

BONNE ESPÉRANCE ROUGE
BONNE ESPÉRANCE BLANC
Une aubaine fantastique en fait de vin
en bouteilles de 35 oz.

chez **Jato**
ON LES A LES PRIX!

Lien direct entre Québec et Lévis

Pinard opte pour le pont!

par Marc SAINT-PIERRE

Le ministère québécois des Transports aura décidé d'ici 15 ou 20 mois ou passera le lien direct entre Québec et Lévis. Il s'agirait d'un pont constituant le lien le plus direct possible entre les deux rives.

C'est ce qu'a annoncé ce matin le ministre des Transports du Québec, M. Bernard Pinard, dans le cadre d'une conférence de presse marquée du signe de la participation.

Le ministre, qui a rendu public par la même occasion une étude fouillée d'un comité de travail de son ministère, a révélé que de six axes proposés deux ont été plus particulièrement retenus.

Il s'agit des axes Dufferin et Laurentien. L'axe Dufferin serait le prolongement de l'autoroute Dufferin, que le ministre avait de toute façon l'intention de prolonger jusqu'au boulevard

Champlain, en tunnel sous le cap Diamant et sous le parc des Champs de bataille. L'arrivée sur la rive sud se ferait à la limite des municipalités de Lévis et Saint-David.

L'axe Laurentien par contre constituerait le lien le plus direct entre les deux autoroutes 20 sur la rive sud et 49 sur la rive nord. Le tracé se raccorderait à l'autoroute Dufferin à la hauteur de l'échangeur des Capucins et emprunterait le bassin Louise pour aboutir sur la rive sud à la hauteur de la rue Saint-Omer.

L'axe Dufferin, d'après les recherches du comité du ministère des Transports, est celui qui dessert le mieux le centre ville de Québec puisque les trafics sont en direction opposée et qu'il y a utilisation optimum du réseau routier, tout en limitant les expropriations aux quelques édifices situés sous le futur pont et à ceux qu'il faudra enlever pour raccorder à la basse ville.

L'axe Laurentien, d'après la même source, dessert beaucoup mieux l'important réseau routier que le gouvernement québécois a mis en place depuis trois ans dans le Québec métropolitain à raison de \$25 millions par année. Une évaluation de l'impact de cet axe indique qu'il est supérieur sur le plan économique et sur le plan du service aux installations industrielles et portuaires de la basse ville.

DOCUMENT DE TRAVAIL

Le ministre a indiqué que le rapport mentionnant ces deux axes n'est qu'un document de travail et que les équipes du ministère des Transports vont continuer des analyses approfondies sur ces deux projets qui impliquent l'un ou l'autre des déboursés de \$175 à \$200 millions.

La construction d'un tunnel entre les deux rives est l'une des solutions rejetées dans le document de travail du ministère des Transports. Écarté à prime abord, le tunnel fera vraisemblablement l'objet d'études plus poussées à cause du développement de nouvelles techniques de construction. La construction d'un tel ouvrage, dans le prolongement de la rue Dorchester sous le cap Diamant et sous le fleuve, implique des opérations de creusement à 400 pieds sous le niveau de la mer.

Les trois autres solutions

éventuelles au problème des communications entre Québec et Lévis qui n'ont pas retenu l'attention sont celles de l'axe de l'île d'Orléans, l'axe de la Falaise et l'axe "Anglo".

Le rapport Vandry-Jobin, publié en 1968, a déjà démontré qu'une liaison routière dans l'axe de l'île d'Orléans devait être momentanément rejetée parce

que les études sur la circulation ont démontré que la pression du trafic se faisait sentir davantage au niveau des deux villes de Québec et Lévis.

Diverses raisons ont permis de déceler en outre que l'axe de la Falaise aussi bien que l'axe "Anglo" devaient être rejetés. D'une part, l'axe de la Falaise au-

Washington accuse l'Alcan de faire du "dumping" sur le marché américain

WASHINGTON (UPI-PC)

Le département américain du Trésor a accusé aujourd'hui les compagnies d'aluminium du Canada de faire du "dumping" pour écouler leur production sur le marché américain qui reçoit pour \$350,000,000 d'aluminium canadien par année. Les compagnies impliquées sont Alcan et Canadian Reynolds.

C'est la plus grosse affaire du genre qui ait été soulevée aux États-Unis. Antérieurement, Washington

avait accusé le Japon d'avoir recouru à des méthodes de "dumping" pour écouler pour une valeur de \$250,000,000 d'appareils de télévision aux États-Unis.

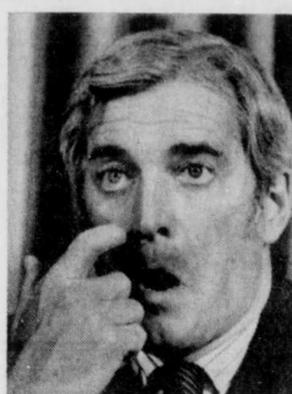
Peu après ce reproche, le gouvernement américain avait imposé des droits de douane additionnels sur les appareils japonais.

Dans sa déclaration, le département du Trésor des États-Unis affirme avoir "des raisons" de croire que des lingots d'aluminium du Canada sont vendus ou peu-

vent être vendus, à des prix inférieurs à ceux ayant cours au Canada ou aux États-Unis.

Cette décision signifie que le département suspendra l'évaluation des lingots, jusqu'à ce que l'on ait décidé si les droits de douane doivent être augmentés.

Une enquête aura lieu afin de déterminer si l'industrie américaine en souffre. Si elle n'en souffre pas, il n'y aura pas d'augmentation des droits. (Suite à la page 2, 1^{ère} col.)



Le ministre des Finances, M. John Turner, n'a pas ménagé les gestes pour expliquer le contenu de son budget aux représentants de la presse.

Un budget électoral où chacun trouvera sa part de bénéfiques

par Donald DOYLE
de notre bureau à OTTAWA

Points saillants

OTTAWA — Voici les principales mesures budgétaires du ministre des Finances.

- Hausse de \$1,500 à \$1,600 de l'exemption de base de l'impôt sur le revenu des particuliers à compter du 1^{er} janvier 1973.
- Hausse de \$2,850 à \$3,000 de l'exemption de l'impôt sur le revenu des particuliers pour un couple à compter du 1^{er} janvier 1973.
- Réduction de l'impôt fédéral de base de 5 pour cent avec un minimum de \$100 et un maximum de \$500 à compter du 1^{er} janvier 1973.
- Indexation à l'augmentation de l'indice des prix à la consommation du régime de l'impôt sur le revenu des particuliers à compter du 1^{er} janvier 1974.
- Hausse du taux de base des pensions de vieillesse de \$82.88 par mois actuellement à \$100 par mois à compter du 1^{er} avril 1973. Le montant combiné mensuel de la pension et du supplément de revenu est ainsi porté à \$170 pour une personne et à \$325 pour un couple marié.
- Augmentation de \$131 à \$151 par mois du taux de base de l'allocation aux anciens combattants à compter du 1^{er} avril 1973. Pour les couples mariés, le taux passe de \$217 à \$257 par mois.
- Abolition de la taxe de vente fédérale de 12 pour cent sur tous les vêtements et chaussures d'enfants.
- Abolition de la taxe de vente fédérale de 12 pour cent sur tous les produits alimentaires (dits quasi-aliments) qui en étaient encore touchés, à savoir les eaux gazeuses, les confiseries, le chocolat, etc... Les boissons alcooliques demeurent le seul produit alimentaire touché par cette taxe.
- Suppression de la taxe d'accise spéciale de 10% sur les horloges et montres jusqu'à un maximum de \$50.
- Suppression de la taxe d'accise spéciale de 10% sur les articles de toilette et les cosmétiques.
- Réduction temporaire d'une durée d'un an des droits de douanes sur les biens de consommation importés d'une valeur de 1.3 milliard. Ces réductions vont de 2.5 points à 10 points, mais la moyenne se situe autour de 5 points.

OTTAWA — Quels que soient les inconvénients pour le parti au pouvoir, les gouvernements minoritaires rapportent souvent de nets bénéfices aux citoyens.

On en a eu une excellente preuve, hier soir, quand le ministre des Finances a annoncé une réduction de l'impôt personnel, une augmentation de la pension de vieillesse, une augmentation de l'exemption personnelle de base, l'indexation du régime de l'impôt, une augmentation des allocations aux anciens combattants, des réductions douanières sur les produits alimentaires et finalement l'abolition de diverses taxes de vente et d'accise notamment celles touchant les vêtements d'enfants et les cosmétiques.

Si l'on s'en tient aux propos de M. John Turner, le présent budget vise d'abord et avant tout à stimuler la croissance économique et, du même coup, à réduire le chômage, et ensuite à réduire les pressions inflationnistes et à neutraliser les effets de l'inflation passée.

Par contre, si l'on pousse l'observation un peu plus loin, on se rend vite compte que cet exposé budgétaire est farci de considérations électorales et qu'il cherche à raviver l'image des libéraux dans l'esprit des électeurs.

Autres nouvelles aux pages 6, 7 et 9

Les diverses mesures annoncées par M. Turner auront généralement pour effet d'augmenter les besoins en liquidité d'environ \$2 milliards en 1973 et 1974. Il s'attend en effet à ce que le déficit budgétaire s'établisse à environ \$975 millions et les besoins non budgétaires à 1,025 milliard. Incidemment, le déficit anticipé pour la prochaine année fiscale est identique à celui que l'on prévoit enregistrer cette année, soit \$2 milliards.

Les diverses mesures budgétaires qui ont été proposées en mai 1972, mais qui n'ont pas été adoptées faute de temps, seront de nouveau soumises à l'approbation des parlementaires. Dans le but de ménager les susceptibilités des néo-démocrates, le ministre des Finances a jugé bon de modifier l'amortissement accéléré et d'établir un nouveau dispositif pour contrôler les effets des stimulants accordés aux industries de fabrication et de transformation. Il propose donc que la disposition concernant l'amortissement en deux ans soit mise en vigueur pour une période initiale se terminant le 31 décembre 1974. En outre, le gouvernement établira un système de comptes rendus et d'examen afin d'évaluer l'effet de ces mesures sur les prix et les emplois.

DIMINUTION DES TAXES

La partie la plus flamboyante du budget est sans contredit celle touchant la diminution de l'impôt sur le revenu des particuliers. Au départ, M. Turner propose et ce, à compter de 1973, de porter l'exemption de base consentie aux célibataires de \$1,500 à \$1,600; l'exemption des couples mariés passe de \$2,850 à \$3,000. Les contribuables célibataires gagnant

Le budget plaît à M. Lewis

Le chef du Nouveau parti démocratique, M. David Lewis, a déclaré ce matin que son parti appuierait le budget Turner. Le NPD compte 31 députés, et leur appui permettra au gouvernement libéral minoritaire de se maintenir au pouvoir.

Cette décision a été prise après un caucus du Nouveau parti qui s'est tenu ce matin.

moins de \$1,700 par année et les couples mariés ayant un revenu inférieur à \$3,100 seront donc exemptés d'impôt.

En guise de deuxième mesure, le ministre des Finances a annoncé une réduction de cinq pour cent de l'impôt de base touchant tous les contribuables, la diminution est rétroactive au 1^{er} janvier dernier et elle comporte un minimum de \$100 et un maximum de \$500.

Au cours de l'année financière 1973-1974, les citoyens canadiens disposeront, grâce à ces réductions, d'un milliard, trois cent millions de plus. Soixante-dix pour cent de cette somme, soit 900 millions, sera entre les mains des gens dont le revenu annuel est inférieur à \$10,000.

Selon M. Turner, ces réductions fiscales ont une valeur quatre fois supérieure à la réduction de trois pour cent consentie l'an passé.

PENSIONS DE VIEILLESSE

A compter du 1^{er} avril prochain, la pension de vieillesse passera à \$100 par mois. Elle est présentement de \$82.88 et, n'étant ét de cette hausse, elle serait automatiquement passée à \$86.61 et ce, en vertu de l'indexation.

On prévoit que cette nouvelle majoration coûtera \$290 millions pour une année entière.

Les personnes qui ont droit au supplément de revenu garanti pourront ajouter cette prestation à la pension de vieillesse de base augmentée. Le supplément de revenu garanti, indexé sur le coût de la vie, portera la prestation mensuelle combinée à \$170 pour les personnes seules et à \$325 pour les couples.

D'un autre côté, les allocations aux anciens combattants et les allocations de guerre pour les civils feront l'objet d'une augmentation et seront portées à \$151 par mois pour les personnes seules et à \$257 pour les couples. Dans le cas des allocataires âgés de plus de 65 ans, le revenu garanti atteindra \$206 et \$357 par mois respectivement pour les personnes seules et les couples. Cette augmentation devrait coûter \$9 millions.

INDEXATION DE L'IMPOT

Une mesure originale annoncée dans le budget est l'indexation. (Suite à la page 2, 3^e col.)



(Téléphoto FA)

Attentat à Londres

Cinq hommes de type asiatique, armés et masqués, ont pénétré de force aujourd'hui au Haut-Commissariat de l'Inde à Londres et ont commencé à tirer à l'aveuglette en direction de la rue. Deux des assaillants ont été tués au cours d'une fusillade avec les policiers. Les autres ont été arrêtés. Les assaillants criaient: "Libérez nos frères"; selon la police, ces mots permettent de croire qu'il s'agit de Paléoniens qui désirent voir l'Inde libérée des 90,000 prisonniers de guerre paléoniens encore détenus en Inde. Sur la photo, un policier pénètre par une fenêtre brisée du Haut-Commissariat indien.

L'Hydro veut augmenter les tarifs de tous ses abonnés

L'Hydro-Québec a annoncé, hier, qu'elle avait demandé au gouvernement du Québec l'autorisation d'augmenter ses tarifs de 7 à 15% et ce, à partir d'aujourd'hui.

À Québec, un porte-parole du bureau de M. Gilles Massé, ministre des Richesses naturelles, a laissé entendre que cette demande n'était pas encore parvenue officiellement au bureau du ministre.

La dernière hausse remonte à mars 1970, alors que les tarifs avaient été augmentés de 10%, initiative qui avait

apporté \$26 millions supplémentaires aux revenus annuels de la société d'État.

Cette nouvelle hausse généralisée des tarifs représenterait une augmentation de revenus de 8.4 pour cent, c'est-à-dire à peu près \$50 millions, pour les douze premiers mois d'application. Ces nouveaux tarifs, soumis à l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil, pourraient s'appliquer à la consommation effectuée après le 20 février, et relevée aux compteurs à partir du 20 avril prochain. (Suite à la page 2, 1^{ère} col.)

Du personnel est licencié dans deux boulangeries de la région

par Gilles LAFRAMBOISE

Le Pain Simard liée a remis hier à 65 de ses 225 employés des avis de licenciement qui prendront effet le 19 avril prochain.

Affectés en totalité au département des pâtisseries, ces travailleurs ne s'attendaient guère à une telle nouvelle. Selon le président du syndicat, M. André Allard, la direction aurait aff-

firmé il y a quelques jours seulement que tout allait bien et que des commandes importantes assureraient la bonne marche du département.

M. Allard lui-même devra se trouver un emploi ailleurs après avoir accumulé 23 ans d'expérience dans cette entreprise. La cession des "chaînes de magasins" lui apparaît comme la (Suite à la page 2, 1^{ère} col.)

L'Hydro veut augmenter...

(Suite de la première page)

L'Hydro-Québec ne donne aucune indication quant à la période à laquelle s'applique cette demande d'augmentation. Rien ne dit si l'Hydro entend faire une autre demande d'augmentation dans les douze premiers mois d'imposition de ses nouveaux tarifs; rien ne dit non plus que l'Hydro prévoit faire une telle demande.

L'Hydro n'a pas révélé la date exacte du dépôt de sa demande. En novembre dernier, LE SOLEIL avait révélé la teneur jusqu'à la garde, secrète d'un rapport de l'Hydro concernant une hausse des tarifs échelonnée sur une période de trois ans. Malgré le démenti du premier ministre Bourassa, la publication d'un document avait confirmé cette information.

Selon les données publiées, hier, par l'Hydro, l'augmentation mensuelle proposée dans la catégorie d'usage domestique serait inférieure à \$1 pour 60.1 pour cent abonnés, et se situerait entre \$1 et \$2 pour 32.8 pour cent d'entre eux.

Dans le cas d'une consommation mensuelle de 650 kilowatt-heure (consommation mensuelle domestique moyenne), l'application des nouveaux tarifs se traduira par une augmentation de \$1.05 par mois pour les abonnés de Québec et de l'île de Montréal (soit 10.8 pour cent), et par une augmentation de .70 cents (ou 7 pour cent) pour les abonnés des villes comme Trois-Rivières, Gaspé, Chicoutimi, Mont-Laurier, Drummondville ou Val-d'Or.

La catégorie d'usage général-petite puissance serait remaniée afin d'en simplifier la tarification et d'en uniformiser l'application. Dans cette catégorie qui comprend l'entreprise commerciale et la petite entreprise industrielle, la hausse mensuelle serait de moins de \$5 pour 81.1 pour cent des abonnés. Établie en termes de pourcentage sur une base individuelle serait inférieure à 15 pour cent dans 59 pour cent des cas.

Dans la catégorie d'usage général-moyenne puissance, l'augmentation moyenne varierait, selon la puissance souscrite par chaque abonné, entre 7 et 12 pour cent.

La hausse moyenne dans la catégorie d'usage industrielle s'établirait à 12 pour cent, compte tenu des contrats particuliers.

L'Hydro justifie sa demande d'élévation des tarifs par la nécessité de maintenir sa situation financière saine face à la hausse normale de ses frais d'exploitation, de main-d'œuvre, d'équipements et de matériaux, tout en s'assurant d'une position avantageuse sur le marché des capitaux. Cette dernière considération vaut surtout pour le cas où l'Hydro se verrait forcée d'augmenter son plafond d'emprunt annuel, ce qui est à prévoir si le projet de développement de la Baie James se réalise.

Dans ses articles de novembre dernier, LE SOLEIL avait rendu public un plan d'augmentation des tarifs de l'Hydro étendu sur trois ans qui prévoyait une élévation des taux domestiques de 22.5 pour cent, et des élévations de 14.1 pour cent et de 15.6 pour cent, respectivement, pour les abonnés du secteur industriel, et pour ceux de la petite entreprise et des services publics.

L'objectif alors fourni de cette demande d'augmentation des tarifs par l'Hydro (le mémoire avait été soumis au ministre Gilles Massé, des Richesses naturelles, le 26 janvier 1972) était une augmentation de revenus atteignant \$190 millions en trois ans. Cette augmentation de revenus se justifiait par le rôle moteur de l'Hydro dans le projet de la Baie James, ce qui obligerait à recourir davantage aux emprunts sur le marché financier.

Le document rendu public en novembre précisait ce qui suit: "Le revenu net de l'entreprise est le principal critère sur lequel se fondent les bailleurs de fonds de l'Hydro-Québec pour évaluer le risque qu'ils prennent en lui consentant des prêts à long terme. On sait que sur ce plan les besoins de l'Hydro-Québec dans l'avenir augmentent considérablement".

Le 19 mai 1971, lors d'une séance de la Commission parlementaire des Richesses naturelles, qui étudiait le projet de la Baie James, le président de l'Hydro-Québec, M. Roland Giroux, avait déclaré que l'Hydro devrait augmenter de 4 pour cent par année ses tarifs afin de financer les nouveaux moyens de production de l'électricité.

Washington accuse...

(Suite de la première page)

Toutefois, les importations américaines d'aluminium canadien seront touchées en raison de l'incertitude causée par le refus de fixer une valeur aux ligots.

Selon le département au cours d'une période de 20 mois se terminant en août dernier, de l'aluminium canadien pour une valeur de \$350,000,000 a été importé aux États-Unis.

Le principal fournisseur est l'Aluminium Co. of Canada, (Alcan).

La plainte aurait été logée par l'Aluminium Company of America (Alcan).

La compagnie Alcan a

présenté aujourd'hui son rapport annuel donnant des profits nets de \$61,200,000, soit \$1.78 l'action.

C'est la deuxième accusation de pratique commerciale déloyale lancée par les autorités américaines contre des exportateurs canadiens en quelques semaines. La précédente concernait l'exportation vers les États-Unis de pneus fabriqués au Canada par Michelin. Le gouvernement américain avait imposé une surtaxe à l'importation de ces pneus en arguant du fait que la compagnie avait été subventionnée par le gouvernement canadien lors de son installation au Canada.

MÉTÉO

Abitibi, St-Maurice, Lac-St-Jean, Baie-Comeau: Cette nuit et demain: Généralement clair et très froid. Minimum: -15 à 25 en dessous de 0. Maximum: 0.

Pontiac, Témiscamingue, Laurentides, Québec: Cette nuit: Périodes de neige légère. Demain: Généralement nuageux. Minimum: 0 à 10 en dessous de 0. Maximum: 10 au-dessus de 0.

Ottawa: Cette nuit: Généralement nuageux. Demain: Nuageux avec chutes de neige légère se changeant en chutes de neige locales. Minimum: 15 au-dessus de 0. Maximum: 25 au-dessus de 0.

Montréal, Cantons de l'Est: Cette nuit et demain: Généralement nuageux avec chutes de neige légère. Minimum: 10 au-dessus de 0. Maximum: 20 au-dessus de 0.

Chibougamau, Sept-Îles: Cette nuit et demain: Temps clair et très froid. Minimum: 20 à 30 en dessous de 0. Maximum: 0 à 10 en dessous de 0.

Rimouski, Gaspé: Cette nuit et demain: Ciel clair et périodes nuageuses plus tard dans la journée. Minimum: 0 à 10 en dessous de 0. Maximum: 15 à 20 au-dessus de 0.

Du personnel est licencié...

(Suite de la première page) principale cause du ralentissement dans ce secteur d'activité.

Le syndicat se préparait à négocier un nouveau contrat collectif pour ses membres, la présente convention prenant fin le 30 avril. Le texte qui lie les deux parties ne contient aucune clause de sécurité d'emploi dans le cas de licenciements.

LA DIRECTION

Du côté patronal, on justifie le recours aux licenciements par les difficultés économiques. Selon le président, M. Joseph Bergeron, le département des pâtisseries aurait accusé un déficit l'an dernier. On ne voudrait pas qu'une situation semblable se répète cette année.

En ce qui concerne le nombre précis de mises à pied qui seront effectuées le 19 avril, M. Bergeron les situe dans la vingtaine au plus et ce même si plus de

60 travailleurs de Pain Simard ltée ont reçu des avis en ce sens, hier.

Pendant ce temps on n'avait pas encore reçu l'avis officiel de mises à pied à la Direction générale de la main-d'œuvre. On sait qu'en vertu de la loi, l'employeur qui licencie de 10 à 100 travailleurs doit en avvertir les autorités gouvernementales au moins deux mois avant de les mettre à la porte.

AUTRES LICENCIEMENTS

L'annonce des mises à pied chez Pain Simard ltée suit d'un peu plus d'un mois une décision semblable prise par le Pain Léo ltée.

Contrairement aux déclarations publiques faites par le propriétaire de cette boulangerie, 32 employés de la pâtisserie avaient été licenciés pour des raisons d'ordre économique en décembre.

Aussi, dans la région de Montréal, la boulangerie Weston a dû renvoyer une trentaine d'employés pour les mêmes raisons. La compagnie des firmes spécialisées uniquement dans la pâtisserie expliquerait ces gestes.

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement No 1206.

Un budget électoral...

(Suite de la première page)

xation de l'impôt sur le revenu des particuliers. Cependant, elle ne prendra effet que l'an prochain.

Selon le régime actuel, le gouvernement se trouve à profiter de l'inflation en ce sens qu'une hausse de salaire se traduit généralement par une hausse de l'impôt. Or, si un individu obtient une augmentation de cinq pour cent et que le taux d'inflation augmente également de cinq pour cent, il n'est pas plus avancé qu'il ne l'était au départ.

Le ministre propose d'éliminer cette "injustice involontaire" en instaurant un régime d'indexation. Tous les ans, on établirait un facteur d'inflation d'après l'augmentation de l'indice des prix à la consommation au cours de la période antérieure. Les principales exemptions seront à chaque année majorées selon l'indice d'inflation.

On y inclura l'exemption de base, l'exemption de personne mariée, les deux exemptions pour personnes à charge et les exemptions pour les gens âgés, les aveugles et les invalides.

Finalement on augmentera en plus des exemptions chaque tranche de revenu imposable, encore là en fonction de l'indice inflation. Tous les contribuables bénéficieront de cette innovation car elle aura pour effet de réduire leurs impôts.

Les mères de familles, théoriquement pourront se réjouir de l'abolition de la taxe de 12 pour cent sur les vêtements d'enfants. Il s'agit d'une mesure qui touche plus de \$250 millions de vente au détail par année.

L'exemption exhaustive vise tous les vêtements pour enfants, y compris les articles principaux comme les pantalons, les jupes etc.

La taxe de 12 pour cent sur les aliments et boissons est également appelée à disparaître. Elle ne s'appliquera désormais qu'aux boissons alcooliques.

Les principaux articles touchés sont les eaux gazeuses, les jus de fruits et les confiseries. Ces articles représentent des achats de détail dépassant le milliard de dollars annuellement.

La taxe d'accise spéciale de 10 pour cent sur une grande variété d'articles pour le soin du corps humain est abolie. Parmi ceux-ci figurent divers cosmétiques et articles de toilette, comme par exemple les pâtes dentifrices, les rouges à lèvres, les savons et crèmes à barbe, les fards à paupières, etc.

Enfin la taxe de 10 pour cent sur les horloges et montres est abolie à l'exception des articles se vendant plus de \$50.

TARIFS DOUANIERS

A ce chapitre le ministre des Finances a accordé une attention particulière aux denrées alimentaires et aux autres

CONSULTEZ UN SPÉCIALISTE POUR L'ACHAT DE VOTRE AMEUBLEMENT

YVON ST-GELAIS INC.

- AMEUBLEMENTS SOUS CONTRATS
- CONCIERGERIES - HOTELS-MOTELS
- MAISONS MOBILES • Etc... (Plan de location)

MENAGES COMPLETS
QUALITE • PRIX • SERVICE

1,020, BOUL. DES CAPUCINS - QUEBEC 3
Tél.: 523-3852 - 523-7876 - 523-1073

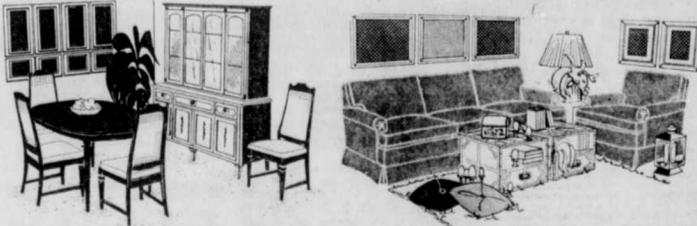
REMERCIEMENTS POUR FAVEUR OBTENUE



Merci à Jules qui est toujours en face du restaurant Café Estoc de 6 heures du soir à 2 heures du matin, d'avoir garé ma voiture gratuitement comme il le fait pour tous les clients du restaurant. (ANN.)

vente annuelle

ces illustrations ne représentent que quelques-unes des nombreuses aubaines dont vous pourrez bénéficier pendant notre vente annuelle. une réduction considérable est accordée sur toutes les marchandises en magasin



No	Description	Régulier	Réduit
1	meuble de salle à manger, provincial italien de Gibbard, bahut, vaisselier, table ovale, 4 chaises, 2 fauteuils	1,508.00	1,195.00
2	canapé et fauteuil, Barrymore, tissu imprimé blanc et vert	999.00	895.00

PLANS BUDGÉTAIRES PERSONNELS - MISE DE CÔTE - STATIONNEMENT FACILE - GARANTIE D'UN AN.

la galerie du meuble
DÉCORATION INTÉRIEURE

18, rue Courcellette, Québec 8
Téléphone 681-0171

lundi, mardi, mercredi: de 9 heures à 5 h. 30 p.m.
jeudi, vendredi: de 9 heures à 8 heures p.m.
samedi: de 9 heures à 5 heures p.m.

Pinard opte pour le pont!...

(Suite de la première page)

rait obligé le ministre à repenser complètement le "design" de l'autoroute "Dufferin - Montmorency" actuellement en construction et, d'autre part, l'axe "Anglo" serait excessivement coûteux du fait de la longueur de la traversée et de l'importance des exportations.

PARTICIPATION

Le ministre Pinard a par ailleurs mis l'accent sur la nécessité que les autres paliers de gouvernement et les organismes les plus impliqués disent au gouvernement québécois de quelle façon ils veulent répondre aux besoins de leur région, quel axe de développement ils veulent privilégier et comment ils acceptent d'en partager le financement.

"En 1973, a dit M. Pinard, nous ne pouvons plus parachuter des décisions sans consulter d'abord les régions qu'elles concernent. Cette politique de dialogue est contraignante. Les discussions peuvent être un peu plus longues mais au moins, avec ce rapport, les citoyens seront-ils en possession d'éléments suffisants du dossier pour se prononcer".

"Il faudra, a conclu le ministre, ensuite faire un consensus véritable sur l'une ou l'autre des solutions proposées par le comité d'étude".

ANNONCE

Mangez!

Votre dentier ne vous causera plus d'inquiétudes, grâce à la poudre **FASTEETH**... plus efficace!
"Marque dep."

l'agenda du citoyen

CE SOIR A 19 HEURES 30

NEUFCHATEL - Réunion du conseil de la commission scolaire régionale Chauveau à la polyvalente, 3 avenue Chauveau.

20 HEURES

Charlesbourg - Réunion du comité exécutif de la commission scolaire de Charlesbourg, à l'école Maria-Goretti, 7260, boulevard Cloutier.

Orsainville - Réunion du comité exécutif de la commission scolaire des Îlets, à l'école Saint-Pierre, 5250, rue des Sauges.

Ville de Vanier - Réunion du conseil municipal.

norman & fils
CENTRE-VILLE
PLACE LAURIER
PLACE FLEUR DE LYS

"A l'écoute du printemps 73"

Si vous ne croyez pas aux "Indiens" ou aux "Cigognes"... alors, c'est en "Norman" qu'il faut croire: MATERNITE

A Une petite robe qui facilitera l'attente et qui n'est qu'une parmi la vaste collection en magasin. Tissu 100% Polyester, empèchement blanc garni de losanges, garnissant également la petite manche tannée. En marine, b-an ou rouge. 8-16. **12.98**

B Un tissu Denim à texture chinée est tissé à motif de damiers pour la marinière s'élevant à partir d'un empèchement au corsage. 8-16. **11.98**

Pantalon uni assorti à la marinière formant ainsi un ensemble pratique et passe-partout. 8-16. Marine et blanc seulement. **11.98**

19.98

C'EST SURTOUT MAINTENANT QU'IL FAUT ÊTRE COQUETTE. ALORS DITES: PORTEZ A MON COMPTE NORMAN.



FRAUDE — La famille Fred McMahan de Toronto est une famille parmi les quinze qui ont été fraudées dans la location d'une maison. M. McMahan a fait de nombreuses heures supplémentaires de travail pour payer l'avance de \$320 que lui réclamait le présumé propriétaire de la maison. (Téléphoto PC)

Victimes d'un fraudeur

Quinze familles louent la même maison à Toronto

TORONTO (PC) — Au moins quinze familles torontoises ont été victimes d'un fraudeur qui leur a loué la même maison tout en percevant de chacune d'entre elles, un acompte sur le loyer.

Le détective Ken Spence a déclaré que ces familles ont versé un total d'environ \$2,000 au soi-disant propriétaire qui a maintenant disparu.

Le tragique de la situation est apparu vendredi matin, lorsque des camions de déménagement transportant les biens de cinq de ces familles sont arrivés à la porte de la maison en question presque en même temps.

Appelée sur les lieux, la police a refusé aux cinq locataires fraudés d'emménager dans la maison.

L'un de ces malchanceux, M. Fred McMahan, a déclaré qu'il avait dû travailler en surlaps pour amasser la valeur de son acompte sur le loyer.

Sa femme Donna, qui attend un deuxième enfant dans trois mois a commenté: "Le pauvre Fred a travaillé plusieurs heures supplémentaires seulement pour gagner l'acompte demandé de \$320 pour couvrir deux mois de loyer".

M. McMahan s'est pour sa part dit éfrayé à l'idée de recommencer à chercher une maison et de recommencer à travailler sur des quarts de 30 heures pour regagner cet argent.

Racontant comment il avait loué la maison, il a ajouté: "J'ai acheté une caisse de bière et je me suis rendu chez le prétendu propriétaire pour le convaincre que je prendrais bien soin de sa maison. Nous avons bu ma bière et il a ensuite dit O.K.!"

Entre-temps, les McMahan ont emménagé chez un parent. Les autorités policières ont déclaré qu'à leur connaissance, aucune des autres familles n'était restée sur le pavé.

Selon Léon Dion

L'indépendance du Québec: un fait brutal que doivent envisager tous les Canadiens

REGINA (PC) — La possibilité que le Québec se retire du

Référendum

Dupuis, Lévesque et Loubier sont d'accord

Le chef de l'Union nationale, Me Gabriel Loubier, se dit réjoui de la déclaration du chef du Parti québécois, M. René Lévesque, suivant laquelle, une fois au pouvoir, il consulterait la population par référendum sur l'avenir du Québec.

"Après Dupuis, Lévesque se rallie au référendum constitutionnel souhaité par l'UN", affirme Me Loubier dans un communiqué diffusé hier.

Dès 1970, l'UN avait inscrit à son programme le recours au référendum pour régler la question constitutionnelle, souligne le communiqué.

"Que ce soit par opportunisme électoral ou par réalisme, M. Lévesque pose un geste qui réjouit le chef de l'UN", pousse ce parti "à compris depuis longtemps la nécessité de consulter directement la population sur l'avenir du Québec".

Selon le chef unioniste, M. Lévesque se rend compte des signes d'essoufflement de son parti et du plafonnement de sa clientèle. "Il connaît trop bien la méfiance justifiée des électeurs face à l'aventure séparatiste et l'inexistence d'une véritable emprise du PQ auprès de la population", dit-il.

Nouvel exécutif à la tribune parlementaire

(PC) — La tribune parlementaire de Québec a choisi son nouvel exécutif hier au cours de son assemblée annuelle. M. Jacques Bouchard, directeur du bureau de la Presse Canadienne à Québec, a été élu à la présidence. Le premier vice-président est M. Bernard Cleary, courriériste du journal québécois "Le Soleil", tandis que M. Rémy d'Anjou, de CFCF, est le deuxième vice-président.

Le trésorier est M. Richard Cléroux, du Globe and Mail de Toronto. Le secrétaire, M. Gordon Smith, représentant de Radiomutuel. Les directeurs sont M. Jean-Pierre Gagnon, journaliste de CKVL et rattaché également au journal "Le Nouvelliste", ainsi que Mlle Jacqueline Mondy, de la Presse Canadienne.

Canada est un "fait brutal" que doivent envisager tous les Canadiens, a déclaré M. Léon Dion, conseiller spécial de la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme, en fin de semaine, à Regina.

M. Dion a affirmé qu'après que le nombre des séparatistes n'avait pas augmenté au cours des 10 dernières années, très peu de personnes n'avaient milité activement en faveur du fédéralisme.

Il a souligné que si une action déterminante avait été entreprise il y a dix ans, le mouvement séparatiste en serait parvenu à son terme. Toutefois, on remarque actuellement une indifférence croissante envers le fédéralisme.

M. Dion, qui est professeur à l'université Laval de Québec, a affirmé qu'en 1962 il était très enthousiaste face à l'idée du Canada, mais qu'actuellement il éprouvait une certaine fatigue.

Les Canadiens ne semblent

pas capables de comprendre ou d'agir en conséquence pour convaincre le Québec que le fédéralisme lui serait utile, a-t-il prétendu.

M. Dion, à la suite d'une étude sur la fonction publique fédérale en 1962, avait fait 10 recommandations. En 1972, une autre étude démontra qu'il n'y avait pas eu beaucoup de changements d'accomplis.

BILINGUISME

Seulement 12 pour cent des hauts fonctionnaires sont de langue française et seulement la moitié de ceux-ci viennent du Québec, a-t-il souligné.

L'une de ses recommandations visait à ce que 30 pour cent des fonctionnaires fédéraux soient de langue française. Il a dit que le programme de bilinguisme institutionnalisé prendrait 10 à 15 ans à être appliqué, mais qu'il était très différent de l'actuelle politique de bilinguisme généralisé.

Le bilinguisme généralisé,

comme il est compris par la plupart des Canadiens, a-t-il dit, veut que les fonctionnaires possèdent les deux langues pour être promus. M. Dion a précisé que plusieurs personnes ne pouvaient pas devenir bilingues et que, de toute façon, on avait pas besoin d'autant de fonctionnaires bilingues.

Il a affirmé que les francophones, qui étaient forcés à ne travailler qu'en anglais, pouvaient être assimilés à la culture anglaise et qu'ils pouvaient également subir une certaine frustration psychologique.

M. Dion a souligné en terminant que plusieurs membres du Parlement lui avaient privé-ment dit être d'accord avec les recommandations qu'il avait présentées, mais ils ont ensuite avoué qu'ils seraient impossibles d'obtenir l'appui de leurs électeurs à ce sujet.

M. Dion prenait la parole au centre bilingue de l'Université de Saskatchewan.

Pour développer l'infrastructure industrielle

Le ministre Jeanne Sauvé propose l'octroi de stimulants financiers

TORONTO (PC) — Le ministre responsable des sciences et de la Technologie, Mme Jeanne Sauvé, préconise d'accorder des stimulants financiers plus importants aux sociétés qui désirent développer davantage l'infrastructure industrielle canadienne.

Mme Sauvé, qui prenait la parole devant les membres d'un club social de Toronto, hier soir, a affirmé que de cette façon ces subventions se traduiraient par un avantage pour les sociétés contrôlées par des Canadiens, petites et grandes.

Par ailleurs, ce même critère favoriserait également les sociétés étrangères bien établies au Canada, se développant en harmonie avec les autres sociétés canadiennes.

Enfin, ce système fournirait un stimulant aux sociétés étrangères et les forcerait à adapter leur façon d'agir pour conférer de plus grands avantages au Canada et ainsi se mériter plus de subventions.

Les observateurs prévoient cependant certains obstacles à de telles mesures incitatives, même à l'intérieur du Cabinet où certains membres préféreraient voir tous les stimulants industriels regroupés sous la responsabilité d'une seule agence gouvernementale et surtout de la part du Nouveau parti démocratique qui possède la balance du pouvoir en Chambre et dont le chef M. David Lewis a critiqué le fait que les programmes d'aide ont augmenté de 14 à 23 au cours des cinq dernières années.

Mme Sauvé, dans un discours de 24 pages, a expliqué que son ministère n'est pas opérationnel, puisqu'il n'exploite pas de laboratoire de recherche, n'accorde pas de subventions, mais se contente d'élaborer des politiques et de les recommander au Cabinet.

Après avoir rappelé que l'innovation avait une incidence énorme sur l'économie canadienne, le ministre a affirmé que présentement 95 pour cent des brevets délivrés au Canada

sont enregistrés au nom d'étrangers.

Le fait alarmant, selon elle, est de constater que seulement 1,400 brevets sur 25,000 ont été accordés à des résidents.

PEU DE BREVETS

Même si le Canada possède une population des plus instruites du monde, il se retrouve au 20e rang, parmi les pays industrialisés, pour le nombre de brevets délivrés par 1,000 habitants.

De plus, le Canada possède les plus faibles réalisations parmi les dix pays industrialisés les plus avancés.

Comme le Canada est un importateur de technique il doit, selon Mme Sauvé, importer la technologie de la façon la plus avantageuse pour l'économie nationale.

Le succès des nouvelles politiques adoptées par le fédéral dé-

pend de la capacité des industries canadiennes, a affirmé le ministre, de commercialiser de nouveaux produits, de nouveaux procédés et de nouveaux services au cours des cinq prochaines années.

Enfin, Mme Sauvé entend s'assurer que les accords tarifaires et commerciaux n'entraîneront pas de réduction des marchés canadiens. Ainsi, elle a laissé savoir que des négociations commerciales seront en-

treprises avec la Communauté économique européenne, le Japon et les États-Unis, en vertu de l'accord général sur les tarifs douaniers, afin d'optimiser les avantages canadiens sur les marchés concurrentiels.

Au cours des prochains mois, le fédéral entend également stimuler l'innovation au Canada.

Le discours de Mme Sauvé avait été distribué à la presse parlementaire à Ottawa.

D'ici deux à trois mois

Bourassa entend donner un échéancier à la politique linguistique du Québec

M. Robert Bourassa a indiqué, hier, que son gouvernement sera en mesure d'ici deux à trois mois, de donner un échéancier concernant la politique linguistique au Québec.

Au cours d'un entretien, le premier ministre du Québec a noté qu'auparavant le dossier volumineux de la commission

Gendron sera étudié par le conseil des ministres.

Il a refusé d'en dire davantage pour le moment.

COMMENTAIRES

En attendant, les commentaires à la suite de la publication par le quotidien Le Devoir, du

rapport Gendron, continuent de fuser de toutes parts.

Dans un communiqué de six pages qui se veut une déclaration préliminaire à une conférence de presse, l'Association québécoise des professeurs de français soutient que le rapport Gendron est une illustration brillante et fort coûteuse de la

situation d'infériorité économique des Québécois qui nous avertit déjà dans un texte alarmant que, s'il faut protéger le français, il faut surtout ménager les anglophones.

L'AQPF dénonce également les contradictions du rapport Gendron et met en doute la lucidité des membres de cette commission quant à leur réalité linguistique québécoise.

MQF

Pour sa part, le Mouvement Québec français réclame une rencontre avec le premier ministre Bourassa et un débat d'urgence à l'Assemblée nationale sur le rapport de la commission Gendron.

Ce mouvement qui regroupe les membres de la CSN, de la FTQ, de la CEQ, de la SSJB de Montréal et de l'Union des producteurs agricoles, prétend que les analyses du rapport sont souvent justes, mais que ses recommandations sont froussardes et montonnières.

M. Fernand Daoust, porte-parole officiel du mouvement, critique le fait que l'on ne recommande pas le retrait de la loi 63 et trouve inacceptable la théorie des deux langues nationales.

GASPILLAGE

Le Front commun pour la défense de la langue française qualifie de gaspillage inutile le rapport Gendron.

"Il ne fallait pas \$2 millions ni trois ans de travail en commission pour savoir que les Québécois veulent travailler en français."

METALLOS

Selon le directeur du Syndicat des Métallos (FTQ), M. Jean Gérin-Lajoie, les recommandations de la commission Gendron sur les amendements au code du travail sont une copie conforme de la pensée du patronat québécois et représente un recul de la situation du français dans les communications de travail.

"Avec la recommandation du rapport Gendron, a dit M. Gérin-Lajoie, un travailleur anglophone, minoritaire dans son syndicat local, pourrait obliger son syndicat local à faire ses grefes et ses arbitrages personnels en anglais seulement."

TRUDEAU

M. Trudeau, questionné hier aux Communés, a indiqué que dès que le rapport serait rendu public, le fédéral étudierait les parties du rapport qui le concernent.

M. Trudeau a soutenu que lors de la conférence de Victoria en juin 1971, le fédéral avait proposé la reconnaissance constitutionnelle des deux langues officielles, mais le Québec avait refusé d'attendre les conclusions du rapport Gendron avant de prendre position.

Requête pour permission d'en appeler

Syndicats et syndiqués du Québec devant la Cour suprême du Canada

par Elie LALANCETTE

OTTAWA (PC) — La Cour suprême du Canada a pris en délibéré la requête pour permission d'en appeler de la condamnation d'outrage au tribunal impliquant 44 syndiqués et 10 syndicats de 10 hôpitaux du Québec.

Ces syndiqués et syndicats avaient refusé d'obtempérer à des injonctions émises par les juges Pelletier et Bergeron de la Cour supérieure du Québec en avril et mai dernier.

Les syndicats avaient alors été condamnés à des amendes variant entre \$1,400 et \$50,000 et les syndiqués, à certaines amendes variant entre \$500 et \$1,500 et certaines peines de prison.

La Cour d'appel, le 13 novembre a maintenu le verdict mais diminué la sévérité des peines imposées aux syndiqués. Quant aux syndicats, leurs amendes ont été maintenues, mais ne sont pas encore payées.

Selon le procureur d'un des syndicats, Me Clément Richard, l'injonction n'était pas un acte au caractère judiciaire, ni un jugement de la Cour supérieure, ni un jugement d'un de ses juges.

Son principal argument a cependant été que la violation de l'injonction émise en vertu des dispositions du Code du travail, ne donnait pas ouverture au recours en outrage au tribunal en vertu des dispositions du Code de procédure civile.

RECOURS EN APPEL

A la fin de janvier, une requête pour permission d'en appeler devant des employés d'hôpitaux, à peu près identique à la précédente a été rejetée par la Cour Suprême, forçant les trois principaux chefs syndicaux du Québec, MM. Marcel Pépín de la CSN,

Louis Laberge de la FTQ et Yvon Charbonneau de la CEQ, à retourner en prison pour purger la peine imposée par la Cour supérieure et maintenue par la Cour d'appel.

Me Richard, lundi, a repris l'argument que le procureur des trois chefs syndicaux, Me Aherne, avait plaidé.

Selon eux, les sanctions prévues auraient dû être celles de l'article 51 du Code de procédure civile et non pas celles prévues à l'article 161.

Quant au procureur de la province de Québec, Me Guy Letarte, il a fait remarquer que la requête pour permission d'en appeler touchait l'ensemble du jugement de la Cour d'Appel, soit les amendes et les peines de prison.

APPEL PARTIEL

Or, selon lui, il n'est pas coutume d'en appeler que d'une partie du jugement, ce qui sera le cas, car si les amendes n'ont pas été payées, les peines de prison ont déjà été purgées, ce qui constitue une reconnaissance de l'acceptation du jugement.

Pertes à la Société des alcools

Les hôteliers du Québec se préparent à la riposte

RIMOUSKI — Les hôteliers de la province se préparent présentement à faire connaître leur point de vue concernant les \$40,000,000 que perdrait annuellement le Québec en raison du mauvais contrôle sur les achats et les ventes de boissons alcooliques.

Les hôteliers sont en effet invités à participer, jeudi le 22 février, à une assemblée spéciale de leur association provinciale qui se tiendra à Montréal.

Un premier élément de réponse nous a cependant été donné, hier, par M. Adolphe Mongrain, directeur de l'association des hôteliers de Rimouski.

M. Mongrain s'en est principalement pris au régime d'accord de permis temporaire par la Société des Alcools à des organisations populaires qui ne versent pas de taxes. M. Mongrain parlait alors des festivals, des bingos, des associations sportives et même des groupes qui organisent des célébrations d'anniversaire de naissance et qui obtiennent de la SAQ des permis temporaires leur permettant de vendre des boissons alcooliques.

"La SAQ émet ainsi de 60 à 100 permis par jour à de tels groupes", déclarait M. Mongrain en rappelant que les hôteliers se sont toujours opposés à une telle politique de la SAQ.

Selon lui, le gouvernement devrait subventionner directement ces organismes de loisirs de par le Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, et non pas de façon détournée, par l'accord de permis temporaire de vente de boissons alcooliques qui ne rapportent aucune taxe sur la vente de boissons et qui, de plus, viennent concurrencer directement les débits de boissons détenant un permis régulier.

Par ailleurs, Adolphe Mongrain déclare qu'il est faux de prétendre que les hôteliers puissent acheter de la boisson non

taxée et la transvider dans des bouteilles sur lesquelles sont déjà apposées des étiquettes de la SAQ.

"Un tel système est impossible dans un établissement où ce sont des employés qui s'occupent des bars, car les employés sachant cela, seraient les premiers à le faire à leur propre compte et c'est l'hôtelier lui-même qui perdrait le profit des ventes", précise M. Mongrain.

Crédit Foncier

Fondé en 1880
Société de prêt sur premières hypothèques
Actif \$371 millions
Capital et réserves \$50 millions

7 1/2 %

Obligations 5 ans
Intérêts payables semi-annuellement
Montant minimum \$500

Crédit Foncier Franco-Canadien
1135, Chemin St-Louis, Québec
(418) 681-0277 (M. J. Arseneault)

Frais virés acceptés

Veuillez m'enverrir, sans engagement de ma part, une brochure sur vos obligations et une carte de taux de 1 à 5 ans.

Nom _____

Adresse _____

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec.



GAUCHE-DROITE-GAUCHE — Douze officiers et hommes de troupes du 2e bataillon du Régiment royal canadien de la base de Gagetown au Nouveau-Brunswick, sont partis en ski pour effectuer une marche de 370 milles jusqu'à

Québec. Ces soldats font le même chemin parcouru 160 ans plus tôt par 600 soldats du 104e régiment d'infanterie des Forces canadiennes. Ils comptent voyager 18 jours à 20 milles par jour. (Téléphoto PC)

Un budget expansionniste

C'est un budget nettement expansionniste qu'a présenté, hier, le ministre fédéral des Finances, M. Turner. Par cette nouvelle politique fiscale, le gouvernement entend relancer l'économie, créer des emplois et réduire le chômage. On doit cependant s'attendre, en retour, en vertu même de cette politique, de voir s'accroître l'inflation, contrairement à ce que prétend le ministre des Finances.

Ce budget, dont le caractère expansionniste est véritablement marqué, entrainera un déficit de \$975 millions pour l'année financière en cours; il s'agit là du déficit le plus élevé depuis la fin de la dernière guerre. Le gouvernement Trudeau a adopté cette position pour faire face à une double conjoncture: affronter le chômage élevé découlant de la proportion également élevée de nouvelle main-d'oeuvre sur le marché du travail; il doit de plus tenir compte de son état de gouvernement minoritaire et donc solliciter à la fois les partis d'opposition et le corps électoral, qui pourrait être bientôt appelé aux urnes.

Les diverses mesures choisies par le ministre Turner pour alléger le fardeau fiscal des contribuables vont de la réduction des impôts directs, comme l'impôt de base qui subit une baisse de 5 p.c., à la suppression de certains impôts indirects, comme la taxe de vente fédérale de 12 p.c. sur les vêtements d'enfants et la suppression de la taxe de 10 p.c. sur des quasi-aliments. Interviennent en outre l'indexation de l'impôt sur la montée des prix (afin de tenir compte du facteur inflationniste), l'augmentation des pensions de vieillesse, des pensions aux anciens combattants, la réduction d'impôts de certaines industries de fabrication afin de les rendre plus concurrentielles vis-à-vis de l'étranger, etc.

Simultanément au chômage, l'inflation qui, jusqu'à l'an dernier, avait été au Canada parmi les moins élevées des pays industrialisés, a maintenant commencé à se montrer le bout du nez. Elle est même en train de devenir un problème important. Le ministre des Finances ne se résout pas pour autant à appliquer un contrôle des prix et des salaires, comme l'ont fait les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. Il garde cependant un programme de ce genre en réserve pour le jour où la situation serait considérée comme urgente. Il ne fait pas de doute que le budget expansionniste et lourdement déficitaire

de M. Turner n'est que de nature à nous rapprocher de cette situation urgente résultant de la montée des prix.

Outre les objectifs économiques, ce budget comporte des objectifs politiques évidents. Il cherche à plaire à l'électorat en allégeant son fardeau fiscal. Il cherche à plaire aux partis d'opposition, en adoptant une partie des réformes qu'ils préconisaient eux-mêmes. Un gouvernement minoritaire comme celui que nous avons actuellement à Ottawa doit faire des compromis semblables s'il veut se maintenir en selle.

On remarque que les derniers budgets du gouvernement Trudeau renversent la vapeur des premiers budgets. Ceux-ci étaient sévères pour les contribuables. La politique d'alors visait essentiellement à contenir l'inflation, même au prix d'un chômage plus élevé. Maintenant on fait le contraire. On accorde la priorité à la lutte contre le chômage, même au prix d'une montée des prix plus marquée.

Cette politique fait partie du jeu de balancier dans le domaine économique. On va en quelque sorte d'un extrême à l'autre et l'on est toujours à la recherche d'une politique plus subtile pour mieux maîtriser les cycles économiques.

Cette fois, le budget Turner devait également faire entrer en ligne de compte le fragile équilibre politique qui règne aux Communes et même au pays. En relançant un milliard et demi de dollars entre les mains des contribuables, il augmente la demande qui exercera à son tour une pression sur l'offre... et sur les prix. Les provinces elles-mêmes, et moins celles dont les revenus sont les moins élevés, recevront des paiements de pré-qualification accrue (le Québec \$78.6 millions). Mais reste à voir si celles-ci ne seront pas amenées à exercer une influence économique contraire à celle adoptée par le gouvernement central.

Après avoir couru le risque du chômage celui-ci s'engage dans celui de l'inflation, ce qui est encore plus net après le budget que vient de déposer le ministre Turner. On soulage les contribuables à même de nouvelles tensions sur les prix. Contenus à l'intérieur de certaines limites, l'inflation serait acceptable si au moins on réduisait notablement le chômage. C'est là le pari dans lequel s'est engagé le ministre fédéral des Finances.

Gilles BOYER

Ragoût contre "stew"

Si vous mangez du ragoût, vous êtes sans doute un francophone; mais si vous mangez un "stew", vous êtes de l'autre côté de la barricade. Pourtant cela ne fait pas de différence dans le budget familial. Personne non plus ne se demande en mangeant son ragoût, s'il fait partie d'un groupe homogène, minoritaire, etc. L'important, c'est qu'on ait du ragoût à se mettre sous la dent. Voilà bien des commentaires peu orthodoxes sur les propos récents tenus par le ministre fédéral de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, libéral ontarien, à l'occasion d'un débat aux Communes sur l'alimentation. On sait en effet que le gouvernement Trudeau surtout sous la pression constante des néo-démocrates (on compare souvent le leader David Lewis au roi David, depuis quelque temps aux Communes), a institué un comité spécial sur les tendances des prix à l'alimentation. A cet égard, le ministre de la Consommation et des Corporations, M. Gray, a déjà dit que le gouvernement avait tout un plan d'urgence pour le contrôle des prix, en cas de nécessité.

Néanmoins son collègue a soutenu que le prix de la nourriture allait continuer à augmenter en raison de la demande pour une meilleure alimentation. Selon lui, il ne faut pas blâmer les fermiers pour tout cela, ce qui est évident. Le député créditiste de Bellechasse, M. Lambert, a d'ailleurs enchaîné en disant que les fermiers avaient de la difficulté à joindre les deux bouts très souvent, même s'ils ont augmenté leur productivité plus que tout autre agent de l'économie. M. Whelan ne veut pas de discrimination entre le fermier et le consommateur, lui non plus. Mais il veut que tous soient traités avec équité dans une société juste.

On tend toujours à mettre tous les consommateurs dans le même sac. Mais il est évident qu'il y a des différences. Souvent une ménagère dit d'une autre qu'elle jette les choux gras. Il n'est pas rare d'avoir vu des consommateurs en famille ne déguster que les poitrines de poulet et jeter le reste; que faire d'une aile et d'une cuisse, c'est si difficile à manger et ce n'est pas toujours blanc. C'était devenu un tel problème qu'aujourd'hui on vend les poitrines, les ailes et les cuisses en paquets séparés. L'ordinaire s'en porte mieux.

Le ministre Whelan croit sans aucun doute à "l'autodétermination" du Canada. S'il n'en tenait qu'à lui, a-t-il dit, il ne serait permis d'importer aucune nourriture au pays, à moins que ce ne soit d'absolute nécessité, histoire de ne pas perturber les marchés. Par la suite, il a publié un communiqué émanant du ministère de l'Agriculture, suggérant de manger du ragoût au lieu du boeuf (steak, entrecôtes, chateaubriands, etc.), afin de réduire de moitié le budget familial dépensé à l'alimentation. Il y a beaucoup de conseils utiles dans les menus proposés par l'Etat fédéral.

Il y eut des membres de l'Opposition qui ne furent toutefois pas d'accord. Ils ont accusé le ministre fédéral de l'Agriculture et le ministre Whelan de miner le carnet

budgetaire familial pour la nourriture et de faire du "travail saisonnier" avec le coût de l'alimentation, avec leurs trois budgets hédonitaires et leurs menus de différents prix, mais de même valeur nutritive. Pour sa part, le critique agricole du parti conservateur, le député Harold Danforth (Kent-Essex), a jeté toute la responsabilité de la cherté des vivres sur le gouvernement. C'est peut-être y aller un peu fort. On sait d'ailleurs que les conservateurs, en cas de pépin à Ottawa, s'ils prenaient le pouvoir, auraient deux ministres de l'Agriculture, l'un pour l'Est, sans doute M. Danforth, et l'autre pour l'Ouest, le député actuel de Lisgar, Jack Murta.

Il faut quand même convenir qu'on devrait essayer d'approfondir les conseils du ministre Whelan, surtout dans les milieux spécialisés de la consommation et de l'agriculture, tout en tenant compte de plusieurs remarques du député Danforth. Il faut quand même essayer de manger pour vivre, nonobstant le mépris entretenu en certains milieux urbains, pour tout ce qui relève du "folklore campagnard".

A. TREMBLAY

Le rapport Hawey

Le 12 février 1973

M. Maurice Tessier, Ministre des Affaires municipales, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Monsieur le ministre,

Les Chambres de Commerce de la Rive-Sud de Québec affiliées à notre organisme sont intéressées à suivre votre mot d'ordre, à savoir, qu'on doit se prononcer publiquement sur le problème du regroupement municipal. Nous pouvons vous assurer, monsieur le ministre, que nous sommes très intéressés à jouer notre rôle communautaire en regardant de près l'intérêt des populations concernées. Par ailleurs, vous disposez des données qui pourraient permettre d'étudier sérieusement ce sujet et vous n'avez pas voulu nous les transmettre jusqu'à maintenant. Le rapport Hawey, qui étudie plus particulièrement la situation des municipalités du comté de Lévis, est sur une tablette depuis plus de six mois.

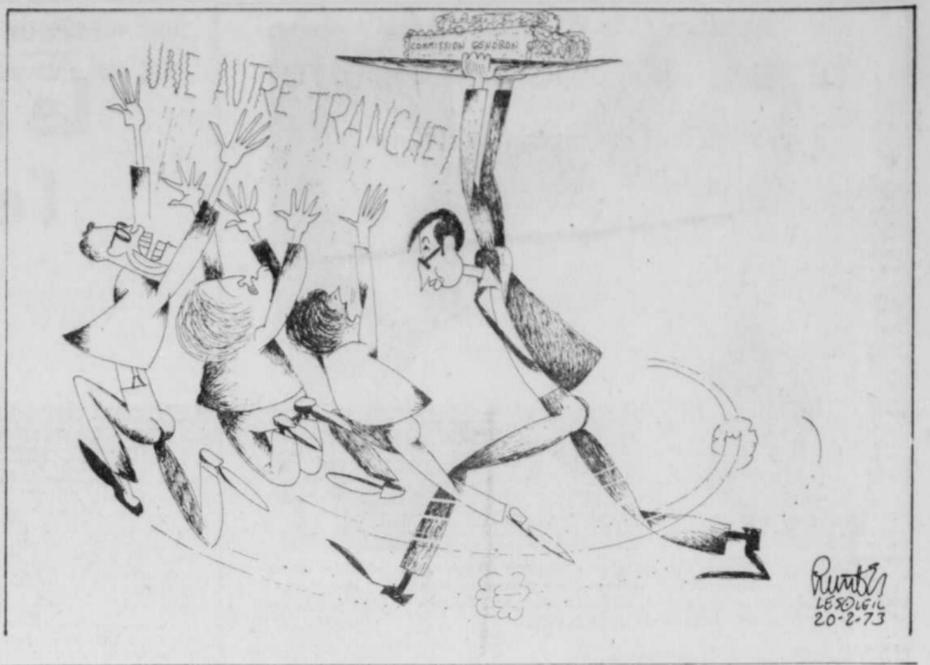
Pour notre part, il est inconcevable qu'un tel rapport, qui concerne directement les municipalités du comté de Lévis, n'ait pas été transmis pour être lu auprès des populations concernées. C'est un rapport qui est payé par nos taxes et nous croyons que le Gouvernement du Québec devrait nous aider à analyser rationnellement notre propre situation. Vous êtes le

seul à pouvoir vous exprimer sérieusement. Nous désirons fortement être aussi bien informés que vous l'êtes sur notre propre situation.

Avec nous, vous êtes à même de constater que la situation actuelle est d'un ridicule qui tient d'un phénomène "d'idiote collective". Est-il normal, monsieur le ministre, que nous ayons des bribes du rapport Hawey par l'intermédiaire d'un quotidien de Montréal? Monsieur le ministre, j'ai reçu le mandat de vous demander publiquement une copie du Rapport Hawey concernant la Rive-Sud de Québec. Si vous n'êtes pas intéressé ou si vous n'êtes pas équipé pour informer adéquatement les populations concernées, laissez-nous ce travail, monsieur le ministre. Nous sommes intéressés à travailler positivement pour les populations de la Rive-Sud de Québec et, pour ce faire, nous avons besoin d'outils de travail adéquats.

En attendant une réponse affirmative de votre part, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, les salutations de plus de 55,000 Riverains.

Merci, Monsieur le Ministre.
**Pierre Jean, président
Chambre de Commerce
régionale Desjardins,
106, Côte du Passage,
Lévis,
Québec.**



l'opinion du lecteur

L'affaire des manuscrits: entre autres précédents

Remonter à 1373 pour justifier l'existence d'un service de manuscrits à la Bibliothèque nationale du Québec est pour le moins réactionnaire. C'est pourtant la démarche qu'ont effectuée plusieurs auteurs en commentant la directive du ministre des Affaires culturelles à propos du partage des responsabilités entre les A.N.Q. et la B.N.Q.

inventorier le millier de manuscrits — il eut été bien difficile de traiter une documentation imprimée 83 ans avant Gutenberg — conservés à la "bibliothèque" du Louvre qui allait devenir la Bibliothèque nationale de France, inspiratrice de notre jeune B.N.Q. La Loi du 7 Messidor an II (1794) qui créait les Archives de France a perpétué cette confusion "toute française", en décrétant la réunion et le dépôt des "chartes et manuscrits appartenant à l'histoire, aux sciences et aux arts".

En réponse à M. Charles-E. Cantin

J'ai pris connaissance de votre article dans Le Soleil, du 8 février 1973, intitulé "Castonguay et Ryan, hostiles aux vieillards". Félicitations M. Cantin et bravo.

Fortes de cette vocation culturelle, les Archives nationales de France poursuivent la publication de plusieurs ouvrages se rapportant aux sources littéraires conservées chez elles: RAMBAUD, Mireille, Les sources de l'Histoire de l'Art aux Archives nationales, Paris, SEVPEN, 1955, 173p.

Dès le début, je vous dirai que lorsque vous dites: "C'est tellement plus facile et électoralement plus rentable de taper sur Ottawa et sur les vieux qui ne se défendent pas... ou si mal".

Nous pourrions citer aussi l'édition en fac-similé de la langue française de Joachim du Bellay en 1949, plusieurs expositions consacrées aux Fénelon, Michelet et Romain Rolland, enfin des inventaires en préparation concernant les peintres, les sculpteurs, les graveurs et les musiciens.

Je crois que vous constaterez qu'il y a de ces vieux qui savent lire, si vous étiez membre d'un club d'Age d'Or de plus de 150 membres et si vous entendiez ce qui se dit, vous seriez surpris. Je dois vous dire que l'on récolte toujours ce qu'on a semé. Si l'on sème la haine et le mépris que croyez-vous qu'on puisse récolter? Le croyez-vous MM. Castonguay et Ryan?

Plaidait-on encore incompatibilité entre archives et arts? Dans ce pays si policé, donc, deux organismes de prestige oeuvrent parallèlement, souvent se nuisent au détriment des efforts et initiatives de leur personnel qualifié, aux frais multipliés de l'Etat, et par conséquent des citoyens, au grand embarras des chercheurs peu initiés. En ce qui concerne le fonds de l'ancien ministère de la Marine par exemple, le chercheur doit se conformer aux complexités administratives — il faut voir ça — des Archives nationales (rue des Francs-Bourgeois) pour y consulter le fonds initial, de la Section Outre-Mer (rue Oudinot) pour le Dépôt des Fortifications et de la Bibliothèque nationale (rue Richelieu) pour le Service hydrographique.

J'ai eu le privilège lors de la campagne d'octobre 1972, d'adresser la parole à des clubs d'Age d'Or, à ces personnes âgées, je leur disais, vous qui avez de 60 ans à 75 et plus, vous qui êtes des bâtisseurs de la province, du pays, ne croyez-vous pas qu'on pourrait pour le temps qu'il nous reste à vivre, nous remettre un peu de ce que nous avons manqué dans le passé (taxes, impôts, etc.) afin que nous ayons un peu de loisirs, choses que nous avons perdues et toutes manquées. Alors qu'au moins 80% de ces vieillards ont élevé des familles de 5 à 10 enfants et plus, alors que les salaires du début de leur travail jusqu'aux environs de 1960 par exemple, étaient très bas et pourtant ces vieux aujourd'hui, à force de travail, ont le matin à tard le soir avec privation ont réussi de peine et de misère à survivre et à faire de leurs rejets des membres d'une population, qui aujourd'hui vont nous remplacer. S'ils se souvenaient, combien leurs parents ont eu de misère, je crois qu'ils seraient meilleurs, surtout dans la grande majorité des divisions de nos hommes politiques, et qui veulent être rois avant d'être valets.

Les vieux ne veulent pas les Québécois, ni le pays mais ils se font grandement additionner après avoir tant payé durant leur existence.

J'ai vu le privilège lors de la campagne d'octobre 1972, d'adresser la parole à des clubs d'Age d'Or, à ces personnes âgées, je leur disais, vous qui avez de 60 ans à 75 et plus, vous qui êtes des bâtisseurs de la province, du pays, ne croyez-vous pas qu'on pourrait pour le temps qu'il nous reste à vivre, nous remettre un peu de ce que nous avons manqué dans le passé (taxes, impôts, etc.) afin que nous ayons un peu de loisirs, choses que nous avons perdues et toutes manquées. Alors qu'au moins 80% de ces vieillards ont élevé des familles de 5 à 10 enfants et plus, alors que les salaires du début de leur travail jusqu'aux environs de 1960 par exemple, étaient très bas et pourtant ces vieux aujourd'hui, à force de travail, ont le matin à tard le soir avec privation ont réussi de peine et de misère à survivre et à faire de leurs rejets des membres d'une population, qui aujourd'hui vont nous remplacer. S'ils se souvenaient, combien leurs parents ont eu de misère, je crois qu'ils seraient meilleurs, surtout dans la grande majorité des divisions de nos hommes politiques, et qui veulent être rois avant d'être valets.

Vous dites aussi que lorsque l'Etat reconnaît que les besoins actuels des personnes âgées, au soir de la vie, sont devenus

Le peuple et son sauveur

"Encore un qui se prend pour un autre". Ce fut la saine réaction d'un vieux créditiste au terme du discours du nouveau chef Dupuis. Pendant que trois de ses leaders se voyaient ouvrir toutes grandes les portes d'Orsainville, le peuple se voyait désigner (par auto-nomination) son sauveur. Le tragique succédait au comique.

A l'écoute des petites gens, il les trompe en partageant leurs justes récriminations sur le plan social et économique, tout en défendant les privilèges de la grande entreprise.

Car les pages de l'histoire sont tristement remplies de ces "sauveurs" dont le règne a été parsemé d'Orsainville dans lesquels on entassait pêle-mêle "les petits journalistes péquistes" de tout acabit et autres intellectuels malintentionnés.

Peut-on croire qu'un tel démagogue puisse réussir à gagner la faveur de l'électorat? Avec l'appui tacite de la bourgeoisie menacée par la montée des mouvements populaires et devant une classe ouvrière sous-politisée, Dupuis a des chances qu'on ne peut sous-estimer.

L'histoire accouche malheureusement trop souvent de ces paradoxes dangereux. Yvon Dupuis en est un beau spécimen.

Seule une éducation massive et un militantisme permanent dans les organismes qui émanent du peuple (P.Q. - Syndicats - comités de citoyens) pourront empêcher l'avènement d'un régime autoritaire et répressif.

Le premier paradoxe tient à ceux qui ont mis en selle ce général de "l'armée du peuple" (sic): les grands chantres de la radio et de la presse libérales. Car — et Dupuis a tort de leur en vouloir — ce sont bien eux qui lui ont pavé la voie avec leurs sornettes et leurs éditoriaux réactionnaires quotidiens. En voulant tenir le bon peuple à l'abri de toutes ces idées qui menacent "la loi et l'ordre" et en voulant à tout prix le maintenir dans le giron de la pensée libérale, ces messieurs cuisinaient une population sincère mais naïve qui suit actuellement le nouveau leader. Tel le monstre de Frankenstein, Dupuis se retourne contre ses créateurs. Ceux-ci paient cher d'avoir semé l'ivraie.

Seul le militantisme permanent dans les organismes qui émanent du peuple (P.Q. - Syndicats - comités de citoyens) pourront empêcher l'avènement d'un régime autoritaire et répressif.

On a critiqué longtemps l'incohérence des politiques du ministère des Affaires culturelles, on critique aujourd'hui une mesure administrative destinée à préciser les fonctions et à réduire le débordement des dépenses.

Les passions dissipées, la recherche y gagnera.
Comité de la revue Archives
par Gilles HEON

L'OPINION DU LECTEUR

Le Soleil met gratuitement cette rubrique à la disposition de ses lecteurs pour leur permettre d'exprimer leur opinion sur des questions d'actualité et des problèmes d'intérêt public.

Il se garde en tout temps le droit de procéder à un choix dans les lettres qu'il reçoit donnant la préférence à celles qu'il juge les plus intéressantes, les plus aptes à retenir l'attention du plus grand nombre de lecteurs. Seront écartées les lettres qui constituent de la propagande en faveur d'un groupement, d'une idée ou d'un parti politique; celles qui traitent de problèmes strictement personnels.

La direction du Soleil se garde aussi le privilège d'abréger les lettres trop longues, d'éliminer celles qui comportent des injures ou des attaques personnelles.

S'efforcer en général de ne pas dépasser cinq à six cents mots, quoique par exception nous gardons le droit de publier des textes plus longs à condition qu'ils présentent un intérêt particulier. Fournir un texte dactylographié.

Toutes les lettres devront être publiées avec le nom et l'adresse véritables de leur auteur, après vérification soit par le téléphone ou par le courrier.

La direction

Acquitté de la mort du jeune André Vassart

Le policier Goulet pourra reprendre ses fonctions

MONTREAL (PC) — L'agent Goulet, qui a été acquitté, vendredi, de la mort du jeune André Vassart, lors de son enquête préliminaire, pourra réintégrer, s'il le désire, le service de la police de Ste-Thérèse.

Le policier Goulet recevra aussi son salaire rétroactivement au 28 juillet, journée de la mort d'André Vassart.

Le président du Comité de police de Ste-Thérèse, M. Jacques Vachon a déclaré, dimanche, que l'agent Goulet n'avait jamais été congédié, mais simplement suspendu de ses fonctions. Il a ajouté que son salaire avait été mis de côté et que le policier de 21 ans pourrait réintégrer son poste s'il le voulait.

"Le comité de police doit se réunir, lundi, et la question sera alors probablement tranchée. Je dois également rencontrer l'agent Goulet afin de connaître ses intentions", a-t-il précisé.

Par ailleurs, le nouveau directeur de la police de Ste-Thérèse, M. Guy Gaudreault, a révélé qu'il avait rencontré l'agent Goulet, vendredi, et que ce dernier lui aurait confié qu'il avait l'intention de poursuivre sa carrière, mais probablement ailleurs qu'à Ste-Thérèse.

L'agent Goulet lui aurait dit vouloir prendre un mois de réflexion et profiter de cette période pour se marier.

Quant au père de la victime, M. André Vassart, il a déclaré ne pas avoir de commentaires à faire pour l'instant et qu'il rencontrerait son avocat au cours des prochains jours.

L'affaire de la mort du jeu-

ne Vassart avait provoqué des manifestations à Ste-Thérèse. Le policier Goulet avait été tenu criminellement responsable à la suite de l'enquête de coroner Jean-Louis Taillon.

L'agent Goulet avait été remis en liberté sous cautionnement et fut acquitté par le juge André Chailoux, vendredi dernier, au cours de son enquête préliminaire.

Son voyage de noces coûte deux ans de plus au notaire Geoffroy

MONTREAL (PC) — Le notaire Yves Geoffroy, qui purge une peine de prison à perpétuité pour le meurtre de sa première épouse, a été condamné hier à deux années de réclusion pour s'être évadé de sa prison, tandis que sa complice et seconde épouse, Mlle Carmen Parent, a bénéficié d'un sursis de sentence sans condition.

C'est à Noël 1971, que profitant d'un congé de 48 heures pour épouser Carmen Parent, le notaire avait disparu avec sa femme. On retrouva le couple quelques mois plus tard en Espagne.

Hier, le juge André Fabien a prononcé la peine maximale prévue pour l'évasion. Mlle Parent était passible de 5 années pour avoir aidé son ami à s'évader et pour avoir été en possession d'un faux-passeport.

Le juge Fabien a fait valoir néanmoins qu'elle était hautement recommandée à la libération inconditionnelle par les auteurs du rapport pré-sentence et il a abondé dans le sens du procureur de la Couronne, Me Gérard Girouard, qui a convenu que la jeune femme avait été victime des circonstances et de son amour pour Me Geoffroy.

Un chômeur tire trois coups de feu sur des policiers à Montréal

MONTREAL (PC) — Un chômeur âgé de 30 ans a été arrêté hier après-midi pour avoir tiré sur une patrouille motorisée de la police dans la région du centre-ville de Montréal.

La patrouille passait au coin des rues Milton et St-Urbain, quand les deux agents qui se trouvaient dans la voiture, MM. Daniel Lévesque et Robert Lefebvre, entendirent un coup de feu.

Au moment où, devant un immeuble de 14 étages, l'agent Daniel Lévesque sortit de sa

voiture pour voir ce qui se passait, il aperçut un homme à une fenêtre du 5ème étage qui tirait deux coups de feu dans sa direction.

Des renforts furent aussitôt appelés et la région bouclée. L'homme a finalement été pris.

		LEVIS-MONTREAL EXPRESS 150 MINUTES DEPARTS TRAVERSÉ DE LEVIS 5 40 BUREAU-CHEF 1-819-292-2737 LEVIS 837-5805
LUNDI AU JEUDI 9.15 A.M. - 12.45 P.M.	12.45 P.M. - 7.30 P.M.	
LE VEN. 9.15 A.M. - 12.45 P.M.	12.45 P.M. - 7.30 P.M.	
LE SAMEDI 9.15 A.M. - 12.45 P.M.	12.45 P.M. - 8.00 P.M.	

Rose attend son verdict

MONTREAL (PC) — M. Claude Bisson, qui préside le procès de Jacques Rose, en cour du Banc de la Reine, a adressé ce matin ses directives en droit aux 12 jurés qui auront ensuite à se prononcer sur l'innocence ou la culpabilité de l'accusé.

En théorie le jury pourrait annoncer son verdict dès aujourd'hui bien que l'expérience des procès antérieurs de Jacques Rose ait démontré que les jurés consacraient plusieurs heures à leurs délibérations.

Hier, Me Robert Lemieux a terminé un long plaidoyer commencé samedi matin. Me Ferdinand Côté, procureur de la Couronne, a pris la journée de vendredi, pour sa part, à faire son réquisitoire contre Jacques Rose accusé du meurtre de Pierre Laporte.

Me Lemieux s'est employé à démolir chacune des preuves circonstancielles offertes par la Couronne et à contredire les témoins entendus.

L'avocat de la défense, qui n'en est pas à sa première expérience du genre, n'avait pas fait entendre de témoins, préférant parler le dernier aux jurés.

Par delà les innombrables considérations d'ordre politique, économique et social, voire historique que Me Lemieux a fait entrer dans son plaidoyer de plus de 8 heures, sa théorie quant à la mort de Pierre Laporte a été qu'un membre de la cellule des ravisseurs de James Cross était intervenu, rue Armstrong, où M. Laporte était séquestré en octobre 70.

Me Lemieux a terminé en remerciant tous ceux qui lui avaient envoyé quelque argent ces derniers temps pour lui permettre d'assurer la défense de Jacques Rose.

Il a remercié aussi la famille Rose de lui avoir confié cette cause. C'est le 3e procès que subit cet accusé relativement aux événements d'octobre 70. Le premier, pour l'enlèvement de Pierre Laporte, s'est terminé par un désaccord des jurés. Le second, toujours pour enlèvement, s'est achevé par un verdict d'acquiescement. Le présent procès pour meurtre a débuté en janvier dernier.

Un accusé difficile à identifier

MONTREAL (PC) — Tandis que des jeunes femmes faisaient les cent pas hier, devant le palais de justice, proclamant l'innocence du Dr Morgentaler et réclamant l'avortement libre, une jeune fille de Québec révélait en cour qu'en janvier 1971 elle était venue à Montréal dans le but de se faire avorter par le Dr Henry Morgentaler et qu'effectivement une intervention chirurgicale avait mis fin à sa grossesse.

La jeune fille a déclaré qu'une inconnue lui avait donné le nom et l'adresse de l'accusé, c'est-à-dire, l'adresse de son cabinet, rue Beaugrand, et qu'elle s'y était rendue.

Elle ne peut dire si elle s'est rendue effectivement à l'adresse qu'elle avait noté et elle ne peut identifier le Dr Morgentaler.

Quant à la compagne qui l'aurait conduite au cabinet du Dr Morgentaler elle a déclaré à la cour qu'elle attendait dans la salle d'attente et qu'elle a entrevu le médecin. Elle ne peut pas non plus l'identifier et dire s'il s'agissait bien du Dr Morgentaler, l'accusé, qui fait face à deux autres chefs d'accusation semblables.

La jeune fille de Québec a dit que le médecin qu'elle avait rencontré avait exigé un montant de \$300, qu'elle n'avait eu aucun reçu et qu'elle avait donné un faux nom. Elle a révélé que l'opération avait duré 10 minutes et qu'après quelques instants de repos elle avait regagné son domicile le plus ordinairement du monde sans subir la moindre complication. Elle a dit qu'elle avait été anesthésiée localement et que des infirmières assistaient le médecin.



Triomphe de l'allure bébé

Chandails d'acrylique garantis lavables, P.M.G. dans les teintes de blanc, jaune, bleu, rouge, menthe, rose. Tricot qui garde toujours sa forme. A) Manches bouffantes, garnitures contrastantes, ceinture nouée au dos. 11.00 B) Manches bouffantes, ajourées, garniture délicate, 10.00 C) Manches bouffantes, 2 points de tricot contrastants 9.00

Centre-ville, Tricot pour dames, rayon 545, rez-de-chaussée, également à Sainte-Foy

Pollack
Centre-ville et Sainte-Foy

Nos rayons jeunesse fourmillent d'articles à l'allure jeune et amusante.

Le discours sur le budget 1973-74

Un budget caractérisé par l'électoratisme

Une analyse de Jean-Paul GAGNE de notre bureau d'OTTAWA

La caractéristique fondamentale du budget présenté hier soir par M. John Turner est sans contredit son électoralisme. Aucun Canadien ne semble avoir été épargné, chacun a eu sa part de sucreries. Si le gouvernement se voyait forcé d'aller devant l'électorat, ce qui devient d'autant improbable, il aurait sans doute à sa disposition une arme redoutable.

"L'économique est encore un art imparfait et n'est pas une science exacte", avouait lui-même le ministre des Finances. Cette blague a pourtant son fond de vérité: M. Turner semble avoir privilégié l'aspect de la rentabilité électorale à celui plus aride de l'économique.

Non pas que le présent budget ne contienne pas de mesures économiques qui ne manqueront pas d'avoir des répercussions importantes sur l'économie canadienne. Bien au contraire.

Seulement, dans sa volonté de plaire et d'adoucir les maux de tête qu'une précédente lutte à l'inflation a provoqués tant chez son gouvernement, qui a failli y laisser sa peau, que chez les contribuables qui voient fondre leur pouvoir d'achat, le ministre des Finances a donné exactement dans la direction contraire de celle qui a prévalu tout au long du règne de M. Benson.

En effet, alors que son prédécesseur a toujours craint l'inflation se gardant de toute originalité qui aurait pu accroître le pouvoir d'achat des contribuables, M. Turner a proposé, hier soir, tout un éventail de mesures visant l'accroissement du pouvoir d'achat des Canadiens sous prétexte que l'inflation l'a trop grugé.

Le ministre n'a pas tort, mais ce qui surprend, c'est que l'inflation n'a jamais été aussi forte. Le taux annuel de l'augmentation des prix à la consommation est de 5,1 pour cent alors qu'il avait tout au plus vogué autour de 4,5 pour cent lorsque le gouvernement de M. Trudeau a eu la merveilleuse idée de la création de la Commission des prix et des revenus.

Quiconque pourra argumenter avec raison que le chômage, créé en grande partie du reste par les budgets restrictifs précédents (exception faite du bud-

get du 8 mai 1972), est beaucoup trop élevé et que des mesures de relance s'imposent. Ce n'est que trop vrai.

Quel effet auront sur les prix les allègements d'impôts de tous les contribuables et la hausse des pensions de vieillesse et des allocations des anciens combattants ? Il est très difficile de le prédire même si la science économique nous dit que cette augmentation du revenu réel des contribuables accroîtra les pressions sur la demande des biens et services, contribuant ainsi à faire monter les prix.

Non seulement, comme le dit M. Turner, l'économique est elle un art imparfait et surtout pas une science exacte, mais l'expérience des dernières années a appris au gouvernement que le chômage pouvait augmenter en même temps que les prix à la consommation. Le "paradoxe" est à l'étude au Conseil économique du Canada.

Il faut toutefois signaler que l'augmentation du chômage n'a pas nécessairement coincidé avec la réduction du pouvoir d'achat des consommateurs étant donné les généreuses allocations que l'on a accordées aux chômeurs.

Si l'est exact que le coût de l'assurance-chômage a été de l'ordre de \$2 milliards au cours du dernier exercice, il s'agit là d'un pouvoir d'achat que n'avaient sans doute pas prévu les théoriciens de la science économique classique dans l'établissement de leurs modèles sur le chômage et les prix.

BUDGET EXPANSIONNISTE

S'il est prématuré de qualifier le dernier budget Turner d'inflationniste, il ne l'est cependant pas de le juger expansionniste. En effet, en plus des mesures touchant les revenus des particuliers, qu'ils soient contribuables ou pensionnés, le gouvernement maintient les mesures allégeant les charges fiscales des compagnies qui avaient été annoncées dans le budget précédent, mais qui n'ont toujours pas été votées. Ces mesures sont principalement la réduction à 40 pour cent de l'impôt général des sociétés à l'égard du revenu provenant de la fabrication ou de la transformation, la réduction de 25 à 20 pour cent de l'impôt de certaines petites entreprises de transformation et l'amortissement accéléré sur deux ans des dépenses de machinerie et d'équipement.

En outre, le gouvernement entend subir un déficit budgétaire de \$975 millions pour l'exercice 1973-1974. Signalons que les prévisions du gouvernement sont parfois trompeuses: ainsi le déficit budgétaire prévu pour l'exercice en cours de \$450 millions sera vraisemblablement entièrement disparu lorsque le gouvernement fermera les livres le 31 mars prochain. C'est du moins la prévision de M. Turner lui-même.

Néanmoins, le déficit des opérations extrabudgétaires nettes, sans doute largement alimenté par le déficit de la caisse d'assurance-chômage, se soldera par \$2 milliards pour le présent exercice conformément à la prévision. Pour 1973-1974, le déficit extrabudgétaire serait de \$1 milliard, ce qui portera les besoins supplémentaires de la trésorerie à \$2 milliards, soit le même montant que l'an dernier.

ATTENDRE LES EFFETS SUR L'INFLATION

Par contre, certaines mesures atténueront vraisemblablement

les pressions inflationnistes par suite des diminutions de prix que devraient produire certaines réductions de droits de douanes sur des produits importés d'une valeur de \$1,3 milliard, l'abolition de taxes de vente et d'accise fédérales sur les vêtements et chaussures d'enfants et certains articles de consommation courante.

Ces allègements sont d'autant plus intéressants, qu'ils touchent également tous les contribuables. Cependant, l'effet attendu sera peut-être décevant à cause de la tentation qui sera très forte pour les intermédiaires de camoufler les suppressions de taxe. Ainsi, la paire de souliers pour enfant qui coûte présentement \$10 pourra fort bien continuer de coûter bien près de \$10 après la disparition de la taxe de 12 pour cent, le manufacturier, le grossiste et le détaillant augmentant chacun leur "marge" respective.

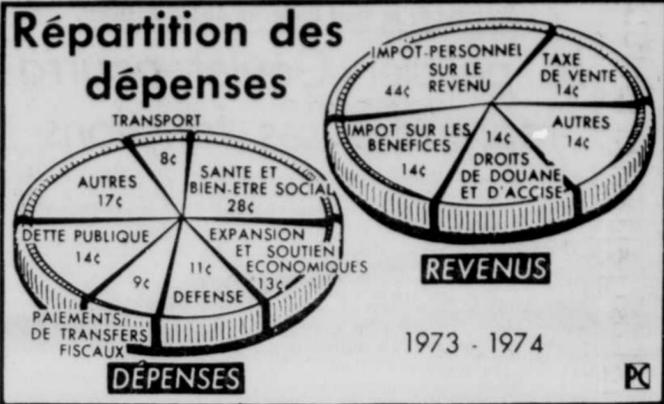
INDEXATION DE L'IMPÔT

Toujours dans le but d'atténuer les effets de l'inflation sur

les contribuables, la proposition d'indexer au coût de la vie le régime d'impôt sur le revenu constitue la mesure la plus originale du budget Turner.

Cette innovation dont les détails sont expliqués dans un autre texte fait effectivement disparaître la hausse artificielle du revenu des contribuables imputable à l'inflation.

Cette mesure aura du reste un effet indirect qu'on ne saurait sous-estimer, en indexant au coût de la vie l'impôt à payer, la formule proposée diminuera vraisemblablement la portée de l'argument traditionnel de la hausse du coût de la vie dans les négociations de contrats de travail et partant, pourra contribuer à réduire les augmentations salariales. Ce faisant, l'impact sur la demande de hausses de salaires sera diminué et les coûts de production atténués. D'où la portée anti-inflationniste de cette mesure en dépit du fait qu'elle concourt à l'augmentation du pouvoir d'achat du contribuable.



DÉPENSES ET REVENUS — Ce graphique illustre de quelle façon le gouvernement fédéral entend percevoir et redistribuer chacun des dollars du budget qu'il vient de présenter pour l'année fiscale se terminant le 31 mars 1974. Les autres dépenses com-

prennent trois cents pour l'aide à l'éducation. Les autres revenus comportent 12 cents provenant de sources autres que les taxes. Les transferts fiscaux aux provinces accaparent 9 cents de chaque dollar dépensé. (Graphique PC)

Le budget plaît à Lewis

Libéraux et néo-démocrates continueront leur lune de miel

Théoriquement il pourrait y avoir crise au parlement dans les prochains jours — en pratique cependant les libéraux et les néo-démocrates continueront leur lune de miel et pour la deuxième fois en autant de mois le gouvernement Trudeau sauvera sa tête.

Ceci est devenu particulièrement évident hier soir alors que le chef NPD David Lewis a déclaré en termes très clairs que le budget Turner lui plaît. Evidemment les néo-démocrates se réuniront aujourd'hui en caucus avant d'arrêter une décision finale, mais il y a déjà fort à parier qu'ils se rangeront du côté des ministériels.

David Lewis, pour un, n'est pas sans réaliser qu'il a beaucoup plus à gagner avec un gouvernement minoritaire qu'avec un gouvernement solennement implanté au pouvoir.

Pour reprendre une des expressions favorites de Réal Caouette, il détient la balance du pouvoir et il n'acceptera pas de s'en départir à moins d'y être obligé. A l'inverse, les conservateurs devront continuer de ronger leur frein. Un grand nombre d'entre eux ont été depuis longtemps préconisés par leur chef, en particulier au cours de la dernière campagne électorale mais pour eux c'est peine perdue car le gouvernement continue de se payer leur tête et ils attendent toujours sur ces banquettes d'opposition.

La seule différence tient à ce que les ministériels sont moins

arrogants. L'automne dernier ils levaient le nez sur les propositions des conservateurs tandis qu'aujourd'hui ils les mettent en oeuvre. Le vieux fond d'arrogance n'est toutefois pas complètement disparu car les libéraux s'abstiennent de mentionner qu'ils ont fait demi-tour et pigé à pleines mains dans les programmes politiques des deux principaux partis d'opposition.

Même à cela le gouvernement s'en tire finalement à très bon compte.

La réduction des taxes n'a finalement rien de fantastique puisqu'elle équivaut à peine à un peu plus de deux pour cent comparativement à ce qui a été annoncé en octobre 1971, et ce si l'on tient compte du minimum de 100.

D'un autre côté, l'augmentation des pensions de vieillesse n'a rien de mirobolant. Si l'on s'amuse à faire des calculs on réalise vite qu'elle équivaut à peine à \$0,44 par jour, ce qui n'est pas grand-chose. Dans un sens, M. Lewis, en voulant conserver sa balance du pouvoir, joue sur les deux tableaux. Cela lui permet de se rejouer de la diminution des taxes, de l'augmentation de la pension de vieillesse et d'affir-

mer que le gouvernement fait un grand pas dans sa direction, tandis que dans un second temps il peut dénoncer, quoique sans grande conviction, le fait que le gouvernement s'est arrêté en deçà de ses attentes.

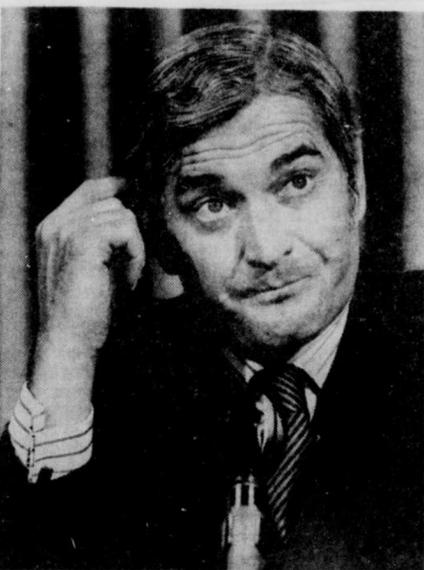
En somme tout ceci revient à dire que le NPD se trouve heureux dans sa position et que le gouvernement en tire profit. Si les néo-démocrates avaient fait preuve d'une plus grande agressivité et avaient montré le gouvernement, dans sa crainte d'une défaite humiliante, aurait fait plus.

Aujourd'hui les ministériels sont dans une bien meilleure position. A moins d'un revirement de dernière heure provoqué par les éléments les plus jeunes, et les dynamiques du NPD, il pourra continuer à gouverner avec une sécurité relative.

A moins, par contre, qu'il ne se décide à prendre l'initiative et qu'il ne déclenche lui-même une élection. Ce budget comprend quand même plusieurs éléments qui se prêtent facilement à la propagande électorale.

Quoique cela ne soit toujours pas une probabilité du moins dans l'immédiat, il n'en reste pas moins que c'est une possibilité.

D'un autre côté — et c'est finalement ce qui importe le plus — même si les libéraux ne sont toujours pas assurés d'une victoire électorale, tout porte à croire qu'ils se dirigent vers une importante victoire parlementaire.



M. John TURNER

Turner demande aux provinces de résister à la tentation d'augmenter leurs propres impôts

de notre bureau d'OTTAWA

Sachant sans doute que son budget ne manquera pas d'aggraver les appétits fiscaux de

certaines provinces, M. John Turner leur a fait un cadeau de \$190 millions au chapitre de la péréquation et leur a demandé de se tenir bien tranquilles dans la tentation qu'elles pourraient

avoir d'augmenter leurs propres impôts. "J'espère — et en réalité j'en ai même quelque assurance —, a déclaré le ministre, que les provinces reconnaitront que toute hausse immédiate d'impôt de

leur part à ce moment critique pourrait anéantir la poussée expansionniste qu'entraînera le budget fédéral."

"Bien entendu, chacun des gouvernements provinciaux doit décider lui-même des mesures à prendre"... a-t-il poursuivi, mais "j'espère que les provinces nous accorderont leur entière collaboration en ne prenant aucune mesure à l'encontre des objectifs de ce budget".

L'avertissement est poli, mais également clair. Le gouvernement de M. Trudeau ne veut pas que les provinces envahissent la place laissée temporairement par le fédéral dans le domaine de l'impôt sur le revenu des particuliers et même de certaines taxes.

Le ministre des Finances soutient de son côté que les provinces bénéficient de la croissance rapide de l'emploi et des revenus que doit générer le budget d'hier. Il a estimé à \$400 millions l'augmentation des recettes des provinces imputables aux présentes mesures budgétaires, montant qui devrait cependant être atteint à la deuxième année.

Mais reconnaissant que cette somme sera surtout distribuée dans les provinces les plus riches parce qu'elles seront les premières à bénéficier de la relance économique, M. Turner a promis de nouveaux paiements de péréquation aux sept provinces à faible revenu.

Ainsi, les Maritimes, le Québec, le Manitoba et la Saskatchewan se verront distribuer en 1973-1974 des paiements additionnels totalisant \$190 millions fondés sur l'admission, dans le calcul de la péréquation, du rendement de l'impôt scolaire sur la propriété.

De cette somme, le Québec retirera \$78 millions, soit un montant légèrement supérieur aux quatre provinces Maritimes ensemble. Cette somme portera à \$64,5 millions le total des paiements de péréquation que recevra le Québec en 1973-1974. Per capita, ce total représente \$105 à comparer à \$284 à Terre-Neuve, \$285 à l'Île-du-Prince-Édouard, \$215 au Nouveau-Brunswick, \$194 en Nouvelle-Ecosse et \$151 en Saskatche-

wan. Seul le Manitoba reçoit moins que le Québec avec \$89 par tête. Les trois provinces riches sont évidemment l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique.

Avec cette addition de \$190 millions, le total des paiements versés par le fédéral au titre de la péréquation s'élèvera à \$1,358 millions. Quant à l'addition elle-même, elle représente 28 pour cent des taxes scolaires locales. M. Turner a dit espérer que les provinces les plus démunies viendront en aide aux privilégiés et aux locataires en difficulté que les taxes scolaires grèvent de plus en plus lourdement.

Par ailleurs, le ministre a profité de son discours sur le budget pour effleurer la délicate question du partage de l'assiette fiscale entre le fédéral et les provinces et du retrait possible du fédéral de certains programmes conjoints et de certains champs de taxation.

Se'on la conception de "non-participation" (ou opting-out), "formule qui n'inspire plus les craintes initiales", a-t-il noté, le gouvernement fédéral mettrait fin aux versements qu'il fait actuellement aux provinces au titre du partage des frais de programme bien établis dans les secteurs de la santé, de l'assistance sociale et de l'éducation, se retirant, en compensation, de certains domaines d'imposition.

M. Turner a précisé "qu'un arrangement comme celui-ci devra être élaboré avec un soin minutieux afin de sauvegarder les objectifs fondamentaux de programmes créés en vertu de lois du Parlement. A cause des difficultés et des points litigieux, il a promis de consulter les provinces.

Il a cependant assuré les membres des Communautés que le gouvernement canadien se doit d'assurer la plus grande part de la stabilisation économique, maintenir en harmonie l'ensemble du régime fiscal national, tout en s'acquittant de son obligation de répartir les revenus entre les Canadiens de toutes les régions et que pour cela, il entendait "conserver une position solide et dominante dans le domaine de l'impôt sur le revenu des particuliers".

Turner propose une formule visant à annuler les effets de l'inflation sur le revenu imposable des Canadiens

de notre bureau d'OTTAWA

Le ministre des Finances du gouvernement fédéral, M. John Turner, a proposé hier soir une formule d'indexation de l'impôt sur le revenu des particuliers visant à atténuer sinon à éliminer complètement l'injustice faite au contribuable par l'effet de l'inflation sur son revenu imposable.

Voici d'où vient cette pénalisation du contribuable par l'inflation: le régime fiscal étant basé sur un barème d'imposition progressif, il s'ensuit que le contribuable change de taux d'imposition à mesure que s'accroît son revenu, la première tranche de son revenu imposable est soumise à un impôt de 15 pour cent, la seconde, de 18 pour cent, etc.

Or, il arrive que l'augmentation du revenu d'une personne peut simplement résulter de l'inflation. En d'autres termes, si un contribuable obtient une

augmentation de salaire de 5 pour cent et que les prix s'accroissent aussi de 5 pour cent, celui-ci n'a rien gagné. Au contraire, il a même perdu puisque avec l'accroissement de son revenu, il est passé dans une autre catégorie d'impôt qui l'oblige à payer davantage à ce titre. C'est cette "injustice involontaire" que se propose de faire disparaître le gouvernement.

Comment? A tous les ans, le gouvernement établira un facteur d'inflation basé sur l'augmentation de l'indice des prix à la consommation, au cours de la période antérieure. Cette mesure devant s'appliquer en 1974, c'est l'indice de 1973 qui prévaudra alors.

Ensuite, chaque année, les principales exemptions (telles l'exemption de base, les réductions pour enfants et autres personnes à charge) seraient majorées selon l'indice d'inflation, ce qui a pour effet de réduire le revenu imposable. Troisièmement, chacune des tranches de revenu imposable serait relevée

en fonction de l'indice d'inflation. Ainsi, si le taux d'inflation a été de 5 pour cent, la première tranche d'imposition à 15 pour cent n'est plus de 500 mais de 525, la deuxième tranche d'imposition à 18 pour cent n'est plus celle allant de 500 à 1.000, mais celle allant de 525 à 1.050, etc., d'où une progressivité plus lente de barème d'imposition. Voici trois exemples de réduction d'impôt dans les cas où l'indice d'inflation est de 4 pour cent et où il n'y a pas eu d'augmentation de salaires. Ainsi, un contribuable marié, ayant deux enfants à charge et ayant un revenu annuel de \$5.000, verrait son impôt passer de \$153 à \$116, un salarié gagnant \$8.000 et étant dans la même situation familiale verrait son impôt passer de \$89 à \$80, celui dont le revenu est de \$15.000 et qui a les mêmes charges paierait non plus \$3.154 mais \$3.053 d'impôt.

Par ailleurs, si le revenu du contribuable gagnant par exemple \$8.000 s'accroît de 4 pour cent pour passer à \$8.320, que le taux d'indexation est toujours de 4 pour cent et que ses charges sont les mêmes, l'impôt du contribuable atteindra \$984 au lieu de \$939 mais non pas \$1.627 comme il eût été sans l'indexation. Signalons que ce nouvel impôt à payer, soit \$984 représente un même pourcentage de son salaire que le \$939 initial sur son revenu antérieur.

Pourquoi 1974 ? Cette solution que M. Turner a qualifiée "d'hardie et de judicieuse" entrera en mesure qu'en 1974 pour deux raisons. D'abord, les réductions de l'impôt sur le revenu et les exemptions en cours ont été beaucoup plus grande qu'en aura le système de péréquation lui-même.

En second lieu, toujours d'après M. Turner, le projet d'indexation modifie sensiblement les principes d'imposition en vigueur au pays et leur application. S'il n'est pas compliqué, il faudra néanmoins que le public s'y familiarise et les gouvernements aient le temps de préparer les mécanismes nécessaires à son application.

Enfin, le ministre a déclaré que le Canada se joint ainsi au groupe d'élite de pays qui ont supprimé les recettes cachées que tirent les gouvernements du jeu de l'inflation sur un régime d'impôt progressif.

Réduction d'impôt de 5 pour cent et exemptions de base majorées

par Donald DOYLE de notre bureau d'OTTAWA

Les contribuables canadiens, des moins fortunés aux plus riches, bénéficieront cette année d'une réduction des impôts de l'ordre de cinq pour cent.

Tout chacun en profitera car le gouvernement a prévu une baisse minimum de \$100 par année. Quant aux plus riches, c'est-à-dire ceux qui gagnent aux environs de \$50.000 par année, leur déduction a été plafonnée à \$500.

Les exemptions de base ont également été majorées, de \$1.500 à \$1.600 pour les célibataires et de \$2.850 à \$3.000 pour les couples mariés. Il n'y aura donc aucun impôt à payer pour les contribuables célibataires gagnant moins de \$1.700, ni pour le couple marié gagnant moins de \$3.100.

Pour une famille comprenant les parents et deux jeunes enfants et dont le soutien gagne \$5.000, l'impôt sera réduit de \$137. C'est une réduction de 47 pour cent par rapport à ce qu'elle aurait dû payer autrement cette année. Pour cette famille la réduction d'impôt équivaut, soutient M. Turner, à une hausse de salaire de 3,6 pour cent. Si la même famille avait un revenu de \$8.000, la réduction globale serait de \$141 ou de 13 pour cent, c'est-à-dire une hausse annuelle de salaire de 2,4 pour cent.

Sous un autre angle, M. Turner a fait remarquer qu'à la suite des réductions fiscales, le conjoint salarié soutien d'une famille qui compte deux enfants, quelle que soit sa province de résidence, ne versera pas

d'impôt fédéral si son revenu ne dépasse pas \$4.473.

Ces réductions permettront aux Canadiens de dépenser \$1,3 milliard additionnels et 70 pourcent de cette somme, c'est-à-dire \$900 millions, sera entre les mains des gens gagnant moins de \$10.000.

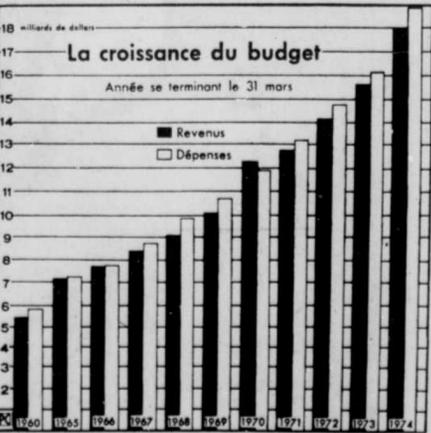
M. Turner a ensuite ajouté que ces réductions fiscales ont une valeur quatre fois plus grande que la réduction de trois pour cent consentie l'année dernière. D'un autre côté le ministre a fait état de trois raisons pour justifier son geste.

En premier lieu la réduction des impôts vise à stimuler l'économie en laissant une part accrue de revenu aux mains de ceux qui l'ont gagné. Cela leur permettra d'accroître leurs achats et, de cette façon, de créer des emplois.

Deuxièmement le gouvernement veut dissuader les demandes d'augmentation de salaire, ce qui, s'ajoutant à la modération que je demande aux entreprises et à mes collègues du gouvernement d'exercer, est nécessaire pour faire face à la menace d'inflation". Ces réductions apportées à l'impôt sur le revenu contribueront à la croissance économique sans provoquer une augmentation excessive des coûts.

En dernier lieu le gouvernement veut neutraliser l'incidence néfaste de l'inflation sur les contribuables. D'ajouter M. Turner:

"L'inflation n'est après tout qu'une sorte d'impôt non satisfaisant à aucun critère d'imposition équitable. Ce n'est que justice d'offrir certains allègements fiscaux aux victimes".



croissance du budget — Le budget du gouvernement fédéral continue de croître, atteignant des revenus de \$18.000.000.000 et des dépenses de \$18.975.000.000 pour l'année fiscale se terminant le 31 mars 1974. Le budget a été déposé aux Communautés hier soir, par le ministre des Finances, M. John Turner. Pour l'année prenant fin le 31 mars 1973, les prévisions budgétaires étaient de \$15.670.000 au chapitre des revenus et de \$16.120.000.000 dans la colonne des dépenses. (Graphique PC)

Les partis de l'opposition évaluent différemment le budget

OTTAWA (PC) — Le gouvernement libéral de M. Trudeau a effectué un mouvement vers les idées du Nouveau parti démocratique et même des conservateurs et il est évident qu'un gouvernement minoritaire procure de meilleurs budgets.

Telles ont été les premières impressions du chef du Nouveau parti démocratique, M. David Lewis, hier soir, après la présentation du budget du ministre des Finances, M. John Turner.

Même si l'exposé budgétaire ne rencontre pas encore complètement les demandes du NPD, M. Lewis a dit qu'il est néanmoins en faveur de plusieurs dispositions formulées par le ministre des Finances.

Les députés du NPD, qui détiennent la balance du pouvoir depuis les élections du 30 octobre dernier, se réuniront

aujourd'hui pour scruter plus en détail le contenu du budget et cette étude permettra de déterminer si le NPD appuiera ou non le gouvernement.

M. Lewis a admis que la hausse de la pension de vieillesse de \$82.88 à \$100 par mois constitue tout de même "une augmentation plus importante qu'apparavant avec des gouvernements majoritaires".

Au sujet du traitement de faveur que se propose d'accorder le gouvernement aux industries de transformation et de production, le leader néo-démocrate a signifié que son parti n'a pas changé d'idée sur les réductions d'impôts aux compagnies.

Il a ajouté que le budget ne contient pas de mesures précises laissant croire que le gouvernement diminuera les charges fiscales des corporations.

Les partis de l'opposition sont divisés sur le jugement du budget de M. Turner: seuls les conservateurs ont vivement critiqué le document budgétaire.

Le parti progressiste-conservateur présentera une motion de censure contre le gouvernement.

Le chef conservateur a ajouté que le parti étudiera plus à fond le budget lors de la réunion du caucus de mercredi matin.

Certaines mesures du budget, comme les réductions d'impôt, obtiennent toutefois la faveur de M. Stanfield même s'il ne croit pas que le taux de chômage pourra être sensiblement réduit au cours de l'année 1973.

Le porte-parole du Crédit social, M. René Matte, a indiqué de son côté que le budget conte-

nait des mesures positives et qu'il ne voyait pas pourquoi son parti ne l'appuierait pas.

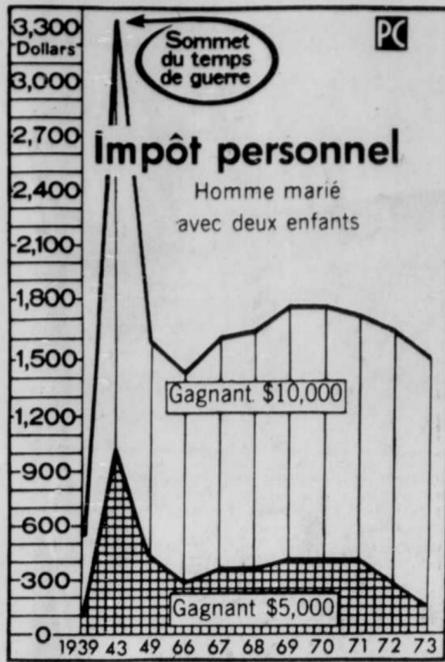
M. Matte ajoute toutefois qu'il aurait préféré voir dans le budget une mesure supplémentaire annonçant que l'âge de la retraite était abaissé à 60 ans.

"En résumé, le gouvernement démontre qu'il a subi l'influence de l'électorat qui voulait une augmentation de son pouvoir d'achat et une réduction de ses impôts".

Le député de Champlain s'est montré satisfait de la hausse de la pension de vieillesse à \$325 par mois pour un couple marié.

"Nous demandions \$350 par mois, ajoute M. Matte. Ce n'est quand même pas si pire d'obtenir \$325."

"Somme toute, le budget contient des mesures suffisamment positives pour que nous l'acceptions et les contribuables doivent être satisfaits."



L'ancien et le nouvel impôt sur le revenu

OTTAWA (Selon PC) — Voici comment les majorations d'exemption de base et les réductions d'impôts annoncées dans le budget fédéral d'hier affecteront l'impôt sur le revenu d'un échantillon de contribuables.

L'imposition indiquée comprend les impôts fédéral et provincial, combinés et basés sur les plus bas taux provinciaux, soit ceux de l'Ontario et de la Colombie-Britannique. On prend pour acquis que les contribuables ont réclaté le montant de \$100 déductible et le trois pour cent (maximum \$150) déductible pour dépenses de travail. Les autres exemptions ne sont pas comprises dans le tableau.

CELIBATAIRES		
Revenu	Impôt actuel	Nouveau
\$ 1,700	\$ 10	—
2,000	67	11
3,000	292	167
4,000	536	410
5,000	783	665
6,000	1,067	939
7,000	1,347	1,217
8,000	1,648	1,518
9,000	1,954	1,822
10,000	2,280	2,148
12,000	2,966	2,818
15,000	4,140	3,943
20,000	6,385	6,096
30,000	11,174	10,697
50,000	21,836	21,280

CONTRIBUABLES MARIÉS AVEC DEUX JEUNES ENFANTS		
Revenu	Impôt actuel	Nouveau
\$ 3,700	\$ 8	—
4,000	65	8
5,000	290	153
6,000	542	402
7,000	806	665
8,000	1,081	939
9,000	1,362	1,217
10,000	1,663	1,518
12,000	2,297	2,148
15,000	3,351	3,164
20,000	5,494	5,218
30,000	10,182	9,718
50,000	20,742	20,158

La pension de vieillesse à \$100

par Donald DOYLE de notre bureau à OTTAWA

Les personnes âgées de 65 ans et plus recevront à compter du premier avril prochain un chèque de \$100 au titre de la pension de vieillesse.

En tenant compte de l'indexation, il s'agit d'une augmentation de \$13.19 puisque la pension qui est présentement de \$82.88 aurait été automatiquement portée à \$86.81.

Sur une base annuelle, il s'agit d'une augmentation de \$160.78 et sur une base hebdomadaire l'augmentation représente \$3.09.

Même si l'augmentation n'a finalement rien de mirabolante, il n'en reste pas moins que c'est la plus forte jamais consentie par le gouvernement canadien. Dans le passé elle a été majorée de \$10, en deux occasions, soit en février 1962 et octobre 1963. Dans le premier cas la hausse a pris effet quelques mois avant l'élection et dans le second quelques mois après.

La présente mesure coûtera quelque \$290 millions au trésor fédéral. L'an prochain, c'est-à-dire en avril 1974, la pension de vieillesse sera à nouveau majorée, ce, de façon à tenir compte de l'indexation.

D'un autre côté les personnes qui ont droit au supplément de revenu garanti pourront ajouter cette prestation à la pension de vieillesse de base augmentée.

Le supplément de revenu garanti, indexé sur le coût de la vie, portera la prestation mensuelle combinée à \$170 pour les personnes seules et à \$325 pour les couples.

Par ailleurs les allocations aux anciens combattants et les allocations de guerre pour les civils font l'objet d'une augmentation du même ordre. Elles seront portées à \$151 par mois pour les personnes seules et \$257 pour les couples.

Dans le cas de 65 ans, le revenu garanti atteindra \$206 et \$357 par mois respectivement.

Dans un autre ordre d'idées, le gouvernement étudie toujours la possibilité d'accorder la pension de vieillesse à un plus grand nombre de citoyens.

Interrogé à cet effet hier soir, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Marc Lalonde, a déclaré que ce projet sera soumis aux provinces à la conférence d'avril.

L'assemblée générale annuelle des membres de la CAISSE POPULAIRE DE ST-SAUVEUR de Québec

sera tenue lundi le 26 février 1973, à 8.00 p.m. Centre Durocher, 290, rue Carillon, Québec 8. Le but de cette réunion est d'accepter le règlement numéro 1 de régie interne des Caisses Populaires et la présentation des états financiers pour l'année terminée le 30 novembre 1972. Bienvenue à tous.

Marcel Tremblay, secrétaire.

Bourassa satisfait

(PC) — Le premier ministre Bourassa s'est montré, hier soir, satisfait du contenu du nouveau budget fédéral présenté par M. Turner.

Au cours d'un entretien, M. Robert Bourassa a précisé que ce budget contenait des réponses à plusieurs de ses récents appels pour un réaménagement fiscal.

"Il y a une demande que le Québec a faite à plusieurs reprises, notamment pour l'inclusion de l'impôt scolaire dans la formule de péréquation, demande qui a été acceptée par le gouvernement fédéral et qui va donner au Québec quelque \$80 millions de plus.

"C'est quand même une somme significative qui va s'ajouter aux paiements de péréquation pour le Québec et qui constitue un paiement inconditionnel a noté M. Bourassa.

M. Bourassa a poursuivi en soulignant que ce budget était une preuve "non seulement de l'avantage de la fédéralisme pour les Québécois, mais une preuve de l'avantage et de l'utilité des conférences fédérales-provinciales où nous avons eu l'occasion de faire cette demande technique qui a été retenue par le fédéral.

déménagez-vous?

veuillez nous en informer AVANT de changer d'adresse

Nombre d'abonnés au journal **LE SOLEIL**

déménagent au mois de mai; aussi, pouvez-vous vous imaginer la tâche gigantesque que cela représente pour nous d'effectuer tous ces transferts! Si vous désirez que votre "Soleil" vous suive lorsque vous déménagez, nous vous prions de bien vouloir nous aider en nous donnant LA FOIS l'ancienne et la nouvelle adresse — indiquées toutes deux en lettres moulées d'imprimerie — indiquées toutes deux en sur le coupon joint à cette annonce.

Merci!



A REMPLIR ET A NOUS EXPEDIER →

coupon de changement d'adresse
LE SOLEIL LTEE, Service du Tirage - C.P. 1547 - 390 est, St-Vallier, Québec G1K 3P6

ancienne adresse	nouvelle adresse
NOM	NOM
ADRESSE	ADRESSE
TELEPHONE	TELEPHONE
Date du déménagement	

La mode-printemps fleurit d'abord chez Pollack

Vive la peau fraîche et les doux "Paradox" DuBARRY

- a) Lotion rafraîchissante, 4 onces.....3.25
- 8 onces.....5.00
- b) Fond de teint 1 once, teintes lumineuses, Crème beige, Rachel beige, Rose blush, Tawny beige, Tahitian blush et Waikiki sun.....5.50
- c) Crème de nuit, 1 once.....5.25
- 4 onces.....8.00
- d) Crème nettoyante, 8 onces.....7.00
- e) Bâton huileux pour les yeux.....4.00

Centre-Ville, Cosmétiques, rayon 240, rez-de-chaussée.

CADEAU GRATUIT
Avec tout achat de \$7.50 et plus de produits "Paradox" de DuBarry, vous recevrez un cadeau d'une valeur de \$4.00.

Pollack
Centre-Ville seulement

COMPOSEZ 529-9292 — ECRIVEZ 1277

Réponse à "Artiste en herbe"



taillons, cousons
avec michelle choquette

Q. Je me débrouille assez bien en couture et pour le printemps je désire me confectionner un manteau dont le tissu est un fin lainage importé de France. Je n'ai jamais osé me tailler un manteau, mais avec vos bons conseils, je suis certaine que je me débrouillerai.

- 1) dois-je décatir mon tissu?
- 2) ai-je bien choisi mon tissu?
- 3) quelles sont les différentes étapes à prendre avant le taillage et la confection?

J'ai si peur de faire des erreurs. Merci à l'avance,

"Artiste en herbe"

Chère "artiste en herbe",

Je suis heureuse du choix de votre nom d'emprunt qui prouve que vous avez suivi cette chronique depuis le début.

A votre première question, je dis oui. Votre tissu étant un lainage importé, il serait plus prudent de le décatir. Beaucoup de tissus vendus à la verge sont déjà décatés par des procédés modernes de fabrication et il n'est pas nécessaire de le faire si le manufacturier l'a indiqué. Mais lorsqu'il s'agit de tissus importés, ce n'est pas la même chose et à l'achat de votre lainage il est bon d'allouer au moins 1-8 de verge de plus pour le rétrécissement, ceci pour trois verges de tissu environ. Vous pouvez cependant le faire décatir par une maison spécialisée en nettoyage à sec. Si vous lui expliquez ce que vous voulez, elle le fera très bien.

A votre deuxième question, je dis oui également et si un concours de popularité existait parmi les tissus, le lainage gagnerait probablement haut la main. Je m'explique: le lainage a plusieurs qualités: il est une fibre animale naturelle, est flexible et a une certaine élasticité. Il se travaille merveilleusement bien, il tombe bien, il est agréable à regarder, répond bien à toutes les phases de la couture et mieux encore, il est facile à manipuler. La petite couturière novice aura beaucoup plus de facilité à travailler un lainage qu'un coton rigide par exemple.

Voici pour votre troisième question. Les différentes étapes à prendre avant le taillage d'un manteau sont à peu près les mêmes que pour la confection d'un autre vêtement soit:

1. prendre les mesures personnelles et modifier le patron d'après ces mesures;
2. décatir le tissu et le presser parfaite-

ment avant de poser le patron. Avoir soin de mettre le tissu à droit fil de chaîne en épinglant les lisières ensemble et surtout s'assurer que le droit fil de trame est en parfaite position et qu'il est également bien épinglé l'un sur l'autre;

3. vérifier si le tissu a un sens; s'il en a un, placer tous les morceaux du patron dans le même sens. Pour le lainage, le sens doux du poil ira vers le bas. Ici, je fais une petite parenthèse pour le velours, où il faut mettre le sens du poil vers le haut;

4. vérifier la hauteur des poches et des boutonnières;

5. suivre parfaitement les instructions du patron pour l'entoilage du col, des parementures, etc. Cet entoilage renforce les détails, même les boutonnières et surtout prévient le "gondolage" et l'étirement à ces endroits.

Vous aurez plus de succès si vous mettez une entredoublure à votre tissu. Vous savez, la partie qui ne paraît pas du vêtement, est souvent la plus importante. Une entredoublure donne plus de corps au tissu et garde les contours précis du vêtement, mais encore faut-il bien la choisir. Elle doit se marier au tissu, ne faire qu'un. On ne doit pas se rendre compte qu'elle est là: son rôle est de rehausser et de mettre en valeur un tissu sans s'imposer à lui.

Bon succès dans votre confection, n'hésitez pas à revenir. Vos questions sont intéressantes et peuvent aider quantité de personnes.

La semaine prochaine: Réponse à Noël, de Québec.



MANTEAUX DE LAINAGE — A Montréal... comme à Paris, les manteaux de fin lainage retrouveront au printemps leur popularité. La similitude est d'ailleurs étonnante entre le manteau du centre — création Léo Chevalier, de Montréal, pour la maison Monroy — et celui de droite — signé Jean Patou. Chevalier a choisi un tissu de lainage et mohair rose pâle. Patou a opté pour un lainage dans les tons de vert. Le manteau de gauche, signé Chevalier, est en jersey beige.

travail à l'aiguille

CHAUD ET CONFORTABLE! — De l'après-ski jusqu'au printemps, vous serez bien au chaud dans ce châle! Avec son large collet, il a l'allure d'une cape. Vite fait en grosse laine — un seul morceau plus le collet. Patron 989: instructions, cape-châle.

Ecrire lisiblement vos nom et adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que le grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées. Adressez vos commandes comme suit: SERVICE DES PATRONS, LE SOLEIL, C.P. 1547, QUÉBEC 2.

Prix: 75¢ (AJOUTEZ 15 CENTS POUR ENVOI DE PREMIÈRE CLASSE)

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste. Les patrons offerts par notre journal ne sont pas remboursables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un délai de 15 à 20 jours.

Ces patrons, d'usage facile et rapide, sont en anglais et accompagnés d'un lexique français.



989
Laura Wheeler

3 SALLES POUR RECEPTIONS DE NOCES

Auberge Normande
(vue splendide sur le lac)
LAC BEAUPORT - 849-4486

Berlitz peut améliorer votre anglais*

Comment? La Méthode Berlitz®. Nos 90 années de recherches vous aident à apprendre l'anglais plus facilement et plus rapidement.

Incredible? Venez nous voir! On vous donnera une démonstration en anglais... espagnol... allemand... italien... ou français.

Berlitz®

Langues vivantes • Leçons pratiques
QUÉBEC - 500 GRANDE-ALLÉE - 529-6161

* Allemand, Italien, Espagnol, etc.

SINGER Avant-première 73

SINGER vous met dans l'embarras du choix!



Une Fashion Mate avec meuble!

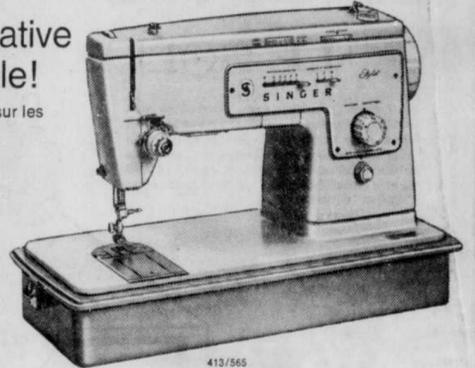
SEULEMENT \$164.

Optez pour la versatile Fashion Mate* offerte avec un meuble ou pour l'extraordinaire machine à coudre Stylist* à point extensible de Singer. Les deux machines sont offertes au même bas prix durant l'Avant-première 73 chez Singer! Un choix embarrassant si l'on considère les caractéristiques nombreuses incorporées à chacune de ces machines. Mais le prix, lui, n'a rien d'embarrassant. Rendez-vous tout de suite au centre Singer le plus près de chez vous.

ou une Stylist portable à point ex-ten-si-ble!

La Stylist Zig-Zag fait du beau travail sur les tricots et les tissus extensibles!

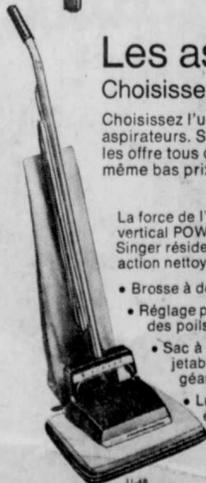
- Points droit, zigzag et extensible
- Système Flexi-Stitch* pour tissus extensibles et couture décorative
- Couture à aiguilles jumelées
- Canette à l'avant facile à placer, exclusivité Singer
- Pose-aiguille à sens unique, exclusivité Singer
- Offerte avec une pratique mallette "passe-partout"



Les aspirateurs SINGER: des bourreaux de travail!

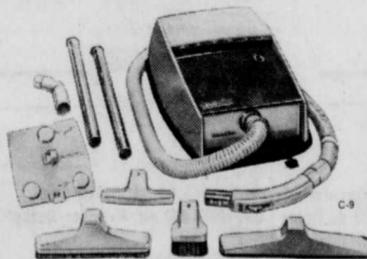
Choisissez le POWERmaster ou le Silver Glide

Choisissez l'un ou l'autre de ces aspirateurs. Singer vous les offre tous deux au même bas prix.



La force de l'aspirateur vertical POWERmaster* de Singer réside dans sa triple action nettoyante.

- Brosse à double action
- Réglage pour la longueur des poils
- Sac à poussière jetable de format géant
- Lumière pour éclairer les coins sombres
- Guidon à trois positions



L'aspirateur boîtier Silver Glide* de Singer facilite les plus dures corvées de nettoyage!

- Le cordon électrique se range automatiquement à l'intérieur
- Un signal lumineux s'allume lorsque le sac est plein
- Support à enclenchement avec 5 accessoires
- Exclusif: roulettes "anti-égratignures"
- Exclusif: la poignée du boyau est conçue pour assurer un maniement facile

SEULEMENT \$64.

Les machines à coudre Zig-Zag de Singer se vendent à partir de seulement \$89.95

FACILITÉS DE PAIEMENT.

SINGER

Marque déposée de la Compagnie Singer du Canada Ltée.
ST-ROCH 324 est, rue St-Joseph, 522-8128
STE-FOY Place Laurier, 651-4021

La plus importante usine de Mont-Joli fermera ses portes

C'est dans dix jours tout au plus que l'entreprise Les Tricotés Mont-Joli, fabricants et inventeurs des fameux bas-culottes, fermeront leurs portes, mettant ainsi à pied 210 employés.

Il n'est pas exclu que l'entreprise ferme ses portes ce soir même. Une tentative de dernière heure du maire Julien Bouchard, de Mont-Joli, a été, à toutes fins pratiques, rejetée par les dirigeants de l'entreprise. Plus optimiste que ces notables locaux qui prévoient la fermeture pour ce soir, M. Bouchard la prévoit au plus tard... pour la fin de semaine.

Quant à M. David Simons, gérant général de l'entreprise, il la prévoit au plus tard vendredi de la semaine prochaine, c'est-à-dire le 2 mars.

IMBROGLIO

Cette décision dramatique de la compagnie est le fruit d'un imbroglio juridique, financier, administratif et syndical qui remonte à la faillite de la compagnie Tricotés Excellente, le printemps dernier. La Société de Développement Industriel, héritière des bâtiments et des équipements de la compagnie, suite à un prêt de \$650,000 consenti à Tricotés Excellente, dont l'usine et la machinerie garantissent le remboursement, a confié au Trust Général du Canada le soin de trouver de nouveaux acquéreurs de cette usine qui, durant ses heures de gloire, a donné du travail à environ 450 Mont-Joliens.

Le TGC fit appel à la compagnie Pretty Polly, une filiale du puissant consortium britannique Thomas Tilling Limited. Pretty Polly signa avec le TGC une promesse d'achat valable pour deux ans, mais révisable en tout temps. L'accord attribue à Pretty Polly durant toute cette période les droits d'exploitation des actifs et biens des anciens Tricotés Excellente.

Du même coup, Pretty Polly se voit obligée de tenir compte de la convention collective signée entre les Tricotés Excellente et le syndicat représentant ses employés (le Syndicat des métallurgistes unis d'Amérique - FTQ).

La convention collective, en effet, prévoit des quotas de production 33-1-3% plus faibles que ceux établis dans les usines modernes de cette entreprise qui fonctionnent en Grande-Bretagne.

Outre ce souci de standardisation, les administrateurs des Tricotés Mont-Joli jugent les quotas de production hérités des Tricotés Excellente nettement insuffisants pour assurer le simple équilibre budgétaire de l'entreprise. Si les quotas de production ne sont pas haussés, sinon aux standards britanniques, du moins aux niveaux nécessaires pour ne pas fonctionner à déficit, les Tricotés Mont-Joli se verraient dans l'obligation de fermer leurs portes.

Ces prétentions de Pretty Polly ont été rejetées par les syndicats pour trois raisons: 1 - Pretty Polly refuse de modifier les clauses salariales; 2 - ils ne croient pas aux difficultés décrites par la partie syndicale; 3 - ils considèrent la menace de Pretty Polly comme un bluff.

Les dés sont donc jetés. Le syndicat a refusé de modifier les clauses de la convention collective contestées par Pretty Polly. Pretty Polly ferme donc ses portes. M. Simons, le gérant général, attend la confirmation du siège social britannique d'une journée à l'autre. Selon certaines personnes proches de M. Simons, il aurait déjà "paqueté ses petits".

Education au Nouveau-Québec

Les enseignants inquiets de la composition d'un comité de travail

L'Association des enseignants du Nouveau-Québec a manifesté un vif intérêt devant la décision du ministère de l'Éducation de former un comité de travail sur la situation de l'éducation au Nouveau-Québec. Informé de cette décision du ministre, par une nouvelle publiée dans l'édition du "Soleil" de samedi dernier, le président de l'Association des enseignants, M. Gilles Robichaud, en plus de se réjouir de la formation d'un tel comité, s'inquiète quant à sa composition.

La nomination de M. Jean Durand au sein du comité, avec lequel les enseignants ont eu de nombreux démêlés et qu'ils ont classé depuis fort longtemps comme un incompetent, fait craindre à l'Association que le travail du comité soit inutile. Selon eux, M. Durand serait le seul membre à pouvoir parler des réalisations de la Commission scolaire du Nouveau-Québec.

CONSULTATION

Les enseignants se demandent si le gouvernement a pris connaissance du mémoire présenté par l'Association et des doléances de cette dernière contre l'administrateur général de la commission scolaire. Ils s'interrogent également sur le fait que le gouvernement n'ait pas jugé bon de consulter les enseignants et les comités de parents, "les seuls à être vraiment capables de mettre en lumière les problèmes vécus et les moyens d'y remédier".

RECOMMANDATION

L'Association recommande au ministre de considérer que les problèmes du nord doivent être réglés avec la participation active des gens qui y vivent et que les journées pédagogiques soient tenues dans de meilleurs délais, afin que ceux qui y participent puissent éclairer le ministre sur la politique à suivre.

Radio-Canada ne veut pas laisser contrôler son information par l'Association des chefs de police

OTTAWA (PC)—La société d'État Radio-Canada n'a pas l'intention de laisser contrôler son information par l'Association des chefs de police, a déclaré le Secrétaire d'État, M. H. Faulkner, hier, aux Communes.

La semaine dernière, en effet, on a rapporté que l'Association canadienne des diffuseurs et l'Association des chefs de police avaient conclu un accord, permettant à la police d'agir en censeur en temps de crise.

Selon le ministre des Communications, M. Gérard Pelletier, le Conseil de radio télévision canadienne (CRTC) a demandé à l'Association canadienne des radiodiffuseurs de s'expliquer.

De plus, samedi, le CRTC a avisé les stations radiophoniques privées de ne pas appliquer l'entente intervenue entre l'Association des radio-diffuseurs et celle des policiers. Dimanche, les radiodiffuseurs ont réagi contre les intentions qu'on leur a prêtées, soutenant que le document en question avait été mal interprété et que leur intégrité avait été mise en cause.

LIMONADE ASEPTA
AGIT VITE ET BIEN
Agréable au goût
Efficace PURGATIF EFFICACE

VENEZ VOUS REGALER

Notre succulent steak au poivre, le Châteaubriand Bouquetière, voilà autant de bonnes raisons de se retrouver à la salle à manger Le Carillon.

MOTEL Carillon HOTEL
2800, boul. Laurier, Ste-Foy
INC. 653-5234

Réactions au budget Turner

Une manoeuvre électorale, mais qui fait un pas dans la bonne direction: la lutte contre le chômage

Le budget fédéral, déposé hier soir aux Communes, a été décrit comme une manoeuvre électorale, distribuant des cadeaux à tout le monde, mais présentant un pas dans la bonne direction: la lutte contre le chômage.

C'est du moins ce qui ressort des diverses réactions recueillies jusqu'ici, auprès des milieux d'affaires, des économistes canadiens, ou des représentants du secteur du Travail.

Certaines personnes ont cependant laissé entendre une voix plus critique, reprochant surtout la trop grande prudence des mesures proposées, ou certains dangers à plus long terme, concernant la reprise de l'inflation.

LE TRAVAIL

C'est le président du Congrès canadien du Travail (CCT), M. Donald Macdonald qui s'est montré le plus virulent dans ses critiques, affirmant même que le budget était inapte à vaincre les problèmes de sous-emploi.

"Le gouvernement ne montre pas plus d'imagination en abordant le problème du chômage qu'il n'en avait avant le 30 octobre", selon le leader ouvrier, le budget fait abstraction des problèmes d'inflation, et compte sur des mesures expansionnistes pour relancer l'emploi au pays, au lieu de s'attaquer plus directement au problème.

Fernand Daoust, secrétaire général de la FTQ a qualifié le budget de "petite victoire pour les travailleurs", tout en niant que la réduction des impôts personnels encourage un abaissement des demandes salariales par les syndicats. Selon lui en effet, l'inflation a au cours des dernières années annulé toutes les augmentations de salaires.

Le président de l'Association canadienne de la construction, M. Réal l'Heureux, s'est dit déçu du fait que la taxe de vente sur les matériaux de construction n'ait pas été abolie.

Seule l'organisation patronale québécoise présidée par M. Charles Perrault, le Conseil du Patronat, a émis un commentaire clairement positif, affirmant que le budget était "favorable à une production accrue des biens, tout en visant une répartition plus équitable du Produit national brut".

LES AFFAIRES

Phénomène extrêmement rare, les importateurs et les exportateurs canadiens ont fait entendre des voix concordantes ce matin, tout deux en faveur du budget Turner.

Les importateurs se réjouissent surtout de la levée de certains tarifs douaniers, spécialement sur les produits alimentaires, alors que les exportateurs se disent réjouis du maintien des "stimulants fiscaux" à l'ex-

portation, qui permettront de résister aux mesures américaines dans le même sens.

Le Centre des dirigeants d'Entreprise (CDE), tout en soulignant le risque de l'inflation, semble approuver les "efforts réels pour relancer l'économie et créer des emplois". M. Yves Mailhot, économiste, et porte parole du CDE, a souligné l'aspect positif des mesures sociales annoncées hier, tout en qualifiant le budget d'audacieux.

La Chambre de commerce du Canada, qui approuve les grandes lignes du budget, son président exécutif, M. Orland Tropea de Montréal, a insisté sur la nécessité d'une approbation rapide, de la part du parlement, pour éviter l'incertitude qui cause toujours des dégâts impor-

taux dans les milieux d'affaires.

Quant à la Chambre de commerce du Québec, elle se réjouit particulièrement des mesures visant à l'élargissement de la base de la péréquation qui prend une forme permanente, et qui accorde aux provinces une part plus large des revenus fiscaux. Tout en craignant que le budget favorise trop l'entrée de produits étrangers sur nos marchés, la Chambre s'est dit satisfaite dans l'ensemble, des mesures rendues publiques hier.

Daniel Sprague, de Winnipeg, président de l'Association canadienne des manufacturiers a commenté les réductions d'impôt personnel comme une excellente idée pour concilier la hausse de l'emploi et le contrôle de l'inflation. La plupart des manufacturiers touchés par les

diverses mesures annoncées dans le budget ont d'ailleurs semblé satisfaits, sauf peut-être le président Roy Atkinson de l'Union nationale des fermiers,

qui a affirmé que la réduction des tarifs douaniers serait plus favorable aux fournisseurs étrangers qu'aux fermiers et consommateurs canadiens.

Le Dr Claude Fortier apporte des précisions

Dans le cadre des intentions de l'université Laval de développer un Centre hospitalier universitaire à partir de son réseau hospitalier de la région de Québec et dont le CHUL de Sainte-Foy serait la première composante, le docteur Claude Fortier, directeur du Département de physiologie à la faculté de médecine, a fait un exposé complet de ce problème qui suscite quelques remous, à la réunion du 13 février du Conseil de l'université Laval.

Certaines divergences entre ses vues personnelles et celles de l'Administration du CHUL et du ministère des Affaires sociales relativement aux programmes de recherche. "Je considère dit-il, et j'ai toujours considéré le CHUL, tant pour la qualité des soins et de l'enseignement clinique que pour celle de la recherche poursuivie par plusieurs de ses équipes, comme une des composantes les plus valables et progressives du réseau hospitalier de l'université Laval". Le Dr Fortier rectifie en conséquence tout malentendu à ce sujet auprès de ses collègues du CHUL, auxquels il réitére l'assurance de sa profonde estime.

A la suite du compte rendu de cette réunion paru dans Le Soleil du 14 février (page 53), le Dr Fortier précise ses propos relatifs au CHUL, à travers certaines

Bell Canada accusée de dominer l'industrie du câble au pays

OTTAWA (PC)—Un groupe de diffuseurs par câble accuse la compagnie Bell de dominer l'industrie du câble et de contribuer à son étranglement.

Selon l'avocat de neuf compagnies de câble et de la Canadian Cable Television Association, la compagnie Bell a outrepassé ses droits dans les condi-

tions qu'elle impose pour la location de ses poteaux téléphoniques.

Ces compagnies sont pressées d'employer les poteaux de la Bell parce que les municipalités s'opposent à l'érection d'autres poteaux pour des raisons esthétiques à déclarer M. Gordon Henderson.

GRANDE VENTE
DE MANTEAUX DE FOURRURE DE CHOIX **20% à 40%**
Une visite sera sans obligation de votre part.
HENRI DION
576 De Mazenod Tél.: 525-9702

UNITED **vente d'escompte pour bébés**

SI VOUS VOULEZ ÉPARGNER

ENCAISSEZ VOTRE CHEQUE D'ALLOCATION FAMILIALE CHEZ UNITED ET OBTENEZ 10% D'ESCOMPTE SUR LE TOTAL DE VOS ACHATS.

CHAISE HAUTE PLIANTE
REG. 19.99 **16.73** ch.
Siège et dossier en vinyle bien rembourrés, monture chromée. Plateau en plastique.

BALANCOIRE AUTOMATIQUE
Bouts de pieds caoutchoutés pour plus de sûreté. Siège en nylon fleuri. Mécanisme embobiné.

MATÉLAS POUR LIT DE BÉBÉ
REG. 9.99 **7.97**
Matelas à ressorts, recouvert de vinyle épais. Motif floral multicolore. 30" x 54".

MARCHETTE POUR BÉBÉ
REG. 8.99 **6.73**
Modèle rond, pliant. Siège ajustable sur 3 ressorts robustes. Roulettes doubles.

"JOLLY JUMPER"
REG. 10.99 **7.97**
Suspension solide sur pince et crochet. Harnais de sûreté. Blanc seulement.

COUVERTURE ESMOND
227
Douce et chaude couverture en acrylique avec bordures en satin. Couleurs variées. Légères imperfections.

POUDRE POUR BÉBÉ
14 oz. **57c**

BALLES DE COTON
250 **57c**

SHAMPOING LANDER
16 oz. **87c**

VASELINE
FORMAT POUPONNIÈRE EN PLASTIQUE
12 oz. **77c**

OFFRE SPÉCIALE! COUCHES PAMPER
REG. 51.99 **1.59** de nuit **99c**
Nouveau-ne 6-30
REG. 51.29 **99c** de jour **1.89**
de jour 12-15

CAMISOLES EN COTON
REG. 49.67 **2.51**
Fin coton peigné. 2 modèles. Blanc. 3-6 mois. 12-18-24 mois. Aubaine fantastique.

CULOTTES EN RATINE
REG. 39.99 **3.51**
Ratine douce et absorbante. Blanc. Tailles 1-2-3-4.

DRAPS POUR LIT DE BÉBÉ
157
Draps ajustés lavables à la machine. Blanc et imprimés variés. REG. 1.99

DOUILLETTE POUR BÉBÉ
REG. 3.59 **2.97**
Légère douillette en coton piqué, lavable à la machine. Blanc. 36" x 50".

SEAU À COUCHES
REG. 2.59 **1.77**
Avec couvercle cabochon. Blanc ou or. Capacité de 18 pintes.

BAVOIRS REVERSIBLES
2.51
En ratine de coton et vinyle. Divers imprimés enfantins.

MOBILE
2.57
Amusants animaux. S'attache facilement.

DORMEUSES POUR BÉBÉ
1.97
Ratine extensible, couleurs et tailles variées. Légères imperfections.

il y a un **MAGASIN UNITED** près de chez vous: **QUÉBEC** 240 rue St-Joseph E, Centre d'Achats Ste-Foy, 763 rue St-Joseph E, Centre d'Achats, Châteaubriand. **JONQUIÈRE** 378 St-Dominique. **CHICOUTIMI** 106 rue Racine E. **RIMOUSKI** 86 rue St-Germain O.

• Montréal • St-Hyacinthe • Joliette • Saint-Jean • Sorel • Drummondville • Sherbrooke • Valleyfield • Trois-Rivières

PORTEZ LE DONC A VOTRE COMPTE

La grève se poursuit

Les étudiants de l'UQAM réclament la présence du ministre aux négociations

par Lise LACHANCE de notre bureau de MONTRÉAL

Les étudiants de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) ont voté hier soir pour la poursuite de la grève qui est en cours depuis sa 4e semaine. Ils ont confirmé le mandat de leur comité de négociation et exigé la présence, à la table, du ministre de l'Éducation.

Cette résolution a été adoptée sur division, au terme d'une assemblée générale qui s'est déroulée pendant 4 heures dans un climat explosif; les deux tendances s'affrontant de façon particulière étant donné la suspension totale des activités pédagogiques à l'UQAM, depuis vendredi dernier.

La salle, surchauffée, était comble. N'ayant pu, tous, trouver des sièges, les 1,100 participants avaient envahi la scène, les côtés et l'arrière du Gesù, rue Bleury. Une bonne centaine était assis par terre.

Les représentants de quatre modules (sciences techniques; chimie, biologie, administration) ont été copieusement hués lorsqu'ils ont fait part à leurs camarades des résolutions adoptées au niveau de ces modules, dans la journée d'hier, et réclamant:

1) la reprise des cours dès 9 heures ce matin;

2) l'assurance du recteur Léo-A. Dorais qu'ils auront libre accès à leurs départements.

Selon certaines informations, les étudiants de ces facultés sont bel et bien décidés à forcer les lignes de piquetage aujourd'hui, ce qui laisse présager de la violence.

L'atmosphère était telle, hier soir, qu'une bagarre a éclaté quand un étudiant adulte (des cours du soir) n'a pas voulu laisser le micro.

Le vote de grève a été pris suite à une proposition du comité provisoire d'organisation des étudiants (COPE) qui, en début de soirée, avait fait rapport de sa rencontre de dimanche soir avec l'administration de l'UQAM.

"Nous n'avons rien obtenu sur ce point essentiel que personne ne sera mis à la porte pour des raisons financières. Rien, non plus, au niveau du rattrapage des cours: de la remise du

\$10 d'amende pour ceux qui s'inscrivent en retard; de l'absence de représailles envers les professeurs et employés qui ont respecté notre action. Nous n'avons obtenu que le dégel des prêts-bourses et la possibilité de sortir des cadres de l'année financière de l'Université pour les dettes de \$500 et plus. C'est une position irréductible de la part de l'administration", a affirmé un des principaux porte-parole du COPE, M. Bernard Dionne, étudiant en histoire.

Pendant que les étudiants de chimie, biologie, sciences techniques et administration pifient d'impatience et se dissolvent des grévistes, le NPD - Québec a voté hier son appui moral à la lutte qui perdure. Il va même beaucoup plus loin en se faisant le défenseur de la gratuité scolaire à tous les niveaux.

Les professeurs de l'UQAM ont, eux aussi, exprimé leur solidarité. Ils sont revenus à la charge hier et ont demandé à l'université de tout mettre en oeuvre pour trouver un règlement au conflit. Et cela dans les plus brefs délais, au moyen d'une négociation intensive.

Réunis en assemblée générale hier matin, les membres du syndicat des professeurs (SPUQ) se sont déclarés surpris de voir que l'administration a attendu à dimanche soir pour reprendre les négociations avec les étudiants (contrairement à samedi matin comme le réclamaient ces derniers). Ils affirment que l'UQAM pourrait facilement se plier à quelques compromis mineurs qui ne lui enlèveraient pas grand-chose mais aideraient à faire pencher la balance du côté d'un règlement.

Parmi ces "petits éléments supplémentaires" que les professeurs trouveraient raisonnable de voir disparaître, le président du SPUQ, M. Louis Gill, a mentionné:

- l'amende de \$10 imposée aux étudiants qui boycottent l'inscription. Cette amende représente globalement une somme peu élevée, soit \$20,000, dit-il;
- le refus des autorités de faire reprendre les cours là où ils en étaient lors du déclenchement de la grève, le 26 janvier.

Selon M. Gill, "il serait absolument irresponsable de ne pas faire ces concessions-là".

Les professeurs ont également voté pour que leur groupe, garant des activités pédagogiques à l'UQAM, s'engage à prendre avec les intéressés les mesures nécessaires pour assurer la validité de l'enseignement de la présente session, tronquée par le débrayage. Ils veulent que la journée de retour en classe en soit une de réflexion sur les modalités pour mener à bien cette session compromise.

Dans le même esprit, ils ont mandaté leurs trois représentants au sein de la Commission des études de l'université, afin qu'ils déterminent les modalités d'aménagement de la session après consultation des parties concernées.

Les professeurs, qui seront payés malgré la suspension des activités de l'UQAM, puisqu'il ne s'agit pas d'un lock-out, a précisé vendredi dernier le recteur Léo-A. Dorais, mais d'une période de transition, de calme et de réflexion, espèrent qu'ils recevront également leurs émoluments pour les trois dernières semaines, malgré l'absence des élèves en grève... et leur respect des lignes de piquetage. L'administration n'a pas encore fait connaître sa réponse à ce sujet.

Un membre du SPUQ a déclaré hier: "Nous avons décidé en assemblée générale de respecter les lignes de piquetage, acceptons les conséquences — même financières — de cette option." Son point de vue ne semble pas être celui de la majorité.

Le SPUQ tient aujourd'hui un séminaire auquel participent des représentants du ministère de l'Éducation, de l'administration de l'UQAM, des étudiants, du syndicat des professeurs, du syndicat des employés et de la Fédération nationale des enseignants du Québec. On se penchera plus particulièrement sur trois thèmes: le financement de l'enseignement supérieur, les relations entre les différents corps de l'université et la qualité de l'enseignement.

A l'Université de Montréal, c'est le statu quo. Les étudiants en lettres, sciences sociales et psychologie sont toujours en grève.

Les problèmes culturels posés par le projet de la Baie James illustrent la pénurie d'anthropologues au Québec

par Raymond BRANCON

Les problèmes aigus posés par le projet d'aménagement hydro-électrique de la Baie James, comme aussi ceux de la Commission scolaire du Nouveau-Québec, illustrent à quel point on connaît encore mal les Indiens et les Esquimaux de ces immenses régions désertiques, qui représentent environ les deux tiers de la superficie du Québec, et, conséquemment, leurs véritables besoins. On mesure alors combien notre province manque d'anthropologues: elle en a actuellement une centaine pendant qu'il lui en faudrait 3,000 pour remplir les tâches qui se posent pour une meilleure connaissance de ces peuples autochtones.

A l'occasion de l'ouverture de la Semaine anthropologique à l'Université Laval, M. Bernard Saladin d'Anglure, directeur du Département d'Anthropologie de la faculté des Sciences sociales, nous a exposé l'ampleur des problèmes auxquels font face ces autochtones, confrontés aujourd'hui à une civilisation occidentale qui n'est pas la leur et qui perturbe leur culture et leur mode de vie traditionnels.

L'anthropologie appliquée, telle qu'elle l'est au programme des études spécialisées à Laval depuis quelques années, rejoint une préoccupation qui est au coeur de notre époque: comment les groupes minoritaires se situent face à la société globale? Qu'est-ce qu'ils désirent en garder? Comment éviter le colonialisme culturel, l'intégration forcée dans un ensemble uniforme où les cultures autochtones sont appelées à disparaître? De plus, ces problèmes d'adaptation des Indiens et Esquimaux, déjà si compliqués, se compliquent encore par certaines implications politiques, au Québec. Il y a en effet moins de

dix ans que le gouvernement québécois se soucie réellement de l'existence et des besoins de ces populations du Nouveau-Québec (moins de 10,000 habitants).

"S'il y avait eu des anthropologues aux ministères de l'Éducation et des Richesses naturelles, nous aurions pu éviter certains erreurs au départ, notamment dans le projet de la Baie James, aujourd'hui fortement controversé et qui, sans doute, sera peut-être bloqué en raison des questions non résolues qu'il pose au chapitre de la préservation de l'environnement et de la survivance culturelle des populations indienne et esquimaude de cette partie méridionale de la baie d'Hudson. Tant de problèmes incroyables devront être réglés!"

Que sait-on, par exemple, de l'alimentation des Esquimaux? Rien ou presque. On connaît si mal leurs coutumes, leur mentalité, leur réceptivité, que, dans le domaine juridique, on les juge (comme aussi les Indiens de ces régions) suivant les critères établis dans le Québec méridional. En somme, on leur applique la loi des Blancs!

On nourrit, encore aujourd'hui, au Québec, un monde de préjugés à l'endroit des Esquimaux et des Indiens, soutient M. Saladin d'Anglure, et l'enseignement qu'on consacre à leurs cultures propres, dans nos CEGEP, est quasi nul. Par ailleurs, on n'a fait aucun effort réel pour apprendre le français aux Esquimaux, alors que pour y parvenir, il faudrait tout d'abord apprendre leur propre langue, avant de passer au français.

DEPARTEMENT JEUNE ET DYNAMIQUE

Le Département d'Anthropologie de l'Université Laval, créé

comme entité distincte en 1970, dispense son enseignement du cycle à une soixantaine d'étudiants à travers des programmes spécialisés avec majeure ou avec mineure. Trente étudiants diplômés suivent les cours de 2e et 3e cycles.

Ce qui caractérise l'anthropologie, c'est le lien indispensable et très fort qui, dès le premier cycle, unit recherche et enseignement, le département et son laboratoire. L'étudiant doit choisir deux aires de recherche dès le départ et sa formation se fait

à travers les recherches auxquelles il participe activement. Le Laboratoire de recherche comporte cinq sections correspondant aux cinq aires de recherche, chaque section comptant une ou plusieurs équipes. Trois Esquimaux et un Indien font partie de ces groupes de travail, apportant une aide indispensable dans l'étude de leurs civilisations respectives.

Le Département d'Anthropologie dispose d'un budget de recherche de l'ordre de \$200,000 par année, assuré par les subven-

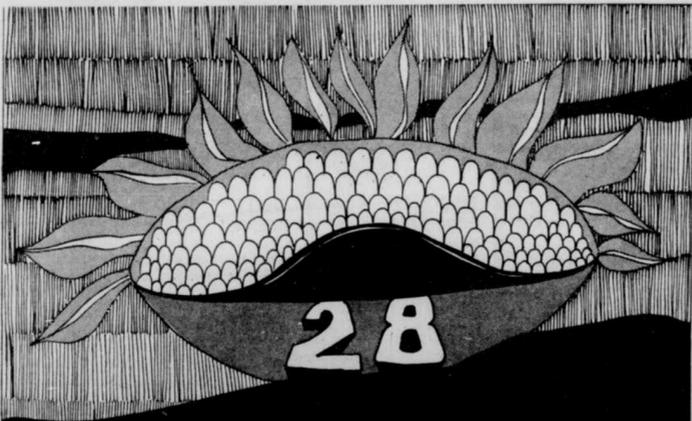
tions du ministère de l'Éducation, du Conseil des Arts du Canada et du Musée national d'Ottawa.

Le nombre des étudiants inscrits au Département d'Anthropologie est en progression constante depuis 1970. Ses professeurs et chercheurs travaillent en collaboration étroite avec le Centre d'études nordiques de l'Université Laval, qui entretient une station météorologique permanente au Poste de la Baie-leine (Hudsonie).



L'Hermitage d'Emu? C'est au 424 (S.A.Q.)

Le dernier mariage du soleil et de la terre australienne a produit le vin Hermitage d'Emu. Cru sélectionné; de type bourgogne. Seulement \$2.25. Au no 424 de la S.A.Q. Rouge. Sec. Capiteux...



Importés d'Angleterre, magnifiques tapis de laine et nylon. Teintes mode. Deux modèles à motifs.

\$9.95 v.c.

Tapis Wilton tout laine. Fabrication canadienne. Nouveauté: tartan beige et brun de belle qualité.

\$15.95 v.c.

Tapis Axminster. Motifs sur fond crème. Heureux compagnon des mobiliers anciens.

\$11.95 v.c.

Quantité appréciable de tapis acrylique à rayures multiples. Bleu et vert.

\$6.95 v.c.

Tapis en polypropylène à fils tordus. Une seule couleur: rouge vif. Envers double jute.

\$7.50 v.c.

ÉMILIE ROCHETTE

555 DE LA COURONNE, COIN ST-VALLIER, 529-4164

Harrison

Le vendeur de tissus et tentures le plus sympathique en ville...

Tentures faites sur mesure

EVENEMENT SPECTACULAIRE!

N'IMPORTE QUEL TISSU

provenant de la collection Harrison et on en a pour tous les goûts.

N'IMPORTE QUEL PRIX

convenant à tous les budgets.

N'IMPORTE QUELLE GRANDEUR

dimensions longues ou courtes, larges ou petites.

MAIN-D'OEUVRE GRATUITE

Plis pincés, d'après vos spécifications. Passez votre commande à l'un des magasins Harrison.

Utilisez le pratique

SERVICE D'ACHAT A DOMICILE

La manière facile de commander vos DRAPERIES, VALENCES, COUVRE-LITS, STORES DE FENETRES, HOUSSES.

Appelez Mlle Réjane **656-1575**

Harrison

TISSUS ET DRAPERIES

PLACE STE-FOY
TEL: 656-1575

LES GALERIES CHARLESBOURG
TEL: 626-7813

LATEX BLEN-DIT

Satin Acrylique d'Intérieur

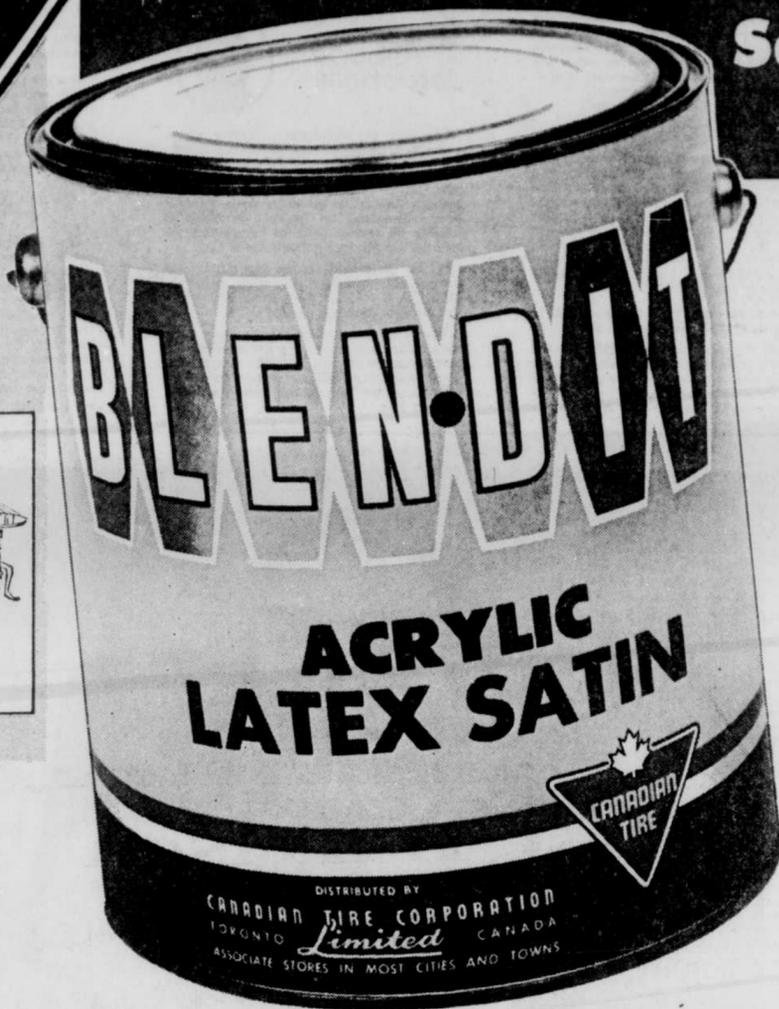
6.35
LE GALLON

LA PINTÉ... **\$1.98**

VOTRE CHOIX:
Normale ou base profonde à colorer, ou blanc de finition.

432 couleurs décoratives possibles (avec les colorants)

Blen-Dit est notre peinture à prix modéré avec de très bons résultats. Lavable, sèche en 30 minutes. Choix varié de 432 couleurs disponibles* pour chambres, salons, salles à diner, etc... *Avec base à colorant.



Plastique liquide

Fini extrêmement durable, transparent, lustré ou satiné. Pour le bois ou le métal. Facile à appliquer. **2.95** La pinte

1/2 CHOPINE... 98¢ UN GALLON..... **\$8.95**
BOMBE AEROSOL 14 oz LUSTRE..... **\$1.39**



Enduit similicuir

Donne l'aspect et le riche toucher du cuir aux surfaces usées ou décolorées: meubles, abat-jour, etc. En 12 couleurs. Demi-chopine... **1.39**

Enduit similicuir en pinte..... **\$4.19**

CARREAUX ADHÉSIFS EN VINYLE/AMIANTE



2.49
Pqt de 9 carreaux

Nouvelles! Adhésives! En vinyle/amianté. Pas d'ennuis, pas d'outils spéciaux; vous décollez le dos et vous appuyez sur le carreau, c'est tout! Grands carreaux: 12 x 12 x 1/8". Choix de couleurs et de motifs.

VINYLE ADHÉSIF MAC-TAC

1.25 LE ROULEAU
6 pi., 18" largeur
La verge courante 18" de largeur..... **.69**

Adhésif! 44 motifs!
Ravivez vos murs, meubles, etc... Coupez-le à la grandeur, décollez-en le dos et appliquez-le. Motifs bois et floraux.

Décor tout neufs avec notre gamme complète de couleurs

EMAIL ALKYDE SEMI-LUSTRE

Pour toute pièce. Base à colorer normale ou base profonde (432 couleurs) ou blanc de finition. **2.10** LA PTE \$6.49 LE GAL.

EMAIL ALKYDE A SOLS ET GARNITURES

Email pour bois, meubles, ciment. Base à colorer normale ou base profonde (432 couleurs), ou blanc. **2.10** LA PTE \$6.49 LE GAL.

APPRET D'INTERIEUR

Peut se teinter si désiré. Gallon \$6.19 **1.99** LA PTE

BOUCHE-PORES/DURCISSEUR DE BETON

Durcit le béton et élimine la poussière. Sèche vite. Le gallon \$6.19 **1.99** LA PTE

MARCHEPIED DE 4 1/2 pi. avec tablette

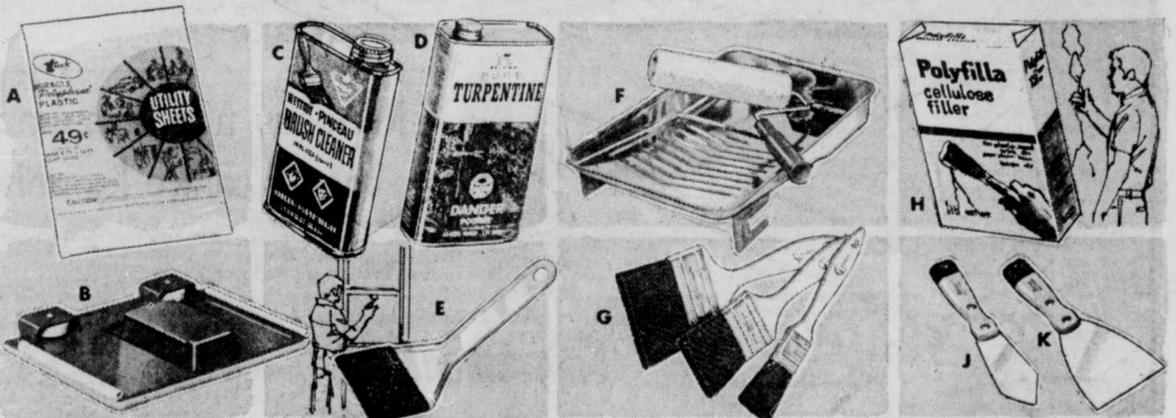
En aluminium ultra-fort refoulé, traité à chaud, rivé. Pliant et bien renforcé pour éviter tout ballant et assurer la rigidité. Montant avant tubulaire et d'une seule pièce servant de rampe. Marches striées. Tablettes de travail et à seuil. Se plie aisément d'une seule main. Pieds en caoutchouc. **12.88**

ESCABEAU EN ALUMINIUM

Très robuste, stable, entièrement rivé. En aluminium et recuit. Bords arrondis. Montants avant en U de 3 x 1/2". Marches de 3 x 1/2" et tablette à seuil à rainures antiglissantes. Montants arrière en cornière 1 x 1". Marche inférieure renforcée. Pieds caoutchouc. Escabeau de 5 pi. **13.49**

ESCABEAU EN BOIS à prix économique

Pas illustré. Pliant, rigide, résiste bien au balancement. Marches rainurées de 3/4" x 2 1/2", renforcées de tiges d'acier et assemblées à tenon aux montants. Grande tablette en contreplaqué. Escabeau de 5 pi. **7.59**
Escabeau de 6 pi..... **8.75**



A. FEUILLE PLASTIQUE: 8 x 12'
Lavable, résiste aux intempéries; cal. 1/2 mil. Utilisation multiples. **.39**

B. TAMPON A ROUES-GUIDES
Aide à faire des bords professionnels. En plastique 4 1/2 x 3 1/2". Tampon remplaçable. **1.19**

C. CONDITIONNEUR/NETTOYEUR A PINCEAUX
Rend les pinceaux durcis souples et flexibles. 10 oz. **.54**

D. TEREBENTHINE/QUALITE SUPERIEURE
Essence pure. Eclaircit peinture, etc. La pinte **.54**

E. TAMPON A CARRES ET MOULURES
Métal plaqué, tampon mohair. Permet de peindre facilement! **.29**

F. ROULEAU ET PLATEAU
Plateau métal 9 1/2 x 14 1/2", rouleau mohair 7 1/2", pouvant utiliser un long manche. Rouleau seulement..... **1.98** \$1.35

G. ENSEMBLE DE DEBUT de 3 PINCEAUX
Pinceaux 1, 2, 3". Soies prises dans caoutchouc d'environ 2". **1.59**

H. POLYFILLA
Remplit fissures, etc..... 1 lb **.49**

Outils pour couvre-mur et peinture
De Harris of England. Acier recuit, 2 modèles, exemples:

J. COUTEAU A MASTIC .79 **K. COUTEAU 3" DENTE .89**



CANADIAN TIRE MAGASIN ASSOCIE

QUEBEC 4 BOUL. HAMEL
QUEBEC 2575 BOUL. STE-ANNE
LEVIS ROND-POINT
STE-FOY 1170 RTE DE L'ÉGLISE
CHICOUTIMI 1257 BOUL. TALBOT
KENOGAMI 20 RUE PRICE

HEURES D'AFFAIRES: Lundi, mardi, mercredi, 9h. à 5h.30
Jeudi et vendredi, 9h. a.m. à 9h. p.m.
Samedi, 8h.30 à 5h. (excepté les garages, ouverts à 8h.30 tous les jours)



UTILISEZ VOTRE CARTE DE CREDIT CANADIAN TIRE

3% D'ESCOMPTE EN ARGENT CANADIAN TIRE SUR TOUT ACHAT COMPTANT, REGION DE QUEBEC

Le Québec pourra-t-il sauver la face aux Jeux de 1976 ?

Le nom de Marie-Claude Poulin, de Québec, ce bout de chou aux yeux pétillants qui a franchi de façon incroyable plusieurs marques en natation est sur toutes les lèvres même si elle n'a que 10 ans.

Claude Ferragne, de Montréal, a fait des prouesses en saut en hauteur qu'il est en mesure de se froter aux meilleurs athlètes étrangers, ayant notamment été invité à participer en Russie, aux championnats ouverts soviétiques, au début de mars, ce qui n'est pas de la petite bière. Le nom de ce sauteur de 20 ans est déjà u. synonyme de réussite au Québec.

Les Jeux de Rivière-du-Loup ont permis la découverte du prodigieux et jeune sauteur d'Amqui, Jean-Pascal Ouellette. Dans l'Ouest canadien où il a fait sensation à la fin de décembre, on écrit encore son nom de façon barbare, mais au Québec on sait déjà qu'on peut miser sur lui aux Jeux olympiques de 1976. Ses dernières prouesses, à Saskatoon, lui ont valu le record canadien junior en salle avec un bond de 6'8".

Ces percées spectaculaires sont encourageantes à trois ans de Jeux olympiques, et ces progrès incontestables qui seront sans doute accentués par Mission 76, nous donnent à penser que nous pourrions sauver la face aux yeux du monde entier.

Mais ces succès quand même inespérés

pour un peuple tellement peu habitué à dégager quelques réussites en sport amateur, s'ils permettent finalement de sauver la face, ne font que camoufler un situation périlleuse où le sport amateur est encore dans le marasme.

D'abord une participation nettement insuffisante, des facilités encore très réduites, et surtout une pénurie d'entraîneurs, raréfiés à faire pleurer quand on songe aux centaines de milliers de dollars que le Québec injecte dans le sport amateur.

Trompe-l'œil

Ces sommes servent d'abord et avant tout à administrer, à toujours administrer, et à payer davantage et en plus grand nombre des administrateurs au fur et à mesure que les crédits sont débloqués. On ne a le plus bel exemple avec la Division de ski du Québec qui en quelques années, grâce en grande partie à une subvention du gouvernement du Québec, a vu son budget bondir de \$10,000 à \$200,000.

Même si elle est "riche" aujourd'hui, la Division du Québec emploie une bonne partie de cet argent à faire de l'administration, et elle n'a pas d'argent pour installer dans les différentes régions des entraîneurs qui enseignent le ski dans les pentes. Les entraîneurs sont la base de tout essor, mais

on préfère dépenser par le haut avec les lamentables résultats que l'on connaît.

Certes, on retrouve Bernard Gomet, à Val-Neigette, près de Rimouski, mais il s'agit là d'une initiative purement locale qui

claude laroche

rapportera des dividendes, comme on le verra dans un avenir plus ou moins éloigné.

Parce que les facilités d'entraînement sont dérisoires pour ne pas dire épouvantables au Québec, le directeur de la Fédération d'athlétisme du Québec, Jo Mallejac qualifié de trompe-l'œil les manchettes arachées par Ferragne, Ouellette, et Cie.

"Il est illusoire de croire aux possibilités des athlètes québécois pour 1976, insiste Jo Mallejac. Il est trop tard, il est impossible de rattraper le temps perdu."

Pour Mallejac, le développement de quelques athlètes masque la triste réalité. Ces performances bercent le public et suscitent de faux espoirs. Mallejac en est rendu à ne plus parler de 1976, mais à penser en termes de 1980.



Un exemple: Claude Ferragne est le septième meilleur sauteur au monde, en salle, suivant les performances relevées jusqu'ici en 1973. Fantastique, mais selon Mallejac, Ferragne sera déjà trop vieux en 1976.

Il s'agit de produire des athlètes toujours en plus grand nombre en s'y prenant de la bonne façon. D'abord les facilités et les entraîneurs!

Il n'y a pas que du pessimisme. La population est de plus en plus éveillée et les stimulants Jeux du Québec que nous retrouverons à Rouyn-Noranda, l'été prochain, y sont pour quelque chose. Et les Jeux de Montréal frapperont de plein fouet dans l'apathie générale.

"L'obliger à boire"

Les Nordiques de Québec sont quand même un peu surpris de voir que le directeur général Sam Pollock n'oppose pas une contre-attaque décisive aux propositions faites à Guy Lafleur en lui procurant beaucoup de glace ou autrement... Cependant, le directeur-gérant Marius Fortier pense que le conseiller Gerry Patterson et Sam Pollock réalisent que Guy ne parviendra pas à s'acclimater au Forum... Fortier exprime sa pensée dans un langage imagé qui lui est habituel: "Tu peux rentrer un cheval à

l'écurie, mais l'obliger à boire, c'est une autre histoire."

Les journalistes torontois ont demandé à Jacques Palme en quoi consisterait sa fonction à Québec et il a répondu ceci: "À titre de directeur-gérant, j'aurais l'entière mainmise sur l'exploitation au jour le jour de l'équipe, mais j'aurais au début beaucoup de travail à faire dans l'élaboration pour l'équipe d'un système de dépistage et de club-écoles... Les Nordiques ont pourtant dans la tête qu'un système de dépistage, ils n'ont pas besoin!... Avec les journalistes, plante se montre très prudent et diplomate quant à l'éventualité d'une signature de contrat avec Québec... Mais on brûle."

Punch Imlach parle de l'importance d'un système d'éclaireurs adéquat avec l'affaire Gilbert Perreault, soulignant que ce sont des dépisteurs alertes dont John Andersen qui ont bâti ses Sabres... De raconter Imlach: "J'ai vu Perreault dans six parties comme junior, et dans cinq parties, il avait été épouvantable. Dans la sixième il avait été comme et comme ça. Rien n'empêche que mes dépisteurs le trouvaient supérieur à Dave Tallon qui avait bien joué dans les matches où je l'avais surveillé. Mais je n'ai jamais dit à l'éventualité d'une signature mes dépisteurs et j'ai pris Perreault... Le temps lui a donné pleinement raison."

Les Cougars voguent d'une mauvaise passe à l'autre

par Jacques DALLAIRE

Les Cougars de Chicago occupent le dernier rang de la division Ouest de l'Association mondiale à 13 points du cinquième rang et présentent la plus faible production du circuit avec 191 buts en 59 joutes.

L'entraîneur Marcel Pronovost ne lance pas la serviette pour autant!

Les Cougars traversent une autre mauvaise passe, ayant accusé deux défaites de suite en fin de semaine dernière, mais Pronovost fait des pieds et des mains pour tenter de sauver les meubles. D'autant plus que les assistances à Chicago commencent à être satisfaisantes.

"Je pense que nous avons connu une saison difficile, expliquait, hier, Pronovost, parce que d'abord nous avons débuté à la dernière minute avec les joueurs qu'on avait à ce moment-là."

"Nous avons été très lents à démarrer. Nous avons essayé de corriger la situation en effectuant certains échanges et on espère en compléter d'autres". Pronovost n'admet peut-être pas que les carottes sont sèches pour cette année, mais il parle volontiers de plans de réorganisation en vue de la prochaine saison. Réorganisation qui, du reste, est amorcée depuis un bon moment.

UNE VICTOIRE!

Ce branle-bas impie-t-il qu'il n'y a personne d'invincible sur l'équipe? Non, réplique Pronovost. Je préfère pour l'instant ne citer aucun nom. Tout ce que je peux affirmer c'est que nous rebâtissons autour de certains joueurs de la présente édition."

Avant de connaître leur mutation, les Cougars devront poursuivre leur route avec les éléments dont ils disposent et tenter de brouiller les cartes dans la course aux séries éliminatoires, ce que redoute d'ailleurs l'entraîneur des Nordiques, Maurice Filion.

Ce dernier laisse un message précis en regard du match de ce soir au Colisée: une victoire contre les Cougars est plus que nécessaire. Elle est prioritaire, si Québec ne veut pas compromettre davantage ses chances, maintenant que les Nordiques ont glissé au cinquième rang derrière les Blazers de Philadelphie.

Le raisonnement de Filion est simple: les Nordiques doivent encore disputer 20 parties pour compléter leur calendrier régulier, dont sont seulement devant leurs partisans. Là-dessus, Filion escamote au minimum 10 triomphes pour avoir droit de séance dans les éliminatoires. Tout un programme! Surtout si l'on jette un coup d'œil sur la fiche de l'équipe à l'extérieur: six gains et 20 revers en 26 matches. Et d'être que les Nordiques ont encore 13 joutes au menu à l'étranger...

EM BREF: En l'absence de Filion, en "voyage d'affaires" à Montréal, Jean-Claude Tremblay a dirigé l'exercice des Nordiques, hier, et tout le monde en a été quitte pour une bonne sueur... Le vétérinaire Jean-Guy Gendron, qui se rétablit rapidement d'une attaque de phlébite, ne participera pas à la rencontre de ce soir... Par contre, Pierre Guité sera de retour... Contre les Cougars, les Nordiques présentent une fiche de trois victoires et deux défaites... Les protégés de Filion devront surveiller de près Bob Sicsinski, le meilleur pointeur du Chicago,

avec 22 buts et 47 aides et Rossaire Paiement, qui a l'habitude de s'en donner à cœur joie contre les Nordiques... Encore quatre buts et Alain Caron atteindra le "plateau" de 500 filets chez les professionnels...

COMPTES DES COUGARS

N	B	A	Pts	Pan
Bobby Sicsinski	22	47	49	14
Rossaire Paiement	26	48	34	19
Alain Caron	27	23	31	67
Robert Foy	28	25	29	116
Bob Murray	38	38	42	47
Larry Mavety	9	32	42	85
Rick Martini	1	13	28	66
Dan Ledwith	10	14	21	36
Bob Liddington	19	16	24	18
John Anderson	32	3	19	22
Butch Barber	10	2	14	17
Eric Benzelock	19	7	14	16
Rod Zaine	12	2	14	21
Jack Proceviait	14	2	10	17
Dick Sarault	10	4	11	9
Larry Cahon	10	0	9	34
Ed Meehan	16	1	1	2
Jim McLeod	14	0	1	2
Paul Giguère	18	0	0	0
André Gill	19	0	0	4



Les Nationals restent à Ottawa, tranche Michel

Michel ne démord pas Pas question de déménager les Nationals!

OTTAWA (PC) — Les Nationals d'Ottawa, de l'Association mondiale, demeureront à Ottawa en 1973-1974.

Le président des Nationals, Doug Michel, a déclaré, lors d'une conférence de presse hier, qu'en dépit d'un énorme déficit évalué à \$600,000, le club resterait dans la capitale fédérale.

"Les Nationals ont un logis... et nous allons certes y demeurer."

Handicapé par la plus basse assistance dans l'AMH, Michel a déclaré la semaine dernière que lui-même et le copropriétaire Nick Trbovich voudraient le club à quiconque pourrait offrir "une couple de millions de dollars".

Un groupe d'hommes d'affaires de Milwaukee était sensé avoir acheté le club pour la somme de \$2.1 millions lundi dernier, mais le marché est tombé à l'eau lorsque le représentant du groupe ne s'est pas présenté pour l'accord final. Le groupe a ainsi perdu un acompte de \$200,000.

NOUVEAU PRIX

Michel a introduit une nouvelle échelle de prix d'admission pour les six prochaines parties locales dans une tentative d'augmenter les assistances miserables.

Ainsi, les prix ont été réduits de \$3.50 et \$6.50 à \$2.50 et \$5 tandis que les prix pour les étudiants demeurent de \$1.75 à \$2.25.

La nouvelle échelle est une tentative dans le but d'attirer la clientèle locale des 67, de la Ligue junior de l'Ontario, qui affichent une priorité de 19 contre un sur les Nationals.

Michel a ajouté que, dès

avril, le club lancera une campagne pour la vente des billets de l'an prochain.

"Nous allons vendre beaucoup de billets l'an prochain... car nous voulons avoir le support local."

DEPENSES

Michel évalue les dépenses des Nationals à \$1.5 million depuis la création du club il y a 18 mois.

Ce qui inclut les salaires des joueurs, des prêts à l'AMH, les coûts d'opération et la contribution au salaire de Bobby Hull.

Comme on prévoit des coûts moindres l'an prochain, on croit que les Nationals pourront survivre à Ottawa.

Michel a aussi prédit que les Nationals, installés au dernier rang dans la division Est, participeront aux séries éliminatoires.

Le directeur-gérant des Nationals, Buck Houle, a révélé que le club négocierait présentement avec trois dépenseurs étoiles de la LNH, négociations qui vont bien même s'il n'y a pas de nom à révéler.

Les Remparts vont droit au but

par Jacques ARTEAU

LAVAL — Si les Remparts maintiennent leur rendement sur la route au même niveau qu'ils l'ont fait, hier, à Laval avec une victoire de 7-3 arrachée en dernière période, ils décrocheront le championnat de la saison régulière avant la fin de février, au terme d'une série de cinq matches à l'extérieur.

"Je redoutais un peu cette joute; c'est un autre pas dans la bonne voie et il faut en profiter d'autant plus que Cornwall semble avoir passablement de difficulté sur la route depuis quelques joutes", de commenter Orval Tessier. En battant le clan de Jean Rougeau à leur dernière visite à Laval, les Remparts ont reçu leur chiffre magique à huit points pour reconquérir le trophée des gouverneurs.

Les Remparts se produiront, vendredi, à Sherbrooke et devront ensuite faire face à leur plus sérieux défi jusqu'ici, soit prendre la mesure des Royals à Cornwall, dimanche.

"Nous avons joué deux bonnes périodes mais les Remparts ont un club incontesté et quand cette machine-là se met à fonctionner, il n'y a pratiquement rien à faire, se résignait Jean Rougeau. Son National, qui a pris une avance de 3-2 dans les 40 premières minutes de jeu, s'est soudainement effondré comme un jeu de cartes dans une troisième période marquée de cinq buts sans réplique par les Remparts.

Jacques Locas, qui s'est donné un objectif de 130 points en 64 joutes pour la saison régulière, a contribué à quatre buts dans la victoire pour porter son total à 116 points tandis qu'André Savard a amassé trois points. "André Deschamps a été un de nos meilleurs joueurs avec Peter Folco. Deschamps joue un style différent cette année et il m'a encore surpris en continuant de s'appliquer à garder sa position", dit Tessier de l'auteur d'un truc du chapeau, le 4e de la saison pour Deschamps.

Deschamps est devenu le quatrième joueur des Remparts à atteindre le total de 40 buts, après qu'Yvon Dupuis eût marqué ses 40e pour niveler le pointage à 3-3. Guy Chouinard et Jean Landry ont obtenu les autres buts.

Dans la défaite, l'allier droit Gilles Therrien a sa dernière saison junior, fut de loin le meilleur figurant du clan de Rougeau. Therrien a réalisé un truc du chapeau, son troisième en autant de joutes.

Pendant que Jean Rougeau soutenait que Therrien pouvait se comparer avec d'autres joueurs de 19 ans choisis pour affronter les universitaires ce soir, au Forum, Tessier a admis sur Therrien: "A part ses trois buts, il a joué une très bonne partie. En me basant sur sa performance de ce soir, il aurait mérité d'être choisi sur l'équipe mais je n'y peux rien d'autant plus que j'ai bâti l'équipe avec une liste de joueurs que l'on m'a donnée".

Première période

- 1-Québec: J. Landry (19e), (Locas, Cloutier) 8:01
- 2-Laval: G. Therrien (34e), (Jones, Gougéon) 12:04

3-Québec: A. Deschamps (38e), (Locas, Folco) 19:12
(G. Quintal, Dumais) 10:36
4-Laval: G. Therrien (35e), (G. Quintal, Dumais) 10:36
5-Laval: G. Therrien (36e), (G. Quintal, Dumais) 12:36
Punitions: Savard 8:28, Gougéon 11:27, Savard 11:44.

Deuxième période
6-Québec: Y. Dupuis (40e), (Chouinard, Savard) 2:15
7-Québec: A. Deschamps (39e), (Cloutier, Locas) 4:08
8-Québec: A. Deschamps, (40e).

Troisième période
9-Québec: G. Chouinard (37e) (Savard, Folco) 10:27
(Savard, Folco) 10:27
10-Québec: A. Savard, (56e), (Folco) 13:33
Punitions: P. Quintal 11:27, Nantais 14:24.
Assistance: 3,042.
Arbitre: Tom Kheebler.

Lancers par: Québec 14 13 18-45
Laval 10 9 12-31

Rougeau n'est pas emballé par le match contre les universitaires

LAVAL — Le match hors-cours opposant des joueurs de dernière saison junior à une formation des étoiles universitaires du Québec, ce soir, au Forum, n'est pas applaudi par tout le monde dans le circuit Lebel. Pour un, Jean Rougeau n'y voit aucun intérêt, si ce n'est une occasion de vendre un produit aux dépisteurs du hockey professionnel.

"Cette joute-là ne me dit rien, a dit carrément l'instructeur du National de Laval. Ce n'est qu'une joute pour montrer les joueurs qui vont sortir du junior cette année. Je n'ai pas aimé la façon dont on a décidé du choix des joueurs; je pense de toute manière que la ligue y aurait gagné davantage à montrer du jeune talent de 18, 17 et 16 ans", de commenter Rougeau, qui n'aura qu'un seul des siens à encourager, son capitaine Robert Fee.

Orval Tessier partageait également l'idée de mettre en évidence le jeune talent de la Ligue junior majeure du Québec mais il a précisé qu'il avait dû s'en tenir à une liste de joueurs que le secrétaire-gérant de la ligue lui avait proposée pour former l'équipe.

"J'avais pensé à Robert Sauvé comme deuxième gardien avec Pérousse mais j'ai été informé, samedi, que Touzin devait être préféré à Sauvé et Lepage parce qu'il était plus âgé et qu'il détenait une meilleure moyenne. Chez les Remparts, nous avons nous-mêmes un 19 ans qui n'est pas sur l'équipe, Richard Latulippe, a expliqué Tessier qui dirigera l'équipe des 19 ans de la LJMQ.

En plus de Pierre Pérousse, cinq autres Remparts figureront sur l'équipe des joueurs de dernière saison de la Ligue junior majeure du Québec.

"J'ai pensé réunir sur des lignes ou à la défensive les joueurs qui étaient les plus familiers à leur propre jeu pour fournir la meilleure opposition possible", a déclaré Tessier. Effectivement, un des trios sera formé d'André Savard, André Deschamps et Yvon Dupuis. Trois autres joueurs d'attaque provenant des Royals de Cornwall se retrouveront sur la même ligne, soit Yvan Bouillon, Blair McDonald et Stuart Davison. Les autres trios seront ainsi composés: Denis Desjardé - Pierre Laganère - François Rochon et André St-Laurent - Denis Patry - Daniel Dubuc.

Sur le clan défensif, Peter Folco et Jean Landry seront de nouveau réunis tandis qu'Al Sims et Robert Fee ainsi que Michel Latreille et Pierre Burtgoye formeront les deux autres paires défensives.

"Je ne peux vraiment pas me prononcer sur ce que peut nous réserver cette joute étant donné que je ne connais pas moi-même tous les joueurs de l'autre équipe", a commenté Tessier. Par ailleurs, il a vu d'un très bon œil la proposition d'un match opposant des joueurs de 16, 17 et 18 ans de la ligue à ceux de dernière saison. "Ce serait tout un match à voir, je pense que c'est une proposition qui mériterait d'être pensée sérieusement", a-t-il conclu.

TAS-omatic SYSTEMES DE REPONSE Pour renseignements sans obligation appelez 522-2024

AVANT D'ACHETER VOTRE NOUVELLE VOITURE AVEZ-VOUS PENSE A LA LOCATION A LONG TERME? Nous vous louons l'automobile convenant à vos goûts et à vos besoins pour une période de deux ans. Une attention spéciale est accordée à cette voiture afin de vous en assurer le plein rendement.

CITADELLE paie les frais d'enregistrement, d'assurances, de permis, etc. En cas de feu, de vol ou de panne mécanique, vous obtenez une autre voiture. Vous évitez ainsi de perdre du temps... et des devises.

CITADELLE paie les réparations, ajustements, examens, graissages et changements d'huile. VOUS AVEZ BESOIN D'UNE AUTRE VOITURE POUR QUELQUE TEMPS?... NOUS L'AVONS!

CITADELLE LOCATION D'AUTOS, CAMIONS INC. 1095, Canardière, Québec 529-3331

Bobby Clarke grimpe en deuxième place

MONTREAL (PC) — Bobby Clarke, des Flyers de Philadelphie, n'a plus besoin que deux points pour améliorer le record de 82 buts par Red Berenson en une saison avec un club de l'expansion en 1968-1969.

Cependant, Clarke s'est installé au 2e rang chez les compteurs de la LNH avec un total de 81 points. Ce faisant, il a égalé le record d'aides par un joueur de l'expansion, record détenu par Jude Drouin et Tom Williams, avec 52.

Par ailleurs, Phil Esposito, de Boston, continue de dominer les compteurs avec 90 points, dont 37 buts, soit le même nombre que Mickey Redmond, du Detroit. Stan Mikita, blessé à un talon, suit Clarke avec 77 points, soit deux de plus que Rick MacLeish, du Philadelphie, qui, avec Ken Hodges, du Boston, a compté le plus grand nombre de buts pendant les jeux de puissance, soit 14.

En dépit des sept buts alloués par les Canadiens samedi soir, le trio de gardiens montréalais domine toujours la course au trophée Vézina avec une moyenne de 2,27, suivi de celui des Rangers avec 2,44.

Les Flyers demeurent le club le plus pénalisé du circuit avec un total de 1,239 minutes au cachot, menaçant même le re-

cord du Vancouver avec 1,371 en 1970-1971. Les Flyers alignent cinq des 16 joueurs du circuit qui ont déjà passé plus de 100 minutes au pénitencier cette saison.

LES MENEURS

	M	B	A	Pts
Esposito, Bos.	59	37	53	90
Clarke, Phil.	61	29	52	81
Mikita, Chi.	52	24	53	77
MacLeish, Phil.	61	36	39	75
Hull, Chi.	59	32	42	74
Robert, Buf.	59	36	37	73
Lemaire, Mont.	58	35	38	73
Martin, Chi.	59	24	49	73
Pappin, Chi.	57	32	40	72
F. Mahovich, Mt.	59	30	41	71
Gilbert, NY R.	59	20	51	71
Orr, Bos.	45	17	54	71
Ratelle, NY R.	59	30	40	70
Perreault, Buf.	60	22	48	70
Bucyk, Bos.	59	29	39	68
Dionne, Del.	58	28	40	68
Redmond, Det.	57	37	29	66
Dornhoefer, Phil.	61	23	42	65
Cournoyer, Mont.	52	30	34	64
Stanfield, Bos.	59	17	47	64

GARDIENS DE BUT

	MJ	B	Bl	Moy
Dryden	2,265	82	5	2.17
Thomas	480	18	1	2.25
Plasse	795	32	0	2.42
Montréal	3,540	134	6	2.27
McDuffie	60	1	0	1.00
Villemure	1,500	53	3	2.12
Giacomin	1,880	87	4	2.64
Rangers	3,540	144	7	2.44
Dryden	1,758	72	3	2.46
Crozier	1,813	86	3	2.85
Farr	29	3	0	6.21
Buffalo	3,600	164	6	2.73
Bouchard	1,524	68	2	2.68



Philadelphie présente un club transformé

Retenu à la maison, samedi soir, nous en avons profité pour suivre le match Flyers-Canadiens. La joute a été bien meilleure que nous nous y attendions.

Il y avait un bon bout de temps que nous n'avions pas eu l'occasion de voir à l'oeuvre Philadelphie. Franchement, ce club s'est grandement transformé depuis qu'il a rompu ses liens avec notre ville.

Les Flyers ont fait de bonnes acquisitions en Jean Potvin, André Dupont, Bill Flett et Ross Lonsberry, pour ne mentionner que ceux-là. Toutefois, c'est la grande qualité de recrues comme Bill Barber et Tom Bladon qui nous a le plus surpris. Ces deux jeunes se conduisent comme de véritables vétérans et n'ont pas froid aux yeux.

Bill Clément, Don Saleski et Dave Schultz, trois athlètes qui n'ont pas été appréciés à leur juste valeur quand ils ont passé dans notre ville avec les As de la Ligue américaine, apportent également une très bonne contribution au club de l'entraîneur Fred Shero.

contre l'URSS. Pourtant, il a été un des héros obscurs de cette grande série et sa contribution a été beaucoup plus importante que peuvent le montrer les statistiques.

L'important pour Philadelphie est que Clarke est probablement l'athlète qui a le plus bénéficié de cette confrontation internationale. Il en est sorti avec un style plus agressif que jamais, sans oublier une plus grande confiance en lui-même, et il en fait profiter les Flyers.

Les Phil Esposito, Jean Ratelle, Jacques Lemaire, Stan Mikita et Gilbert Perreault sont des centres dont la réputation n'est plus à faire, mais le jour n'est pas loin où ils devront jouer second violon à Clarke. Ce jeune possède le vrai feu sacré du hockey.

De la manière qu'il fonctionne présentement, Bobby devra être considéré sérieusement comme centre du premier club quand arrivera le scrutin pour les étoiles.



roland sabourin

Dans le carnet de notes du mardi

Gérard Bolduc, président du tournoi international de hockey pee-wee, recevra son congé de l'hôpital au cours des prochaines heures et sera à son poste, jeudi matin... On nous a rapporté que Gérard avait été très surpris de lire que le tournoi passerait bientôt entre les mains de l'association "Les Sportifs du Québec"... Le dévoué Jacques Boissinot nous rapporte que tout est en ordre pour le départ...

Guy Chénail et ses coéquipiers du club de curling Victoria ont subi la défaite dans leurs deux premières joutes au tournoi canadien de la "Pierre Seagram" à Sudbury, Ont., mais ils ont réussi à vaincre l'Ontario, hier après-midi... Mlle Laura Ross et son équipe du club Caledonia de Montréal ont remporté le titre provincial de curling féminin junior en fin de semaine, au club Québec, l'emportant deux fois contre Mike Babin, de Valcartier...

L'Association de golf du Québec, plus précisément notre district, a été chancelée de pouvoir compter sur un homme comme Léandre Létourneau, du club Lévis, pour prendre le poste laissé vacant par Alfred Chouinard... Létourneau en est un autre qui n'a jamais compté son temps quand venait le temps d'aider la cause du golf...

Quand Rod Laver est en parfaite santé, il n'y en a pas un pour arriver à sa cheville dans le tennis professionnel... Roy Emerson en sait quelque chose... Dimanche après-midi, à Toronto, l'as gaucher s'est tout simplement imposé de son compatriote qui a pourtant été l'as de son époque dans les rangs amateurs... Laver devrait établir de nouveaux sommets pour les gains en argent au cours de l'année 1973, d'autant plus qu'il a déjà en caisse pas moins de \$37,300...

Bobby Hull à la chasse aux meneurs



SANTA ANA, Californie (PA) — Bobby Hull, ex-champion compte dans la LNH, a enfin atteint les 10 premiers rangs dans l'AMH la semaine dernière.

Hull, qui a remporté le titre dans la LNH en 1958-60, 61-62 et 65-66, a récolté six buts et cinq aides en trois parties en portant son total de la saison à 74 points, sur un pied d'égalité avec son coéquipier Chris Bordeleau au 8e rang.

Cependant, André Lacroix, du Philadelphie, et Ron Ward, du New York, continuent de partager le 1er rang avec 90 points, six de plus que Terry Caffery, de la Nouvelle-Angleterre. Danny Lawson demeure le meilleur franc tireur du circuit avec 49 buts.

Le gardien Joe Daley, du Winnipeg, a enregistré deux zéros la semaine dernière en réduisant sa moyenne de buts alloués par match à 2,61, la meilleure du circuit.

LES MENEURS

	MJ	B	A	Pts
Ward, NY	58	49	39	88
A. Lacroix, Phil.	58	37	53	90
T. Caffery, Nouv.-Ang.	59	33	51	84
D. Lawson, Phil.	59	49	34	83
T. Webber, Nouv.-Ang.	59	49	34	83
N. Beaudin, Win.	62	25	52	80
G. Labossière, Hous.	58	27	49	76
E. Hull, Win.	62	24	39	74
L. Pleau, Nouv.-Ang.	69	34	36	70
W. Carleton, Ont.	69	21	29	73
J.-C. Tremblay, Qué.	55	12	58	79
H. Schubert, NY	58	28	41	69
R. Steinhilber, Chic.	68	22	47	69
J. Harrison, Alb.	45	28	49	68
N. Ferguson, NY	65	28	49	67
G. Veneruzzo, LA	69	28	33	61
R. Buchanan, Nev.	56	28	32	60
G. Jarrett, Nev.	59	20	39	59
J. McKenzie, Phil.	61	21	37	58
G. Peacock, NY	59	29	29	58
W. Rivers, NY	29	25	30	55
M. Hall, Hous.	58	24	29	53
W. Connelly, Minn.	61	21	34	55
D. Herriman, Phil.	59	19	35	54
F. Perrella, Chic.	56	15	38	54
P. Popiel, Hous.	56	14	39	53
J. Wattle, Nev.	61	21	32	53
M. Parizeau, Qué.	58	18	34	52
G. Peacock, Nouv.-Ang.	60	25	26	51
E. Charabola, Ont.	57	23	26	51
R. Gaudin, Chic.	57	22	26	51
J. Palment, Chic.	56	21	29	50
A. Gaudin, Chic.	59	17	33	50
T. Harpison, Minn.	59	14	36	50
J.-P. Leduc, LA	59	14	36	50
G. Pinder, Nev.	59	21	29	50
B. Charabola, Ont.	61	18	34	48
L. Lomi, Houston	58	17	31	48
L. Borsang, Winn.	62	19	28	48
J. Dorcy, Nouv.-Ang.	58	4	41	45
P. Andrea, Nev.	56	20	27	47
S. Klatt, Minn.	61	25	21	46
M. McMalen, Minn.	58	9	37	46
J.-G. Gendron, Qué.	56	17	28	45
R. Campbell, Phil.	67	17	28	45
B. Walters, Alb.	57	23	29	44
R. Perkins, Alb.	59	17	27	44
G. Trotter, Ont.	63	21	22	43
J. French, Nouv.-Ang.	69	18	25	43

GARDIENS DE BUT

	MJ	B	Bl	Moy
Gerry Cheevers	2,540	82	2,83	3.15
Bob Whidden	1,019	17	2,09	0.9
CLEVELAND	3,589	59	2,89	5
Joe Daley	1,109	20	2,61	2
Ernie Wakely	2,024	66	2,94	2
Gordon Tuminson	78	7	4,62	0
WINNIEG	3,721	62	2,94	4
Jack Norris	2,767	48	3,34	1
Ken Brown	688	14	2,92	0
ALBERTA	3,445	57	3,29	—
Russ Gilroy	1,257	29	2,30	1
Don McLeod	2,108	29	4,20	0
George Gardiner	688	14	2,92	0
LOS ANGELES	3,675	60	3,31	1
Carl Weisk	61	1	2,99	0
Mike Curran	1,925	32	2,19	3
Jack McCartan	1,029	28	2,61	1
MINNESOTA	3,721	61	3,38	4
Wayne Rutledge	2,224	39	3,22	2
Don McLeod	1,965	23	3,31	1
Bill Hughes	1,662	9	3,88	0
HOUSTON	3,598	59	3,38	1
Wayne Rutledge	2,224	39	3,22	2
Bruce Landon	1,303	24	2,68	0
NOUVEAU-ANGLETERRÉ	3,627	60	3,39	2
Jim McLeod	2,600	47	3,27	1
Andre Gill	822	26	4,42	0
Paul Menard	45	1	4,68	0
CHICAGO	3,567	59	3,61	1
Serge Aubry	2,161	40	3,99	2
Jacques Lemelin	434	9	4,09	0
Richard Brodeur	959	18	4,50	0
QUEBEC	3,554	58	3,89	2
Bruce Pavent	2,311	41	3,84	2
Marcel Paille	611	15	4,83	0
Dorsey	462	9	5,80	0
PHILADELPHIE	3,564	59	4,07	2
Gilles Gratton	1,428	25	4,65	0
Frank Burn	2,286	28	4,68	0
OTAWA	1	0	60,00	0
Peter Donnelly	2,187	39	4,08	1
Gary Kurt	1,232	25	4,90	0
Jan Wilfong	1,332	20	5,80	0
NEW YORK	3,591	61	4,17	2

Bobby Clarke deviendra le No 1

Les Flyers en avaient surpris, voire déçus plusieurs d'entre-nous à l'automne de 1968 quand ils avaient décidé d'emmener à Philadelphie le jeune Bobby Clarke, plutôt que de le laisser à Québec. L'opinion est qu'il aurait été une très bonne attraction pour les As tout en se développant normalement.

Décidément, les dirigeants du club Philadelphie savent ce qu'ils faisaient. En très peu de temps, le diabolique de Flin Flou est devenu une super-étoile dans la Ligue nationale. Encore quelques années, et il sera peut-être le meilleur joueur de tout le circuit.

Certains gens ont été surpris quand les dirigeants de l'équipe Hockey-Canada ont choisi Clarke comme régulier pour jouer

Un gain et le Couillard participera aux séries

Le Couillard de Sainte-Foy, qui a opéré l'un des plus spectaculaires revirements cette saison dans la Ligue junior "A" du Québec, est aujourd'hui sur la corde raide.

En vertu de six victoires d'affilée, le Couillard a réussi à s'approprier le quatrième rang de la division Est devant le Fleur de Lys de Thetford Mines, dimanche, équipe qui se doit de vaincre ce soir s'il veut se ménager une place dans les séries de fin de saison.

Et si le Couillard porte le coup de grâce au Fleur de Lys, il devra une fière chandelle au gardien Richard Guay qui s'est littéralement surpassé dans les six dernières rencontres de l'équipe, n'accordant que huit buts.

Outre le match de ce soir, Thetford Mines aura encore deux rencontres à disputer — toutes deux contre les redoutables Bruins de Grand-Mère, cependant que Sainte-Foy mettra un terme à son calendrier régulier en rendant visite aux Cascades de Beaufort vendredi.

Advenant une joute nulle, ce soir, le Couillard sera poussé au pied du mur, car il lui faudra absolument l'emporter devant les Cascades qui n'ont pas connu la défaite depuis qu'ils ont amené dans leur nouvelle arène.

Pour Thetford Mines, un match nul ne serait pas suffisant, cependant. Car le Couillard a eu le meilleur

CHICAGO VS CHICAGO

1/2 PRIX POUR LES ÉTUDIANTS
300 BILLETS POUR LA PARTIE DU 11 MARS
DISTRIBUÉS GRATUITEMENT
AVEC NOS NORDIQUES, VIENS GAGNER TON BOUT...

hockey

HIÉR

Ligue junior régionale
Aucune joute

CE SOIR

Aucune joute

LIGUE JUNIOR REGIONALE

	PJ	G	P	N	Pp	Pe	Pts
Jouquières	38	21	16	1	152	173	43
Dolbeau	38	19	16	1	129	181	39
Chicoutimi	38	18	18	0	163	149	36
Port-Alfred	38	17	19	0	206	148	34
Alma	38	15	21	0	158	176	30

HIÉR

Association mondiale
Aucune joute

Ligue nationale
Aucune joute

Ligue junior majeure du Québec
Aucune joute

Ligue junior "A" du Québec
Aucune joute

AUJOURD'HUI

Association mondiale
Chicago à Québec
Alberta à Cleveland
Los Angeles à Ottawa

Ligue nationale
Pittsburgh à N.Y. Islanders
Boston à Vancouver
Philadelphia à Saint-Louis

Ligue junior majeure du Québec
St-Jovite à Trois-Rivières
St-Jovite à Trois-Rivières

DEMAIN

Association mondiale
Alberta à New York

Ligue nationale
Montreal à Chicago
Atlanta à Toronto
N.Y. Rangers à Los Angeles
Boston à Californie
Saint-Louis à Minnesota

Ligue junior majeure du Québec
Aucune joute

Ligue junior "A" du Québec
Aucune joute

JEUDI

Association mondiale
Québec à Houston
Philadelphia à Ottawa

Ligue nationale
Montreal à Detroit
N.Y. Islanders à Pittsburgh
Vancouver à Buffalo

Ligue junior majeure du Québec
Shawinigan à Cornwall

Ligue junior "A" du Québec
Beaufort à Lac-Mégantic
Thetford Mines à Grand-Mère

VENDREDI

Association mondiale
Alaska à Nouv.-Angletérie

Ligue nationale
N.Y. Rangers à Californie
Québec à Sherbrooke
Laval à Drummondville
Laval à Shawinigan
Trois-Rivières à Montreal

Ligue junior "A" du Québec
Lac-Mégantic à Cap-de-la-Mad.
Sainte-Foy à Beaufort

SAMEDI

Association mondiale
Québec à Los Angeles
Chicago à Cleveland

Ligue nationale
Vancouver à Montreal

Y AURA DU TEMPS GAI EN '73 SI TU...

PARMI NOTRE VASTE CHOIX DE VOITURES USAGES

DODGE '70 Monaco Station-wagon	\$2500	CHALLENGER '72 Tout équipé, air climatisé, 340 p.c.	\$3600
BARRACUDA '70 2 portes, hard-top, (P.B.), (P.S.), toit vinyle, sièges baquets, console.	\$1900	COLT '72 Station-wagon, automatique, radio, 4 cylindres, garantie de 5,000 miles.	\$1900
TOYOTA '70 2 portes, 4 cylindres, 4 vitesses, radio.	\$1050	CHRYSLER '71 4 portes, hard-top, Newport, bas millage, très bon état.	\$3000

A MI-CHEMIN ENTRE LE ROND-POINT LEVIS ET LA ROUTE 20

Autom usagées
FIABLES

ta tanguay
AUTOMOBILES

89, ROUTE KENNEDY 837-9383

françois roy
LE SPORT AMATEUR



Walsh et Caron vivent pour les courses d'automobiles!

Si un jour ça vous arrive de rencontrer les conducteurs chevronnés d'autos de course, Yvon Walsh et Langis Caron, dans une occasion où ils pourront s'asseoir et bavarder sans contrainte, ne manquez pas cette chance d'en connaître plus long sur le sport automobile!

J'avais déjà longuement parié avec Walsh dans le passé, mais ça c'était surtout résumé aux courses sur glace car il n'avait pas encore fait compétition en saison estivale. Mais quand même, j'avais appris un tas de choses que je n'aurais jamais imaginé.

A la suite d'une conférence d'information sur le Grand Prix Esso hier après-midi, au Club des employés civils (Québec Winter Club) j'ai pu m'attarder avec Walsh, Langis Caron que j'ai connu à la même occasion, Laurent Lebel président du club Karkajou et Jacques Rainville qui jusqu'à il y a quelques mois, était publiciste du Circuit Québec -Ste-Croix.

Il a été question de courses sur glace bien sûr, mais le sujet n'a pas tardé à s'étendre à l'ensemble des compétitions d'autos en passant par le stock, les épreuves de modèles, de "dernier modèle sportsman" et de formules.

Langis Caron est un gars volubile et farseur à ses heures! Il était en verve hier et c'est de sa bouche que j'ai appris par exemple que faire du stock-car, n'est pas aussi facile que ça en a l'air. Il faut connaître un tas de petits détails sur la suspension, la torsion, etc. qui font qu'un char même s'il n'a pas l'apparence d'un gros cylindre, peut battre les plus grosses voitures en course."

Ce Beauceron ne voulait que s'amuser

Caron avait joué bien souvent avec Walsh et c'est à la suite de ces rencontres parfois involontaires, que le sympathique coureur de St-Georges de Beauce a décidé de s'essayer dans les courses sur glace.

"Quand j'ai commencé c'était surtout pour m'amuser. Je voulais voir ce que ça donnait et savoir ce qu'on pouvait ressentir," dit-il en souriant. "C'est pas pour ce que ça paye, parce que cet hiver j'ai dit franchement..."

Grand, très robuste, Caron est un mécanicien averti qui connaît son affaire et quand il parle, les autres écoutent avec attention. Ça vaut la peine car il en a toujours de nouvelles à raconter.

Vous lui demandez de vous parler de cette course au Circuit Ste-Croix je pense, où il avait complété unrentaine de tours avec trois de plus à faire pour sortir vainqueur. Soudain une espèce de clinc (snapping) qui coûte "pas plus que cinq centes" se détache d'un morceau et sa transmission se remet au neutre l'empêchant de continuer. Et il vous décrit la scène avec des mimiques appropriées et forces gestes qui font rire.

Et le plus drôle pour ceux qui l'écoutent mais le plus maudissant pour lui c'est quand il conclut: "Après la course j'étais en furie et le saute dans mon 'Rivero' pour m'en aller. Je démarra et... bang! je crève un pneu un peu plus loin. En regardant de près je m'aperçois que c'est le fameux "snapping" en acier que j'avais perdu qui était entré dans le pneu!!!"

Caron en a des dizaines d'aventures du genre à raconter depuis qu'il a commencé à faire de la course automobile. Il a vécu des moments drôles. Mais il en a connu de beaucoup plus frustrants. "Pour monter un char compétitif, il faut penser à tout et faut pas ménager pour mettre la bonne pièce au bon endroit. J'en ai connu des gars qui voulaient bargainer en mettant des pièces remachinées à la place de certains morceaux importants, et souvent ça leur coûtait deux et trois fois plus cher au bout de tout ça!"

Walsh qui paraît plus nerveux qu'à l'accoutumée, écoute les propos de Caron et semble tout à fait d'accord. Champion incontesté des courses d'autos sur glace, Yvon me signale à un certain moment au sujet de ses pneus:

"J'espère qu'on va courir sur glace et que le doux temps n'asséchera pas l'asphalte sur les plaines. C'est sûrement plus étonnant et spectaculaire sur glace. Sur mon auto chaque pneu est équipé de 375 crampons; ça veut dire que c'est 1,500 crampons en tungstène qui vont "graffigner". Dans certains bouts on peut filer jusqu'à 100 milles à l'heure. Le tracé de la course de samedi et dimanche a une longueur exacte de 1,2 mille et ça prend environ 88 secondes pour faire un tour! Ça va être quelque chose à voir..."

Dans l'orbite du sportif amateur

C'est Jacques Rainville qui m'a appris que l'ancien Québécois Denis Giroux avait décroché une excellente 3e place dans la fameuse course Permatex 300 à Daytona, Floride en fin de semaine dernière. Giroux au volant d'une auto préparée par le réputé champion Bobby Allison spécialiste de "dernier modèle Sportsman" semble miser beaucoup sur ce conducteur que j'avais incidemment rencontré l'an dernier au Grand Prix du Carnaval sur les Plaines.

Walsh ne cache pas que le gars qui mérite une grosse part de crédit pour ses victoires dans les courses d'autos sur glace, est son mécanicien Roland Larat qui voit à tous les détails et fait toujours une mise au point minutieuse de sa voiture.

Pour une septième année consécutive les Jeux Inter-duchés seront disputés dans la région du 22 février au 4 mars et leur but premier est demeuré toujours le même: intégrer le sport amateur dans l'esprit des festivités du Carnaval de Québec. Dix-neuf disciplines sont ouvertes cette année et le président Alex Légaré ainsi que ses "lieutenants" Guy Ashby et Jacques Vézina sont très optimistes. Ce sont Michel Bolduc et Claude Ste-Marie du Conseil régional des loisirs qui assureront la coordination des Jeux.

Et vive le Carnaval... vous allez sûrement aimer ça!

Une décision unanime

La patience a bien servi Marc Gervais

par François ROY

"Je sais que je suis venu proche de déclencher et de rentrer dedans vers la quatrième ronde, mais je me suis retenu et j'ai bier, fait! Je l'ai attendu et je suis resté aussi patient que lui, même si plusieurs fois j'ai laissé partir plus de claques que lui!" de nous expliquer hier soir le boxeur mi-moyen Marc Gervais suite à sa victoire bien méritée par décision unanime sur le Noir Jose Pagan de Boston.

Gervais a fait les frais de la finale de 10 rondes du programme de boxe professionnelle présentée hier par les Promotions FB au Pavillon des Congrès. Trois batailles sur cinq se sont terminées par mise hors de combat technique sans dépasser la 3e ronde, tandis que l'autre, a donné lieu à un knock-out clair et net!

Dans ce knock-out le jeune Royal Boutin, 139 livres, de St-Louis de Pintendre, a vu qu'il avait affaire à un rival tout en muscles et fort mais Tom Rand de Portland, n'avait malheureusement pas la longue portée du Québécois. Le knock-out est survenu à 2:21 de la 4e et dernière ronde et en s'éroulant sur le dos Rand s'est cogné durement la tête au tapis. Il fallut lui passer les sels pour le remettre sur pied.

"Je savais qu'il était très fort mais c'est la première fois que je boxe en me sentant si détendu. J'avais pas le trac du tout et je me sentais très bien. J'avais jamais si bien filé! Je l'ai tenu à distance jusqu'au moment où j'ai vu l'ouverture. Si j'avais boxé trop près j'aurais peut-être eu de la misère. Mais je l'attendais et ça très bien marché!" de déclarer Boutin en brulant la tête comme pour confirmer ce qu'il venait de dire. Comme premier combat professionnel il est naturellement fier de son éclatante victoire et il envisage déjà son deuxième match... le plus tôt possible.

Quant à la finale, Gervais a su travailler avec beaucoup de patience et d'habileté pour pouvoir mériter cette décision majoritaire aux dépens du Noir Pagan, prudent mais rude co-gneur.

"Je l'ai attendu même si c'est moi qui ai forcé continuellement la bataille. Je lui ait fait mal quelques fois et s'il n'avait pas pédalé à reculons pour récupérer je l'aurais arrêté!" de dire Gervais tout en enfilant ses vêtements dans le vestiaire. Et c'est tellement vrai qu'à la septième ronde, les centaines de spectateurs présents ont vu Pagan tomber à genoux sur une série gauche-droite très des câbles. Le Noir s'est relevé et a réussi à s'éloigner juste ce qu'il fallait pour attendre le coup de gong.

Au Grand Prix Esso

Walsh entend prouver qu'il n'a pas volé ses victoires

par François ROY

"Les gars de Montréal sont tannés de me voir gagner des courses sur glace aussi souvent, et ils font tout pour me débarquer! Michel Desormaux, de St-Laurent, a beau avoir logé un protégé d'imbécile sur la course de Pointe-Claire dimanche, il réussira quand même pas à m'enlever le championnat. La dernière course va se faire dimanche prochain sur les Plaines d'Abraham et après ça la saison sera officiellement finie!"

Quand Yvon Walsh, conducteur d'une Renault Gordini, nous a tourné ces détails précis hier midi au cours d'une conférence de presse concernant le Grand Prix Esso qui sera couru dimanche prochain sur un tracé de 1,2 mille sur les Plaines, il rageait encore de l'ingénuité récente qu'il a eue avec Desormaux.

"Je sais qu'ils ont une p'tite cliquette pour essayer de me dé-

barquer comme champion et ils veulent tout essayer. Desormaux a capoté dimanche dans la course de Pointe-Claire que j'ai gagnée. Il était tellement maudit qu'il a décidé de loger un protégé et son idée est de reprendre la course après le Grand Prix de dimanche sur les Plaines, qui est officiellement la dernière de la série pour le championnat sur glace de l'Est du Canada. S'il obtient gain de cause, ça va brasser à quelque part le garant!" de continuer Walsh.

Ce dernier est actuellement en tête du classement avec 31 points suivi de ce même Desormaux avec 21 points sur Renault aussi. Réjean Beaulieu, de Québec, de classe B sur Toyota, est troisième avec 18 points à égalité avec Barry Kershaw, d'Ottawa, de classe B sur Cortina tandis que la cinquième position appartient à Langis Caron, de Québec, sur Renault en classe A, avec 17 points.

Définitivement, les coureurs de Québec sont forts en courses sur glace et comme le disait Walsh: "Ca ne me dérange pas, au contraire, si les gars réussissent à nous battre sur piste ou sur le terrain. Mais que certaines mères" comme Desormaux fassent les naiseux en essayant de gagner avec la complicité de quelques officiels et en faussant les règlements, là ça ne marche plus!"

Walsh qui en est presque venu aux coups avec ce même Desormaux à Pointe-Claire est direct quand il ajoute: "Si Desormaux veut faire le finfin avec sa cliquette, je vais lui montrer en fin de semaine sur les Plaines comment ça se gagne une course d'auto sur glace. Je ne brisera aucun règlement... mais il va s'apercevoir que les courses que j'ai gagnées cet hiver l'ont pas été avec des manigances. Il est mieux de se préparer en conséquence car il va avoir besoin de tous ses réflexes!"

Le Grand Prix se déroulera comme à l'habitude sur les Plaines alors que samedi on procédera aux pratiques à 10 heures et aux qualifications à 14 heures tandis que le lendemain les pilotes se rencontreront dans deux préliminaires de 20 tours pour les classes A et B avec premier départ à 13 heures précises.

Plus d'une quarantaine de pilotes seront en courses pour se disputer la meilleure part d'une bourse totale de \$4,000. C'est

Peter Revson prend la tête de la rencontre des champions

ROTONDA, Floride (PA) — Le coureur automobile Peter Revson a pris la tête de la compétition des champions avec un total de 23 points. Il a triomphé dans le tennis, la natation et il s'est contenté d'une troisième place en haltérophilie.

Cette compétition se poursuit aujourd'hui entre dix athlètes tout étoiles qui doivent participer à sept sports. Ils n'ont pas le droit de jouer dans le sport qui leur permet de s'illustrer.

TENNIS

Revson a remporté la finale du tournoi de tennis contre Rod Gilbert 6-1. Il a empêché la somme de \$3,000 tandis que le hockeyeur recevait un montant de \$2,100. "C'est ma première victoire dans le tennis professionnel, de dire le souriant Revson, un conducteur de formule âgé de 32. Qu'on m'amène Rod Laver".

Revson n'avait pas eu de difficulté à atteindre la finale. Il avait été exempté de la première ronde et il avait facilement triomphé du géant Elvin Hayes, un étoile de basketball, au compte de 6-4. Gilbert n'avait éprouvé aucune difficulté à triompher du légendaire Johnny Unitas 6-0 et du redoutable co-gneur Johnny Bench 6-3. Hayes avait triomphé du quilleur professionnel Jim Stefanich en première ronde et Johnny Bench avait fait de même avec le sauteur à la perche Bob Seagren.

Le tournoi de tennis a connu un départ assez hilarant alors que Stefanich a commis trois doubles fautes consécutives. Il a plus tard frappé une balle hors du jeu de tennis.

Johnny Bench a lui aussi éprouvé des difficultés. Il ne voulait plus servir après avoir raté plusieurs coups contre Bob Seagren. Il a manqué plusieurs coups à la volée et il a laissé tomber sa raquette tout en regardant vers le ciel en signe de découragement.

AUTRES SPORTS

Le concours d'haltérophilie a lui aussi été assez fantaisiste et surprenant. Peter Revson n'a pu lever 160 livres et Joe Frazier a échoué à 170 livres alors qu'il pèse 215 et il a été battu par Bob Seagren qui ne pèse que 175 livres. C'est d'ailleurs lui qui a mérité le titre en haltérophilie.

C'était la première fois que Seagren touchait un montant d'argent dans le sport professionnel. Il a récolté \$5,100 pour sa première place en haltérophilie et son deuxième rang en natation. L'on sait qu'il commencera une nouvelle carrière le 24 mars en faisant ses débuts dans une troupe d'athlètes professionnels.

Le quilleur professionnel Jim Stefanich a triomphé de Johnny Bench par un coup dans un tournoi de golf de neuf trous. Il a réussi un compte de 41. Tous les deux ont frappé leur coup de départ hors du terrain au dernier trou.

Bench a rebondi pour triompher dans la compétition de quilles malgré une partie de 131. Il a terminé en troisième place au tennis pour un total de 21 derrière Revson, et un montant de \$6,300. Seagren s'est emparé de la troisième place avec un total de 17 points.

L'ancien champion mondial des poids lourds Joe Frazier n'a pas connu une première journée très reluisante. En plus de se faire dépasser en haltérophilie, il n'a pu terminer l'épreuve de natation et il a abandonné après une longueur de piscine.

Cette compétition, qui offre plus de \$122,000 en bourses, se poursuit aujourd'hui et l'on saura à la fin de la journée lequel des dix athlètes en présence possède le plus de versatilité. Seulement 500 spectateurs ont bravé la mauvaise température pour assister à cette première journée de compétition. Les organisateurs prévoient une grosse foule de 15,000 personnes.

Les négociations du baseball se poursuivent dans un silence de mort

NEW YORK (PA) — Les négociations du baseball se sont poursuivies pour la troisième journée d'affilée hier, mais les négociateurs s'en sont encore tenus à la politique du silence auprès du public.

Le seul commentaire, reçu hier, à la suite de la rencontre entre John Gaherin, représentant des proprios, et Marvin Miller, directeur de l'Association des joueurs, a été l'assurance d'une autre séance à 2h p.m. aujourd'hui.

La session d'hier a duré trois heures dans le bureau de Miller.

Entre-temps, en raison de la fermeture des camps avancés à la suite de la directive des deux ligues majeures, les joueurs doivent s'en remettre à eux-mêmes au sujet de leur condition physique.

Tom Seaver, représentant des Mets de New York qui avait déclaré vendredi qu'il espérait que les clubs ouvrent les camps d'entraînement pendant la poursuite des négociations, s'est entraîné avec cinq coéquipiers hier dans un centre de

Jeunesse de St. Petersburg, Floride.

Les négociations se poursuivent en n'oubliant pas le 1er mars, date officielle de l'ouverture des camps d'entraînement selon les contrats des joueurs.

On sait que le baseball a connu sa première grève, le 13 mars, l'an dernier.

SPÉCIAL JUSQU'AU
25 FEV
INCLUS

A&W \$1.09

REPAS POULET CHUBBY JR

incluant: Poulet Chubby, frites, salade de choux

chez A&W, l'hiver, c'est chaud!

NOUS LOUONS:

SABLEUSES A PLANCHERS - MARTEAUX ELECTRIQUES
pour trous de sècheuses - Salamandre -
"Paving Breaker" - Bouts de scie - Carroyeurs -
Soudeuses électriques et acétylène.
...et beaucoup d'autres.

ACCESSOIRES ET APPAREILS ELECTRIQUES

Turgeon & Jobin *Léves*

STATIONNEMENT GRATUIT EN FACE DU MAGASIN

VENTE ET LOCATION D'OUTILLAGE
205, rue Montmagny — Québec
TEL.: 529-6511

ENFIN...!

"AS DE PIQUE"

LE NOUVEAU GROS GIN QUI N'A PAS PEUR D'ETRE DOUX... MAIS QUI FAIT SON P'TIT EFFET. GOUTEZ-Y 1 FOIS!

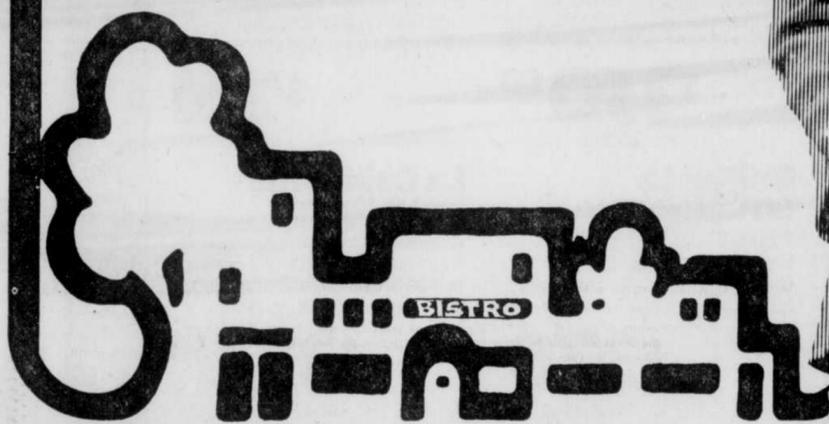
Distillé au Québec par les Distilleries Méville Limitée



LA MODE MOUVEMENT POUR TOI AU

Syndicat

CENTRE-VILLE
PLACE LAURIER
PLACE FLEUR DE LYS



Ils possèdent l'allure sportive de la mode en mouvement. Fidèles à la femme qu'ils suivent partout, ce sont des compagnons auxquels vous pouvez confier en toute sûreté les petits secrets de votre beauté.

Les sacs à main NORMANDIE:

- A) Modèle sport en cuir nappa avec longue courroie à rabat ajustable. Couleurs à votre choix: noir, marine, blanc ou tan. **\$24.00**
- B) A prix moindre, cet autre modèle de même conception que vous pouvez choisir de couleur noire, marine, blanche ou tan, pour **\$18.00**
- C) Autre modèle sport, 2 poches à l'avant pour plus d'espace de rangement, ce sac à main également en cuir nappa avec longue courroie ajustable. Choix de couleurs: noir, marine et blanc. Au prix de **\$16.00**
- D) L'aventure à la portée de la main. Sac, genre petit safari, en cuir nappa. Couleurs: noir, marine, blanc et tan. **\$17.00**
- E) Pour celles qui aiment que chaque chose soit à sa place, ce sac à main sport, genre tote, à plusieurs compartiments et muni d'une courroie longue. Il est en cuir nappa. Couleurs: noir, marine, blanc et tan. **\$24.00**
- F) Sac à main genre petit safari, pochette à l'avant. Il est fait de cuir nappa et possède une longue courroie ajustable. Son prix modique est de **\$14.00** et vous pouvez l'obtenir de teinte noire, marine, blanche ou tan.

Tous ces sacs de marque NORMANDIE, attendent votre épaule ou votre main au Syndicat de Québec.



MICHEL TRUCHON:

Dans l'oreille du Bonhomme

DEUX ESQUIMAUX AU CARNAVAL

Ils ne veulent rien dire, ne veulent rencontrer aucun représentant de la presse, mais ils sont là... Qui? Deux chefs esquimaux qui sont venus à leurs frais au Carnaval de Québec. Leur nom? On ne le sait pas, car ils tiennent à l'incognito le plus complet, les membres de leurs tribus n'ayant pas été consultés. Mais il semble que cela soit l'avant-garde d'un groupe de sculpteurs sur glace qui, probablement l'an prochain, seront en mesure de "faire la barbe" à tous les concurrents. On les a vus hier soir en compagnie de M. Pierre Contant, directeur général adjoint du Nouveau-Québec au ministère provincial des Richesses naturelles. Il semble que l'on devra compter sur ces deux éclaireurs esquimaux, sinon cette année, du moins pour le carnaval de 1974, pour convaincre leurs compatriotes à venir dans le "sud" pour démontrer leurs talents de sculpteurs.

BONHOMME RETOURNE EN ENFANCE

Il fallait être là pour le croire... Bonhomme Carnaval vient d'avoir 19 ans, mais il est pire qu'un enfant de cinq ans... et craint encore les caméras de télévision. Hier soir, lors des longues heures d'attente avant l'enregistrement de l'émission "Altitude 755", Bonhomme n'en pouvait plus et il n'a trouvé mieux que de faire le pitre devant les duchesses aussi impatientes et un président qui était fort désireux de glisser son mot pour inviter la population de la province à participer de façon plus importante à la 19e édition du Carnaval de Québec. Et Bonhomme de sautiller derrière les caméras, de pleurnicher à sa façon, de taquiner les duchesses jusqu'à ce que vienne son tour d'être interviewé par "Dodo" et le "gros Giguère". Quand il a réussi à avoir la parole, on a dû lui mettre un frein, tant il en avait à dire.

LES POMPIERS, LES "FLICS" ET LES TAXIS

Pendant ce temps, à l'atelier du carnaval, un fort groupe de pompiers, de policiers et de chauffeurs de taxis attendaient duchesses, Bonhomme et président. L'atten-

te a peut-être été longue, mais tout le monde a semblé satisfait quand les "officiels" sont arrivés. Il faut dire qu'il a fallu peu de temps avant que les représentants de ces trois corps de métier trouvent le moyen de fraterniser. N'oublions pas que ce sont eux qui ont sans doute le plus de boulot à abattre pendant le Carnaval: qui a vu à la sécurité et à la circulation, hors de leurs heures de travail, à vendre l'effigie du Bonhomme et ceux qui ne dédaignent pas, en pleines festivités, transporter ceux qui n'ont pas osé conduire leur voiture.

LES ATELIERS DU CARNAVAL

Celui qui oeuvre toujours dans l'ombre, le directeur artistique du Carnaval, M. Gaston Robert, on ne le croira pas, n'a pas "dételé" depuis le 15 avril 1972 pour préparer le Carnaval de 1973. En général, un peu moins d'employés aux ateliers du Carnaval, mais un nombre accru d'heures de travail. Sur les 22 chars allégoriques qui feront partie des deux défilés, on noterait une amélioration de 35%. Outre les décorations habituelles dans les rues de Québec, un effort spécial a été fait du côté du boulevard Saint-Cyrille où passera le défilé de nuit. Une quarantaine de personnes ont été employées depuis le printemps dernier et lors de dernier mois de production, on pouvait compter au moins 75 "abeilles". Si l'on veut se représenter cette augmentation de 5, il suffit de dire que le temps représente \$20,000 de plus que l'an dernier et \$15,600 de plus en matériel (15%).

LA RUE DU CARNAVAL

Cette année encore, les citoyens de la rue Sainte-Thérèse se sont regroupés pour faire de leur coin un endroit où tous les carnavaliers iront faire leur petit tour... "Ainsi", a parlé, hier, le président Jean, annonçant que l'inauguration de cette rue unique au monde aura lieu ce soir à 20h, alors qu'un défilé se mettra en branle à partir du Centre Durocher pour emprunter la rue du Carnaval sur toute sa longueur et se démembrer face au centre industriel Saint-Malo. Outre les dignitaires habituels, on remarquera la présence de la "grosse Bertha" d'un poste de radio local.



FRATERNISATION — Policiers, pompiers et chauffeurs de taxi ont eu plus que le temps, hier soir, de fraterniser, lors d'une réception aux ateliers du Carnaval.

Pluram propose: arrêt des fusions et une commission des structures politiques

Arrêt immédiat des regroupements municipaux dans la région métropolitaine de Québec et création d'une Commission des structures politiques métropolitaines.

Telles sont les deux principales recommandations formulées par la société Pluram (société pluridisciplinaire de planification, d'urbanisme et d'aménagement), dans un rapport d'études commandé par les autorités municipales de Sillery, en banlieue de Québec, et rendu public, hier.

Mandatée pour étudier les diverses possibilités de fusion proposées à la ville de Sillery par l'ancien ministre des Affaires

municipales, M. Maurice Tessier, Pluram a adopté une approche qui remet en question tout le principe du regroupement dans la région de Québec et, éventuellement, dans les milieux urbains de toute la province.

Destiné, à l'origine, à évaluer les implications de la fusion pour la seule ville de Sillery, le rapport Pluram devient une réponse ou plutôt une réplique au rapport Hawey, qui avait servi de tremplin au décret des unités de regroupement du ministre Tessier.

Des copies du rapport Pluram ont été envoyées au nouveau ministre des Affaires municipales, M. Victor Goldblom, de même qu'à tous les maires de

la région de Québec et de la Rive-Sud.

RECOMMANDATIONS ET JUSTIFICATIONS

La société Pluram propose des objectifs de Sillery et des autres municipalités de la Communauté urbaine de Québec soient définis comme suit:

— L'arrêt immédiat des regroupements municipaux, qui imprimant une direction définitive au niveau régional;

— La création d'une "Commission des structures politiques métropolitaines" chargée d'étudier publiquement les structures métropolitaines et devant laquelle les municipalités, les corps intermédiaires et les individus impliqués pourraient se

faire entendre et rendre publique leurs opinions en la matière.

— L'établissement d'une position propre à Sillery quant aux structures municipales de même que le partage des pouvoirs entre deux paliers de gouvernement (municipal et supramunicipal).

— La définition des modalités de financement du deuxième palier de gouvernement (supramunicipal) et la définition de son mode de représentativité.

Au cours d'une entrevue, hier, le responsable du rapport Pluram, M. Richard Thoin, s'est dit d'avis que l'on ne peut considérer la CUQ comme le palier de "gouvernement supramunicipal" que préconise l'étude.

Pour justifier ses recommandations, la société affirme "qu'aucune structure imposée par le gouvernement n'a de chance de réussite". Le rapport ajoute qu'il faut que les "structures métropolitaines soient développées par la population de la région, par ses représentants élus, par ses corps intermédiaires concernés et par ses experts en ces matières".

Le rapport précise que les actions récentes du gouvernement provincial en matière de pouvoir des municipalités concourent en deux sens:

— accroissement des champs de compétence des municipalités, donc de leurs dépenses;

Sillery accepte le rapport

Vu sous sa facette d'étude de regroupement, le rapport de la société Pluram recommande à la ville de Sillery de maintenir le statu quo et de ne se fusionner ni avec Québec, ni avec Sainte-Foy, ni partiellement avec l'une et l'autre. Le rapport confirme donc la position qu'avait déjà prise le conseil municipal à cet effet.

Cette conclusion de l'étude s'inscrit dans le contexte général du rapport qui remet en question tout le principe du regroupement municipal imposé par l'ancien ministre des Affaires municipales, M. Maurice Tessier. Le même rapport recommande d'ailleurs l'arrêt immédiat des regroupements dans tout le Québec métropolitain.

C'est devant une soixantaine de contribuables que les édiles de Sillery ont pris possession du rapport, hier, et qu'ils ont adopté un règlement pour en accepter les principales recommandations.

Les administrateurs municipaux doivent bientôt entreprendre une vaste campagne d'information et de consultation auprès de leurs contribuables, afin de les sensibiliser au contenu du document et de leur permettre de prendre position au cours d'un référendum.

L'étude de la société Pluram, qui a coûté \$6,800, s'est principalement arrêtée sur les implications fiscales et socio-économiques d'un éventuel regroupement.

Qu'il suffise de mentionner que sur le strict plan de la

fiscalité, le rapport démontre qu'une fusion de Sillery avec Québec occasionnerait une augmentation de taxes de l'ordre de 100% aux contribuables de Sillery.

Une fusion avec Sainte-Foy, pour sa part, entraînerait une hausse des comptes de taxes de l'ordre de 50%, hausse qui atteindrait 100% si Sainte-Foy décidait de se doter d'un service de protection contre les incendies, identique à celui de la capitale.

De plus, une analyse des affinités socio-économiques des populations de la haute-ville de Québec, de Sillery et de Sainte-Foy démontre que la composition des ménages de Sillery et de Sainte-Foy est "très semblable mais que, du point de vue des caractéristiques économiques, Sillery s'identifie à un axe qui s'étend de part et d'autre dans Québec et Sainte-Foy, le long du Chemin Saint-Louis".

Le rapport Pluram contient aussi une analyse critique du rapport Hawey sur les unités de regroupement dans la région de Québec. Pluram rappelle qu'Hawey n'a étudié qu'une seule hypothèse sur plusieurs centaines de milliers de combinaisons possibles entre municipalités ou parties de municipalités adjacentes. "Même en se plaçant uniquement sur le plan fiscal, il faut envisager beaucoup plus que 10 hypothèses de fusions pour le territoire de la CUQ", affirme Pluram.

Le rapport poursuit en rappelant que "la région de Québec est une région métropolitaine et

que les problèmes régionaux doivent trouver une solution régionale sans qu'il soit nécessaire de contrecarrer les particularismes locaux intéressants".

REGLEMENT

Dans son règlement adopté, hier soir, le conseil municipal de Sillery a accepté en principe les principales recommandations du rapport, spécialement celles concernant la création d'une Commission des structures politiques métropolitaines et concernant l'arrêt immédiat des regroupements.

Le règlement précise aussi que le conseil devra tenir des assemblées publiques d'information à l'intention des contribuables et devra les consulter sur l'attitude à prendre face à l'actuelle politique de regroupement.

Le règlement précise aussi que le conseil devra tenir des assemblées publiques d'information à l'intention des contribuables et devra les consulter sur l'attitude à prendre face à l'actuelle politique de regroupement.

On précise enfin qu'à la suite de cette consultation, un référendum sera tenu quant à l'opportunité pour la ville de Sillery de fusionner avec Québec, avec Sainte-Foy ou avec l'une et l'autre de ces municipalités.

A ce sujet, on a expliqué aux contribuables présents que, lors d'un référendum de cet ordre, ils pourraient voter contre les trois hypothèses, soulignant ainsi leur désir de ne pas se fusionner avec qui ce soit.

Le préambule du règlement rappelle que le ministre Maurice Tessier a décrété, le 7 octobre, deux unités de regroupement concernant Sillery et que "le décret de ces unités avait pour but de forcer notre ville à étudier les implications des fusions proposées".

Une incitation à créer un front commun

L'éventuelle création d'une "Commission des structures politiques métropolitaines", telle que la recommande le rapport Pluram, pourrait devenir le trait d'union ou le cheval de bataille des municipalités de la région de Québec qui s'opposent aux politiques gouvernementales de regroupement municipal.

Les auteurs du rapport ont dit espérer que les municipalités du Québec métropolitain se laisseront convaincre de la nécessité de procéder à la réforme des structures municipales par le biais de la consultation démocratique et qu'elles se rallieront à la thèse défendue par Pluram.

Le rapport constitue de façon presque avouée une invitation à un front commun intermunicipal contre les politiques arbitraires du gouvernement provincial en matière de regroupement. Pluram précise qu'en cas de refus du ministère des Affaires municipales, on devrait proposer que la Communauté urbaine de Québec crée elle-même la Commission des structures politiques métropolitaines.

Une telle commission, soutient Pluram, permettrait de porter le débat sur une base plus large et d'impliquer la population dans l'élaboration des structures qui la gouverneront.

La société fonde sa recommandation sur le fait que "les propositions gouvernementales actuelles ne sont pas appropriées et que la population de la région et ses représentants peuvent développer un système politique mieux adapté".

STRUCTURES ET MANDAT

Selon le rapport Pluram, la Commission ne doit pas être un organisme chargé d'étudier, d'enquêter ou de développer elle-même des solutions. "LQE P cessa traditionnellement des commissions d'enquête aurait peu de chance d'être fructueux en cette matière". Il s'agirait plutôt d'un organisme temporaire d'un à trois membres qui ne ferait en somme qu'organiser le débat sur la réforme des structures métropolitaines.

METHODE FACILE RAPIDE EFFICACE MODERNE PLAISANTE

ECOLE DE DANSE

Yvon

Cours privés: 1 personne ou 1 couple \$7.50 de l'heure. Cours en groupe de 5 à 10 personnes, 1 couple \$45.00 1 personne \$25.00 pour 10 heures.

704 ST-JEAN 523-3592

REGLEMENT SUCCESSION

- Rue des Broves
- Construction béton
- 21 pièces

Toute offre consignée

TRUST ROYAL - JACK OUELLET

656-9660

R. BOUCHERIE VILLENEUVE

VIANDE pour CONGELATEUR AU PRIX DU GROS

Prix de détail avec fort escompte sur

BOEUF - POULET JAMBON - VEAU etc.

CHSRG E.623-1405

1024 BOURG-ROYAL

Un édifice de Place royale est la proie des flammes

par Lucien LATULIPPE

Les pompiers de Québec ont célébré à leur façon, hier soir, la signature de leur nouvelle convention collective, en combattant trois incendies dont deux en l'espace d'une demi-heure.

A 20h17, leurs services étaient requis au Manoir Dufferin, 3 avenue Sainte-Geneviève, près du Consulat américain. De la graisse à patates frites s'était enflammée. Une femme et ses deux enfants en bas âge ont subi quelques brûlures.

A 20h52, deux alarmes consécutives faisaient accourir une cinquantaine de sapeurs au marché Champlain, près de la Traversée de Lévis. Une maison de trois étages, inhabitée, était la proie des flammes.

A 00h03, la nuit dernière, les pompiers laissés disponibles par l'incendie de la basse-ville se sont rendus au 113 rue Fraser où le feu venait d'éclater dans le tambour arrière du troisième étage d'une maison qui en compte quatre.

La cause de ces deux derniers incendies semble suspecte, et le Commissariat a immédiatement ouvert une enquête. Celle du premier est hors de tout doute accidentel.

AVENUE SAINTE-GENEVIÈVE

L'incendie au Manoir Dufferin a causé des dégâts considérablement élevés. Le feu a été limité à la pièce où il a pris naissance, mais la fumée s'est répandue aux quatre étages. De plus, les pompiers ont dû pratiquer des brèches à différents endroits pour repérer tout foyer d'incendie.

La femme et ses deux enfants, âgés de 3 et 4 ans ont été conduits à l'Hôtel-Dieu. Leurs blessures ne sont pas graves.

Un homme qui s'était réfugié sur le balcon du troisième étage a été secouru avec l'échelle aérienne du poste no 1. Le Consu-

lat américain n'a subi aucun dommage.

La lutte contre cet incendie se poursuivait lorsque le feu a éclaté à la basse-ville. De l'avenue Sainte-Geneviève, on pouvait voir la fumée noire qui s'échappait du second incendie.

MARCHE CHAMPLAIN

Le feu faisait déjà rage à la grandeur de la maison de trois étages lorsque les premiers pompiers sont arrivés. D'ailleurs, le témoin qui a sonné l'alarme, nous a dit qu'il y avait du feu à la grandeur du rez-de-chaussée.

L'élément destructeur s'est rapidement propagé à tous les étages de la maison qui faisait partie du plan de Place royale et dont la rénovation avait débuté. Le rez-de-chaussée abritait auparavant l'ancien marché Finlay.

Devant la propagation rapide des flammes, deux alarmes ont été sonnées à quelques secondes d'intervalle. Le directeur Manguy dirigeait les manœuvres avec ses principaux adjoints.

Une partie de la façade s'est écroulée, et quelques pompiers qui se trouvaient trop près ont été atteints par des briques. L'un d'eux, Jean-Marc Lemoyne, a été conduit à l'hôpital. Ses blessures, comme celles de l'autre, ne seraient pas graves.

Plusieurs échelles aériennes ont été dressées, et de nombreuses lances sont entrées en jeu. La girafe était aussi utilisée.

L'édifice a été détruit. Les murs, le toit et les planchers se sont effondrés.

Cet incendie s'est déroulé tout près de celui qui, il y a une dizaine d'années, avait coûté la vie à trois pompiers québécois. Ces sapeurs avaient péri sous un mur de brique qui s'est écroulé sur eux et sur une échelle aérienne.

CAUSE SUSPECTE

La cause de cet incendie sem-

ble suspecte. Le notaire Cyrille Delage, commissaire des incendies du Québec, a aussitôt ordonné à ses enquêteurs Henri Bédard et Jean Lépine de procéder à des investigations.

L'incendie s'est propagé trop rapidement. Il y a quelque chose de louche là-dessous. D'autant plus qu'il y a eu un début d'incendie criminel, la semaine dernière, dans l'hôtel Lapointe situé tout près.

A ce dernier endroit, on a mis le feu à un rideau qui masquait un corridor. Il était 2h de la nuit et il est heureux que quelqu'un ait eu connaissance du début d'incendie qui a été éteint sans l'intervention des pompiers.

La fumée de l'incendie d'hier soir a d'ailleurs envahi l'hôtel Lapointe dont tous les pensionnaires ont dû fuir avec leur maigre butin. Le locataire des lieux a elle-même démenagé ses affaires personnelles.

Plusieurs maisons du voisinage ont aussi été affectées par la fumée dense qui s'échappait du brasier, mais il n'a pas été nécessaire de les évacuer.

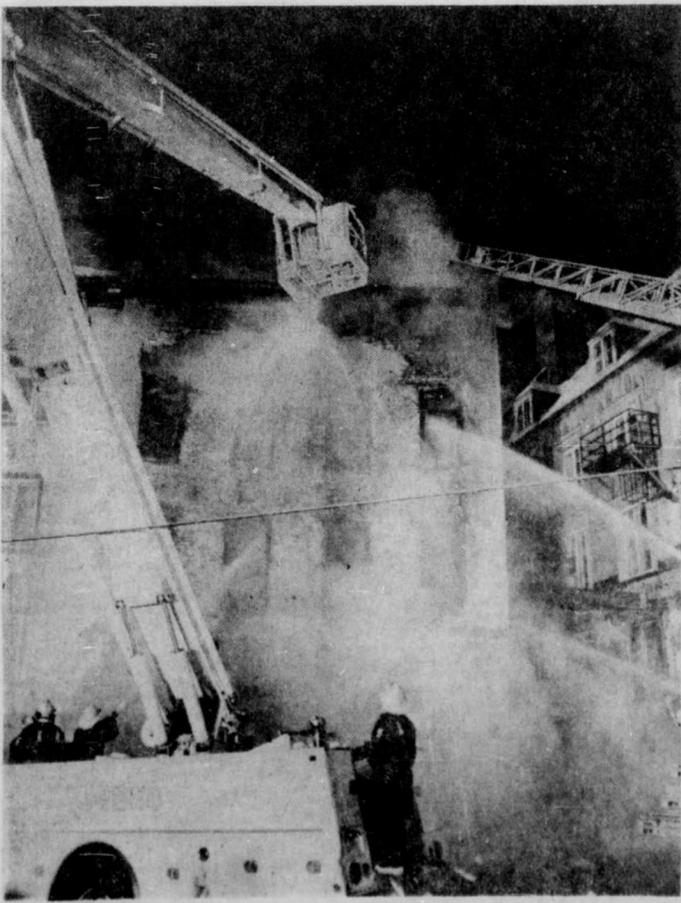
RUE FRASER

Les pompiers étaient encore à l'oeuvre sur le marché Champlain lorsqu'a retenti l'appel pour l'incendie de la rue Fraser. C'est M. Louis Lecomte, demeurant au quatrième étage de la maison, qui a lancé l'alerte.

Les casernes 12 et 13 sont accourues. Le feu faisait rage dans le tambour du troisième étage et il s'est propagé dans celui du quatrième. Mais la maison n'a aucunement été affectée. Elle appartient à M. A. Masson, du 180 rue Fraser.

Les pompiers sont demeurés près d'une heure et demie sur les lieux. Le lieutenant Gagnon a dressé le rapport d'usage.

Cet incendie semble également suspect, et une enquête devrait être instituée dès aujourd'hui.



Les pompiers livrent une lutte acharnée, au Marché Champlain

au delà de l'événement

Le vrai visage de la Fonction publique

par Gilbert Athot

Après tous les efforts "officiels" faits, depuis 1968 surtout, pour améliorer la gestion du personnel dans la fonction publique, cette dernière est-elle devenue efficace, adaptable à l'évolution, humaine et juste?

En dépit de toutes les déclarations sur la nécessité d'une administration efficace, venant en particulier du gouvernement Bourassa, de nombreuses conversations avec des représentants de divers milieux gouvernementaux portent à penser que la situation n'est pas aussi belle qu'on voudrait le laisser croire, bien qu'il faille reconnaître que des progrès ont été enregistrés.

Les hommes politiques se gargarisent de mots sur "l'efficacité administrative" sans penser (ou mieux sans vouloir le dire) que les services à la population seront toujours aussi médiocres si ceux (les quelque 50,000 fonctionnaires du Québec) qui influencent directement ou indirectement la qualité de ces services travaillent dans une atmosphère et dans des cadres inadéquats.

LA REALITE

Si la réalité, au plan de la fonction publique, n'est pas aussi attrayante que des porte-parole officiels du gouvernement veulent le laisser entendre, c'est parce que les améliorations apportées au cours des dernières années n'ont pas été aussi significatives qu'entretenus au départ.

C'est ainsi que le très grand nombre de textes régissant la gestion du personnel dans la fonction publique a été réduit de beaucoup, dit-on officiellement. On parle même de "très grande amélioration" sur la situation qui prévalait en 1968.

Quand on cherche un peu plus en profondeur dans les ministères, la réalité devient plutôt la suivante: "Il y a autant de procédures, mais moins de cahiers de procédures".

En ce qui a trait aux procédures d'embauche, de mouvement de personnel et de paye, elles seraient beaucoup plus systématisées. Encore là, les situations d'exceptions sont tellement fréquentes que bien des gens au gouvernement se posent de sérieuses questions sur la valeur d'une plus grande systématisation des procédures.

D'une part, un gestionnaire de plusieurs années d'expérience au sein de la haute fonction publique affirme avec toute l'honnêteté qu'il est possible d'avoir en de telles circonstances: "Plus elle (la fonction publique) est systématique au plan des procédures, moins elle est humaine".

D'autre part, un exemple, peut-être radical, montre à quel point la machine administrative interne de l'Etat peut, tout en étant moderne, être la plus inefficace possible et la plus "démotivante" possible.

Le gouvernement a dû, à la suite de représentations du Protecteur du citoyen, payer à un de ses employés une compensation de \$360,55 rendue nécessaire par un retard de... 5 mois à verser le ler chèque à cet employé. Un tel retard avait, en effet, créé un préjudice puisque l'employé visé dut faire face à une double imposition d'impôt parce qu'il a reçu dans une autre année l'argent gagné au cours de la précédente année.

Quant au nombre d'organismes impliqués dans la gestion des fonctionnaires, il est encore presque aussi imposant qu'il l'a déjà été.

Concernant le manque d'information sur le personnel et les activités de gestion de personnel, il semble que l'amélioration apportée, c'est-à-dire l'instauration d'un programme de "dotation" ou processus visant à combler les postes, ne soit "que des mots" puisqu'il n'existe pas de mobilité réelle à l'intérieur de la fonction publique.

En ce qui a trait à la décentralisation des décisions dans le même domaine, plusieurs prétendaient qu'elle était loin d'être suffisante lorsque le ministre de la Fonction publique avait la main haute dans ce secteur. Avec l'entrée en force du Conseil du trésor "dans le décor", la centralisation ne serait qu'accrue.

Au plan du manque de motivation et d'encouragement des fonctionnaires, la situation ne s'est pas améliorée. Elle serait même pire qu'il y a quelques années, signalé-on dans certains ministères importants.

L'une des principales raisons de cet état de choses serait le manque de latitude des gestionnaires. "Que le fonctionnaire fasse bien ou mal, ça change quoi", de lancer un gestionnaire.

Une partie de solution résiderait dans la décentralisation de la gestion du personnel. Pour cela, il faudrait donner plus d'autorité aux gestionnaires dans les ministères, ce à quoi s'opposent farouchement certains hommes politiques... Mais pour faire contre-poids à cet élargissement d'autorité administrative, les gestionnaires devraient évidemment être tenus responsables (par sanctions ou autrement) des erreurs qu'ils pourraient commettre.

Enfin, si la gestion du personnel dans la fonction publique n'est pas si vivante que la population pourrait le souhaiter, c'est peut-être en bonne partie aussi parce que le principal instrument mis sur pied à cette fin en 1968, c'est-à-dire le ministre de la Fonction publique, ne joue plus son rôle.

Décrit comme étant "le moteur de la réforme administrative" par le premier ministre de la Fonction publique sous le gouvernement Bourassa, M. Raymond Garneau, ce ministre a été amputé à un tel point en 1970 par la Loi de l'administration financière que la démotivation s'y est installée en permanence.

LE MINISTRE COURNOYER

De son côté, l'actuel ministre de la Fonction publique, il l'a été aussi sous l'ancien gouvernement, M. Jean Cournoyer a confirmé, dans une récente entrevue de plus d'une heure au Soleil, que les faillies dans la fonction publique étaient encore nombreuses. L'entrevue a été réalisée bien avant mercredi dernier, jour où M. Oswald Parent a succédé à M. Jean Cournoyer comme ministre de la Fonction publique.

D'une part, il reconnaît que cette fonction publique de quelque 50,000 membres est inhumaine. Une fois que le fonctionnaire y est entré, il est systématiquement ou-

blé, exception faite parfois de la part de son supérieur immédiat. "Il n'a aucun sentiment d'appartenance à un grand tout", précise le ministre.

D'autre part, le problème de la mobilité des fonctionnaires à l'intérieur du gouvernement, c'est-à-dire entre les ministères, se pose toujours avec autant d'acuité parce que les outils nécessaires à une telle mobilité sont inexistantes.

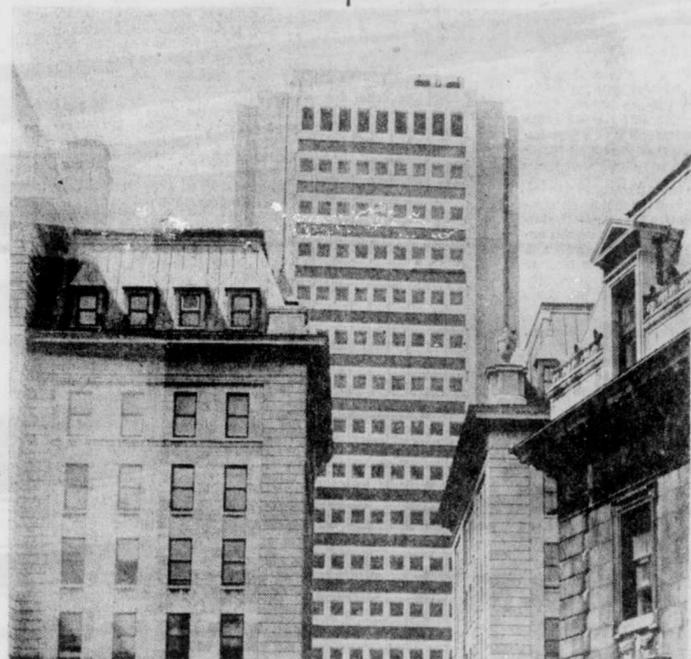
Selon M. Cournoyer, l'idée d'une banque de fonctionnaires mise de l'avant en 1968 - 1969 n'a jamais été réalisée en dépit de toute son importance au plan de la coordination pour combler les postes vacants dans l'administration gouvernementale.

Par ailleurs, le ministre ne se gêne pas pour qualifier de "médiocrité généralement appliquée" les règles qui régissent la rémunération. Cette situation fait en sorte, explique-t-il, que le gars compétent et efficace n'est pas assez payé et que d'autres le sont trop.

Une telle généralisation, ajoute M. Cournoyer, conduit à d'autres extrêmes. Il signale notamment le cas d'un poste de haut fonctionnaire à combler exigeant une certaine expérience, mais les règles de rémunération font que la personne compétente venant de l'entreprise privée se verra offrir \$2,000 de moins en salaire... et même davantage...

On peut facilement imaginer la réaction de la personne approchée ou qui pose sa candidature lors d'un concours. Cet exemple peut se répéter à de nombreuses occasions et entraîne par le fait même plusieurs pertes de compétences certaines.

Cela peut s'expliquer en bonne partie parce que la Fonction publique du Québec fonde ses engagements "d'abord et avant tout sur la scolarité" même si certains postes requièrent une expérience pratique de préférence.



La réalité n'est pas aussi attrayante qu'on le dit.

D'ailleurs, la maison d'experts en administration engagée par le gouvernement n'affirmait-elle pas dans son rapport de décembre 1968 que l'emphase est mise sur la formation académique des individus plutôt que sur l'obtention de résultats exceptionnels?

Le ministre de la Fonction publique a signalé, au cours de l'entrevue, plusieurs autres cas qui illustrent les faiblesses dans la fonction publique, comme celui du fonctionnaire qui doit démissionner et se faire engager comme consultant afin d'avoir un salaire convenable, celui du ministre devant attendre deux mois pour avoir un steno "parce que la liste n'est pas épuisée"...

Il y a eu au moins une amélioration dans la gestion du personnel de la fonction publique... onze (11) semaines... avant de recevoir sa première paye... si tout va bien...

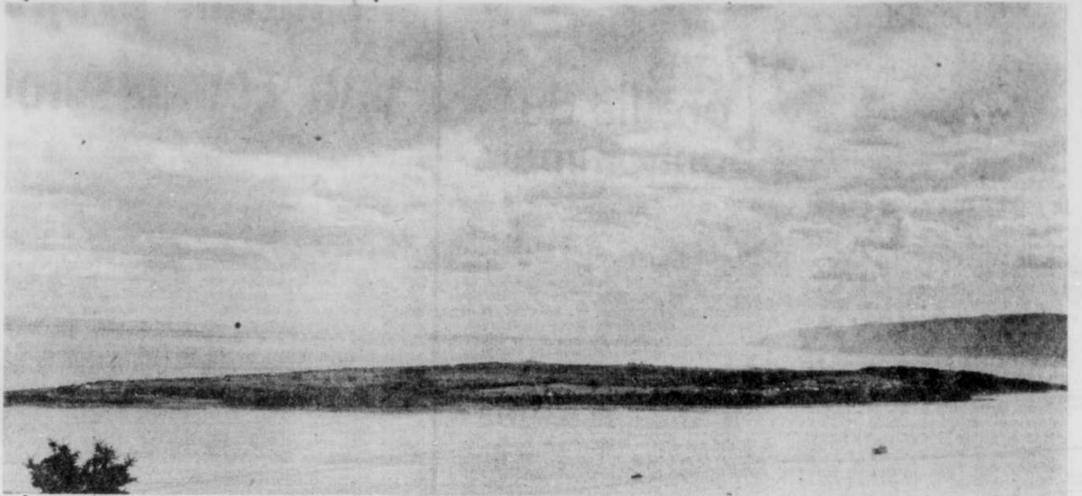
DES CHANGEMENTS A PREVOIR?

Est-ce que le gouvernement actuel donnera un coup de barre significatif pour tenter de diminuer le nombre de lacunes dans la fonction publique?

Le ministre Cournoyer ne répond pas directement à cette question. Mais par son attitude et ses gestes au cours de l'entrevue, il est facile de conclure par la négative, d'autant plus qu'il donne l'impression que la tâche serait aussi difficile, sinon irréalisable, que de rapatrier au Québec tout le secteur de la politique sociale...

Il y a bien eu l'an dernier quelques projets qui ont été élaborés afin de modifier les règles de recrutement, de sélection, de classement, de classification des postes, avancement, de rétrogradation, etc.

Mais ces projets sont demeurés à l'état de projets et le demeureront encore un bon bout de temps parce que ces changements impliquent indirectement certaines parties des conventions (plutôt décrets) régissant le travail des fonctionnaires. D'autant plus que le gouvernement n'est pas intéressé à toucher, même pas à effleurer, les discussions qui ont duré si longtemps et ont été marquées par toutes sortes d'événements spectaculaires. L'image électorale l'empêche...



"Typique", "naturel", "pittoresque", "fantastique"... Au bout la misère.

Île aux Coudres La goélette à l'ère du cargo

par Julien Painchaud

Les gens de l'île aux Coudres ont l'habitude de dire que "l'île c'est pas une ville". Cela dit bien ce que ça veut dire.

L'île aux Coudres, c'est une "unité sociale" de type traditionnel qui s'est vu imposer la façon de vivre de l'économie capitaliste urbaine. L'île avait, comme l'ensemble de la société rurale québécoise, modelé son organisation sociale sur les bases d'une économie presque autosuffisante, axée sur l'agriculture et la navigation. Les fermes étaient petites et les navires... des goélettes. Aujourd'hui, les navires ont 100,000 tonnes et plus, tandis que l'agriculture se pratique sur une base industrielle.

Le problème fondamental de l'île aux Coudres, comme celui de toutes les régions dites marginales en régime d'économie libérale, c'est que des cargos, il n'y en a pas et de l'agriculture, presque plus! Tout le reste en découle! Ce sont les départs, la désorganisation, une bonne part d'immigration et de fabulation sur le passé et des difficultés énormes de s'organiser pour l'avenir. Sans compter que les gens de l'île aux Coudres, comme la plupart des gens du peuple, ne veulent pas admettre facilement leur misère et dénoncer l'exploitation dont ils sont l'objet.

Les gens du pouvoir, les possédants, ceux qui ont pour passe-temps de jouir de leurs privilèges et pour fonction de maintenir un système qui multiplie les zones marginales et la pauvreté populaire, ont, semble-t-il, réussi à faire croire au peuple que la misère qu'il subit est honteuse. Il faut cacher "tout ça"! Mieux vaut ne pas en parler... Les politiciens, les petits cinéastes voyeurs et les journalistes, émerveillés par le courage et la force populaire s'empressement de valoriser et de mythifier la patience et la résignation plutôt que de mettre au jour les causes de la misère du peuple... En français, cela s'appelle aussi de l'aliénation.

DE LA SANTE AU FOLKLORE

On l'a dit et redit, les gens de l'île sont courageux, vaillants et bons vivants! Ils racontent leurs histoires de lit et de voisins de façon aussi drôle que les gens de mon Lac-St-Jean natal. Et ils en rient. Ça, c'est pour la santé! Ils ne refusent pas non plus de travailler dur pour répondre aux besoins de leur famille, même si cela peut être plus difficile qu'ailleurs... peut-être...

Les hommes de l'île travaillent, ou bien comme marins pendant la saison de navigation, ou bien comme débardeurs à Montréal. Dans les deux cas, ils sont séparés de leur famille une bonne partie de l'année. Une très faible partie d'entre eux trouve de l'emploi de façon régulière à l'île même. De plus, les étudiants des dernières années du secondaire doivent partir le lundi matin pour ne revenir que le vendredi soir ou le samedi matin. C'est selon... les glaces, le bateau ou l'indifférence des gens du pouvoir qui ne voient pas à la distribution des services.

Quels sont donc les éléments qui ressortent de tout cela?

Une population vieillissante et en désorganisation; puisqu'il ne reste pratiquement plus que des femmes, des enfants et des vieillards en permanence. Des conditions économiques difficiles; car les hommes, comme les étudiants doivent se loger et se nourrir hors de chez eux durant la semaine. Les hommes rugent une partie de la paie et les étudiants commencent à s'endetter dès l'âge de 14-15 ans... Dire qu'une certaine minorité trouve encore le culot d'affirmer que l'on vit dans un monde qui donne une chance égale pour tous!

Et plus! Les petits bourgeois des beaux quartiers trouvent le moyen de "s'exciter", de "s'extasier", de trouver cela "typique", "fantastique", "naturel", "reposant", "pittoresque". Les nouveaux catéchumènes vont jusqu'à dire: "authentique"! Ce sont les gens de la gang à Perreault et les autres mystificateurs de la misère des autres. Ça, c'est pour le folklore!

Il faut dénoncer les gars qui, comme Perreault avec ses films, ne font que renforcer l'aliénation et cultiver "un bon vieux temps" devenu impossible. Quand un gamin trouve sa gloire et sa valorisation à se faire "casser la gueule", sans pleurer ni se plaindre, et qu'on l'admire pour cela, il sera porté à recommencer sans chercher à vaincre ni à changer, puisque c'est pour cela qu'on l'admire. Il n'y a pourtant pas d'avenir dans la défaite et le malheur. Il en est de

même pour les populations des zones marginales et de l'île aux Coudres.

L'ÎLE, CE N'EST PAS CE QU'EN DISENT LES VACANCIERS

Car enfin, les vacanciers peuvent peut-être trouver cela "typique", "pittoresque", il n'en demeure pas moins que l'économie de l'île est très désorganisée, que les services essentiels y sont absents et la vie des villes impose son rythme par les journaux, la radio et la télévision. Les gens de l'île aux Coudres, comme les autres collectivités des régions marginales, se voient imposer tous les frais et les exigences sans en avoir les moyens et avantages. Le coût de la vie, le travail, le chômage, la consommation... etc., sont imposés de l'extérieur. Les gens doivent les subir.

Ainsi, même si les gens de l'île aux Coudres participent à tous les frais sociaux, par les taxes et les impôts, ils demeurent sans service, ou presque. Les transports entre l'île et la terre ferme sont chers et insatisfaisants. Les services de santé et les services sociaux n'existent pratiquement pas. Il n'y a pas d'ambulance à l'île. Les services scolaires sont incomplets. Les problèmes dus aux déchets et aux ordures ménagères deviennent presque insolubles.

Pour ce qui est de la question économique, à l'exception de quelques petites entreprises locales et un certain tourisme, on ne peut pas envisager de solution permanente à coup sûr. L'économie québécoise étant entièrement soumise à l'économie américaine et contrôlée par les grands ensembles qui se développent en milieu urbain, on ne voit pas comment l'île aux Coudres, cette petite unité, pourrait trouver sa place dans l'économie de production et consommation, à moins de devenir un terrain de jeu pour personne-riche - qui-veut-fuir-la-ville...

Cela peut donc représenter cette supposée solution pour la population de l'île aux Coudres?

D'abord, cela veut dire que l'on organise les services et les équipements, non pas en fonction de la population de l'île mais en fonction des touristes. Cela veut aussi dire que l'économie de l'île gardera son caractère saisonnier. Mais qui à l'île peut développer le tourisme? Qui a les moyens d'investir de centaines de milliers de dollars pour s'assurer que le développement se fait au profit des gens de l'île? Même s'il advenait un développement du tourisme à l'île, la population locale deviendrait l'employée sur son propre terrain, les serveurs des vacanciers. Sans compter que les étudiants devront continuer de se déraciner à 14 ou 15 ans, que les hommes et les femmes qui voudront travailler devront se trouver de l'emploi à Québec ou Montréal, que les enfants, les femmes et les vieillards qui resteront à l'île deviendront de plus en plus marginaux, car avec le tourisme, c'est la ville et son genre de vie qui s'installent. En économie capitaliste, c'est celui qui amène l'argent qui décide. On est bien placé pour en savoir quelque chose au Québec...

ON NE PEUT PAS CONCLURE

Toutes les expériences et les observations que l'on peut faire tendent à démontrer que l'économie, la production et la consommation trouvent leur intérêt dans des villes de plus en plus grandes. Tout le reste du territoire n'est considéré que comme bassin d'approvisionnement en main-d'oeuvre à bon marché et comme zone récréative... Les gens, les collectivités, les personnes, n'ont, semble-t-il, plus grand-chose à voir dans tout cela... Comment peut-on sérieusement croire qu'une petite unité comme l'île aux Coudres peut avoir un certain pouvoir sur son avenir quand toutes les décisions se prennent ailleurs?

A moins que les collectivités se redonnent, par les luttes inévitables, les pouvoirs réels de décider de leur avenir et de réorganiser toute l'économie en fonction des besoins de la population: nourriture, logement, vêtement, vie sociale, éducation... etc. On pourrait, en paraphrasant l'autre, dire qu'il n'y a pas beaucoup d'avenir pour les régions marginales dans le système économique actuel.

M. Painchaud est directeur général adjoint du CRDQ et délégué auprès des conseils économiques de Charlevoix et de Portneuf.



Une tâche difficile, voire irréalisable.

Avant le drame, Béland aurait invité son épouse à cesser de boire

par J.-Claude RIVARD

Quelques heures à peine avant qu'un drame sanglant ne vienne déchirer une famille québécoise, le 22 décembre 1972, le mari aurait invité sa femme à cesser de boire et à lui faire plaisir en recevant convenablement ses six enfants à l'occasion de Noël.

Telle est la substance d'un témoignage rendu, hier, au procès pour manslaughter de Rosaire Béland, 44 ans, de la rue Lessard, dans le quartier Neufchâtel, accusé d'avoir causé des blessures corporelles qui ont entraîné la mort de son épouse, née Pierrette Beaumont.

"Essaie de me faire plaisir; ton manger est prêt; tu ne prendras pas un coup; tu vas recevoir les enfants comme il se doit", aurait dit M. Béland, à son épouse, en l'invitant à la modération, pour le temps des Fêtes, selon le témoignage d'un voisin, M. Jean-Pierre Bouchard.

Ce témoin a déclaré avoir lui-même procédé à la préparation des provisions de Noël de la famille Béland, pour rendre service à ses voisins, a ajouté que ces propos furent à l'origine de vives altercations entre les époux qui avaient déjà commencé à boire du "caribou".

En l'absence momentanée de son mari, la femme en aurait vidé un verre de dix onces d'un seul trait et s'en serait caché une réserve, pour la soirée.

LE DRAME

La famille Béland habitait un chalet bâti en bordure de la Saint-Charles, à proximité des

limites de Lac-Saint-Charles et de Saint-Émile. Seul le plus jeune des six enfants, Roger, âgé de quinze ans, habitait alors avec ses parents. Le soir du 22 décembre, l'accusé et son épouse ont bu du "caribou"; ils en ont même consommé avec leur voisin, M. Bouchard, qui passa quelques heures à leur foyer, posant de l'occasion pour faire un certain nombre d'appels téléphoniques.

L'atmosphère était à la querelle. Il y eut échange de propos aigre-doux et même de taloches. L'adolescent Béland quitta son foyer pour aller voir une joute de hockey, à la télévision, chez le voisin. Lorsqu'il revint, sa mère était apparemment couchée; son père était seul dans la cuisine; il s'est couché.

Pendant la querelle, l'accusé aurait violemment frappé son épouse. Elle se serait évanouie. Le mari l'aurait déposée sur son lit. Les blessures subies auraient été la cause de sa mort.

LE PATHOLOGISTE

Le Dr Richard Authier, pathologiste et médecin légiste, qui a procédé à l'autopsie, environ une douzaine d'heures après le drame, a dit que la femme, âgée de 41 ans, pesant 85 livres et mesurant cinq pieds et deux pouces, était vraisemblablement morte des suites de l'hémorragie "aiguë et massive" causée par une profonde blessure, au bas du corps, dans la région génito-anale. Ce qui fut présumément un coup de pied, lui a déchiré la cloison vagino-rectale.

Le médecin légiste a cepen-

dant ajouté que la victime n'a probablement senti aucune douleur si elle a reçu des coups, alors qu'elle avait l'effet anesthésique de 41.6 pour cent d'alcool dans le sang.

S'il n'a pu déterminer l'heure approximative de la mort, le médecin légiste a en effet pu noter que la victime était dans un état d'ivresse assez avancée. Il a dit par ailleurs que si elle avait pu être transportée à l'hôpital suffisamment tôt, elle aurait "eu des chances de s'en sortir".

LE VOISIN

Le voisin Bouchard a déclaré qu'il lui arrivait souvent de faire de la cuisine pour la famille Béland, parce que l'épouse "était paquetée les trois quarts du temps".

Il se rendait leur porter la dinde, le jambon et les rôtis de porc, pour Noël, lorsqu'il consuma quelques gorgées de "caribou" en leur compagnie, avant qu'il n'assiste à un début de guerre d'injures entre les époux Béland. L'invitation faite par l'époux à sa femme de laisser de côté l'alcool pour recevoir convenablement les enfants à Noël a provoqué cet échange de propos aigre-doux, a-t-il dit.

Le "caribou" en question était un mélange domestique de vin, d'alcool pur, de cidre moussé et d'eau gazeuse.

"Mon chien est sorti dehors; c'est pas lui qui m'empêchera d'en prendre", aurait dit la femme.

Le même voisin déclare que, étant retourné chez lui, vers les

huit heures et trente, il fut éveillé, en pleine nuit par le jeune Roger Béland. Accourant chez son voisin, il aurait constaté que la femme était alors sans vie; il a aussitôt téléphoné à la police.

Dans ce procès, présidé par le juge Paul Lesage, le ministère public est représenté par Me Maurice Lagacé tandis que la défense l'est par Me Lawrence Corriveau.



les bruits de la ville

PAR PIERRE CHAMPAGNE

ELECTIONS SURPRISES

Contrairement à tous les observateurs et à toutes les "sources généralement bien informées" qui croient que les élections provinciales se dérouleront l'automne, je crois être en mesure d'annoncer que les dites élections seront annoncées d'ici quelques semaines, pour se tenir... au printemps.

Selon mes renseignements, le ministre Garneau, celui-là même qui fait du ski le vendredi après-midi au mont Sainte-Anne, aurait déclaré, en fin de semaine, lors d'une réunion du conseil de son comté, à l'Auberge des Gouverneurs, que "le compte à rebours est commencé pour des élections au printemps".

Ce cher M. Garneau n'était pas le seul député à tenir, en fin de semaine, une petite réunion de son organisation de comté. Plusieurs de ses confrères auraient fait la même chose, en fin de semaine dernière, à travers la province.

Plusieurs raisons militent en faveur d'élections au printemps. Premièrement, des élections avant le 1er août obligerait les électeurs à se confiner à l'ancienne carte électorale; deuxièmement, le Ralliement créditiste et l'Union nationale ont "certains" problèmes; troisièmement, le rapport Gendron; quatrièmement, les chefs syndicaux en prison etc., etc., etc.

LES SAPINS DE LORETTEVILLE (2)

Si l'on s'en tient à ce que l'on a lu, ces derniers jours, dans "La Vie", Le Soleil s'est fait passer une "savonnade" à cause de ses "savinades".

Président l'assemblée du conseil, le conseiller Jos Légaré a reproché aux journalistes d'écrire avec leurs pieds. Quoique le nom de Pierre Champagne n'ait pas été mentionné ouvertement, on pouvait facilement deviner quel journaliste visait Jos Légaré en parlant "des" journalistes.

Le même conseiller n'a pas dit, cependant, avec quoi pensent les édiles municipaux lorsqu'ils laissent construire des horreurs urbaines comme on en voit le long du boulevard des Étudiants; lorsque, faisant la sourde oreille aux pétitions des contribuables, ils violent la volonté manifestée par ces derniers lors d'un référendum; lorsqu'ils approuvent le principe de la construction d'une éventuelle station-service dans le voisinage immédiat d'un hôpital... parce que tout le monde sait qu'il n'y a pas commerce plus silencieux qu'une station-service; sans parler de tavernes que l'on veut ériger dans des quartiers dits domiciliaires, etc.

Quant à savoir s'il y aura de la bière ou du "champagne" à la future taverne, on ira y goûter. On saura certainement si ce "champagne des pauvres" sera à goût de houblon, d'épinette ou de sapin.

LES SAPINS DE LORETTEVILLE (3)

Des gens de municipalités environnantes se sont sentis frustrés de ce que dans une "savinade" antérieure, on ait oublié le "hic" qui rend leur patelin célèbre.

Il faudrait donc parler des "miracles" de Sainte-Anne de Beaupré; de la "chute" de Montmorency; des "chiens" de Val Saint-Michel; du "conseil" de Château-Richer; du conseiller de Ville de Vanier; de la "tonne" de Saint-Ferréol; des "autobus scolaires" de Villeneuve; du "dépôt" du Lac-Saint-Charles; des "dindons" de Valcartier (pas ceux du camp, mais ceux du village)...

Et, comme tout est au changement, il faudrait maintenant parler du "carnaval" de Québec et non plus du "pont"; de la "passoire" d'Orsainville et non plus du zoo; des "maisons-citrons" de Neufchâtel et non plus des "trous" (du pavé)...

Peut-être que, de même, au lieu de "sapins" on parlera bientôt des "dindons" de Loretteville.

DEGUSTATION

Sous la présidence d'honneur du vice-consul d'Italie à Québec, M. Aldo Landini, du délégué commercial d'Italie, le Dr Giovanni Battista Guerre, et du président du Carnaval de Québec, M. Jean Pelletier, l'Amicale des sommeliers du Québec présentait, dimanche, au Holiday Inn, une dégustation de mets et de vins italiens sous le thème "l'Italie au Carnaval de Québec". Bonhomme et les duchesses étaient de la fête, ces dernières recevant même, à titre honorifique, la tasse d'argent des chevaliers du taste-vin.



AMICALE DES SOMMELIERS — Pendant que le président du Carnaval, M. Jean Pelletier, à gauche, recevait sa tasse d'argent des mains du président de l'Amicale des sommeliers, M. Claude Fousard, le sacrant ainsi Chevalier du taste-vin, Bonhomme, lui, de son côté, dégustait le contenu de la sienne.

(Photos de Gaétan Clark)

Le menu, préparé par M. Lino Bragoli, chef des cuisines de l'hôtel, se présentait comme suit: un Vermouth di Torino Bosca comme apéritif, suivi d'un consommé Mazzola; des lasagnes au gratin étaient servies avec un Pinot Rosé Bosca 1969; un "Steakette" de veau Parmesan servi avec un Grignolino d'Asti Bosca faisait office de plat principal; un plateau de fromages assortis était accompagné du Barbaresco Bosca 1966 (excellent vin, quant à moi) et le tout se terminait par des petits fours et un Asti Eस्पumante Bosca.

Nous avions la chance de déguster deux vins italiens qui ne sont pas encore sur le marché. Et j'ai trouvé le Barbaresco meilleur que le Grignolino; d'autres ont préféré le contraire. Question de goût, mais ça valait la peine.

PHOTOBAINES

AU PLUS GRAND CENTRE DE PHOTO AU COEUR DE QUEBEC

PHOTO CENTRE BRUNET



MINOLTA 7s

C'est un appareil qui réfléchit... il satisfait tous les talents - du débutant au professionnel.

84.50



CONTAFLEX 126

Caméra à viseur Reflex et objectif interchangeable. Accepte les films en cassette 126.

129.95



ZEISS IKON

Caméra 35mm de précision avec réglage automatique du temps de pose. Avec étui de cuir.

79.50



OLYMPUS TRIP 35

Caméra 35mm idéale pour le voyage, elle ne pèse que 14 onces. Entièrement automatique avec système d'obturateur programmé. Objectif f:2.8

44.50

GRATIS

FLASH ELECTRONIQUE

DIMENSION 111

D'UNE VALEUR DE 21.95

VALIDE JUSQU'AU 3 MARS 1973



PHOTO CENTRE BRUNET

605 est ST-JOSEPH Québec 2 529-5741
PLACE LAURIER Ste-Foy 656-1717

MAGASINS

Firestone

QUEBEC
Place Fleur de Lys
(Voisin de Steinberg) Tél.: 529-4111
QUEBEC: Ouvert tous les jours
de 9h. A.M. à 5h.30 P.M.
Les jeudi et vendredi jusqu'à 9h. P.M.
et samedi jusqu'à 5h. P.M.

RIMOUSKI
200, rue St-Jean-Baptiste
Tél.: 724-2533
RIMOUSKI: Ouvert du lundi au jeudi
de 8h.30 à 6h. P.M.
Vendredi de 8h.30 A.M. à 9h. P.M.
Samedi de 8h.30 à midi.



Firestone

RÉGLAGE DES ROUES AVANT

Réglage de précision des roues avant par les spécialistes Firestone du train de roulement, plus vérification de l'équilibrage de ces roues, des freins, amortisseurs, batterie et silencieux. Léger supplément pour barres de torsion et climatiseur.

\$ 5.88

Voitures nord-américaines.
VOITURES IMPORTEES: \$ 8.88

Firestone
BRISE
LES PRIX!

BATTERIE
LIFETIME SUPREME
Firestone

Garantie aussi longtemps que vous garderez votre voiture

\$ 25.88



SP24C: \$29.88 avec batterie recharge. Convient à la plupart des voitures Chevrolet, Pontiac, Dodge et Plymouth.
SP24F: \$25.88 avec batterie recharge. Convient à la plupart des voitures Ford avec gros moteur et équipements de sport.

AVEC BATTERIE RECHARGEABLE SP222FC. Convient à la plupart des voitures de sport et de compétition. INSTALLATION: \$1.00

Économie et finance

Le président déménage à Toronto L'Anglo-Pulp investit \$2.4 millions à Québec

par Claude TESSIER

L'Anglo Canadian Pulp and Paper Mills Limited, contrôlé à 90 p.c. par des intérêts britanniques, investira \$2.4 millions cette année dans son usine de papier journal à Québec, et mettra sur pied un service technique groupant l'ingénierie et le département de recherche.

C'est ce qu'a annoncé hier aux 300 employés le président de l'Anglo Pulp, M. Robert W. Billingsley, dans le cadre d'une tournée de conférences à travers les sociétés membres du groupe de l'Anglo Pulp and Paper Mills Limited au Canada.

Par ailleurs, M. Billingsley a déclaré que le siège social de l'Anglo Pulp demeure à Québec et que cinq personnes seulement seront déménagées à Toronto et non une centaine. (Comme nous le verrons dans une entrevue au Soleil qui sera publiée plus tard, la direction de l'Anglo Pulp, y compris le président, auront toutefois leur pied-à-terre à Toronto).

M. Billingsley a nommé M. Raoul Buser au poste de vice-président et général de la division technique qui sera responsable, pour le groupe de l'Anglo Pulp, du développement et de la mise en marché de procédés et de connaissances techniques mis au point soit à Québec, soit importés.

Le président de l'Anglo Pulp a dit que l'ingénierie et le département de recherche seront composés de 20 à 30 personnes; cette division s'occupera aussi des problèmes de l'environnement concernant la compagnie.

La compagnie investira \$2,477,000 en 1973, soit \$1,612,000 de plus qu'en 1972 et beaucoup plus que les trois dernières années ensemble. L'Anglo Pulp avait reçu un demi-million de dollars en subventions du gouvernement du Québec. Cette fois, aucune subvention n'a été demandée. On estime que ces investissements ne créeront pas de nouveaux emplois. Les investissements annoncés à l'usine de pa-

PRET ET REVENU LTEE



M. JACQUES PLAMONDON

La Direction des Ventes de Prêt et Revenu Ltée a le plaisir d'annoncer la nomination de Monsieur Jacques Plamondon, représentant de la Compagnie, comme membre du Comité Consultatif à la Vente pour l'année 1973 en reconnaissance des résultats qu'il a obtenus dans le domaine de l'épargne, du placement, des plans d'épargne - retraite et de l'assurance-vie au cours de l'année dernière.

PRET ET REVENU LTEE fait partie des Compagnies de Groupe Prêt et Revenu qui administrent plus de \$160 millions d'actifs. Le bureau de Monsieur Plamondon est situé à 230, Grande-Allée, suite 350, Québec 4, P.Q. Tél.: 692-1221.

monnaies étrangères

MONTREAL (PC) — Voici les cours des devises étrangères, selon les renseignements communiqués par la Banque de Montréal. A noter que tous les cours ci-dessous représentent les taux nominatifs à la fermeture des marchés et en fonds canadiens:

Afrique du Sud (rand)	\$1.43
Allemagne (mark)	0.3450
Australie (dollar)	1.43
Autriche (shilling)	0.95
Belgique (franc)	0.2450
Bermudes (dollar)	1.07
Bresil (cruzeiro)	0.1665
Bulgarie (lev)	0.0250
Danemark (couronne)	0.16
Espagne (peseta)	0.0175
Etats-Unis (dollar)	0.9925
France (franc financier)	0.2160
Grande-Bretagne (livre)	2.46
Hongrie (forint)	0.0990
Italie (lire)	0.0018
Japon (yen)	0.004
Mexique (peso)	0.0810
Norvège (couronne)	0.1660
Pays-Bas (florin)	0.34
Pologne (zloty)	0.0550
Roumanie (lei)	0.1835
Suède (couronne)	0.2290
Suisse (franc)	0.3000
Tchécoslovaquie (couronne)	0.16
Venezuela (bolivar libre)	0.251
Yougoslavie (dinar)	0.0634

L.J. FORGET & CIE LTEE



RODRIGUE MAJOR

M. Robert Poirier, directeur de la succursale de Québec, annonce la nomination de M. Rodrigue Major comme représentant enregistré.

M. Major est avantageusement connu dans la région de Québec et aura ses bureaux à la succursale de Québec de la Maison L.J. FORGET & CIE LTEE au 1122, Chemin St-Louis, Québec 6, P.Q.

La Maison L.J. FORGET & CIE LTEE fondée en 1873 célèbre cette année son 100^e anniversaire et offre à sa clientèle de Québec des services complets pour l'achat, la vente des actions, obligations et fonds mutuels.

Prix stables des bovins

MONTREAL (PC) — Les arrivages étaient nombreux, les échanges actifs et les prix stables, hier, aux marchés aux bestiaux de Montréal.

Les arrivages comprenaient 427 bêtes à cornes, 429 vaches, sept porcs.

Les bouvillons de catégories A1 et 2 se vendaient de \$1 à \$42, les A3 de \$38.75 à \$40, les communs de \$28 à \$38.1.

Les génisses communes ont rapporté de \$24 à \$34.25.

Les faureux valaient de \$36.75 à \$36.

Les vaches de catégorie D3 ont rapporté de \$30.50 à \$32.50, les vaches D4 de \$22 à \$30.

Les bons veaux de lait se vendaient de \$55 à \$65, les moyens de \$50 à \$54.50, les communs de \$25 à \$40, les veaux d'élevage de \$30 à \$85.

Les ovins étaient trop nombreux pour que les prix soient établis.

TD Realty Investments



André Marcell

M. Richard M. Thomson, président du conseil d'administration de TD Realty Investments, annonce la nomination de M. André Marcell de Montréal à la fonction de membre du conseil d'administration. M. Marcell est président de Marcell Mortgage Corporation, vice-président et administrateur de Toromont Industrial Holdings Ltd., administrateur de Plough (Canada) Ltd., de Schering Corp. Ltd. et de The Mercantile and General Reinsurance Co. of Canada Ltd., président de la Société Canadienne de la Croix Rouge et administrateur du Canadian Corps of Commissioners (siège social).

L'or monte et le dollar se stabilise

Le prix de l'or a continué à monter sur les principaux marchés européens tandis que le dollar tendait à se stabiliser sur les bourses des devises dans ses nouveaux cours limites fixés lors de la dernière dévaluation du dollar américain.

A Londres hier après-midi l'or a atteint un nouveau record absolu à \$74.90 l'once. A Zurich également le prix de l'or a battu ses records à \$74.50 pendant que à Francfort il augmentait légèrement à \$73.84 de même qu'à Paris à \$75.41.

Sur les marchés des changes, les cours du dollar sont stables par rapport à la fin de la semaine dernière, et même assez fermes dans les nouvelles limites fixées par la dévaluation de

la devise américaine, sauf vis-à-vis du franc suisse et du yen considérés comme "prochains candidats à une réévaluation".

Le gouvernement suisse s'est d'ailleurs réuni spécialement hier pour étudier la situation mais s'est refusé à rétablir une parité fixe franc suisse - dollar; il a néanmoins décidé de limiter la flottation actuelle du franc par des interventions de la Banque nationale afin d'éviter que le cours du dollar ne descende sensiblement au-dessous de l'actuel niveau du marché.

A Tokyo, la devise américaine ne s'est que très légèrement rafferme par rapport à samedi pour atteindre à la fermeture du marché hier une dénote d'environ quatorze pour cent.

La question de la balance commerciale et de la balance des paiements des Etats-Unis n'est pas pour autant disparue des préoccupations financières mondiales. Le dernier son de cloche est cette fois venue des Etats-Unis mêmes où l'influent représentant démocrate de l'Arkansas, Wilbur Mills a insisté au cours de la fin de semaine dernière pour que l'administration Nixon impose sur-le-champ une surtaxe "d'urgence" de 25 pour cent sur les importations afin de provoquer la réforme économique mondiale. M. Mills a également mis de l'avant un certain nombre d'autres mesures visant à restaurer la confiance dans la devise américaine.

Tendance à la baisse des marchés canadiens

TORONTO (PC) — Les cours ont clôturé légèrement à la baisse, hier, à la Bourse de Toronto en dépit des fortes hausses des titres aurifères. L'indice des titres aurifères a monté de 6.15 à 223.41. L'indice des valeurs industrielles a baissé de .20 à 224.91 et celui des pétroles de l'Ouest, de 1.67 à 271.86. Les métaux non ferreux ont monté de .17 à 101.98, leur plus haut sommet depuis le 19 avril 1971. Les analystes ont attribué les fortes augmentations des valeurs aurifères à l'augmentation du prix des lingots d'or sur le marché de Londres. L'activité était grande et 2.58 millions d'actions d'une valeur de \$27.75 millions ont changé de main comparativement à 2.94 millions d'une valeur de \$34.56 millions vendredi. Les pétroles ont continué à fléchir à la suite de la décision du gouvernement fédéral d'imposer des restrictions sur les exportations de pétrole vers les Etats-Unis. Okanagan Helicopters a révélé que 150,000 actions du trésor avaient été mises en vente à \$14 afin d'empêcher une tentative de prise de contrôle par la Resource Service Group of Montreal. Ces valeurs ont monté de 3-8 à \$15.12.

Prix stables des obligations

TORONTO (PC) — Les prix ont à peine fluctué, hier, sur le marché canadien des obligations qui a été extrêmement tranquille.

Les obligations à court terme ont baissé d'environ 10 cents tandis que les autres secteurs du marché sont restés stables.

Les courtiers ont expliqué que les investisseurs ne bougeaient pas en attendant que le nouveau budget soit annoncé.

Les prêts au jour le jour étaient disponibles à 4 pour cent. Les billets du Trésor à trois et à six mois se vendaient respectivement à 3.89 et 4.18 pour cent.

Nouvelles brèves des sociétés

Bénéfices records de General Motors of Canada

General Motors of Canada Limited a enregistré un bénéfice net de 94 millions de dollars sur un chiffre de ventes de 2 milliards 476 millions de dollars en 1972, suivant un rapport présenté hier, comme préliminaire à la publication prochaine du deuxième rapport annuel de la compagnie. Le bénéfice net de 94 millions de dollars constitue un record, dépassant les 80 millions de dollars enregistrés en 1971 sur des ventes de 2 milliards 493 millions de dollars. Le bénéfice net représentait 3.8 pour cent des ventes en 1972, en comparaison de 3.2 pour cent en 1971.

Le président M. John D. Baker a déclaré que les ventes au détail des concessionnaires General Motors au Canada ont augmenté de plus de 11 pour cent par rapport à l'année précédente. Il a ajouté: "Par contre, le total des ventes de l'usine est légèrement inférieur à celui de l'année précédente, car la grève prolongée de 1970 avait provoqué un regain de ventes au début de 1971 et obligé les concessionnaires à reconstituer leurs stocks".

M. Baker a révélé qu'en 1972, les ventes de l'usine des voitures, camions et autobus construits par General Motors Canada ont atteint le total de 459,128 véhicules.

Actif et profits accrues à la Compagnie Trust Royal

Parmi les faits saillants du rapport financier du Trust Général du Canada, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1972, on peut noter que durant la période, le total de l'actif net de la compagnie a augmenté de \$35,000,000 pour atteindre \$272,402,000. Les revenus bruts, indique également le rapport, se sont accrues de \$2,285,000 se chiffant par \$25,898,000. Le bénéfice net a monté de \$384,000 pour s'élever à \$2,136,000.

Au cours de l'exercice termi-

Hausse des bénéfices de Steinberg Ltée

MONTREAL (PC) — Steinberg's Ltée a rapporté des bénéfices de \$8.5 millions, soit \$1.22 l'action, pour le semestre terminé le 13 janvier, au regard de \$7.6 millions ou \$1.11 l'action pour la période correspondante de l'an dernier.

Les ventes consolidées pour cette période se sont élevées à \$452.1 millions, soit \$96.7 millions de plus que l'année précédente. Selon l'entreprise, les profits nets pour chaque dollar de vente se sont élevés à \$1.88 cent, au regard de 1.93 cent l'année précédente.

Hausse sensible des profits de Genstar Ltd.

MONTREAL (PC) — Genstar Ltd., de Montréal, rapporte un revenu net consolidé de \$15 millions ou \$1.67 par action pour l'année terminée le 31 décembre 1972.

Ce revenu est à rapprocher de \$10.7 millions ou \$1.22 par action en 1971.

Les ventes et les revenus totaux en 1972 ont été de \$359.1 millions, à la hausse par rapport à \$276 millions l'année précédente.

Les bénéfices du dernier trimestre de l'an passé se sont élevés à \$5.1 millions ou 57 cents par action comparativement à \$4.4 millions ou 50 cents par action un an auparavant.

La Manufacturiers atteint de nouveaux sommets

La Compagnie d'Assurance-

Le "4" PARC SAMUEL-HOLLAND

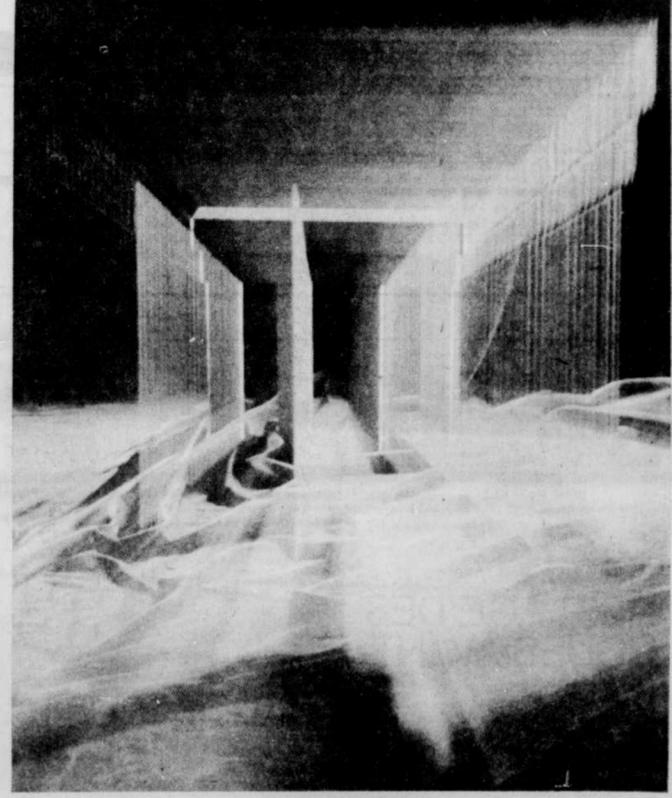
DISPONIBLE

- PENTHOUSE
- 3 PIECES
- GARAGE

681-4601 - 683-9700

RESERVATIONS ACCÉPTÉES POUR PHASE 2

LE REFLET D'UNE NOUVELLE DIMENSION



Le rayonnement du symbole de L'Industrielle est à l'image de son expansion.

EXTRAITS DU SOIXANTE-SEPTIÈME RAPPORT ANNUEL

	1972	1971
ASSURANCES en vigueur	\$2,869,884,555	\$2,427,913,501
NOUVELLES ASSURANCES	572,842,754	405,348,141
PAIEMENTS aux assurés et bénéficiaires	24,994,275	23,670,767
ACTIF	286,622,470	251,668,179

BUREAUX AU SERVICE DE LA RÉGION DE QUÉBEC

MONTMORENCY (Centre Médical Laennec, 1500, 18ème Rue, Québec, Qué.)
 QUÉBEC-CENTRE (2835, Chemin Gomin, Ste-Foy, Qué.)
 QUÉBEC-LAURIER (1001, av. Bégon, Ste-Foy, Qué.)
 STE-FOY (3188, Chemin Ste-Foy, Ste-Foy, Qué.)
 ST-ROCH (265, rue de la Couronne, Québec, Qué.)
 ASSURANCE ET RENTES COLLECTIVES (2700, boul. Laurier, Ste-Foy, Qué.)

L'INDUSTRIELLE COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

SIÈGE SOCIAL: QUÉBEC

lance-matic

FRANCHISES

DISPONIBLES IMMEDIATEMENT

- Ste-Anne de Beaupré
- La Malbaie
- St-Georges de Beauve
- Gaspé

PROFITS INTERESSANTS!

Pour tous renseignements: Les EQUIPEMENTS L.E.S. INC. 60 ouest, Grande-Allée, Québec 4 — 523-2574

COMMENT REDUIRE VOS IMPOTS AVEC UN PLAN D'EPARGNE-RETRAITE ENREGISTRE?..

QUEL PLAN CHOISIR?...

Dépôts en fiducie?... Fonds mutuels?... Plan avec assurance?... Dépôts à rendement garanti?... Dépôts à rendement variable?... Autres possibilités?...

VOICI UN EXEMPLE:

- DEPOT DE 10 ANS, RAPPORANT 7.25% D'INTERET GARANTI
- Dans un institut inscrit à la régie de l'assurance-dépôt du Québec.
- POSSIBILITE D'EFFECTUER DES CONTRIBUTIONS VARIABLES
- MONTANT INVESTI RECUPERABLE ENTIEREMENT DES LA PREMIERE ANNEE

M. Marius Lessard, Président de Serf Inc., vous invite à communiquer avec nous.

SERF société d'expertises et de recommandations financières Inc. 1001 BEGON, STE-FOY, QUEBEC 10

Bur.: 651-8072 Soir: 651-2322

L'Hydro-Québec

Un bilan, des perspectives

par Pierre SORMANY

AUTRES TRAVAUX

L'Hydro-Québec, c'est une entreprise de production, de transport et de distribution électrique. Mais c'est aussi une entreprise d'exploration et de recherche d'une part, et une entreprise de gestion d'autre part. Avec tous ces secteurs d'activité, roulant sur des budgets de plusieurs centaines de millions, on finit par perdre de vue l'ensemble de cet "état dans l'état".

La semaine nationale de l'électricité passée, essayons de faire le point sur la position actuelle de ce géant électrique.

LES GRANDS CHANTIERS

A Bersimis, premier des "grands chantiers" de l'Hydro, tout est terminé, à un tel point qu'on a décidé, en août dernier, de fermer le village de Labrieville. Construit il y a 20 ans pour héberger les ouvriers de Bersimis I et II, Labrieville était maintenant trop faiblement habité pour qu'on puisse y assurer les services essentiels.

A Manic V, la situation pourrait bien évoluer dans le même sens d'ici peu, mais ça ne sera quand même pas la fin des chantiers de la Manicouagan. A Manic III, en effet, des difficultés avec la couche d'argile très peu étanche, sur laquelle il faudrait faire reposer le barrage, ont quelque peu retardé les travaux, et la véritable phase d'érection ne commencera que cette année, avec la construction du barrage, de la centrale, du déversoir, de la prise d'eau, ainsi que d'installations provisoires. C'est en fait la grosse année!

A Churchill Falls, 1972 aura été l'année de l'entrée en production et de l'inauguration (en juin). Mais si les principaux travaux sont accomplis, la pleine capacité ne sera atteinte qu'en 1973, avec l'entrée en production des onze blocs générateurs. En 1973, on prévoit la mise en marche des groupes 5, 6 et 7.

LA BAIE JAMES

Ce n'est pas le chômage qui menace les constructeurs de barrages. A mesure que les travaux diminuent dans le Nord-Est québécois, c'est vers l'Ouest que les travailleurs s'exileront: la rivière La Grande, aux abords de la Baie James.

A date, on a réalisé peu de travaux d'envergure. 1972 aura été en fait une année d'organisation, marquée par les premiers balbutiements de la toute nouvelle société d'Energie de la Baie James.

Conçue d'abord comme une filiale de la Société de développement de la Baie James (SDBJ), la société d'énergie a rapidement été prise sous tutelle par l'Hydro-Québec, au cours d'un débat de trois mois entre les deux entreprises d'Etat, débat qui s'est soldé en août par la démission de M. Nadeau, à la tête de la société d'Energie.

Puis, la SEBJ a encore donné lieu à un débat politique, lors de "l'affaire de la gerance". Des rumeurs voulaient que l'Hydro confie à la Canadian Bechtel, filiale d'une firme américaine, le contrat de gerance des travaux de la Baie James. Ce n'est qu'en octobre que le "tumulte" s'est calmé, alors que l'Hydro et la SEBJ gardaient les principaux postes de gerance (ceux qui ont un impact le plus direct sur l'économie et l'emploi), tout en s'associant à des sociétés privées dont la Bechtel.

Au niveau des travaux, on s'est surtout consacré à l'infrastructure (routes, aéroports, acheminement des matières premières nécessaires aux travaux), et 1973 verra surtout la suite de ces programmes. On devrait aussi assister au perçage des galeries de dérivation de la rivière La Grande.

FACE A L'OPPOSITION

Mais tout ce programme reste conditionnel à une poursuite "intéressante" au cours de 1972 par les Amérindiens, en vue de suspendre les travaux de la Baie James, jugés contraires aux droits des autochtones, et donc inconstitutionnels. Bien qu'aucune déclaration officielle ne soit venue étayer cette rumeur, il semble que le fédéral ne voit pas cette démarche d'un mauvais oeil.

Il y a quelques jours, un jugement en Cour a donné tort aux Indiens de la Colombie-Britannique, dans une démarche analogue, ce qui raffermirait les espoirs de la haute direction de l'Hydro.

Mais tout n'est pas encore réglé, puisque les écologistes se sont aussi groupés derrière les autochtones, protestant contre l'insuffisance des études sur les conséquences du développement de cette région.

C'est donc un phénomène nouveau pour l'Hydro-Québec: 1972 a marqué le début d'une opposition bien structurée contre les développements d'envergure; 1973 pourrait nous faire assister à une meilleure organisation de l'Hydro contre ses détracteurs.

Les équipes d'ingénieurs et d'employés de l'Hydro poursuivront en 1973 une douzaine de projets de réparations ou agrandissements mineurs de centrales, la construction d'une vingtaine de nouveaux postes, auxquels viennent s'ajouter 150 projets de modification ou d'augmentation de puissance des postes existants.

La troisième ligne Manicouagan-Lévis (235 milles) a débuté en janvier 1973, pour rencontrer une mise en service le 1er octobre prochain. Elle exigera des aménagements supplémentaires aux divers postes qu'elle franchit. De même pour la seconde ligne Point X-Manicouagan (255 milles) qui entrera en service le 1er août. D'autres projets de lignes de transmission méritent d'être notés, parce qu'ils permettront à l'Hydro d'augmenter ses ventes en Ontario à compter de mai 1974, ou à New York à compter de 1977.

VENTES A L'EXTERIEUR

L'année 1972 a été pour l'Hydro-Québec une année importante, dans le domaine des ventes à l'extérieur. En mars dernier, l'Ontario acceptait de renouveler ses contrats d'achat d'électricité, tout en augmentant considérablement les quantités impliquées (\$93 millions).

Puis, au mois d'août, l'Hydro annonçait la signature d'un contrat de vente d'électricité (\$123 millions) avec la Consolidated Edison Co., de New York, pour la période 1977-1981, avec possibilité de renouvellement.

Ajouté aux ventes déjà considérables au Nouveau-Brunswick, cela pourrait porter à environ un demi-milliard les ventes totales de la firme québécoise à l'étranger.

ETUDES ET RECHERCHES

L'Hydro-Québec mène de manière constante une série d'études préliminaires sur le potentiel de divers cours d'eau de la province. On a parlé par exemple, en 1972, de la Chamouchouane, ou d'une augmentation du potentiel des centrales du Bas-Saint-Maurice. Ces études se poursuivent en 1973, mais aucun développement prochain n'est prévu, sauf peut-être pour le projet Champlain (rivière Jacques-Cartier) où les études ne datent pas encore d'un an, mais ont déjà attiré l'attention d'un peu tout le monde!

Par contre, la division "recherches" de l'Hydro, centralisée à l'IREQ autour des laboratoires de Varennes, fonctionne maintenant à un rythme de croisière des plus satisfaisants.

Si beaucoup de projets se rapportent au développement de la Baie James (transport sur de longues distances, effets de la pollution et du climat, résistance au vent des lignes haute-tension), l'activité présente de l'IREQ se distingue par quelques premiers mondiaux: premier recordement entre deux réseaux commerciaux à haute tension au moyen d'un dispositif à courant continu (entre le Québec et le Nouveau-Brunswick); introduction d'une pile à combustible au poste de Montmorency; record mondial de haute tension obtenue en laboratoire.

De plus, l'IREQ aborde maintenant des sphères d'activité encore mal connues comme la fusion thermonucléaire, des essais en cryogénie, etc.

Dans le domaine de la construction, 1972 a vu l'inauguration du laboratoire à haute tension; 1973 verra bientôt le lancement officiel du Centre d'essai pour hautes puissances.

... ET LA GESTION FINANCIERE

1972 a été pour l'Hydro-Québec une année de cueillette de fonds, afin de financer d'une part ses projets actuels, mais aussi d'amasser des sommes nécessaires au développement de la Baie James. Les besoins se chiffrent à près de \$8 milliards en 13 ans. C'est beaucoup pour une société d'Etat... alors que l'Etat en question n'a des budgets annuels que de l'ordre de \$4 milliards.

Pour cette raison, l'Hydro a demandé et attend encore une hausse de tarifs maintenant devenue urgente. Plus le gouvernement, pour des motifs politiques, retarde cette hausse de tarifs, plus il force l'Hydro à accroître ses emprunts à l'étranger.

En augmentant ainsi sans cesse la dette de l'Hydro à l'étranger, le gouvernement risque d'accroître les coûts qu'il faudra payer dans l'avenir. Plus la hausse de tarifs retarde, plus elle fera mal!

Pour l'Hydro-Québec cependant, le problème de financement dépasse maintenant le simple échelon administratif. Il faut attendre la décision des milieux politiques et mettre sur pied un bon système de publicités-relations publiques, afin d'atténuer les critiques qui ne manqueront pas de se lever à la suite d'une nouvelle hausse des coûts.

L'Industrielle atteindra le cap des \$3 milliards d'affaires cette année

L'Industrielle, compagnie d'assurance sur la vie, dépassera en avril le cap des \$3 milliards d'affaires en vigueur après avoir réalisé, l'an dernier, des ventes d'un peu plus d'un demi-milliard. L'Industrielle s'apprête à lancer une filiale, l'Industrielle, services techniques, qui offrira aux autres compagnies d'assurance, aux services gouvernementaux et à l'industrie en général, un éventail de services techniques complémentaires: comme l'analyse des systèmes et le traitement des données.

Le président de l'Industrielle, M. S.E. Brock, a révélé hier, au cours de l'Assemblée annuelle de la compagnie à Québec, que la société qu'il dirige présentera un bill privé à l'Assemblée nationale pour élargir son champ d'activités. Par la même occasion, M. Brock a déploré le lent du gouvernement du Québec à apporter des réformes dans la loi des compagnies d'assurances.

"NOUS SOMMES DESAPPOINTES"

Il y a trois ans, le gouvernement fédéral a élargi le champ d'activités des sociétés d'assurances sous charte fédérale. Le Québec n'a pas fait de même pour les compagnies sous charte provinciale. "Je comprends, a dit M. Brock, qu'une réforme en profondeur est en préparation. Nous avons soumis des propositions au gouvernement et nous espérons que les compagnies d'assurance au Québec seraient traitées au moins sur le même pied que les sociétés sous charte fédérale. D'autant plus que ces sociétés s'apprêtent à demander au fédéral de nouveaux élargissements."

"Aurons-nous à attendre encore trois autres années pour les rattrapper, se demande M. Brock? Nous sommes déçus et désappointés. Il ne faut pas oublier que nous avons mis sur pied une industrie au Québec qui tente de faire quelque chose."

Les participants à l'Assemblée annuelle de l'Industrielle ont accepté un règlement qui permet à la compagnie d'augmenter les pouvoirs de placement de la compagnie et d'acquiescer les actions entièrement libérées de toute corporation constituée en vue de faire des opérations complémentaires des opérations d'assurance.

LA PREVOYANCE: OFFRE DE VENTE

Au cours de la réunion, le président du conseil d'administration, M. Jean-Louis Lévesque, a suggéré que l'Industrielle investisse davantage dans l'immobilier. On sait que l'Industrielle a investi quelque \$2 millions dans la Place d'Assomption, à Moncton. M. Lévesque qui a souhaité ce genre de placements a aussi offert à l'Industrielle de considérer l'achat de La Prévoyance. L'actif de cette société d'assurance canadienne française s'élevait, en 1970, à plus de \$46 millions.

"Si La Prévoyance intéresse les Américains et les Européens, a dit M. Lévesque, pour quoi l'opération ne serait-elle pas intéressante pour l'Industrielle?"

On sait que le premier ministre Robert Bourassa avait indiqué par téléphone à M. Lévesque qu'il ne laisserait pas aller cette société à des Américains. M. Bourassa a déclaré sur cette question qu'il interviendrait "au meilleur temps possible". M. Brock a déclaré hier qu'il étudierait la proposition de M. Jean-Louis Lévesque.

Le rapport annuel de l'Industrielle fait état de nouveaux records au cours de son 67e exercice financier. Les ventes ont augmenté de 41,3 p.c. pour atteindre \$372,8 millions dont \$347,6 millions proviennent de

contrats d'assurance individuelle. Les ventes d'assurance collective ont augmenté de 102,4 p.c. Le montant total d'assurance en vigueur représentant le volume total de la protection à accorder aux assurés a triple depuis dix ans pour atteindre l'an dernier \$2,8 milliards. Le cap des \$3 milliards sera atteint en avril.

L'actif total est de \$286,6 millions. Le taux net de rendement réalisé sur l'ensemble de l'actif atteint 7,20 p.c. alors qu'il était de 7,03 en 1971. La valeur de chaque unité du fonds séparé principal est passée de \$11,33 à la fin de 1971 à \$13,92 à la fin de 1972. Le revenu de \$74,2 millions résulte d'une augmentation dans les revenus des primes et de placements, une augmentation de 17,6 p.c. dans ce dernier cas. Les profits nets s'élevaient à près de \$2 millions plus \$250,000 en réserve pour fluctuations dans la valeur des actifs et pour imprévus.

Bref, cette situation financière reflète le rythme accéléré des revenus de primes et de placements, le maintien des taux de mortalité au niveau anticipé, à une nouvelle amélioration du taux de conservation des affaires et au contrôle efficace

des dépenses compressibles. M. Stanley E. Brock a été réélu à la présidence et MM. C.F. Carsley, André Charbon, Jean-Louis Lévesque et Lucien Massé au conseil d'administration.

TRUST GENERAL DU CANADA

300, boulevard Dorchester, Montréal, Québec.

Avis d'assemblée générale annuelle des actionnaires

AVIS vous est, par les présentes, donné que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de TRUST GENERAL DU CANADA sera tenue mercredi le 28 février 1973, à quinze heures, au Salon Panbarocca, Hôtel Reine Elizabeth, 900, boulevard Dorchester, à Montréal, aux fins suivantes:

- recevoir le rapport des administrateurs pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1972;
- élire le conseil d'administration pour l'année 1973;
- nommer les vérificateurs pour l'année 1973;
- délibérer sur toute question du ressort de l'assemblée.

Le 15 février 1973.
Le secrétaire,
J. Roger Picotte

Votre meilleur placement...est assuré par un personnel compétent qui consacre tout son temps à la gestion de portefeuilles personnels et institutionnels. Tous n'ont qu'une préoccupation: augmenter la valeur de vos placements par des conseils judicieux et la gestion du Fonds Bolton, Tremblay.

Pour obtenir plus de renseignements ou un prospectus sur le Fonds Bolton, Tremblay Ltée, écrivez ou téléphonez à:

BOLTON, TREMBLAY & COMPANY
1245, rue Sherbrooke, bureau 1225, Montréal 109, Québec 849-4591
44, rue King, bureau 2519, Toronto 1, Ontario 864-1480

un plan épargne-retraite ça s'impose... pour payer moins d'impôt

Avez-vous déjà pensé à ce que vous ferez quand vous serez à la retraite... oui, quand vous serez à la retraite? Ça dépendra en grande partie du revenu dont vous pourrez disposer à ce moment-là. Préparez-vous en conséquence... adhérez dès maintenant au *Fonds Desjardins hypothèques*, lequel peut être enregistré comme plan d'épargne-retraite par la Fiducie du Québec.

Tout en vous assurant une sécurité aujourd'hui et demain, vos contributions à un plan d'épargne-retraite enregistré vous permettent de déduire jusqu'à \$4,000 de votre revenu gagné, pour fins d'impôt, dans certains cas. C'est la loi.

Attention: Il est important que votre plan d'épargne-retraite soit enregistré avant le 28 février pour être déductible de votre revenu de l'année précédente.

Selon l'expérience des trois dernières années, le rendement moyen est de 8,3% annuellement.

Fiducie du Québec

Montréal
Québec
Sherbrooke
Trois-Rivières
Rimouski
Chicoutimi



Adressez vous à votre Caisse populaire ou à votre homme d'affaires...

FIDUCIE DU QUÉBEC
511, place d'Armes, Montréal, 284-6767
une institution du Mouvement des Caisses populaires Desjardins.

J'aimerais obtenir plus de renseignements concernant nos plans d'épargne-retraite.

Nom: _____
Adresse: _____
Ville: _____
Téléphone: _____

Si vous nous remettez \$1,000 pour participer à notre Régime d'épargne-retraite, nous plaçons \$1,000. Pas un sou de moins.

Tous les régimes enregistrés d'épargne-retraite vous donnent droit à un dégrèvement d'impôt. Mais certains coûtent plus que d'autres. En commission. En frais d'administration. Par conséquent, au départ, ils ne donnent pas tous le même rendement.

Chaque dollar placé dans un régime d'épargne-retraite du Montréal Trust travaille pour vous. Tout de suite. Pour vous bâtir une pension de retraite.

Nos représentants sont à salaire. Nous ne prélevons donc pas de commission sur vos versements. Nous plaçons et administrons nous-mêmes vos contributions. Seulement 0,75% de la valeur de votre compte est prélevé annuellement sur le revenu de vos épargnes.

Si vous cessez de participer, vous ne payez pas de frais de retrait. De plus, vous pouvez placer ou transférer vos contributions dans l'un ou l'autre ou même les trois modes de placement que vous offrez nos régimes d'épargne-retraite.

Vous pouvez vous prévaloir au maximum du dégrèvement d'impôt en soustrayant au régime les sommes indiquées ci-dessous.

Revenu gagné	Contributions maximales pour dégrèvement d'impôt	Dégrèvement d'impôt*
\$10,000	\$ 2,000	\$ 625
12,500	2,500	879
15,000	3,000	1,181
17,500	3,500	1,500
20,000	4,000	1,838
30,000	4,000	2,034
40,000	4,000	2,099
50,000	4,000	2,296

*Ces chiffres sont valables pour un homme marié qui a à sa charge deux personnes de moins de 18 ans et qui ne cotise pas déjà à une caisse de retraite enregistrée à son travail.

Ceux qui cotisent déjà à une caisse de retraite à leur travail peuvent verser la différence entre les cotisations au régime de l'employeur et \$2,500 ou 20% du revenu gagné (le montant le moins élevé des deux).

*Ces montants ne tiennent pas compte des contributions au Régime de rentes du Québec des frais généraux admis en déduction des cotisations à l'Assurance-chômage.

Section garantie

Cette section garantit vos versements, en plus d'offrir un rendement intéressant. Peu importe les fluctuations de la Bourse. Le Montréal Trust vous le garantit.

Si vous recherchez un degré élevé de sécurité et un rendement élevé à long terme, la section "revenu" s'adresse à vous. Par ailleurs, la formule "valeur variable" est conçue en vue de la plus-value du capital à long terme.

Oui, les régimes du Montréal Trust offrent beaucoup de souplesse. Et peu importe la formule que vous choisissez, nous vous enverrons, tous les deux mois, un rapport indiquant le montant total de vos versements ainsi que la valeur actuelle de votre compte.

Poster à: Brochure "Les régimes d'épargne-retraite" Montréal Trust, 500 Grande Allée Est Québec, P.Q.

J'aimerais recevoir votre brochure sur les régimes d'épargne-retraite

Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____ Zone: _____ Tél.: _____

Montréal Trust

Chaque dollar placé chez nous travaille pour vous.

A Québec, appelez M. Réal Robitaille à 529-8841

bourse de toronto

Table of Toronto stock market data including various stock indices and individual stock prices.

bourse de montréal

Table of Montreal stock market data including various stock indices and individual stock prices.

fonds mutuels

Table of mutual funds data including fund names and their respective values.

statistiques boursières

Table of stock market statistics including market volume, trading volume, and other metrics.

Dividendes déclarés

Text listing companies that have declared dividends, including British American Bank Note Co. Ltd., Chrysler Corp., and others.

bourse canadienne

Table of Canadian stock market data including various stock indices and individual stock prices.

COURS DE VENDRE

Table of sell orders (cours de vendre) for various stocks.

titres au comptoir

Table of over-the-counter securities (titres au comptoir) including various stock listings.

Place l'Assomption, Moncton, N.B.

Text describing the Place l'Assomption project in Moncton, N.B., including details about the building and its location.

Le prix de l'or sur le marché libre

Text reporting on the price of gold in the free market, mentioning the Paris (Reuters) price.

Le prix de l'or sur le marché libre

Text reporting on the price of gold in the free market, mentioning the London (Reuters) price.

Advertisement for Mini-Putt Franchises, featuring the Mini-Putt logo and contact information for Quebec Mini-Putt Inc.

LE MONDE DES AFFAIRES

La Générale Electrique parle français

La compagnie Générale Electrique du Canada, filiale de la firme du même nom aux Etats-Unis, est en train de précéder la Loi sur la langue de travail, et de franciser ses opérations au Québec.

L'impact économique de l'électricité

En 1972, selon la Ligue électrique du Québec, les 11 principales industries manufacturières d'appareils électriques de la région de Québec ont réalisé des ventes totalisant \$31,000,000 et elles ont déboursé \$10,000,000 en salaires à 1,400 employés.

L'électricité et les cigarettes

Aussi étonnant que cela puisse paraître, il semble que l'électricité coûte moins cher que les cigarettes! En moyenne, dans la région de Québec, les abonnés de l'Hydro-Québec ont payé 35.7c par jour pour le compte d'électricité en 1972.

Un coin intéressant pour les mines

Selon le rapport GM-28288 du ministère des Richesses naturelles, la région du lac Patu, à 145 milles au nord-nord-ouest de Schefferville offre un intérêt économique certain.

Congrès annuel

La recherche, l'environnement, l'automatisation, le travailleur forestier, l'aménagement des ressources et la situation à l'échelle mondiale, tels sont les principaux thèmes qui seront étudiés en ateliers, lors du congrès annuel de la section des forêts de l'Association canadienne des producteurs de pâtes et papiers du Québec.

Pipe-lines et chemins de fer

Saviez-vous que le réseau canadien de pipe-lines couvre un plus grand millage (85.000 milles) que le réseau ferroviaire du pays? Bien plus, saviez-vous que le volume de matières premières transportées par ces tuyaux transcontinentaux dépasse aussi le volume transporté par trains?

Les dômes de sel et le nucléaire

Les dômes de sel des Iles-de-la-Madeleine pour entreposer des déchets des centrales nucléaires? C'est une boutade mais on pense à ce coin du Québec quand on lit les efforts de la

Commission de l'énergie atomique des Etats-Unis pour se débarrasser des résidus du combustible nucléaire de ses centrales. Elle ne sait pas quoi en faire et songe à les entreposer à Carlsbad, au Nouveau-Mexique, où se trouvent des lits de sel.

Des bottes de cow-boy en France

Le magazine "Informations canadiennes" publiait à l'automne dernier une mini-information faisant état de l'intention du plus important fabricant canadien de bottes de cow-boy, G.A. Boulet Ltée, de Saint-Tite, dans la Mauricie, de se lancer sur le marché français.

Campagne de recrutement

La Chambre de commerce de la province de Québec a lancé récemment une vaste campagne visant à recruter 8,000 hommes d'affaires dans 70 localités différentes pour les inviter à travailler au sein du mouvement au développement économique et social de leur milieu.

Avertissement aux manufacturiers de jouets

Les manufacturiers de jouets qui ne se préoccupent pas des normes de sécurité édictées par les gouvernements pourraient

bien être acculés à la faillite. Non seulement ils hériteront d'une mauvaise réputation, mais à la limite, ils pourront être obligés de rembourser les clients et même de payer les frais de transport.

Mini-centres de documentation

Vingt-deux mini-centres de documentation, servant d'appui aux 105 centres d'information économique déjà établis à travers le Québec, ont été constitués par la Société des Artisans.

CARRIERES et PROFESSIONS

ENTREPRENEURS demandés

Pour construire maisons unifamiliales selon la loi nationale de l'habitation. Téléphone: 626-1573 ou écrire à: C.P. 7338 Québec 7

2 MECANICIENS EN DIESEL demandés

Classe A ou B - Spécialités: camion. Téléphone: 694-9011 ou 872-3243 (demander M. Ghislain Morissette)

MACHINISTES D'EXPERIENCE

Une industrie très prospère de bois ouvré de la région immédiate de Québec requiert les services de machinistes d'expérience pour l'entretien, la réparation de la machinerie et la fabrication de nouvelle machinerie.

CENTRE DE CONSULTATION TECHNIQUE M.G. ENR. 2531, Keable, Ste-Foy, Québec 10.

LE GROUPE LA LAURENTIENNE SECTEUR DE L'ASSURANCE GENERALE recherche un

AGENT DE RECLAMATIONS AU TELEPHONE - SECRETAIRE

LE POSTE: recevoir les avis de sinistres; compléter les enquêtes au téléphone; faire la recommandation des paiements; dactylographier la correspondance; effectuer tout travail connexe. EXIGENCES: 21 ans et plus; 12 ans de scolarité et plus; bon jugement; sens des responsabilités; aptitudes et goût pour les relations avec le public; expérience dans le domaine de l'assurance générale, de préférence au niveau des réclamations. AVANTAGES: bonne condition de travail; avantages sociaux; LIEU DE TRAVAIL: Chicoutimi. Prière d'envoyer le curriculum vitae à l'adresse suivante: Le Groupe La Laurentienne, secteur de l'assurance générale, Service du personnel C.P. 5600, Québec 2. TOUTE REPONSE SERA TRAITÉE CONFIDENTIELLEMENT

AGENCE DE VOYAGES ADMINISTRATEUR DELEGUE

Fonctions: Sous l'autorité immédiate du Conseil d'administration, il doit: Participer à l'établissement des objectifs et déterminer les budgets d'opérations; Elaborer un programme d'expansion des affaires, incluant l'ouverture de succursales; Former et diriger une équipe de cadres compétents. Qualifications: Plusieurs années d'expérience dans l'industrie du voyage; Connaissance approfondie des réglementations - I. A. T. A., A. T. C., T. A. P. S. C., etc. Doit posséder des qualités pour l'administration, la vente et les relations publiques. Bilingue. Traitement: Selon les qualifications. Faire parvenir demande à: DEPT 5460 LE SOLEIL. Toute réponse sera traitée confidentiellement.

COMMIS DE PIECES DEMANDE

Jeune homme âgé de 20 à 25 ans, ambitieux, plein d'initiative, bilingue avec expérience requise, pour compagnie déjà établie. Très bon salaire, bénéfices marginaux avantageux. Veuillez communiquer à: 527-3481, M. MALLETTE

ANALYSTES EN SYSTEMES ET METHODES (3 postes à Montréal)

FONCTIONS: Collaborer à l'élaboration et à l'implantation d'un système intégré de gestion administrative; établir les besoins en collaboration avec les usagers; effectuer l'analyse fonctionnelle; préparer la documentation; élaborer les documents d'entrée et les rapports en sortie; surveiller l'implantation des systèmes. QUALIFICATIONS: Diplôme universitaire ou formation équivalente avec spécialisation dans une discipline connexe aux fonctions; connaissance théorique et pratique de l'informatique; expérience dans un des domaines suivants: organisation et méthodes, analyse de systèmes ou informatique. Salaire à déterminer selon qualifications et années d'expérience. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae complet à: DEPT 5455, LE SOLEIL

SIMPSONS DE PLACE LAURIER Sears

REQUIERT IMMEDIATEMENT 2 MECANICIENS DE CLASSE A, B OU C EXPERIMENTES ET AGES DE 25 A 35 ANS. Position permanente; Semaine de 40 heures; Salaire selon qualifications. Prière de s'adresser directement à notre Bureau du Personnel (Place Laurier). Plan de bénéfices complet. Vacances payées: 2 semaines après 1 an de service, 3 semaines après 5 ans.

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE HENRI-BOURASSA DEMANDE DEUX SURVEILLANTS DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION Attributions:

- 1- Il vérifie si l'immeuble s'érige conformément aux plans et devis approuvés par le propriétaire et acceptés par le ministère. 2- Il vérifie toutes les activités et les événements du cheminement du projet; il vérifie si l'échéancier est respecté par toutes les parties. 3- Il vérifie toute modification au contrat et fait les recommandations appropriées. 4- Il vérifie si l'installation des services municipaux (eau, égouts, voirie, etc.) des services électroniques, des services téléphoniques, etc., se fait d'une façon ordonnée, en temps et lieux, avec les organismes concernés. 5- Il inscrit toute modification aux plans de construction et produit les plans ainsi modifiés au complet à la fin des travaux. 6- Il prépare le programme d'entretien physique, ménager et préventif approprié à chaque école secondaire polyvalente. 7- Il participe aux réunions de chantier. 8- Il produit, régulièrement et sur demande, tout rapport requis par la commission, concernant l'état des travaux. 9- Il vérifie si toute imperfection résultant de la construction est corrigée par l'entrepreneur avant l'acceptation finale de la construction et, à cette fin, il maintient à jour la liste complète des corrections à apporter. 10- Il assume toute autre tâche que peut lui confier son supérieur immédiat relativement à la surveillance de la construction de la ou des dites écoles secondaires polyvalentes(s) pour laquelle il a été engagé.

Qualifications: Diplôme universitaire en génie ou en architecture de préférence avec formation en mécanique et électricité. Cinq (5) ans d'expérience dans la construction de tels immeubles. Des qualités jugées exceptionnelles pourront tenir lieu de l'expérience. Traitement: \$11,733. à \$15,233. Toute demande et curriculum vitae doivent parvenir AVANT le 2 mars 1973, à: M. Paul-André Cloutier, Directeur des Services au personnel, Commission Scolaire Régionale Henri-Bourassa, C.P. 1410, Mont-Laurier Cité de Labelle, P.Q.

On demande

Jeune homme comme vendeur au comptoir, de préférence avec expérience dans les matériaux de construction et avoir des aptitudes pour la décoration. Le candidat doit être âgé entre 20 et 25 ans, avoir une 12e année de scolarité. Application par écrit seulement. Jos. Grenier Ltée, C.P. 5250, Québec 5.

LE SERVICE SOCIAL DU DIOCESE DE CHICOUTIMI OFFRE D'EMPLOI

POSTE: Directeur de filiale à Chibougamou. FONCTIONS: En collaboration avec la direction, dirige, organise et surveille les activités de la filiale. Représente la direction de l'agence auprès de la clientèle et de la population desservies par la filiale dont il a la responsabilité. Collaborer à l'élaboration des politiques de l'agence et assume toute autre responsabilité pertinente à cette fonction. QUALIFICATIONS: Capacité d'assumer des responsabilités de direction de personnel, d'organisation de travail et d'administration. Tout diplôme universitaire, tout diplôme collégial et toute expérience pertinente seront pris en considération. Un minimum de 15 ans de scolarité est exigé. CONDITIONS DE TRAVAIL: Salaire et conditions de travail basés sur les normes en cours dans les agences de service social. Prime de responsabilité. Prime d'éloignement. DEMANDE: Toute demande pourra être faite par écrit incluant le curriculum vitae, avant mardi le 27 février 1973, à 5h. p.m. au: Directeur général, Service Social du Diocèse de Chicoutimi, 599, rue Hôtel-Dieu Chicoutimi, Qué. Téléphone: 549-3254.

Fonction publique Canada Public Service Canada

CONCOURS OUVERT EGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

FONCTIONS: Sous la direction du chef, Direction du contrôle de l'environnement, planifier, organiser et coordonner les activités de la Section de la lutte contre la pollution atmosphérique ou des eaux, établir des rapports de travail efficaces et conseiller les cadres de l'Etat et de l'industrie; représenter la région aux réunions provinciales, nationales et internationales et remplir d'autres fonctions.

CONDITIONS DE CANDIDATURE: Le candidat doit avoir un diplôme d'université en sciences ou en génie et une bonne connaissance des mesures législatives fédérales visant la protection de l'environnement, une connaissance spécialisée du domaine du contrôle de la pollution, y compris des responsabilités des divers paliers de gouvernement; aptitude manifeste à diriger un groupe pluridisciplinaire de professionnels et de techniciens; expérience dans les rapports avec les cadres de l'Etat et de l'industrie. La connaissance de l'anglais est essentielle.

Veuillez faire parvenir demande ou curriculum vitae détaillé indiquant le poste auquel vous formulez votre demande, au plus tard le 6 mars 1973, à l'adresse suivante: LE DIRECTEUR REGIONAL SERVICE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT 257, FEDERAL PUBLIC BUILDING EDMONTON (ALBERTA) T5K 1E7. La préférence sera accordée aux citoyens canadiens.

Référence à rappeler: concours n° 73-DOE-OC-600.

L'Agence canadienne de développement international conjointement avec le Ministère de l'Education du Québec

cherche à combler pour septembre 1973 différents postes d'enseignants en Afrique phanogone, dans les disciplines suivantes:

- A—MATHEMATIQUES MODERNES: niveau universitaire + collégial
B—PHYSIQUE: " " " "
C—ADMINISTRATION/GESTION/COMMERCE: niveau universitaire
D—SCIENCES DE L'EDUCATION: formation des maîtres, psycho-pédagogie
E—SECTEUR TECHNIQUE: Electricité, électrotechnique et dessin industriel. Mécanique: générale, ajustage, automobile et agricole.

CONDITIONS DE CANDIDATURE:

Citoyenneté canadienne. Une parfaite maîtrise du français oral et écrit est indispensable. Exigences académiques: Baccalauréat spécialisé (licence) maîtrise/Doctorat/brevet d'enseignement (technique) selon le niveau. Expérience: Minimum de 4 ans d'enseignement à temps plein dans la discipline de spécialisation. Pour le secteur technique, expérience de l'industrie souhaitable. Certaines requêtes sont déjà parvenues à l'Agence pour lesquelles voici des précisions supplémentaires:

Table with 4 columns: No Poste, Discipline, Niveau d'enseignement, Pays. Lists various positions like 2174 Mathématiques, 2240 Mécanique, etc.

Les candidats sont invités à mentionner leur intérêt, s'il y a lieu, pour l'un ou l'autre des postes énumérés ci-dessus, en précisant le numéro de poste. Les personnes qui ont déjà soumis antérieurement leur candidature à l'ACDI n'ont pas à renouveler leur offre de services. Les formulaires d'inscription peuvent être obtenus en téléphonant ou en se rendant à: Service de la Coopération (Recrutement des Coopérants), Ministère de l'Education, Edifice G, Cité Parlementaire Québec - Tél.: (418) 643-2777.

N.B. Les formulaires, pour être étudiés par le comité conjoint de sélection (ACDI/MEQ), devront être soumis (avec photocopie des diplômes si possible) au plus tard le 28 février 1973, à l'adresse suivante:

A. C. D. I. Direction du Recrutement des Coopérants, Section Education francophone, 122, rue Bank, Ottawa KIA OG 4 - Tél.: (613) 996-5605.

Enquêtes sur six incendies

Le Commissariat des incendies du Québec a du pain sur la planche depuis quelques jours. En plus d'éclaircir les deux incendies d'hier soir à Québec, ses enquêteurs, Henri Bédard et Jean Lépine, poursuivent leurs investigations sur les incendies de la fin de semaine.

L'incendie qui a causé de lourds dégâts dans un immeuble de trois étages de la rue Saint-Joseph (Est), samedi matin, serait d'origine accidentelle et il aurait été causé par un défaut de sécurité électrique au sous-sol.

Trois commerces ont été ravagés, en plus d'une maison de chambres: le magasin de chaussures Yellow, la pharmacie Roger Tremblay, le magasin Janybelle et la maison tenue par Mme Francis Nolet. Tous les occupants de cette maison, une douzaine, ont pu s'échapper sains et saufs.

Par contre, le feu qui a ravagé une roulotte, rue Sainte-Hélène, près de la rue de la Couronne, dimanche, serait l'oeuvre de jeunes vandales. Toutefois, l'incendie qui a ravagé une remise de la rue Christophe - Colomb, dimanche également, demeure douteux.

Les enquêteurs du Commissariat se sont de plus rendus, hier, dans la maison de M. Jacques Bélanger, située à 19 boulevard Castonguay, dans Neufchâtel. La cause de l'incendie qui a éclaté au sous-sol, dans des sous-tapis, n'a pas été établie. Cet incendie a eu lieu samedi soir.

A CHARLESBOURG

La police de Charlesbourg a de son côté ouvert une enquête pour tenter d'établir la cause de l'incendie qui a ravagé, samedi soir, le kiosque de taxi situé boulevard du Jardin, à Orsainville, près de la rue des Roses.

Il n'y avait personne au kiosque lorsque l'alerte a été lancée par un passant, vers 22h. Le feu aurait éclaté sur une tablette et l'on présume qu'il peut s'agir de l'oeuvre de quelqu'un.

Dirigés par le chef adjoint Serge Daigle, les pompiers ont travaillé environ une heure et demie. Personne n'a été blessé, et les dommages sont estimés à \$1.000.



(Photo Raymond Lavoie)

ENTENTE PARAFFE — Les pompiers de Québec ont, depuis hier, une nouvelle convention collective qui a été parafée par les autorités de Québec et les représentants de leur association. Les négociations ont été laborieuses et elles ont duré près de 10 mois. Il a fallu avoir recours à la conciliation pour venir à une entente. L'augmentation de salaires est de l'ordre de 16 %

et rétroactive au 1er mai 1972. A cette date, le salaire annuel sera de \$10,450 pour le pompier de première classe et il passera à \$11,200 au 1er mai prochain. Cidessus, le président de l'association, M. Henri Carpentier, signe la convention sous le regard amusé du maire Gilles Lamontagne.

Entrepôt incendié, à Ville de Vanier

L'entrepôt du marchand de Bonbons Denis a été incendié, hier, à Ville de Vanier. Les pertes sont estimées à \$15.000.

Les pompiers ont été alertés vers 9h20. Le feu faisait rage à la grandeur du bâtiment d'environ 20 pieds par 20 pieds lorsque les premiers sapeurs sont arrivés. Le sergent J.-C. Beaulé a dirigé les manoeuvres. Une fumée dense s'échappait de l'entrepôt, et quelques sapeurs ont été incommodés.

Construit de panneaux préfabriqués à l'extérieur et de panneaux de copeaux pressés à l'intérieur, l'entrepôt a été une proie facile. Le feu aurait pris naissance sur une tablette où se trouvait un petit appareil de radio.

C'est au sous-sol de sa maison située tout près, au 203 avenue Proulx, que M. Denis Bédard fabrique ses bonbons. Une employée s'est rendue dans l'entrepôt et elle a aperçu le feu qu'on a tenté d'éteindre avec un extincteur. En plus de bonbons et de chocolat en vue de Pâques, il y avait dans l'entrepôt des boîtes de carton empilées. Le bâtiment est considéré une perte totale. Le détective Larose a ouvert une enquête pour établir la cause de l'incendie, sous les instructions du chef J.-A. Houde.

Moloneigistes tués

Deux moloneigistes ont perdu la vie dans l'Est du Québec, en fin de semaine.

Yvon Roy, 27 ans, de Thetford Mines, est mort à l'hôpital de cette ville, hier soir. Il avait été blessé, vendredi dernier, lorsque sa motoneige a heurté une auto garée le long de la route en banlieue de Thetford.

Bruno Dechènes, 22 ans, de Les Hauts, comté de Rimouski, a été mortellement blessé, dimanche soir. Sa motoneige a heurté une auto garée le long de la route à Les Hauts et le jeune homme a par la suite été heurté par une autre auto qui circulait en sens inverse. Le Dr G. Ouellet a versé.

Trouvé sans vie

Un jeune homme a été trouvé sans vie, hier soir, le long du boulevard Saint-Yves, à Jouvence, dans le quartier Laurentien de Sainte-Foy. Pierre Gravel, 27 ans, demeurant au 182 de ce boulevard, était mort depuis peu et il semble avoir succombé à une crise cardiaque. Une autopsie doit être pratiquée à la morgue provinciale, aujourd'hui, pour établir la cause de sa mort.

L'ASSOCIATION DES ASSUREURS-VIE DU DISTRICT DE QUEBEC

invite tous ses membres à un dîner-casualité, jeudi le 22 février 1973 à 12.00 P.M. au Motel Carillon, 2800 boul. Laurier, Ste-Foy.

CONFERENCIER INVITE



Dr Jacques Laflamme

médecin examinateur et directeur médical pour 3 compagnies.

Sujet de sa conférence:

La sélection des risques vu par un médecin examinateur et un directeur médical.

(ANN.)



* Fleur de Lys
* Place Laurier








Démonstration de tapisserie

Venez rencontrer Mme DUBOIS, dont vous admirerez la virtuosité et qui exécutera devant vous, au poinçon, des merveilles en fibre à tapis "Aronelle".

Horaires des démonstrations:

Fleur de Lys, jeudi et vendredi. Place Laurier, mardi et mercredi.

Simpsons-Sears - Menus Articles (Rayon 25).

En direct de




Tous les jours de 3 h à 4h30 p.m. avec Pierre Bourboin en direct:

personnalités politiques et artistiques, prix de présence, café et goûter servis gratuitement.

PLACE FLEUR DE LYS, C'EST MON CENTRE

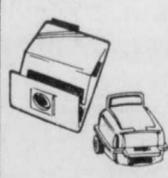
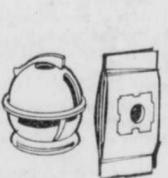
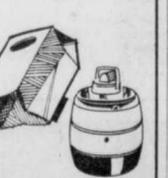
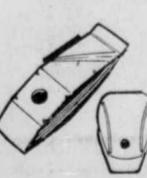
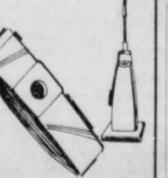
RABAIS 20%

Sacs de rechange pour aspirateurs

Rég. 99¢ ch.

Disponibles pour toutes ces marques et modèles:

2 pour 1⁵⁹

WESTINGHOUSE	"LEWYT"	HOOVER-CONSTELLATION	Modèle vertical HOOVER	GENERAL ELECTRIC
				
UREKA-VIKING SINGER	ELECTROLUX AUTOMATIQUE	SUNBEAM	UREKA PRINCESS VIKING-SINGER	HOOVER-DIAL-A-MATIC
				

Ainsi que toute la gamme des Kenmore

Pas de commandes postales ou téléphoniques.

Simpsons-Sears — Aspirateurs (Rayon 20).



• Fleur de Lys • Place Laurier
• Chicoutimi • Trois-Rivières



● PLACE FLEUR DE LYS ● PLACE LAURIER

LANCÔME

vous sourit... du 20 au 24 février 1973




"Bienfait du matin"

La poussière, la fumée, la sueur et tous ces agents nuisibles, finissent par flétrir les plus belles peaux... Mais "Bienfait du matin" de Lancôme, soigne, protège et tonifie votre épiderme!

7²⁵ ch. Pot 8⁹⁵ ch.

Douceur démaquillante "Nutrix". Emulsion démaquillante pour nettoyer la peau. Pour peaux fragiles ou sensibles.

7⁵ onces 8⁵⁰

● Place Fleur de Lys, Mlle Suzette Piché, représentante spéciale de la maison "Lancôme".

● Place Laurier, Mme Mariette Dionne, dont les avis sauront vous transformer du jour au lendemain.

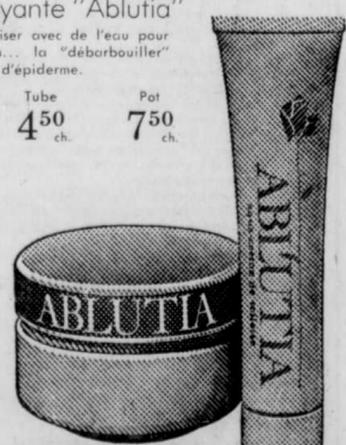
Crème nettoyante "Ablutia"

Crème pouvant s'utiliser avec de l'eau pour nettoyer votre peau... la "débarbouiller" à fond! Pour tout type d'épiderme.

Tube 4⁵⁰ ch. Pot 7⁵⁰ ch.

Votre cadeau "Lancôme"

Avec tout achat de 7.50 et plus, vous recevrez gratis une trousse d'essai contenant: démaquillant Nutrix, lotion tonique bleue, crème de nuit Nutrix et un parfum.



Simpsons-Sears — Cosmétiques — Rayon 8.

La bataille commerciale et la crise du dollar

Nixon demandera au Congrès des pouvoirs discrétionnaires

BAL HARBOUR, Floride (NYTNS et AFP) — Le président Nixon a déclaré hier qu'il demanderait au Congrès américain des pouvoirs discrétionnaires qui l'autoriseraient à relever ou à abaisser les tarifs et les contingents sur les importations américaines afin de protéger l'emploi aux Etats-Unis.

M. Nixon a informé les principaux dirigeants syndicaux américains réunis à Bal Harbour de ses intentions en matière de commerce international et a sollicité leur appui pour obtenir la ratification par le Congrès des mesures qu'il va proposer pour compléter la dévaluation du dollar.

Selon le porte-parole de la Maison Blanche M. Nixon a assuré le comité directeur de l'AFL-CIO que le projet de législation qu'il allait soumettre, fonctionnerait comme "un système de sauvegarde" par le jeu à la hausse ou à la baisse des tarifs douaniers et des con-

tingents existant déjà sur les importations américaines.

Le président a expliqué que les Etats-Unis ne pouvaient pas se permettre de voir diminuer le nombre des emplois en raison d'exportations insuffisantes ou d'un manque de protection contre des importations massives.

Au cours de sa réunion avec les dirigeants syndicaux qui a duré un peu plus d'une demi-heure aucune référence n'a été faite, selon le porte-parole de la Maison Blanche, au projet de loi Hartke - Burke déposé l'année dernière à l'instigation de l'AFL-CIO. Ce dernier va beaucoup plus loin que le projet de la Maison Blanche puisqu'il prévoit le contingentement de presque toutes les importations américaines.

Le président de l'AFL-CIO, M. George Meany, devait indiquer à l'issue de la

réunion que la puissante centrale syndicale était prête à se rallier à une bonne part des propositions de M. Nixon mais qu'elle attendrait d'en connaître le détail pour préciser sa position. Il a résumé les mesures commerciales protectionnistes de la Maison Blanche par cette phrase: "Nous devons être en mesure de fermer la porte aux produits des autres pays quand ils ferment leur porte aux nôtres".

Le président Nixon a confirmé d'autre part, selon le porte-parole de la Maison Blanche, que toutes les subventions à l'exportation des produits agricoles américains avaient été supprimées au cours des dernières semaines afin d'augmenter l'offre de ces produits sur le marché intérieur et de faire baisser les prix. La Maison Blanche espère ainsi que les prix des produits alimentaires, qui ont fortement augmenté ces derniers mois, se stabiliseront dans la 2e moitié de 1973.

Le corps de Pétain, une énigme posée à toute la France

PARIS (AFP) — Près d'un quart de siècle après sa mort, Henri-Philippe Pétain, maréchal de France, pose une énigme à la France tout entière. Le pays a appris avec stupeur, hier, que le cercueil de l'ancien chef de l'Etat français avait disparu de la tombe où il reposait à l'Ile d'Yeu.

"Mon plus grand désir est d'être inhumé à Douaumont", écrivait en 1938, le Maréchal Pétain, dans son testament. A-t-il été transporté clandestinement à Douaumont "au milieu de ses soldats"?

Tandis que circulaient toutes les hypothèses, y compris les plus folles, toutes les polices de France étaient, hier soir, en état d'alerte. Les axes routiers conduisant à Douaumont ont été placés sous surveillance, et un certain nombre d'éguses ont été visitées. En outre, de discrètes opérations de renseignement ont été menées auprès de militants d'extrême-droite.

A la suite de la profanation de la sépulture, de nombreuses réactions continuent à être enregistrées. L'Association pour défendre la mémoire du Maréchal Pétain déclare notamment dans un communiqué qu'elle a appris cette profanation avec indignation mais surtout avec une profonde tristesse.

Me Jean-Louis Tixier-Vignancour, avocat et ancien membre du gouvernement de Vichy, a déclaré qu'un homme "disant parler au nom d'un groupe d'anciens combattants" lui avait fait savoir par téléphone, hier après-midi, que le cercueil du Maréchal Pétain avait été transféré "il y a un mois environ dans le secteur de Verdun".

Ce transfèrement, a affirmé cet homme à Me Tixier-Vignancour, a pour but de "permettre au président de la République de décider de son inhumation définitive à Douaumont".

D'autre part, M. Caille, maire de Douaumont, a déclaré, hier après-midi, qu'"il n'y avait absolument rien d'anormal" dans l'ossuaire. "S'il s'était passé quelque chose, a-t-il dit, je le saurais".

Depuis le début de l'après-midi d'hier, les gendarmes montent la garde devant l'ossuaire de Douaumont et il est maintenant impossible à quiconque d'échapper à leur surveillance.

La disparition du cercueil contenant la dépouille mortelle du Maréchal Philippe Pétain n'est pas la première qui se soit produite concernant une personnalité ayant marqué la politique d'un pays.

Le stabilisateur du Tupolev-154 s'est bloqué

PRAGUE (UPI - AFP - Reuter) — Le capitaine du Tupolev-154 soviétique qui s'est écrasé hier à l'aéroport de Prague entraînant la mort de 66 des 100 personnes à bord a déclaré que le stabilisateur de l'appareil s'était bloqué au moment où il s'apprêtait à atterrir.

Selon un porte-parole de la Commission d'enquête, le capitaine, qui est sorti indemne de l'accident, a déclaré: "Le stabilisateur s'est bloqué au moment où nous nous préparions à nous poser sur la piste".

Le bilan de cet accident a été révélé aujourd'hui. Le nombre des morts s'élève à 66. Il y avait 100 personnes à bord. Neuf membres d'équipage et 25 passagers ont survécu.

Tous les occupants étaient de nationalité soviétique, tchécoslovaque ou cubaine à l'exception d'un Espagnol et d'un Français, M. Jean Schaeffer, a-t-il été précisé de source soviétique à Moscou.

Les 34 survivants ont pu s'échapper de la carlingue disloquée en flammes. On a pu voir le commandant de bord, le visage ensanglanté, marchant sur la piste. En revanche, quatre hostesses de l'air ont trouvé la mort.

L'appareil, qui arrivait de Moscou, a touché le sol à 700 pieds environ de la piste principale et a immédiatement pris feu. L'incendie s'est déclaré vers le milieu du fuselage et s'est propagé vers l'avant.

"Nous avons entendu des gens tapani contre les issues de secours, mais elles ne pouvaient sortir parce que le métal était déformé", a raconté un témoin. Lorsque nous avons finalement dégagé les issues, il était trop tard et tout était brûlé, a poursuivi le témoin.

Des membres de l'équipage sont parvenus à sortir de la cabine, suivis par quelques-uns des passagers. La plupart des survivants ont été conduits à l'hôpital.

Les deux ailes ont été arrachées et la queue de l'appareil s'est brisée en plusieurs morceaux lorsque le tri-réacteur a heurté le sol. Les débris calcinés de l'appareil étaient éparpillés sur 700 pieds.

Le Tupolev-154 est le plus moderne des appareils de la compagnie Aeroflot. Il a été mis en service il y a un peu plus d'un an. Il est conçu pour transporter 158 passagers. Une version de cet appareil, pouvant transporter entre 220 et 240 passagers, est actuellement mise au point.

Substance exclusive rétracte les hémorroïdes apaise la démangeaison

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

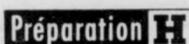
L'une après l'autre, les histoires de cas d'hémorroïdes ont rapporté une amélioration évidente. On a pu observer un soulagement rapide de la douleur, une rétraction notable des hémorroïdes. Mieux encore, ce soulagement s'est maintenu durant plusieurs mois.

Cette substance dont les résultats sont si merveilleux se nomme la Bio-Dyne; elle a pour effet de hâter la cicatrisation des cellules atteintes et de stimuler la

croissance des tissus nouveaux. La Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires, sous le nom de Préparation H.

En plus d'aider les hémorroïdes à se rétracter, la Préparation H agit comme lubrifiant et rend l'élimination moins douloureuse. Enfin, elle diminue les risques d'infection, l'une des causes connues d'hémorroïdes.

Demandez à votre pharmacien la Préparation H sous forme de suppositoires ou d'onguent (avec accessoire spécial). Satisfaction ou remboursement.



Bégaiement et dyslexie
METHODE LUCIE DE VIENNE
527-1749
CENTRE AUDIO VOCAL
1517 ouest, boul. St-Cyrille
Québec - Sur rendez-vous

Juge américain reconnu coupable de corruption, complot et fraude

CHICAGO (Reuter) — M. Otto Kerner, juge à la Cour d'appel fédérale et ancien gouverneur de l'Illinois, a été reconnu coupable hier de corruption, complot, faux témoignage et fraude fiscale.

M. Kerner, qui occupa durant huit ans le fauteuil de gouverneur de l'Etat d'Illinois

avant d'être nommé juge fédéral par le président Lyndon Johnson, était également le président de la Commission présidentielle qui enquêta sur les émeutes raciales aux Etats-Unis dans les années 60.

C'est la première fois dans l'histoire des Etats-Unis, croit-on, qu'un juge en activité est

inculpé par un tribunal fédéral. **COMPLICITÉ**

M. Theodore Isaacs, qui occupa les fonctions de directeur des finances de l'Etat d'Illinois sous le gouverneur Kerner, a également été reconnu coupable.

Tous deux sont accusés de 19 chefs d'inculpation concernant l'achat à bas prix d'installations de courses hippiques revendues ensuite avec un profit de plus de \$150,000 chacun.

Kerner s'est mis en congé depuis l'engagement de poursuites contre lui, mais il a refusé de démissionner de son poste de juge fédéral. Il a reconnu avoir acheté les installations, mais a affirmé qu'il n'avait violé aucune loi.

Le jury a délibéré 17 heures avant de rendre son verdict. Le procès a duré plus de sept semaines. Les deux inculpés sont passibles d'une peine maximum de 83 ans de prison et d'une amende de \$93,000.

Le pétrole de l'Alaska

Pression américaine pour un pipe-line transcanadien

WASHINGTON (UPI et PA) — Le représentant démocrate du Wisconsin, Les Aspin, a déclaré, dimanche, qu'il présentera un projet de loi destiné à permettre la construction d'un pipeline trans-canadien pour le transport du pétrole de l'Alaska.

M. Aspin a précisé: "Si le pipeline est la seule route pour faire parvenir le pétrole de l'Alaska au marché américain, il devra traverser le Canada.

"Un pipeline trans-canadien est de toute évidence supérieur à une route trans-Alaska au point de vue de l'économie et de la protection de l'environnement", a ajouté le représentant du Wisconsin.

Cependant, il a convenu que des recherches en profondeur au domaine de l'environnement devront être faites avant qu'un droit de passage puisse être accordé.

Selon la loi, les droits de passage pour un pipeline sont limités à 54 pieds de largeur. Le projet de loi Aspin demande que le pipeline Alaska-Canada-Grands Lacs ne soit pas soumis à cette loi.

Une Cour d'appel américaine a déjà jugé la semaine dernière que le projet d'un pipeline trans-Alaska était illégal parce qu'il ne respecterait pas la limite de 54 pieds du droit de passage.

Un peu sourd... Que faire ?

Vous avez éprouvé quelques symptômes de surdité, la première chose à faire est de consulter un médecin spécialisé dans la chirurgie de l'oreille (otologiste). Celui-ci, s'il le juge nécessaire, vous réfèrera à un audiologiste pour procéder à un test complet d'audition. Ce test, dont le but est de déterminer la nature et l'étendue de la surdité est simple et indolore. L'audiologiste soumet son rapport audiométrique et après consultation de ce rapport, le médecin peut vous recommander un acousticien en prothèse auditive de la compagnie Maico.

SERVICE D'URGENCE EN TOUT TEMPS.

Appellez ou postez ce coupon pour plus de détails

SERVICE AUDITIF MAICO INC.
Pierre-H. BERGERON
Président

"Le nom le plus respecté en appareils auditifs"

BUREAUX de SERVICE

815, Côte d'Abraham, Québec 4 Tél.: 529-9325
254, rue Rivierin — CHICOUTIMI Tél.: 543-3483
21, rue Verbois - RIVIERE-DU-LOUP Tél.: 862-4971
635, 12e Rue, ST-GEORGES (BCE) Tél.: 228-2970
867, rue De Foix - TROIS-RIVIERES Tél.: 379-5715

NOUS REPARONS VOS APPAREILS AUDITIFS CHEZ-NOUS

Germaine Monteil

Nouvelle Lotion Bio-Miracle.

Un traitement aux protéines pour embellir la peau.

Essayez-le aujourd'hui même à MOITIÉ prix !

Une bonne nouvelle! La célèbre formule Bio-Miracle à base de Biotene, riche en protéines, est maintenant appliquée à une lotion légère et agréable. Dès son application, la lotion Bio-Miracle est absorbée par l'épiderme et agit en profondeur pour donner à la peau un aspect plus jeune, plus doux, plus ferme. En tant que boni spécial de présentation, la lotion Bio-Miracle est vendue, pour une durée limitée, à la moitié de son prix régulier de \$15.00.

Essayez-la donc aujourd'hui même et admirez dans votre miroir les merveilleux résultats de Bio-Miracle!

HOLT RENFREW

Place de l'Hôtel de Ville. Place Ste-Foy
2 hrs station. gratuit, Parc-Autos
Place de l'Hôtel de Ville.

FIANCES 1973

Nous vous attendons avec les fameux produits

Kelvinator

CONGELATEUR
modèle KC307
7.4 pieds cubes de luxe
Contient 259 lb d'aliments. Contrôle de températures, cran et clé de sécurité.
Isolation uréthane en caoutchouc moussé.
Grand panier vitreux.
Garantie de 5 ans contre le perissement.
31" x 22 1/2" x 36".

TAUX BANCAIRES CONDITIONS FACILES

CUISINIÈRE 30"
Kelvinator
modèle KRM
Éléments et porte de four amovibles. Cuisson programmée, tableau de contrôle lumineux. Un élément 8", 3 de 6". Grand hublot de porte du four.

REFRIGÉRATEUR 13 PI. CU.
Kelvinator
modèle KNS313
Sans givre. Tablettes ajustables 10 positions. 2 légumes porcelaine. Compartiment pour oeufs, beurre, fromages. Lumière intérieure automatique.

Dépositaire Kelvinator exclusif pour la Côte de Beaupré.

GUSTAVE BOUTET
propriétaire

ROGER VEZINA
gerant-contrôleur

Pourquoi tant de gens font-ils confiance aux Ameublements Montpellier?
Faites comme eux! Sur place, venez constater que nous offrons qualité et prix.
Rencontrez les vrais spécialistes en ameublements.

ameublements montpellier inc.

MEUBLES-ACC ÉLECTRIQUES

2439 AVENUE ROYALE - TEL.: 667-1401 (COURVILLE)
Seulement 5 milles du centre-ville de Québec

PAPIER-TENTURE
département complet et service de décoration Livraison immédiate



Alice L. Roy et ses abstractions. (Photo Reynald Lavoie)

La production récente d'Alice L. Roy

Arts plastiques

On pourrait dire, sans trop d'erreur, que la galerie d'art Bénédék-Grenier joue à Québec un rôle particulier: elle donne à des artistes qui n'auraient pas la faveur des institutions bien établies, la chance de se faire connaître du public. Dans le cas de Mme Alice L. Roy, qui en est à sa troisième exposition individuelle, il n'est plus question de se faire connaître puisqu'elle fait de la peinture depuis dix ans, mais de mettre en lumière sa production récente.

Les 33 toiles qu'elle expose sont de valeur inégale mais donnent tout de même une impression générale attirante pour les yeux. La galerie étant située dans un endroit très passant, il n'est pas étonnant d'y voir un assez grand nombre de personnes y défilent et exprimer leurs réactions. La présence de Mme Roy leur permet de dialoguer avec elle, de mieux la connaître, de recevoir ses propres commentaires sur ses œuvres.

Mme Roy s'inspire beaucoup de la poésie québécoise dans ses œuvres, en particulier celle de Gilles Vigneault à qui elle

voit une grande admiration, et à Georgette Lacroix. Les tableaux de Mme Roy sont des représentations oniriques où la fluidité des tons pastels joue un rôle primordial. Elle est plus à son aise dans les œuvres résolument abstraites et elle-même avoue s'orienter de plus en plus vers ce mode d'expression.

Ses tableaux sont peints en une grande variété de couleurs et sa méthode de travail leur convient bien. Elle applique d'abord une couche d'acrylique sur la toile avant d'étendre la couleur avec ses doigts; elle fait aussi usage de la spatule pour cerner une forme, faire ressortir une association de teintes. Elle sponge aussi la peinture à l'huile avec des tampons, procède proche de celui du frottis, et obtient ainsi cet aspect de légèreté.

L'exposition est visible chaque jour sauf le dimanche et Mme Roy se tient dans la salle d'exposition chaque après-midi.

C. D.

41 tableaux de maîtres prêtés par les Russes aux Américains pour la National Gallery of Arts

WASHINGTON (AFP) — 41 tableaux impressionnistes et post-impresionnistes appartenant au musée de l'Ermitage de Leningrad et au musée Pouchkine de Moscou vont être prêtés à la National Gallery of Arts de Washington où ils seront exposés du 31 mars au 29 avril.

L'exposition comprendra sept Gauguin, sept Matisse, des Cézanne, des Van Gogh, des Picasso, deux Renoir, deux Debra, un Braque, un Léger, un Claude Monet, deux Douanier Rousseau, un Sisley et un Vlaminck. C'est la première fois que ces chefs-d'œuvre traverseront l'Atlantique; certains n'ont d'ailleurs pas quitté la Russie depuis l'époque où ils furent achetés à Paris par deux hommes d'affaires particulièrement avisés, Ivan Marozov et Serge Schoukine.

Armocée par Carter Baron, directeur de la National Gallery et Madame Foursteva, ministre soviétique de la Culture, sous le signe de la détente dans les relations entre l'URSS et les États-Unis, la négociation marquée le pas depuis quelque temps lorsque intervint Armand Hammer, homme d'affaires américain, propriétaire de puits de pétrole et grand collectionneur. Néjà, en 1921, Hammer avait obtenu de Lénine de vastes concessions minières en URSS et entrepris une collection de pièces d'art russes inestimables dont il a fait don au Musée de Los Angeles.

Depuis, Armand Hammer a fait d'innombrables voyages à Moscou où il compte beaucoup d'amis et où ses affaires sont très prospères. C'est lui qui, en compagnie de son père, a choisi les tableaux qui seront exposés à Washington. Détail piquant, la "National Gallery of Arts" l'un des plus beaux musées du monde, a été fondée par Andrew Mellon, ancien secrétaire au Trésor et grand amateur d'art, qui en 1933 obtint du gouvernement soviétique 21 tableaux du musée de l'Ermitage à titre de règlement d'une dette à court terme pour l'achat de pétrole. Andrew Mellon fit construire la National Gallery pour abriter ces chefs-d'œuvre.

Service de Rencontres
Anna Enr.
Tél.: 525-4631

L'Eglise anglicane dénonce les lois de la censure

TORONTO (PC) — Le chef de l'Eglise anglicane canadienne vient de dénoncer les lois de la censure.

"On ne peut légiférer sur le comportement moral, a dit l'archevêque Edward W. Scott. Des que c'est imposé, cela cesse d'être moral. On doit avoir le droit de choisir."

Le prélat formulait ces commentaires mardi, devant un auditoire d'environ 500 personnes rassemblées pour discuter de la censure des films; ce sont des rencontres publiques organisées par The Star, et portant sur des problèmes majeurs de l'actualité.

Le primat de l'Eglise anglicane a exprimé sa préférence pour le maximum de liberté personnelle, pour une revalorisation du sens de la responsabilité, et son aversion pour la censure vue comme un "mur de protection" qui empêche le public d'affronter la réalité.

Parmi les six panélistes, seul un procureur de la Couronne a défendu l'actuel système de censure qui prévaut en Ontario. Même le ministre ontarien responsable de la censure cinématographique, M. John Clement, s'est dit favorable à une abolition de la censure, qui serait remplacée par un système d'évaluation en quatre catégories, formulé d'abord celui qui existe au Manitoba et aux États-Unis.

Le Dernier Tango

Evidemment, la discussion a bifurqué sur le cas du Dernier Tango à Paris, qui a fait l'objet

de poursuites judiciaires en Italie. A son sujet, M. Clement a déclaré: "Nous pouvons dire que nous ne le couperons pas... mais qu'il fera l'objet de poursuites".

Ce film, qui met en vedette Marlon Brando et qui montre différentes expériences sexuelles, doit être projeté sur les écrans de Toronto au printemps ou à l'été.

Enfin, un autre directeur, M. Ilm F. Bassett, directeur de films et directeur du groupe d'études provinciales sur le cinéma, a déclaré qu'aucun organisme, à l'exception des tribunaux ne pouvait dicter aux écrivains, aux directeurs et aux producteurs de films, ce qu'ils devaient dire ou ne pas dire.

3 DERNIERS JOURS
ON SE TORD DE RIRE... CA VEUT DIRE!

LES CHARLOTS
CHAMPIONS DU RIRE!

LES FOUS DU STADE
COULEURS

CANARDIERE
Galeries Canadienne - 981-8515
STATIONNEMENT GRATUIT

RIVE-SUD 14 ANS ET PLUS

Cinéma LIDO GALERIES BOND-POINT 1015, TEL. 837-2272

Cinéma ST-ROMUALD 97, rue de l'Église, St-Romuald, TEL. 839-6553

ALERTE A LA BOMBE 2e film couleur CATLOW

"LE PARRAIN" (Admission \$2.00)

"LES CHAROIGNARDS" 18 ANS

OLIVER REED / CANDICE BERGEN / GENE HACKMAN

Couleurs

Nous vous invitons à la partie de chasse la plus meurtrière 26 hommes, 1 femme

En premier

Le Bijou HORAIRES: Semaine: 6h-30-9h, Dimanche: 12h-45-3h-5h-10-7h-15-9h-30

LES CINEMAS ODEON

18^e SEMAINE! POUR TOUS

LA MORT D'UN BUCHERON un film de gilles carie

carole laure daniel pilon willie lamotte marcel sabourin pauline julien

[denise filiatault]

une production CARL LAMY

FRONTENAC

2^e SEMAINE! Les Films Mutuels présentent

SERGIO LEONE

IL ETAIT UNE FOIS... LA REVOLUTION EN COULEURS

VERSION FRANCAISE DE "DUCK YOU SUCKER!"

HORAIRE: "LA REVOLUTION", 2.00 - 5.00 - 8.00.

HORAIRE: 12.45 - 2.55 - 5.15 - 7.30 - 9.45

LE DAUPHIN

2 films sensass... 18 ANS

La débauche

LA VII^e SEXUELLE DE DON JUAN

ROBERT HOFMANN

LE PIGALLE A L'AFFICHE

TEL. 525-9724

La politique de programmation régionale du réseau français de Radio-Canada contestée

MONTREAL (PC) — La Société Radio-Canada projette de faire l'acquisition de trois postes de radio privées de langue française de l'ouest canadien. Il s'agit de CKSB, de Saint-Boniface, au Manitoba; de CFRG, de Gravelbourg et de CFMG, de Saskatoon, tous deux en Saskatchewan. Des demandes d'autorisation en ce sens, portant sur les ententes intervenues avec les propriétaires actuels, ont été présentées hier à Montréal, lors de la première journée des audiences publiques du Conseil de la radio-télévision canadienne - CRTV.

Si les projets d'acquisition n'ont pas été contestés comme tels, la politique qu'entend suivre la société d'Etat, une fois les transactions consommées, a cependant soulevé de vives oppositions de la part de divers groupes représentés aux audiences.

Dans le cas du projet de Saint-Boniface, autant les représentants de plusieurs groupes ethniques que ceux de la population francophone de l'endroit ont trouvé à redire sur les intentions déclarées de Radio-Canada concernant la programmation de CKSB à l'avenir. Les premiers déplorent le fait que Radio-Canada n'accordera plus de temps d'antenne à des émissions en langue étrangère et contestent la politique exclusivement bilingue de la Société. Les seconds s'inquiètent du caractère trop québécois de la programmation du réseau français de Radio-Canada.

Quant aux postes de Gravelbourg et de Saskatoon, Radio-Canada a annoncé son intention de les faire disparaître et de

déménager les installations de production à Regina, la capitale de la province. Les francophones de Gravelbourg s'opposent à ce transfert.

Groupes ethniques

Le poste de Saint-Boniface a été créé en 1944. Il appartient à la communauté francophone de cette ville, qui a versé \$175,000 à l'origine pour l'établir, l'affaire toutefois n'est pas très rentable et le projet d'acquisition a pour but de laisser Radio-Canada prendre la relève et mettre à la disposition des Franco-Manitobains des ressources techniques et financières plus abondantes. Sur ce point, tout le monde était d'accord hier au CRTV.

Au cours des vingt dernières années, CKSB, Saint-Boniface, louait du temps d'antenne à un certain nombre de groupes ethniques de la région de Winnipeg. Radio-Canada, si le contrat d'acquisition est approuvé par le CRTV, ne reprendra pas ces émissions à l'horizon. La politique de la société est de leur place en priorité la diffusion en langues française et anglaise partout au Canada. C'est ici que l'opposition a commencé à se manifester.

Des représentants des minorités polonaise, juive, ukrainienne, allemande, portugaise et italienne sont venus réclamer le droit d'avoir des émissions dans leur langue. Dans la plupart des cas sinon tous, ils avaient depuis de très nombreuses années une heure par semaine d'antenne à CKSB. Ils n'avaient qu'à se féliciter, en outre, de la collaboration du poste francophone. En des termes semblables, ces représentants ont fait valoir l'importance des "minorités" dans la région de Winnipeg — la population y serait d'origine britannique à 45 p.c., française à 8 p.c. et autres à 47 p.c.

Les groupes ethniques demandent que Radio-Canada modifie sa politique linguistique.

En réponse à ces arguments, plusieurs cadres de Radio-Canada, notamment un vice-président, R. C. Fraser, ont déclaré que la loi de la radiodiffusion, à laquelle la Société est soumise, affirme clairement que priorité doit être donnée au français et à l'anglais comme langues de diffusion.

Sous le charme de Murray McLachlan

MURRAY McLAUHLAN, Pavillon Pollack, dimanche 18 février.

On n'attendait ni ne savait grand-chose de précis sur lui. Il arriva sur le tard (est-ce une habitude?), l'air dégagé, le regard malicieux. Vêtu de jeans et d'un blouson délavés, il porte en bandoulière une guitare Gibson, acoustique, bien entendu. Image vivante du poète des temps modernes, du gitan d'Amérique, c'est un "folk singer", chantant ses propres chansons depuis dix ans, à gauche et à droite. Indépendant. Il a vingt-quatre ans.

A sa droite, un peu en retrait, Dennis Pendrith caresse sa "Fender bass" d'un air distrait. Derrière lui, un vieux ampli Ampeg est comiquement juché sur quatre bouteilles de bière.

Ensemble, ils interprètent les chansons de Murray. Celui-ci chante et joue de la guitare vigoureusement, poussant quelques solos d'harmonica "bluesés" quand la chanson s'y prête. Sa voix, son accent, sa façon de chanter-parler, de marmonner par-ci, par-là, des bouts de phrases inaudibles, rappellent vaguement le Dylan des débuts. Mais ses textes sont entièrement différents, témoignant d'une solide lucidité et d'une indépendance d'esprit quelquefois provocante, remplis aussi d'amour de la nature sauvage et de tendresse amusée pour la ville. "Les choses ne sont pas si mauvaises dans la grande ville méchante" (Big Bad City). Curieusement, comme il le souligne lui-même, ses chansons d'amour parlent souvent d'un manque d'amour.

Sa musique est parente, proche parente du blues. Mais son jeu de guitare, pragmatique, énergique, sans jolies petites fioritures, confère à ses mélodies une personnalité indépendante des styles, que ce soit le blues ou le folksong. Et Dennis Pendrith trouve là une importance sans conteste. Son jeu sinuex et subtil, à mi-chemin entre le rythme et la mélodie, se mêle de façon insoluble à la musique de McLachlan; pourtant, on pourrait écouter ses partitions de basse seules et en tirer un plaisir égal. Il chante aussi, et ses deux ou trois interventions (surtout dans "Carmelita" et dans "The Farmer's Song"), en chorus avec Murray, amènent les meilleurs moments de la soirée.

La rencontre de Murray McLachlan et Dennis Pendrith apporte ici beaucoup de joie. Ils sont non seulement de bons musiciens, mais aussi des hommes debout. De la race des grands folk singers des années 70, avec David Bromberg, Arlo Guthrie et Bruce Cockburn.

Jacques MAROIS
collaboration spéciale

SEPARÉS PAR LES CIRCONSTANCES... 14 ANS

LES ÉVENEMENTS LES POUSSENT L'UN VERS L'AUTRE

la conquête

avec MICHELLE ROSSIGNOL et GILLES RENAUD

réalisateur JACQUES GAGNE

scénario et dialogues MICHELE LALONDE

directeur de la photographie JEAN-CLAUDE LABRECQUE

LES PRODUCTIONS CARL-LAMY LTEE

distribution COMPAGNIE FRANCE FILM EASTMANCOLOR

aussi Adamo dans L'ARDOISE EN COULEURS

CINEMA DE PARIS TEL. 522-7411

A L'AFFICHE

CINEMAS UNIS

18 ANS

Toute la vérité sur l'homme et sur la femme!

La SEXUALITÉ Dans Le Bonheur Conjugal (LOVE & MARRIAGE)

ZETA UN ANNA GAEL COULEUR (ZETA ONE)

CHAMPLAIN 2500 BOUL. LAUREN PLACE STE. FOT. 656-8992

Sexualité à 7.05 et 9.45. Zeta Un à 8.10 p.m. Mer. Des 12.40 p.m.

2^e MOIS!

Jean-Louis Trintignant Michel Piccoli POUR TOUS

L'ATTENTAT

EMPIRE HORAIRES: 1h - 3h - 5h, 7h - 9h, p.m.

24 DE LA FABRIQUE 524-2880

UNE GRANDE HISTOIRE D'AMOUR DANS LE FEU D'UNE REVOLUTION

2^e Mois à Québec

CANADIEN 2106 Ave. Lévesque, Floor Level - 556-7922

18 ANS

MACABRE TERRIBLE ET ROBERTS

4^e Sem. **LES FRISSONS DES VAMPIRES**

REQUIEM POUR UN VAMPIRE

LAIRET HORAIRES: Frisson à 6.15 et 9.20. Requiem à 7.45 p.m.

1044 St. AVENUE 523-5050

18 ANS

LA MAISON DES AMANTS

Benoît GIRARD Anna GAEL

Je fais tout ce que tu veux

ALOUETTE HORAIRES: Des 7.30 der. sp. complet à 8.25 p.m. Alouette: Des 6.20 der. sp. complet à 7.50, Mer. Des 1.15

217 EST. RUE ST-JOSEPH

18 ANS

HER PRIVATE LIFE

LUST FOR SEX

BVB

Private à 2.40 6.09-9.15. Lust à 1.00 4.15-7.30

308 RUE CARLETON 525-5215

18 ANS

LES INSATIABLES

"ALEXANDRA aime ma femme"

aimez-moi!

CAPITOL HORAIRES: Les Insatiables à 2.35-5.45-9.25; Alexandra à 12.50-4.15-7.35

972 ST-JEAN 522-6300

18 ANS

LES INSATIABLES

"ALEXANDRA aime ma femme"

aimez-moi!

CAPITOL HORAIRES: Les Insatiables à 2.35-5.45-9.25; Alexandra à 12.50-4.15-7.35

972 ST-JEAN 522-6300

18 ANS

LES INSATIABLES

"ALEXANDRA aime ma femme"

aimez-moi!

CAPITOL HORAIRES: Les Insatiables à 2.35-5.45-9.25; Alexandra à 12.50-4.15-7.35

972 ST-JEAN 522-6300

18 ANS

LES INSATIABLES

"ALEXANDRA aime ma femme"

aimez-moi!

CAPITOL HORAIRES: Les Insatiables à 2.35-5.45-9.25; Alexandra à 12.50-4.15-7.35

972 ST-JEAN 522-6300

18 ANS

LES INSATIABLES

"ALEXANDRA aime ma femme"

aimez-moi!

CAPITOL HORAIRES: Les Insatiables à 2.35-5.45-9.25; Alexandra à 12.50-4.15-7.35

972 ST-JEAN 522-6300

Depuis le coup du téléphone jusqu'au succès québécois de Sergio Leone

Cinéma

par Claude DAIGNEAULT

J'en ai fait de belles! Emporté par mon désir de mettre en évidence certaines fautes de ton du film "La maison des amants", j'ai faussement accusé la compagnie de téléphone, dont vous savez tous le nom, de mettre en service de mauvaises lignes. Je corrige mon erreur: si vous possédez deux appareils à la maison et recevez un appel sur l'un vous pouvez raccrocher pour aller continuer la conversation sur l'autre appareil. Vous ne pouvez faire de même, cependant, si vous êtes l'interlocuteur qui a logé l'appel. Cette correction faite, je m'empresse cependant d'ajouter que j'ai appris par hasard un détail amusant sur ce film: je me suis laissé dire que le scénario du film correspondait en majeure partie à celui d'un film américain d'une quinzaine d'années qui portait le titre "La chatte au fouet" en version française. L'action de ce film se situait cependant à la frontière américano-mexicaine.

Tournage

Gilles Carle ne se repose pas longtemps sur ses lauriers. C'est la semaine prochaine en effet qu'il commencera le tournage du long métrage "Les corps célestes" en Abitibi. On sait que Gilles Carle a obtenu une aide financière de la Société canadienne de développement de l'industrie cinématographique (SDICC) après avoir consenti à remanier son scénario.

Adaptation

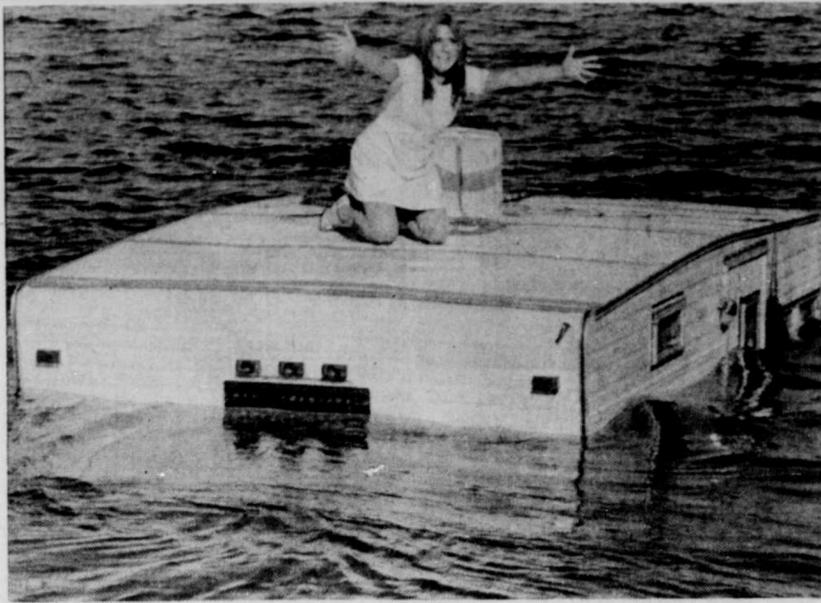
Il paraît que des financiers sont intéressés à tourner un film d'après le livre "Mes évasions au Nigeria", de l'ex-aventurier et mercenaire Hilaire Bernier, de Montréal. On mentionnait en particulier le nom de la maison "Les productions mutuelles", de Montréal. Renseignement pris auprès de cette maison, il n'y a rien de décidé à ce sujet. On en est encore à la phase exploratoire, c'est-à-dire qu'on soupèse les possibilités de rentabilité d'un tel film dont le tournage devrait se faire en Afrique de l'Ouest, selon l'auteur du livre.

Du nouveau à l'ONF

L'Office national du film diffuserait bientôt à Québec un film de participation qui a été tourné dans le cadre du programme de travail "Société nouvelle". Ce film du réalisateur Pierre Maheu serait présenté à différents groupes de population réduits plutôt qu'à un vaste auditoire afin de susciter des réactions. "Société nouvelle" a permis la réalisation jusqu'à maintenant de films comme "Urbanase", qu'on a pu voir sur l'écran de la télévision communautaire de Québec, et "Un soleil pas comme ailleurs", de Léonard Forest, qui a servi à une expérience de participation au Nouveau-Brunswick. En anglais, le programme de travail de l'ONF s'intitule "Challenge for Change" et il a été mis en place à la mi-novembre 1972.

Ça prend du temps

Des lecteurs écrivent fréquemment à notre journal pour se plaindre du fait qu'il n'y a pas assez de bons films à



Voici de quoi a l'air Dominique Michel dans le dernier film de Denis Héroux "J'ai mon voyage" qui prend l'affiche à Québec cette semaine.

Québec et qu'il faut aller à Montréal pour assister à du bon cinéma ou attendre durant des mois qu'un film fasse son apparition sur nos écrans. Un film comme "César et Rosalie", par exemple, est parvenu au Québec au début de décembre et il vient tout juste d'être mis au programme d'un cinéma de la Métropole et devrait être présenté prochainement à Québec. Ces retards de projection ne sont pas imputables aux distributeurs, mais aux grandes maisons de production américaines... et jusqu'à un certain point au public. Si un film connaît des succès de recettes intéressants dans un circuit de salles, il sera maintenu plus longtemps à l'affiche. Cette décision n'appartient pas au directeur d'une salle, mais à la grosse compagnie qui a financé le tournage ou qui prend les risques de distribution. C'est ainsi que des films comme "Il était une fois la révolution" ou "Le parrain" peuvent être maintenus de longues semaines à l'affiche. Dans ces deux cas, il faut dire que les recettes parlent d'elles-mêmes.

Succès

A propos de Leone... En conversant avec des directeurs de salle et des représentants de maisons de production, j'ai

appris que le succès des films de Leone était un phénomène strictement québécois au Canada (certains vont même jusqu'à dire en Amérique du Nord). "Il était une fois la révolution", pour un, résiste depuis plus d'un an à Montréal et a entrepris sa dix-huitième semaine à Québec. Pourtant, en version originale anglaise "Duck You Sucker", le film est passé presque inaperçu à Toronto. A Montréal, un directeur de salle me disait que les cinéphiles qui étaient venus voir le film en version originale à sa sortie sont revenus le voir en version française.

Réaction

Il semble que le film "La conquête" a provoqué des réactions contradictoires de la part du public jusqu'à maintenant. Chacun réagit un peu selon ce qu'il s'était attendu de voir. Ce film n'ayant bénéficié que d'une très maigre campagne publicitaire avant sa sortie, peu de spectateurs savaient vraiment de quoi il s'agissait. Il est certain que le film ne répond pas à l'attente des nationalistes fervents qui espéraient voir un appel à la révolution. La poétesse Michèle Lalonde nous disait à cet effet, hier, au téléphone: "La révolution se fera dans la rue si elle se fait et pas à l'écran." Si le film obtient un succès appréciable parmi les spectateurs intellectuels, il semble qu'il désarme un peu le public ordinaire qui croyait voir un "Love Story" québécois. On ne se fait pas trop de mauvais sang chez France-Film où l'on croit que "La conquête" se maintiendra à l'affiche sans trop de difficultés.

Première

Les Québécois auront l'occasion, au début du printemps, de voir un autre film québécois qui a été tourné à la fin de 1972. Il s'agit de "Kamouraska", de Claude Jutra, qui sera présenté au Cinéma de Paris le 29 mars. Certaines scènes du film, basé sur l'oeuvre d'Anne Hébert, ont été tournées à Québec.

Drôle de carrière

Les films ne connaissent pas toujours la carrière qu'on avait anticipée pour eux. Ainsi en est-il de "La vieille fille", de Jean-Pierre Blanc. Le réalisateur Yves Boisset me racontait, lors de l'interview qu'il m'a accordée à Montréal, que les producteurs étaient tellement sûrs que le film passerait inaperçu qu'ils décidèrent de faire la première à Cassis, où le film avait été tourné, plutôt qu'à Paris. Certains directeurs de salle ont même payé un forfait plutôt que de le présenter. Tout à coup, on s'aperçut que le film attirait beaucoup de monde. On décida donc de lui faire une première hâtive à Bordeaux. Et le succès grandissant du film amena ensuite les distributeurs à changer leur fusil d'épaule et à le présenter à Paris où il est devenu l'un des films les plus populaires en France au cours de 1972. C'est pour dire, n'est-ce pas, qu'on ne doit jamais sous-estimer les réactions du public.



Gilles Carle commencera la semaine prochaine le tournage d'un autre long métrage.

(Photo Jacques Deschênes)

Producteurs et auteurs au cinéma français ont à se plaindre des manœuvres de la censure

PARIS (AFP) — Les producteurs et auteurs du dernier film d'André Haraiss et Alain Sédouy "Français, si vous sachiez" ont tenu à Paris une conférence de presse, pour protester "contre les entraves et pressions exercées pour en empêcher la diffusion".

André Harris et Alain Sédouy, sont les auteurs du film "Le chagrin et la pitié", qui avait déjà suscité quelques remous à l'époque. Leur nouveau film est une chronique de cinquante ans d'histoire de France, depuis la guerre de 1914 jusqu'à la fin de la guerre d'Algérie. La première partie s'intitule "En passant par la Lorraine, la deuxième: "Général, nous voilà" et la dernière: "Je vous ai compris". Le film devait sortir au début du mois mais sa parution a été remise au 20 février. "Si l'on nous renvoie encore à une date ultérieure, ou qu'on nous refuse notre visa, c'est qu'il y a censure politique en France", ont déclaré les producteurs. Ils se sont élevés aussi contre des "pressions" qui ont été faites sur les salles qui primitivement devaient projeter le film et les auteurs ont également rappelé les difficultés rencontrées pendant l'élaboration du tournage. D'autre part certaines déclarations ou témoignages conte-

nus dans le film mettent en cause certaines personnalités encore vivantes et occupant actuellement de hautes fonctions officielles. "Les auteurs n'excluent pas des actions de ces personnalités", mais ceci ne doit pas être une raison d'empêcher la diffusion du film, ont déclaré enfin les producteurs.



RECITAL D'ORGUE

EGLISE DES SAINTS-MARTYRS-CANADIENS
demain soir à 20h.30
RAYMOND DAVELUY

Oeuvres de Bach, Saint-Saëns - Improvisation
Billets: \$2.00 - étudiants \$1.00
en vente à la porte

Echos du cinéma

Le dangereux métier de réalisateur

NOYA, La Corogne (AFP) — Le cinéaste espagnol Claudio Guerin, 34 ans, s'est tué accidentellement après avoir fait une chute de 90 pieds, au cours d'un tournage.

Claudio Guerin est tombé de la tour d'une vieille église de Noya, à La Corogne, alors qu'il dirigeait les dernières prises de son film "La campagne de l'enfer". Celui-ci, dont le tournage avait commencé le 8 janvier en Galice, avait pour sujet la vengeance d'un jeune homme qui a été enfermé de force dans un hôpital psychiatrique. Parmi les protagonistes du film figuraient l'acteur français Renaud Verdy et les actrices américaines Vivica Lindorf et espagnole Mari-bel Martin.

Le cinéaste, né à Séville en 1939, était surtout connu pour son film "La maison des colombes", dont la principale vedette était Lucia Boce, femme du torero Luis Miguel Dominguín. "La maison des colombes" lui

Plus de films américains, moins de productions européennes sur nos écrans

MONTREAL — Les films de long métrage présentés en première vision à Montréal vont en augmentant depuis trois ans et parmi ces films le nombre de ceux qui ont été produits aux Etats-Unis atteint un nouveau sommet alors que ceux produits en France, en Italie et en Angleterre, ont subi une baisse. Voilà deux conclusions qui se dégagent des "Statistiques sur les films de 1972" établies par l'Office des Communications Sociales et parues dans le bulletin Inter édité par cet Office.

84 en 1970, 79 en 1971 et 71 en 1972; Italie: 84 films en 1968, 67 en 1969, 59 en 1971 et 55 en 1972; Angleterre: 72 en 1968, 63 en 1969, 48 en 1970, 65 en 1971 et 53 en 1972.

On constate en effet que le nombre total de films, qui avait atteint le nombre de 516 en 1968, avait baissé à 457 en 1970. En 1971, il y a eu augmentation (492 films), encore accrue en 1972 (510 films).

Le nombre de films en provenance des Etats-Unis suit une courbe ascendante et comporte un bond considérable pour l'année qui vient de se terminer: 142 en 1968, 151 en 1969, 170 en 1970, 179 en 1971 et 214 en 1972. Par contre, les courbes pour les films produits en France, en Italie et en Angleterre vont dans le sens contraire. Elles se présentent comme suit: France: 113 films en 1968, 94 en 1969,

On trouve également dans les Statistiques de l'Office des Communications Sociales une liste de neuf films (présentés par ordre alphabétique des titres) que cet organisme estime les meilleurs de l'année de point de vue cinématographique. Amour de Karoly Makk, A Clockwork Orange de Stanley Kubrick, La Condition humaine de Masaki Kobayashi, Deliverance de John Boorman, The Emigrants de Jean Troell, Le Jardin des Finzi - Contini de Vittorio de Sica, Médée de Pier Paolo Pasolini, Rendez-vous à Bray d'André Delvaux, Roma de Federico Fellini.

LE 25 FEVRIER

LE THÉÂTRE POPULAIRE DU QUÉBEC

MIADU

DIEU ABOIE-T-IL?

présenté par FRANCIS BOYER

RITA LAFONTAINE
LIONEL VILLENEUVE
JEAN CHICOINE

Mise en scène DANIEL BOUSSELL
Décor et costumes MARCEL DAUPHINAIS

Location: \$2.50 - \$3.50

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC

MOTEL Voyageur

2250 boul. Ste-Anne, Québec 3, Tel. 661-7701

à la Salle "ODYSSEE" Piano-Bar

les MER. JEU. VEN. SAM. seulement

★ MARC DROLET

● DU PLAISIR
● DE L'AMBIANCE
● DE LA GAÏETE

motel television inc.

SPECIAL DE FEVRIER

TELEVISEUR COULEUR 26"

● A jeu instantané
● Ajustement couleur automatique
● 2 haut-parleurs de 4"

SPECIAL \$599.95

motel television inc.
2750, CHEMIN STE-FOY
TEL.: 651-9110

à québec aujourd'hui

les arts

Caisse Populaire St-Pascal de Malzerets: exposition des toiles de Pierre Georges Tabouillet, au 1650 de la Canardière. De 10h à 18h et 19h à 21h.

Galerie Artemise: hall d'entrée de la mairie de Lévis, exposition des toiles de Sandossin. De 9h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00.

Grand Théâtre de Québec: exposition des sculptures cruciformes lumineuses en acrylique de Raymond Brousseau, de 12h00 à 21h00.

Musée du Québec: La vie québécoise à l'époque Palais Montcalm: exposition 1900, de 9h00 à 17h00.

Palais Montcalm: exposition des oeuvres de Pauline Marcotte, de 19h00 à 22h00.

cinéma

Ciné - Musée: la construction de N.-D. de Paris — Le regard de Picasso — Bronze — au Musée du Québec à 14h30.

Ciné - Club: "Fallstaff" d'Orson Welles, au Cegep Ste-Foy, 2410 Chemin Ste-Foy, à 13h30 et 20h00.

variétés

Spirisphère 2: "Pélerin des temps qui passent" avec Yvon Hubert, arr. musicaux de François Donpierre. Système quadriphonique et éclairage d'environnement. A l'église St-Yves, 2470 rue Triquet, Ste-Foy, à 20h30.

chez les dames

Les Filles d'Isabelle, Cercle Mir Déziel, no 946, de Lévis: Assemblée mensuelle à 20 heures au local habituel.

cabarets

Auberge de la Colline — Festival western, Willie Lamothe et Bobby Hachey — Danse tous les soirs.

Club Vieux Bardeau — Ce soir à 10h et 12h30. Danse avec orchestre, Tropical Combo et orchestre Calypso, Les Flamings.

LE CINÉMA A QUÉBEC

La classification des films est établie par l'Office des Communications Sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive-Sud.

— Quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes est indiquée de cette façon: (E) enfants; (A) adolescents.

— Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'oeuvre: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

— Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

CANADIEN: "Quelques arpents de neige" (5) coul. à 1h00, 3h00, 5h00, 7h00, 9h00.

CANARDIERE: "Les fous du stade" (5E) coul. à 1h00, 3h00, 5h00, 7h00, 9h00.

CAPITOL: "Les insatiables" (5) coul. à 2h35, 5h45, 9h25. "Alexandra aime ma femme — aimez-moi" (6) coul. à 12h50, 4h15, 7h35.

CARTIER: "Her private life" (—) coul. à 2h40, 6h00, 9h15. "Last for Sex" (—) coul. à 1h00, 4h15, 7h35.

CINÉMA DE PARIS: "La conquête" coul. à 2h40, 5h50, 9h20. "L'Ardoise" coul. à 1h10, 4h25, 7h45.

EMPIRE: "L'Attentat" (4) coul. à 12h45, 2h50, 4h55, 7h00, 9h05.

LAIRET: "Requiem pour un vampire" (6) coul. à 7h50. "Prisons des vampires" (6) coul. à 6h15, 9h25.

LE BIJOU: "Les charognards" (5) coul. à 6h30, 9h00.

LIDO: "Catlow" (—) coul. à 7h30. "Alerte à la bombe" (4) coul. à 9h20.

MIDI-MINUIT: "La Maison des amants" (6) coul. à 12h30, 3h30, 6h45, 10h00. "Je fais tout ce que tu veux" (6) coul. à 2h00, 5h10, 8h25.

ODEON: "LE DAUPHIN: "Il était une fois la révolution" (3) coul. à 2h00, 5h00, 8h00.

ODEON: FRONTENAC: "La mort d'un bûcheron" (4) coul. à 12h45, 2h55, 5h15, 7h30, 9h45.

FIGALLE: "La vie sexuelle de Don Juan" (6) coul. à 1h00, 4h30, 8h00. "La débauche" (6) coul. à 2h55, 6h20, 9h55.

STE-FOY: ALOUETTE: "Je finis tout ce que tu veux" (6) coul. à 7h50. "La Maison des Amants" (6) coul. à 6h20, 9h30.

STE-FOY: CHAMPLAIN: "La sexualité dans le bonheur conjugal" (6) coul. à 7h05 et 9h45. "Zeta Un" (6) coul. à 8h10.

ST-ROMUALD: "Le Parrain" (3) coul. à 7h30.

WESTERN TEL.: 832-2931 PANVAISIE

POUR LE CARNAVAL DU 19 FEV. AU 5 MARS

WILLIE LAMOTHE BOBBY HACHEY ET SES MUSICIENS

VEDETTE DU FILM DE GILLES CARLE "La mort d'un bûcheron"

AUBERGE DE LA Colline

1 mille à l'ouest des 2 ponts ROUTE 20 SORTIE 192 385 BOUL DU PONT ST-NICOLAS "Le Rendez-Vous Québécois des étoiles"

SPECTACLES Lundi, mardi, jeudi, 9h30 p.m. et 12h. a.m. (relâche le mercredi). Vendredi, samedi, 10h. p.m. et 12h30 a.m. Dimanche, 10h. p.m.

"VOUS ALLEZ AIMER CA"

411 LIMOILLOU

LOGEMENT 6 pièces pour salle de bains, chauffage, 525-550.
4 PIÈCES, chauffé, 510, mai, 1200, 2000, 2000, 2000, 2000, 2000.

LOGEMENTS MODERNES 20% MOINS CHERS

- 5 minutes du Centre-Ville
— piscine intérieure
— jardin-terrasse
— ascenseur
— chute à déchets
— intercom
— stationnement et garage
— service de conciergerie
— buanderie
— terrain de jeux extérieur pour enfants.

Accessible aux visiteurs tous les jours, dimanche inclus, de 2h. à 5h. et de 7h. à 10h.

623-0671

1-2, 2-1/2, 3-1/2, 1252, 180 Rue...
MAI, 4 pièces, moderne, chauffé, 3122, 2800, 2800, 2800, 2800, 2800.

411 LIMOILLOU

LOGEMENT 6 pièces pour salle de bains, chauffage, 525-550.
4 PIÈCES, chauffé, 510, mai, 1200, 2000, 2000, 2000, 2000.

LOGEMENTS MODERNES 20% MOINS CHERS

- 5 minutes du Centre-Ville
— piscine intérieure
— jardin-terrasse
— ascenseur
— chute à déchets
— intercom
— stationnement et garage
— service de conciergerie
— buanderie
— terrain de jeux extérieur pour enfants.

Accessible aux visiteurs tous les jours, dimanche inclus, de 2h. à 5h. et de 7h. à 10h.

623-0671

1-2, 2-1/2, 3-1/2, 1252, 180 Rue...
MAI, 4 pièces, moderne, chauffé, 3122, 2800, 2800, 2800, 2800, 2800.

413 ST-JEAN-BAPTISTE

ST-JEAN, libre immédiatement, le 28...
ST-JEAN, 1 pièce, plus salle de bain, 510, mai, 1200, 2000, 2000, 2000, 2000.

415 ST-SAUVEUR

PLAT 2 pièces, meublé, chauffé, éclairé...
4 PIÈCES, 180, 4 pièces, 800, 3 pièces, 800, 3 pièces, 800, 3 pièces, 800.

415A LES SAULES, DUBERGER ET NEUFCHATEL

LES SAULES, 4 pièces, 800, 3 pièces, 800, 3 pièces, 800, 3 pièces, 800, 3 pièces, 800.

417 RIVE-SUD

MANOIR DES SEIGNEURS...
1-2, 3-1/2, 4-1/2, 5-1/2, 6-1/2, 7-1/2, 8-1/2, 9-1/2, 10-1/2, 11-1/2, 12-1/2.

LOGEMENTS MODERNES 20% MOINS CHERS

- 5 minutes du Centre-Ville
— piscine intérieure
— jardin-terrasse
— ascenseur
— chute à déchets
— intercom
— stationnement et garage
— service de conciergerie
— buanderie
— terrain de jeux extérieur pour enfants.

Accessible aux visiteurs tous les jours, dimanche inclus, de 2h. à 5h. et de 7h. à 10h.

623-0671

1-2, 2-1/2, 3-1/2, 1252, 180 Rue...
MAI, 4 pièces, moderne, chauffé, 3122, 2800, 2800, 2800, 2800, 2800.

417 RIVE-SUD

MANOIR DES SEIGNEURS...
1-2, 3-1/2, 4-1/2, 5-1/2, 6-1/2, 7-1/2, 8-1/2, 9-1/2, 10-1/2, 11-1/2, 12-1/2.

LOGEMENTS MODERNES 20% MOINS CHERS

- 5 minutes du Centre-Ville
— piscine intérieure
— jardin-terrasse
— ascenseur
— chute à déchets
— intercom
— stationnement et garage
— service de conciergerie
— buanderie
— terrain de jeux extérieur pour enfants.

Accessible aux visiteurs tous les jours, dimanche inclus, de 2h. à 5h. et de 7h. à 10h.

623-0671

1-2, 2-1/2, 3-1/2, 1252, 180 Rue...
MAI, 4 pièces, moderne, chauffé, 3122, 2800, 2800, 2800, 2800, 2800.

417 RIVE-SUD

MANOIR DES SEIGNEURS...
1-2, 3-1/2, 4-1/2, 5-1/2, 6-1/2, 7-1/2, 8-1/2, 9-1/2, 10-1/2, 11-1/2, 12-1/2.

LOGEMENTS MODERNES 20% MOINS CHERS

- 5 minutes du Centre-Ville
— piscine intérieure
— jardin-terrasse
— ascenseur
— chute à déchets
— intercom
— stationnement et garage
— service de conciergerie
— buanderie
— terrain de jeux extérieur pour enfants.

Accessible aux visiteurs tous les jours, dimanche inclus, de 2h. à 5h. et de 7h. à 10h.

623-0671

1-2, 2-1/2, 3-1/2, 1252, 180 Rue...
MAI, 4 pièces, moderne, chauffé, 3122, 2800, 2800, 2800, 2800, 2800.

417 RIVE-SUD

MANOIR DES SEIGNEURS...
1-2, 3-1/2, 4-1/2, 5-1/2, 6-1/2, 7-1/2, 8-1/2, 9-1/2, 10-1/2, 11-1/2, 12-1/2.

LOGEMENTS MODERNES 20% MOINS CHERS

- 5 minutes du Centre-Ville
— piscine intérieure
— jardin-terrasse
— ascenseur
— chute à déchets
— intercom
— stationnement et garage
— service de conciergerie
— buanderie
— terrain de jeux extérieur pour enfants.

Accessible aux visiteurs tous les jours, dimanche inclus, de 2h. à 5h. et de 7h. à 10h.

623-0671

1-2, 2-1/2, 3-1/2, 1252, 180 Rue...
MAI, 4 pièces, moderne, chauffé, 3122, 2800, 2800, 2800, 2800, 2800.

417 RIVE-SUD

MANOIR DES SEIGNEURS...
1-2, 3-1/2, 4-1/2, 5-1/2, 6-1/2, 7-1/2, 8-1/2, 9-1/2, 10-1/2, 11-1/2, 12-1/2.

LOGEMENTS MODERNES 20% MOINS CHERS

- 5 minutes du Centre-Ville
— piscine intérieure
— jardin-terrasse
— ascenseur
— chute à déchets
— intercom
— stationnement et garage
— service de conciergerie
— buanderie
— terrain de jeux extérieur pour enfants.

Accessible aux visiteurs tous les jours, dimanche inclus, de 2h. à 5h. et de 7h. à 10h.

623-0671

1-2, 2-1/2, 3-1/2, 1252, 180 Rue...
MAI, 4 pièces, moderne, chauffé, 3122, 2800, 2800, 2800, 2800, 2800.

LA RESIDENCE DE L'ELITE

Choix de 3 1/2 - 4 et 5 1/2

- Salle de réceptions
Service de portier
Piscine chauffée
Télé-Câble
Intercom

SERVICE IMPECCABLE

165 EST, GRANDE-ALLEE - 525-9763

NEUFS

1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, 6 PIÈCES

PISCINE INTERIEURE

Garage, tapis mur à mur, service de conciergerie, porte-patio, buanderie, électro-chauffage électrique, 688-8811.

1121 CHEMIN STE-FOY

PRES HOPITAL St-Sacrement, libre le 1er mai, 2-1/2 pièces, meublé, chauffé, ascenseur, stationnement, 688-8811.

AVENUE DES BRAVES

QUARTIER Belvédère, 2 étages, 10 pièces, tapis mur à mur, 2 salles de bain, 1200, 2000, 2000, 2000, 2000, 2000.

415 ST-SAUVEUR

139 PARENT
PRES Pont Victoria, 3 pièces, non chauffé, libre le 1er mai, 1200, 2000, 2000, 2000, 2000.

NEUFCHATEL

4 PIÈCES \$12000
Chauffé, meublé, éclairé, stationnement, 842-9659.

HORIZONTALMENT

- 1-République autonome de l'U.R.S.S. Rivière de France.
2-Inflammation de l'oreille. - Tirer les lignes d'un dessin.
3-Animal des mers chaudes. - Troublé.
4-Cri pour faire aller les chevaux à droite. - D'une douceur agréable. - Note de musique.
5-Pron. neutre anglais. - Citoyen romain du second ordre.
6-Mode d'activité montagnarde. - Colère.
7-Autre nom du sismographe. - Se dit de certaines vedettes de la chanson.
8-Impie. - Puits naturel aux parois abruptes.
9-De cette façon. - Substance trouble.
10-Du verbe prêter. - Agent politique de Louis XV.
11-Note de musique. - Intente une action en justice. - Troublé.
12-Adj. poss. - Qui contient du nitre.

VERTICALEMENT

- 1-Fondateur de l'Hôpital Cochin de Paris. Nom donné aux prêtres par les chrétiens du Levant.
2-La couleur la plus forte dans certains jeux de cartes. - Grand et philosophe français (1566-1621).
3-Exprimer un sentiment de gaieté. - Souveraines.

PROBLEME NO 78
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

4-Lettre grecque. - Page de 422 à 432.
5-Protozoaire parasite des globules blancs humains.
6-Faible crotin. - Manche, ou tennis.
7-Condu. - Grain de chapellet. - Aïeuse Royale. - Sénior.
8-Du verbe rayer. - Espèce de bugle à fleurs jaunes.
9-Famille de ruminants comprenant le chamois. - Obtenu.
10-Ancien bouclier. - Rallier qui consiste à dire le contraire de ce qu'on veut faire entendre.
11-Largeur d'une étoffe. - Qui existe effectivement. - Signe employé en musique.
12-Aller à l'aventure. - Bois noir et très dur, pl.

SOLUTION DU PROBLEME NO 77
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 SCOLERON
2 COUTURE
3 RESTER CITER
4 NEUVEVILLE
5 PIERIN ROND
6 HEBERDEN
7 ELLE ROSES
8 LIPRENNAN
9 LITON BRIGRA
10 URNE SEER
12 MESSE EN ASA

20-3-73

420 BANLIEUE Loretteville Logements Ultra-Modernes 6, 5, 4, 3 1/2 pièces OCCUPATION IMMEDIATE Accessible aux visiteurs tous les jours, dimanche compris. 2 à 5 heures, 7 à 10 heures p.m. 115, boul. Honoré-Mercier 842-0440

421 Meublés ANGLE BOIS STE-ANNE ET LA CANADIENNE STE-FOY (neufs) QUARTIER LATIN FACE UNIVERSITE STE-ODILE, A VOIR

422 Meublés FRES Hôpital St-François d'Assise, 3 pièces, 120, rue St-François, 842-0440

432 MONTCALM BOURLAMAQUE, personne âgée bon état, permis cuisine, sol, 325-9861

439 STE-FOY PRES Hôpital Laval, lavabo, permis cuisine, permis cuisine, 654-0006

461 CHAMPLAIN MAISON A REVENUS ABERDEEN

465 MONTCALM MAISON A REVENUS

467 ST-JEAN-BAPTISTE MAISON A REVENUS

423 MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS

424 MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS

425 MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS

433 ST-JEAN-BAPTISTE GRANDE, propre, tranquille, personne distinguée, 168 St-Jean, app. 101, 842-0440

440 BANLIEUE MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS

462 LIMOULOU MAISON A REVENUS TRUST ROYAL COURTIER

466 ST-JEAN-BAPTISTE MAISON A REVENUS

468 ST-JEAN-BAPTISTE MAISON A REVENUS

426 MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS

427 MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS

428 MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS

434 ST-ROCH CHAMBRES ET PENSIONS MAISON DE PENSION

435 ST-SAUVEUR MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS

463 LIMOULOU VENTE RAPIDE MAISON A REVENUS

469 ST-JEAN-BAPTISTE MAISON A REVENUS

470 ST-JEAN-BAPTISTE MAISON A REVENUS

429 MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS

430 CHAMPLAIN MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS

431 LIMOULOU MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS

436 CHARLESBOURG MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS

437 MAISON A LOUER NEUFCHATEL 5 PIECES

464 MONTCALM MAISON A REVENUS

471 MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS

472 MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS

438 SILLERY MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS

439 STE-FOY CHAMBRE-BOUDOIR MAISON A REVENUS

440 MAISON A LOUER NEUFCHATEL 5 PIECES MAISON A LOUER NEUFCHATEL

441 MAISON A LOUER NEUFCHATEL 5 PIECES MAISON A LOUER NEUFCHATEL

442 MAISON A LOUER NEUFCHATEL 5 PIECES MAISON A LOUER NEUFCHATEL

465 MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS

473 MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS

474 MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS

439 MAISON A LOUER NEUFCHATEL 5 PIECES MAISON A LOUER NEUFCHATEL

440 MAISON A LOUER NEUFCHATEL 5 PIECES MAISON A LOUER NEUFCHATEL

441 MAISON A LOUER NEUFCHATEL 5 PIECES MAISON A LOUER NEUFCHATEL

442 MAISON A LOUER NEUFCHATEL 5 PIECES MAISON A LOUER NEUFCHATEL

443 MAISON A LOUER NEUFCHATEL 5 PIECES MAISON A LOUER NEUFCHATEL

466 MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS

475 MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS

476 MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS MAISON A REVENUS

515 LOCAUX A LOUER

BUREAU à louer, rue des Érables, médium chiffre, au centre. Four pièces, téléphone, 600-4275.

530 COMMERCES A VENDRE

ÉPICERIE LICENCIÉE AVEC ÉDUCATION 3 logements, situé boulevard St-Jacques, 600-4275.

530 COMMERCES A VENDRE

ST-ROCH, angle boul. Duplessis, route 3 1/2 milles, moulin, terrain 23,000 pieds carrés, 620-4275.

564 TERRAINS A VENDRE

ANCIENNE-Lorette, Route de l'Aéroport, terrain commercial, idéal pour un grand magasin, 620-4275.

Véhicules-moteurs VENEZ VOIR NOS NOUVEAUX MODELES 1971 PONTIAC \$2895 1967 CADILLAC \$1895

AUTOS LEEÉ CONCESSIONNAIRE: FIAT, CITROEN et ALFA-ROMEO 1792 BOUL. HAMEL (RTE 2) QUÉBEC, TEL: 681-0011

621 AUTOS DEMANDEES

AUTOS 1965 à 1973 PAYON argenteo complet, Cadillac 1960, Buick Wildcat, 620-4275.

684 MOTOS-NEIGE

AUBAINE Snow-Cross, 16 c.v., 8888 remorque, bon état, 620-4275.

530 COMMERCES A VENDRE

BONNE RENOMMÉE COMMERCES à vendre au centre de Québec, 620-4275.

530 COMMERCES A VENDRE

ÉPICERIE, licence, situé 4000 St-Jacques, 620-4275.

530 COMMERCES A VENDRE

ÉPICERIE, licence, situé 4000 St-Jacques, 620-4275.

530 COMMERCES A VENDRE

ÉPICERIE, licence, situé 4000 St-Jacques, 620-4275.

530 COMMERCES A VENDRE

ÉPICERIE, licence, situé 4000 St-Jacques, 620-4275.

621 AUTOS DEMANDEES

AUTOS 1965 à 1973 PAYON argenteo complet, Cadillac 1960, Buick Wildcat, 620-4275.

684 MOTOS-NEIGE

AUBAINE Snow-Cross, 16 c.v., 8888 remorque, bon état, 620-4275.

Placez une annonce classée pour vendre les items dont vous ne vous servez plus avec les annonces classées du Soleil EFFICACE avec les annonces classées du Soleil 529-9231 Heures d'affaires 8h30 à 20h30 du lundi au vendredi

Mgr Camara et le chrétien face au "nouveau" socialisme

RIO DE JANEIRO (AFP) — Mgr Helder Camara, évêque d'Ollinda et Recife, a traité hier dans l'hebdomadaire "Opinion" de la position des chrétiens face à l'injustice sociale et au socialisme.

Après avoir remarqué que les sorties de dévotion d'Amérique latine vers les États-Unis ont été supérieures aux rentrées, l'évêque d'Ollinda et Recife a déclaré que "les chrétiens ne pouvaient se résigner à toujours se satisfaire de la charité ou de réformes mineures. Nous devons combattre l'injustice partout où elle se trouve, même

quand elle fait partie de l'ordre social établi depuis longtemps", a affirmé le prélat.

Repondant à une question sur l'usage de la violence pour faire aboutir ces transformations des structures, Mgr Camara a affirmé: "Personnellement, j'ai toujours dit que je préfère mille fois être mort que donner la mort".

Il a d'autre part réaffirmé que "le christianisme rejette l'idée que les uns naissent riches et les autres pauvres et que ceux-ci doivent attribuer leur pauvreté à la volonté de Dieu". Quant à l'attitude du chrétien face au socialisme, le prélat a affirmé qu'un "nouveau socialisme est nécessaire, mais sans les déviations que l'Union soviétique et la Chine lui ont apportées. Certes, a poursuivi Mgr Camara, ces deux pays ont réussi, en quelque cinquante ans, à sortir d'un état semi-féodal pour atteindre au statut de super-puissances. Certes il est vrai que la Chine a vaincu le colonialisme intérieur et l'analphabétisme, mais j'estime que le prix en a été trop élevé.

Campagne ensanglantée au Chili

SANTIAGO (UPI) — Un jeune homme de dix-huit ans a été abattu par une balle et douze autres personnes ont été blessées hier à la suite d'un autre accrochage entre groupes organisateurs de la propagande des principaux partis politiques chiliens qui se disputent les suffrages aux élections législatives du 4 mars prochain.

Un communiqué gouvernemental souligne qu'au moins six personnes ont été tuées et plus de 80 autres blessées au cours d'affrontements entre groupes d'organisations politiques de tendance opposée.

Cessez-le-feu au Laos

VIENTIANE (AFP) — Un accord mettant fin au conflit laotien a été paraphé aujourd'hui par le premier ministre, le prince Souvanna Phouma et M. Phoumi Vongvichit plénipotentiaire du néo-lao Haksat, apprend-on à Vientiane.

Capitale royale: Luang-Prabang (25,000). Ressources: appelé le "royaume du million d'éléphants", le Laos vit essentiellement de l'agriculture (riz, maïs et pavot d'où on extrait l'opium). Le pays renferme des gisements de fer (non exploités) et de l'étain.

L'accord comprend le règlement des problèmes politiques et militaires. Le cessez-le-feu doit prendre effet à partir de jeudi 22 février, à midi, sur toute l'étendue du territoire laotien.

Statut: Monarchie constitutionnelle depuis 1947. Roi: Savang Vatthana. Premier ministre: Souvanna Phouma (depuis 1962).

L'accord sera définitivement signé entre les représentants du gouvernement et ceux du néo-lao Haksat, demain à onze heures locales, à la résidence du premier ministre, le prince Souvanna Phouma, apprend-on de même source.

Situation militaire: La ligne de partage entre forces procommunistes et forces royales serpente à une distance située entre zéro et cent kilomètres du fleuve Mékong, laissant les principales villes et un quart du territoire sous contrôle gouvernemental.

Beaucoup moins meurtrière en chiffres absolus que celle du Vietnam en raison de la faiblesse relative des effectifs engagés, la guerre du Laos a cependant été caractérisée par un extraordinaire déchaînement de bombardements américains et par des exodes massifs de population, qui ont touché un tiers des habitants du pays.

Le conseil politique de coalition sera créé en même temps que le gouvernement provisoire d'union nationale. Le néo-lao Haksat aurait également obtenu 50 pour cent des portefeuilles au sein de la future équipe gouvernementale. Les postes ministériels ne sont encore ni attribués ni exactement définis et les conversations entre les deux parties lao vont se poursuivre dès demain pour la répartition des responsabilités ministérielles.

Le cessez-le-feu entrera en vigueur le jeudi 22 février, à midi, apprend-on de même source. Ce sera un cessez-le-feu sur place, qui comprendra l'arrêt de toute les activités militaires des deux "côtés" ainsi que celui de toute intervention aérienne tant des forces armées laotiennes que de l'aviation tactique et stratégique américaine.

Le Laos constitue une véritable plaque tournante du Sud-Est asiatique, pas sa position géographique au contact de la Chine populaire, des deux Vietnams, du Cambodge, de la Thaïlande et de l'Union Birmane et surtout par ses voies de communication stratégiques:

— Piste Ho Chi Minh vers le Sud-Vietnam et le Cambodge.

— Routes chinoises vers la Thaïlande et la Malaisie.

Population: 3,100,000 habitants (1971). Capitale administrative: Vientiane (150,000).

Brejnev aux E.-U. cet été?

LONDRES (UPI) — Les succès que le conseiller présidentiel américain, M. Henry Kissinger, semble avoir remportés à l'issue de sa cinquième visite en Chine populaire ont ajouté une note d'urgence au projet de visite que le secrétaire général du Parti communiste soviétique, M. Leonid Brejnev entend faire au président Nixon à Washington, probablement l'été prochain, soulignait-on hier dans les milieux diplomatiques de Londres.

Selon ces milieux, le Kremlin paraît de plus en plus inquiet devant le rapprochement qui s'opère entre les États-Unis et la Chine populaire, dont l'hostilité à l'égard de l'Union soviétique n'a cessé de croître ces derniers mois.

Les dirigeants soviétiques ont approuvé la nouvelle du voyage de Kissinger à Pékin avec un certain malaise et, devant les succès qu'il semble avoir remportés, ce malaise a dégénéré en condamnation presque ouverte, affirme-t-on encore dans ces milieux.

M. Brejnev projetait de rendre visite au président Nixon au cours du printemps prochain. Mais des problèmes d'ordre intérieur et l'escalade des bombardements américains au Nord-Vietnam en décembre dernier avaient amené Moscou à reconsidérer ce projet pour reténir, semble-t-il, une date qui se situerait vers la fin de cette année.

Si vous êtes comme la plupart des gens, vous manquez probablement d'exercice. Vous n'êtes peut-être pas en mauvaise forme, mais vous ne vous portez pas comme un charme non plus. Demandez à votre médecin de vérifier votre état de santé et de vous prescrire un programme d'exercices.

Chaque agent de la New York Life a été trié sur le volet et connaît l'assurance-vie à fond. Il fait tellement bonne impression qu'une grande partie de nos nouvelles polices proviennent de gens qui le connaissent ou qui en ont entendu parler.



Il se pourrait aussi que votre portefeuille d'assurance-vie soit un peu trop maigre pour faire face à vos responsabilités. L'agent de la New York Life sera heureux de l'analyser avec vous.

Retenez bien que la vie est faite de changements souvent imperceptibles. Visez votre médecin et l'agent de la New York Life sans tarder.



Nous voulons vous voir vivre et jouir de la vie.

New York Life Insurance Company, Suite 612, 2 Place Québec, Guy McInnis, directeur, 529-0486

HITACHI LA FETE D'HIVERTISSEMENT SAISON DES OCCASIONS. Renouvelez vos appareils de divertissement et profitez de nos offres sensationnelles sur tous les nouveaux appareils populaires Hitachi 1973. TELECOULEUR 26" modèle 2603. JEAN-LOUIS MARCOTTE MEUBLES INC.

HORAIRE DE TÉLÉVISION

Comprenant également les postes transmis par câble

Table with 4 columns: Time, Station, Program Name, and Description. Includes schedules for Le Mardi 20 février 1973, Le Mercredi 21 février 1973, and Le Jeudi 22 février 1973.

Messmer fait chanter la France au nom de Pompidou

PARIS (Reuter et AFP) — A moins de deux semaines du premier tour des législatives, la campagne est marquée aujourd'hui en France par une controverse encore plus vive qu'auparavant sur les institutions de la cinquième République entre le gouvernement et les partis de l'opposition.

Le débat a été lancé samedi par le premier ministre, M. Pierre Messmer, qui a déclaré dans une interview qu'en cas de victoire électorale de la gauche socialiste-communiste, "le désaccord qui opposerait alors les deux pouvoirs publics que sont le président et l'Assemblée devrait être porté devant le peuple français."

C'est le suffrage universel, et lui seul, qui franchera. Selon les observateurs politiques, la position du gouvernement et du président conduit à envisager l'hypothèse d'une dissolution de la nouvelle Assemblée aussitôt après son élection en cas de victoire de la gauche. Si les nouvelles élections confirmaient la majorité socialiste-communiste, le président Pompidou démissionnerait, et il y aurait une élection présidentielle anticipée.

Une autre hypothèse, jugée moins vraisemblable par les observateurs, serait la démission du président dès le lendemain du second tour du 11 mars si la gauche l'emportait. L'apparat en tous cas que la constitution de la cinquième Ré-

publique, taillée aux mesures du général de Gaulle, risque fortement d'être remise en cause, quelle que soit l'issue du scrutin du mois prochain.

C'est la conclusion que tire pour l'instant le journal Le Monde dont le commentateur politique Raymond Barrillon écrivait hier: "... Quelle que soit la volonté qui s'exprimera les 4 et 11 mars, le premier devoir des pouvoirs publics sera de remettre en ordre et à jour le texte constitutionnel de 1958 revu et corrigé en 1962."

Le secrétaire général du parti communiste français Georges Marchais a averti dimanche les Français que les communistes ne se laisseront pas "frustrer" de leur victoire si la gauche gagne les prochaines élections.

Marchais n'a pas dit comment son parti agirait dans ce cas et si ses troupes auraient alors recours aux manifestations, aux occupations d'usines voire à la grève générale. La puissance centrale CGT (Confédération générale du travail) d'obédience communiste, a effectivement le pouvoir de paralyser le pays.

Messmer et l'actuelle majorité gouvernementale estiment que la gauche cherche un "changement de régime". Georges Marchais, au nom des communistes lui a répondu dimanche que si lui et ses amis arrivaient au pouvoir ils ne souhaitaient que quelques "amendements" à la constitution. Ceux-ci devraient, selon G.

Marchais, éviter les "abus du pouvoir absolu" et empêcher que le président Pompidou puisse se comporter "en monarque absolu".

Les observateurs politiques ont relevé, encore une fois, la différence d'attitude entre Mitterrand et Marchais qui, à la semaine dernière, considérablement durci ses positions, faisant ainsi apparaître des divergences entre les deux grands alliés de la gauche.

Un des lieutenants de M. Mitterrand a cependant critiqué énergiquement les décisions et la tactique du président Pompidou. Il a qualifié dimanche de "chantage inadmissible" la menace présidentielle de provoquer de nouvelles élections si l'union de la gauche l'emportait les 4 et 11 mars.

Mais aucun socialiste n'a été aussi loin que Georges Marchais sur les moyens qui seraient mis en oeuvre dans une telle éventualité.

Certains politiciens se demandent maintenant quelle serait l'attitude des électeurs français si, après s'être prononcés une première fois, ils leur fallait retourner aux urnes dans les plus brefs délais. L'hebdomadaire de gauche "Le Nouvel Observateur" a fait réaliser un sondage à ce sujet pour savoir s'ils changeraient d'opinion.

Le ressort de ce sondage que 76 pour cent des électeurs se borneraient à voter de la même manière tandis que 5 pour cent admettent qu'ils pourraient émettre un vote contraire à leur première opinion et que 16 pour cent sont incertains.

A l'heure actuelle, l'union de la gauche devrait obtenir selon les sondages d'opinion, 44 pour cent des suffrages contre 37 pour cent pour l'actuelle majorité gouvernementale et 13 pour cent pour les réformateurs (centristes).

IRLANDE DU NORD Les règlements de comptes s'accroissent

BELFAST (d'après AFP, AP et Reuter) — La découverte hier du corps d'un protestant dont la tête seule dépassait d'une congrue des environs de Belfast, portait hier à quatre le nombre des victimes enregistrées depuis le début de la fin de semaine dernière. Les règlements de compte entre catholiques et protestants s'accroissent et l'armée ne reste pas inactive puisqu'elle aurait atteint un homme hier dans un quartier catholique de Belfast.

L'homme découvert dans la neige aurait été tué il y a cinq ou six jours et un catholique qui avait été blessé à la tête samedi soir est mort dimanche à l'hôpital. Quelques heures plus tard, un jeune protestant était blessé sérieusement à la tête. Le lendemain dimanche, deux facteurs catholiques étaient abattus en plein jour et en plein centre de Belfast d'une rafale de mitraillette.

Deux militaires ont été blessés par l'explosion d'une bombe hier alors qu'ils aidaient des en-

fants à traverser une rue. L'un des deux a perdu un œil. Dans le courant de la nuit trois hommes blessés par balles à la jambe ont été hospitalisés.

Pendant ce temps à Londres, le premier ministre britannique Edward Heath et les principaux membres de son cabinet examinaient les problèmes que risque d'engendrer le retard dans la publication irlandaise.

De source informée, on reconnaît que le livre blanc contenant une formule de règlement ne verra certainement pas le jour avant le 5 mars. A cette date se déroulera un référendum en Irlande du Nord pour déterminer si la province souhaite le maintien au sein du Royaume-Uni ou le rattachement à la République d'Irlande.

Une décision devra être prise avant la fin du mois de mars, lorsque la loi plaçant l'Uster sur l'administration directe de

Londres arrivera à expiration. De source informée, on précise que d'autres réunions similaires seront nécessaires pour parvenir à une décision.

D'autre part, le "Conseil loyaliste unifié", qui regroupe toutes les organisations extrémistes protestantes d'Ulster, a décidé de refuser d'avoir des entretiens formels avec les dirigeants du Parti travailliste social démocrate (SDLP, à majorité catholique).

Un communiqué publié à l'issue d'une réunion tenue dimanche à Belfast par le Conseil loyaliste unifié, qui est présidé par M. William Craig, le leader du mouvement extrémiste protestant Vanguard, déclare: "Le conseil ne peut accepter qu'une nouvelle constitution soit discutée sans la participation de la population. S'il doit y avoir un changement, ce dernier doit d'abord avoir l'approbation de la population exprimée par l'intermédiaire du Parlement d'Irlande du Nord qui aurait reçu mandat de la population pour ce faire".

Le peuple de l'Etat de New York, Par la grâce de Dieu, libre et indépendant.

A GUILLE BREAU, JOHN DOE & MARY ROE, les noms "John Doe & Mary Roe" étant fictifs et servant à désigner les frères, sœurs et cousins s'il y a lieu, du défunt, et aussi toutes les personnes qui ont ou fait une demande quelconque comme exécuteurs ou administrateurs de toute personne qui peut être décédée, et qui, si vivante, aurait des intérêts dans les procédures présentes, par l'entremise d'une ou de toutes les personnes ci-haut mentionnées, incluant les personnes inconnues, ou leurs distributeurs, légataires et autres personnes, s'il y a en et dont les noms et adresse postale sont inconnus du pétitionnaire. Une pétition ayant été déposée par Joseph T. Wilkinson, domicilié à Village of Broadbald, Fulton County, New York.

Vous êtes par la présente sommés de démontrer devant le Surrogate's Court, Fulton County, dans la Ville de Johnstown, Comté de Fulton, le 19 mars 1973, 10 A.M. pourquoi un décret ne pourrait être émis dans la succession de Barney Browlet, autrement domicilié à Town of Broadbald, dans le Comté de Fulton, reconnaissant le droit d'holographe comme testament, la propriété personnelle et réelle, et les écrits datés du 17 février 1971, comme étant les dernières volontés et testament de Barney Browlet, décédé, et émettant des Lettres Testamentaires au dit pétitionnaire.

Date, attesté, et scellé, 2 février 1973. (L.S.)

Carroll S. Walsh JR, Substitut

Nom de l'avocat: Salmon & Wilkinson
Adresse de l'avocat: 27 North Main St., Broadbald, N.Y. 12025
Celle citation vous est servie telle que requise par la loi. Vous n'êtes pas tenu d'être personnellement présent. Si vous n'êtes pas présent, il sera assumé que vous ne vous objectez pas au dégrèvement demandé. Vous avez le droit d'être représenté par un avocat.

FIN DES VERS AVEC L'AIL EN SUPPOSITOIRES

Les suppositoires AIL-AVER, contenant un extrait d'ail parfaitement dosé, débarrassent des vers en trois jours, sans aucun malaise.

Demandez les suppositoires AIL-AVER, aux pharmacies ou au LABORATOIRE MARCHAND, St-TITE, Cité Champlain, P.Q.

AVIS PUBLIC

1. Qu'a une séance du Conseil municipal de la Ville de Québec, tenue le 13 février 1973.

Les résolutions suivantes ont été lues pour la première fois: 2304 — concernant les artistes-peintres; 2305 — pour modifier le règlement sur la détermination des taxes d'automobiles de Québec.

2. Qu'il peut être pris connaissance desdits règlements au bureau du Secrétaire-Trésoirier, du mardi au vendredi, de 10 heures à 12 heures de bureau. Le Secrétaire-Trésoirier, HENRI G. ZICAT.

VILLE DE LEVIS Comté de Lévis

ECLAIRAGE DE TERRAINS DE JEUX DU PARC-ÉCOLE DE LEVIS DEMANDE DE SOUMISSION

La Ville de Lévis demande des soumissions pour des travaux d'éclairage de terrains de jeux du Parc-École.

Les soumissions doivent être déposées à la Ville de Lévis, 100, rue de la Ville, Lévis, Québec, le mardi 27 février 1973, à 11 heures.

Pour être considéré, tout soumissionnaire devra être: 1-conforme au devis et faire sur les formules officielles; 2-accompagner d'un chèque certifié pour un montant d'au moins 10% du prix de la soumission et fait à l'ordre de la Ville de Lévis, ou d'un cautionnement de soumission remis en faveur du propriétaire par une compagnie autorisée à se porter caution; 3-remise avant 14.00 heures le 12 mars 1973, au Bureau des Soumissions, Dépôtés de Québec, 675, Marguerite-Bourgeoys, Québec 6.

Les soumissions seront ouvertes le même jour à 15.00 heures, à l'Hôtel de Ville de Lévis. Greffier de la Ville de Lévis, M. PIERRE GAUJON.

Plan belge de lutte contre l'inflation

BRUXELLES (Reuter) — Le gouvernement de M. Edmond Leburton a présenté hier aux représentants syndicaux et professionnels du pays son plan en neuf points de lutte contre l'inflation.

Le document a été exposé devant le Comité national d'expansion économique, rassemblant représentants du gouvernement, des syndicats, du patronat et des classes moyennes, par M. Willy Claes, ministre d'Economie.

Le plan comporte notamment un renforcement des contrôles sur les prix, les ventes à crédit, l'augmentation des dépôts obligatoires (sans intérêt) des banques et autres institutions financières auprès de comptes bloqués de la Banque Nationale. Il envisage également un "gel" temporaire de deux à trois pour cent du montant des revenus du commerce extérieur belge.

Selon M. Claes, ce plan vise à limiter l'inflation sans compromettre la reprise économique. Il est nécessaire non seulement pour combattre l'inflation mais également pour contrer la menace que posent aux exportations belges la dévaluation de dix pour cent du dollar et du flottement de la livre sterling et de la lire italienne.

De source informée, on note que le ministre de l'Economie s'est abstenu de chiffrer le montant de l'augmentation envisagée des dépôts des banques et qu'il a tenu à rappeler que la prudence était de regarder dans le recul à des mesures monétaires afin de prévenir une réduction éventuelle des investissements productifs et une augmentation du chômage.

Dernièrement, on parlait à Bruxelles d'accroître les dépôts des banques de façon très substantielle. Il était envisagé de les porter de dix-sept milliards et demi de francs belges à vingt-cinq milliards (\$350 à \$500 millions environ).

Dans le domaine des exportations, M. Claes a annoncé que le gouvernement Leburton se proposait de maintenir les mesures prises en leur faveur l'an

née dernière, dans le cadre du plan de relance de l'économie.

Cependant, ajoutait le ministre, pour contrer les effets inflationnistes de l'excédent croissant de la balance commerciale, il pourrait être demandé aux sociétés orientées vers l'exportation de déposer temporairement de deux à trois pour cent de leurs revenus de l'étranger auprès de la Banque Nationale. Ces dépôts seraient, comme ceux des banques, sans intérêt.

L'excédent de la balance commerciale belge s'est élevé, au cours des onze premiers mois de 1972, à quarante deux milliards six cent millions de francs belges contre vingt-neuf milliards quatre cent millions pour la période correspondante de 1971.

Parmi les autres éléments du plan figurent un appel à la modération dans le domaine des revendications salariales, des dividendes des sociétés, un engagement du gouvernement de respecter à la lettre le budget et la promesse que la fraude fiscale sera poursuivie sans relâche.

De source informée, on note que les propositions soumises au comité ne parlent pas d'un blocage des prix du secteur public et d'une réduction de la TVA sur certains produits, suggestions qui avaient été un moment évoquées.

Le comité d'expansion se réunira de nouveau la semaine prochaine, pour faire part de sa réponse au gouvernement et suggérer d'éventuelles suggestions sur le plan.

Canadiens en Guyane

GEORGETOWN, Guyane — (AFP) — Vingt-cinq Canadiens venus assister aux cérémonies du troisième anniversaire de la république de Guyane, se sont rendus hier aux célèbres chutes de Kaieteur près de la frontière brésilienne. Le groupe, qui est conduit par le président du comité de jumelage Ottawa-Georgetown, a également visité plusieurs usines proches de la capitale guyanaise.

Georgetown qui est jumelée, avec Ottawa, depuis 1965, l'est depuis une date plus récente avec Lusaka, en Zambie.

CONCOURS BELLE LURETTE DE JOFISSET. COUPON DE PARTICIPATION J.O. Fiset Inc. 55 sud, Dorchester, Québec 2. Les personnes dont les noms suivent ont fait un achat chez J.O. Fiset au cours des 10 dernières années.

Table with columns NOM, ADRESSE and rows 1, 2, 3, 4, 5 for the contest coupon.

PROVINCE DE QUÉBEC COMMISSION SCOLAIRE DE BELLECHASSE

AVIS public est par la présente donné à tous les propriétaires de biens fonds et habitants tenant feu et lieu de cette commission scolaire, que les rôles d'évaluation des municipalités de:

St-Raphaël (Paroisse et Village), St-Vallier (Paroisse et Village), St-Charles (Paroisse et Village), St-Michel, La Durantaye, Beaumont, St-Gervais, seront pris en considération et homologués à une session spéciale des commissions qui aura lieu le 20 février 1973, à 20.00 heures, au siège social, Centre Éducatif de St-Charles, comté de Bellechasse.

El-Gene REMILARD, Secrétaire général. Donné à St-Charles, ce 16 jour de février 1973.

PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE HAUTERIVE

COUR SUPERIEURE (EN MATIERE DE FAILLITE) Dans l'affaire de la faillite de:

RAYMOND DUBE, faisant affaire sous la raison sociale de: "SCHIEP-PEVILLE AMUSEMENT" et demeurant au 204, Pearce Lake, Schefferville, DÉBITEUR.

AVIS est par la présente donné que PARADIS DES FRUITS LÉVE, 471, St-Hubert, Jonquières, fait une cession de ses biens le 16 jour de février 1973, et que la première assemblée des créanciers sera tenue à Chicoutimi, le 1er jour de mars 1973, à 11.00 heures de l'avant-midi au bureau de Monsieur JEAN-CLAUDE BASQUE, le Secrétaire Officiel de la Ville de Justice, Québec, ce 16 jour de février 1973.

ALBERT VERROEULST BUREAU DE: LEFAIVRE, VERROEULST & DELWAIDE, 26, rue St-Pierre, Québec (2), 119 est, Racine, Chicoutimi.

PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE CHICOUTIMI

COUR SUPERIEURE (EN MATIERE DE FAILLITE) Dans l'affaire de la faillite de:

PARADIS DES FRUITS LÉVE, 471, St-Hubert, Jonquières. DÉBITEUR.

AVIS est par la présente donné que LEFAIVRE, VERROEULST & DELWAIDE, 26, rue St-Pierre, Québec (2), 119 est, Racine, Chicoutimi, fait une cession de ses biens le 16 jour de février 1973, et que la première assemblée des créanciers sera tenue à Chicoutimi, le 1er jour de mars 1973, à 11.00 heures de l'avant-midi au bureau de Monsieur JEAN-CLAUDE BASQUE, le Secrétaire Officiel de la Ville de Justice, Québec, ce 16 jour de février 1973.

ALBERT VERROEULST BUREAU DE: LEFAIVRE, VERROEULST & DELWAIDE, 26, rue St-Pierre, Québec (2), 119 est, Racine, Chicoutimi.

Advertisement for Main Line Auto Leasing of Canada Liée, featuring a Chevrolet Impala Custom and a Buick Regal. Text includes: "HATEZ-VOUS DE PROFITER DES SPECIAUX D'OUVREURE DE MAIN LINE AUTO LEASING DU CANADA LTEE".

Advertisement for Hydro-Québec tenders (APPEL D'OFFRES). Lists tenders for DMN-73-10047 and CCL-73-10066, both for 10h.30 a.m. on 13 and 6 March 1973, respectively.

Advertisement for Government of Quebec tenders (APPEL D'OFFRES). Lists tenders for 6693 (Ameublement de bureaux) and 6694 (Ameublement de bureaux), plus a list of other tenders for 9 March 1973.

Advertisement for Chase Nourriture Pour Les Nerfs, featuring a bottle of the product and text: "NERVEUX? IRRITE? RETROUVEZ VOIRE ENTRAIN AVEC LE PLAN 6 SEMAINES DE CHASSE; la nourriture pour les nerfs".

Hanoi recommence à vivre

HANOI (du correspondant de l'AFP Jean Thoraval) — Hanoi même de nouveau une existence normale. Interrompue il y a onze mois avec la reprise des bombardements sur le Nord-Vietnam, la vie a repris son cours avec la paix et la tranquillité retrouvées. Si ce n'était de temps à autre la présence d'un cratère de bombe que l'on rebouche ou d'un mur que l'on relève, brique à brique, l'étranger débarquant aujourd'hui à Hanoi aurait du mal à s'imaginer que la ville s'était presque totalement vidée, il y a un mois et demi, ses habitants fuyant les bombardements nocturnes des "B-52".

Il y a encore des ruines mais — habitude ou faculté d'oubli — on ne les voit plus. Il est vrai que l'animation dans les rues constitue un spectacle qui relève les autres à l'arrière-plan. Les marchés qui avaient été fermés pour empêcher tout rassemblement important de foule ont rouvert leurs portes. La multitude des petits vendeurs proposant les articles les plus hétéroclites — tabac en vrac, boutons ou vieilles pièces de réveil — a refait son apparition. Le silence qui pesait sur la ville a fait place à un brouhaha continu.

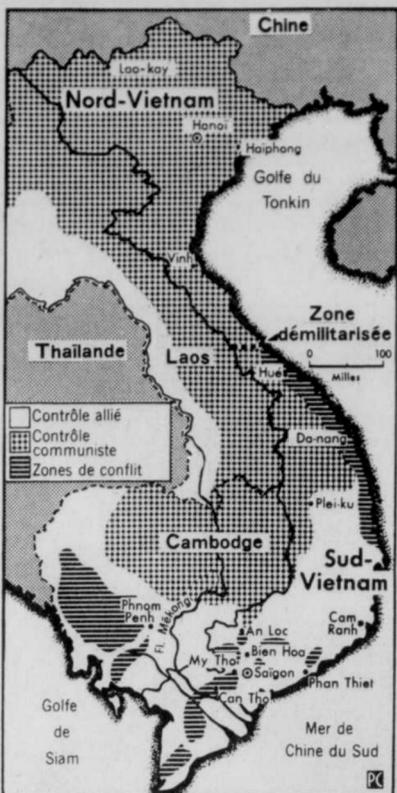
Hier encore lugubre dès la tombée de la nuit, Hanoi vit actuellement à un rythme comparable à celui d'une ville méditerranéenne, et on flâne longuement dans les rues. Le cirque, les théâtres, les cinémas et les music-halls jouent à guichets fermés. Il faut avoir des "relations" si possible au niveau de la direction pour obtenir des places avant que les troupes ne quittent la capitale pour des tournées en provinces.

Le public de la capitale incité par la modicité des prix se rassasie de spectacles. Un fauteuil d'orchestre vaut un dong vingt (moins de deux francs).

Mais à Hanoi — qu'on sent aussi austère qu'attachée aux douceurs de la vie — on pense surtout à reconstruire. Les bulldozers déblayaient les décombres qui restent. On cite l'exemple d'une usine de mécanique agricole dont les ouvriers ont remis en place cent tonnes d'équipements et de machines en trois jours et trois nuits de travail. L'usine de piles Van Diem — 6 milles au sud de la capitale, trois fois bombardée — a remis en marche deux chaînes de production qui ont sorti deux millions d'articles en un mois. Jour après jour on apprend que des usines de tissage, des complexes industriels travaillent à nouveau. Selon les statistiques officielles, la filature de soie de Nam Dinh, dont 230 machines avaient été détériorées, a pu produire 87.000 verges de tissu en 30 jours.

Il faut croire aussi que les centrales électriques ont également suivi le mouvement car aujourd'hui dans la plus humble gargotte, où l'on dinait l'année dernière à la lueur des bougies et des lampes à pétrole, les ampoules ont tendance à être "survoltées" et les ventilateurs à se décrocher des plafonds.

Tandis que les conducteurs de camions civils et militaires transportent en longues processions le matériel qui avait été lui aussi évacué, les enfants ont repris également leurs occupations.



L'INDONÉSIE D'AUJOURD'HUI — Cette carte montre l'étude de la pénétration communiste au Sud-Vietnam de même qu'au Laos et au Cambodge. Elle indique les zones contrôlées par les communistes, celles toujours contestées et les portions de territoires qu'ont pu conserver les gouvernements du Sud-Vietnam, du Laos et du Cambodge. (Graphique PC)

Plus de 15,000 morts au Sud-Vietnam depuis le début du cessez-le-feu

(AFP) — A l'approche de la conférence internationale sur le Vietnam qui doit s'ouvrir à Paris le 26 février prochain, les violations du cessez-le-feu se multiplient dans certaines régions du Sud-Vietnam ou gouvernements et forces du Front national de libération se livrent d'après combats.

Les deux parties se rejettent mutuellement la responsabilité de ces "violations" qui, selon le commandement militaire sud-vietnamien auraient dépassé le chiffre de quatre mille depuis l'entrée en vigueur officielle du cessez-le-feu le 23 janvier et fait plus de quinze mille morts et blessés dans les deux camps. Malgré les appels répétés de

la Commission militaire quadripartite (Etats-Unis, Sud-Vietnam, Nord-Vietnam et GRP) pour la cessation effective des hostilités, 194 "violations" communistes du cessez-le-feu ont été enregistrées dans la journée de dimanche et 28 dans la seule matinée de lundi, précise-t-on à Saigon. Les autorités sud-vietnamiennes ont notamment été d'attaques communistes dans la zone de Quang Tri, dans la province de Thua Thien, au sud de Hue dans la région des hauts plateaux ainsi que dans la région nord-saïgonnaise et dans le delta.

De violents combats se déroulent particulièrement à Sa Huyen, petit village de pêcheurs

situé à 400 milles au nord-est de Saigon, à la limite des provinces de Binh Dinh et de Quang Ngai, dans une région presque entièrement contrôlée par le FNL.

L'enjeu est d'importance puisque le contrôle de ce petit village par le FNL permettrait au GRP d'exiger, en raison de sa position en bord de mer, un point d'entrée maritime au Sud-Vietnam, conformément aux accords sur le cessez-le-feu. La commission militaire quadripartite a d'ailleurs décidé d'envoyer aujourd'hui une équipe à Sa Huyen pour vérifier qui contrôle effectivement cette région. Malgré ces nombreuses violations du cessez-le-feu, les libé-

raisons de prisonniers se poursuivent. Hier soir, Saigon avait déjà relâché 6.400 prisonniers "communistes" regroupés dans l'île de Phu Quoc et le GRP avait de son côté libéré 711 prisonniers sud-vietnamiens et 27 américains, regroupés dans le camp de Loc Ninh, situé à 100 milles au nord de Saigon. 320 autres prisonniers sud-vietnamiens devaient être libérés aujourd'hui en présence de représentants des deux commissions militaires et internationale et de quelques journalistes occidentaux.

Une équipe de la commission militaire quadripartite a d'ailleurs visité hier pour la première fois le camp de Loc Ninh et

une autre s'est rendue à celui de Phu Quoc, mais ne semble pas avoir été autorisée à le visiter, d'après les déclarations du représentant nord-vietnamien qui en faisait partie. Selon ce représentant, les forces saïgonnaises auraient demandé à l'avion qui les y avait emmenées de repartir aussitôt pour "raisons de sécurité".

Hanoi, cependant, retrouve le rythme de son existence normale. Avec le retour à la paix, la population reprend goût à ses distractions favorites et les salles de spectacle ne désemplissent pas. Partout, l'électricité est revenue et les ventilateurs marchent à nouveau.

VIVRE La Mode 73

des plissés aux menus corsages

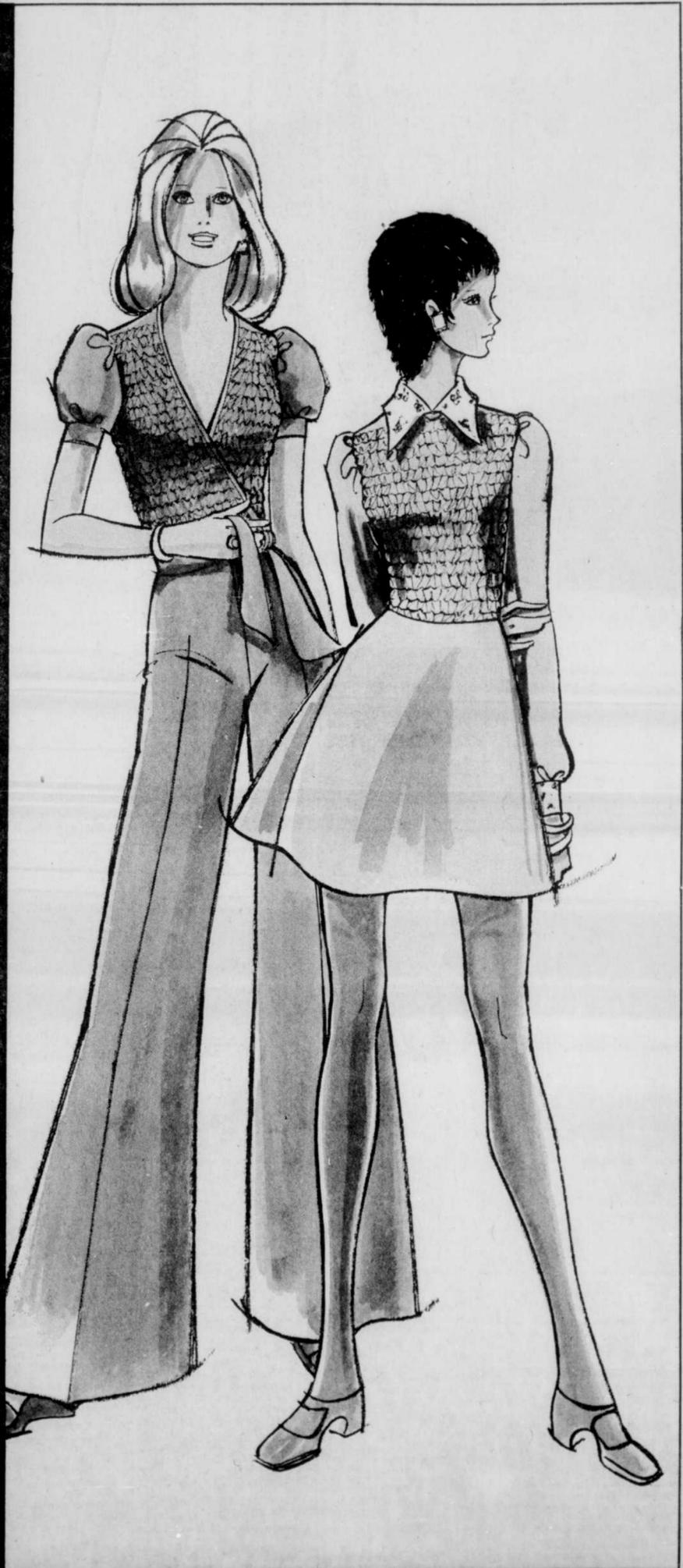
Algo

Un jeu de coquetterie et de jeunesse dans ces créations aux tons de pastel: rose tendre ou bleu poudre toujours égayés de blanc. Réjouissants corsages brodés sur élastique soulignant votre silhouette avec élégance.

L'ensemble composé du corsage croisé avec ceinture nouée sur la hanche et pantalon palazzo à taille haute avantage votre grandeur. En polyester souple. Tailles: 5 à 13. 40.00

La robe courte prend une importance cette année. Ce modèle au corsage brodé et col à pointes longues et poignets chemisiers se remarque par la jupe valsante et la ceinture au dos. En polyester rose ou bleu. Tailles: 5 à 13. 30.00

Robes, rayon 46, 2e étage, Centre-Ville et 846, niveau 2, Place Laurier.



Paquet

Centre-Ville

Place Laurier

Trust Royal
EDIFICE BELLEVUE
1535, ch. Ste-Foy
Edifice AVANT-GARDISTE
avec station de service SHELL intégré

LA SEULE AYANT UN SERVICE AUTOMOBILE INTEGRE
Très grand stationnement, accès facile
Tous les services inclus: chauffage - électricité - ascenseur - climatisé - verres teintés - entretien des locaux.

Il ne reste que 8,000 pieds carrés.
Hâtez-vous de profiter d'un nouveau concept d'édifice.

Richard Guay, 651-6506 Ph. Méthot, 623-4392

Trust Royal courtiers
PLACE LAURIER
656-9660



Concours 'Au service de la fiancée Paquet'

Félicitations à mademoiselle Jacqueline Bouchard, gagnante du 1er voyage en Floride par Boeing 747 d'AIR CANADA attribué le 1er février dernier chez Paquet Inc. Sur la photo, nous apercevons dans l'ordre habituel: Mlle Nicole Guérin, conseillère des Voyages Laurier Inc., monsieur Roger Audet, représentant commercial de Air Canada, madame Rita Turgeon, conseillère au service de la fiancée de Paquet Inc., la gagnante et son fiancé, monsieur Raynald Bouchard. Le nom de la cliente n'apparaissant pas sur cette facture gagnante, aucun remboursement ne fut fait. Les prochains voyages seront attribués le 30 avril et le 31 mai.

Paquet
CENTRE-VILLE PLACE LAURIER